



manque
la 2^{me} partie

ALMANACH
HISTORIQUE
DE LA PROVINCE
DE LANGUEDOC,
Pour l'année 1786.

PREMIERE PARTIE.

Par M. BAOUR, Ecuier, Scelleur
de la Chancellerie, près le Parlement.



A TOULOUSE,
De l'Imprimerie de M^e. JEAN-FLORENT
BAOUR, rue Saint-Rome.

AVEC APPR. ET PRIVILEGE DU ROI.

P R I V I L É G E G É N É R A L .

L O U I S , PAR LA GRACE DE DIEU ,
R O I DE FRANCE ET DE NAVARRE ,
&c. — SALUT. Notre Amé le sieur J. F.
B A O U R , Imprimeur a Toulouſe , Nous
a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public , *l'Almanach
Historique de la Province de Languedoc* ,
s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres
de Privilége pour ce néceſſaires. A CES
CAUSES , voulant favorablement traiter
l'Expoſant , Nous lui avons permis , &
permettons par ces préſentes , de faire im-
primer ledit Ouvrage , autant de fois que
bon lui ſemblera , & de le faire vendre &
débiter partout notre Royaume , pendant
le temps de dix années conſécutives , à
compter de la date des Préſentes. Faisons
défenſes à tous Imprimeurs , Libraires ,
& autres Perſonnes , de quelque qualité
& condition qu'elles ſoient , d'en intro-
duire d'impreſſion étrangère , dans aucun
lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi ,
d'imprimer ou faire imprimer , vendre ,
faire vendre , débiter , ni contrefaire led.
Ouvrage , ſous quelque prétexte que ce
puiſſe être , ſans la permission expreſſe &
par écrit dud. Expoſant , ſes hoirs , ou
ayans cauſe , à peine de ſaiſie & confiſca-
tion des Exempl. contrefaits ; de 6000 l.
d'amende , qui ne pourra être modérée ,
pour la première fois ; de pareille amende
& de déchéance d'état , en cas de réci-
dive , & de tous dépens , dommages & in-
térêts , conformément à l'Arrêt du Conſ.
du 30 Août 1777 , concernant les Contre-
façons A la charge que ces préſentes ſe-

ront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dud. Ouv. sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux Caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & Féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique: un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & Féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de MEAUPOU, & un dans celle du sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes, &c. — DONNE à Paris, le 26 Février, l'An de Grâce 1783, & de Notre Règne, le neuvième.

PAR LE ROI, EN SON CONSEIL.

L E B E G U E.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires-Imprimeurs de Paris, N°. 2803, fol. 838, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège, & à la charge de remettre à lad. Chambre, les huit Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII, du Règlement de 1723. A Paris, ce 28 Février 1783.

LE CLERC, Syndic.

ARTICLES PRINCIPAUX
DE L'ALMANACH de 1786.
COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or ,	1	Indiction Rom.	4.
Cycle solaire -	3	Lettre Dom.	A.
Epacte ,	-		

LES QUATRE TEMPS.

Mars 8 , 10 & 11	Sept. 20 , 22 & 23.
Juin 7 , 9 , & 10.	Déc. 20 , 22 & 23.

De l'Épiphanie à la Septuagésime , 5
Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent , 25 Dim.

4. SAISONS DE L'ANNÉE.

PRINTEMPS , le 20 Mars.

ÉTÉ , le 21 Juin.

AUTOMNE , le 23 Septembre.

HYVER , le 21 Décembre.

ÉCLIPSES.

Les Eclipses ne seront point visibles
cette année sur notre horizon.

La première Eclipsé de Soleil arrivera
le 30 Janvier ; la seconde , le 25 Juillet ;
& la troisième , le 20 Décembre.

La première de Lune , arrivera le 15
Janvier ; & la seconde , le 11 Juillet.

PHASES DE LA LUNE ,

Calculées pour le Meridien de Toulouse.

☉ Nouvelle Lune. ☽ Pleine Lune.
☾ Premier Quart. ☿ Dernier Quartier.

JANVIER. *Signe, le Verseau.*

Jours croiss. de 25' le mat. & de 25' le s.

<i>Jo de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☾</i>	<i>Lev. du ☾</i>	<i>Cou. du ☾</i>
DIM.	1	<i>La Circoncis.</i>		7h34	4h26
Lundi	2	<i>Oct. s. Etien.</i>		7 33	4 27
Mardi	3	<i>Basile, Ev.</i>		7 32	4 28
Merc.	4	<i>Genevieve.</i>		7 31	4 29
Jeudi	5	<i>Simcon.</i>		7 30	4 30
Vend.	6	<i>Les Rois.</i>		7 30	4 30
Sam.	7	<i>Lucien.</i>		7 30	4 30
DIM.	8	<i>Maximien.</i>	☽ P. Q.	7 29	4 31
Lundi	9	<i>Julien.</i>	le 7, 52	7 28	4 32
Mardi	10	<i>Guillaume.</i>	m. après	7 27	4 33
Merc.	11	<i>Higin, Pap.</i>	midi.	7 27	4 33
Jeudi	12	<i>Benoit.</i>		7 26	4 34
Vend.	13	<i>Oct. des Rois.</i>		7 25	4 35
Sam.	14	<i>Hilaire, Ev.</i>		7 25	4 35
DIM.	15	<i>Maur, Abb.</i>	☽ P. L.	7 24	4 36
Lundi	16	<i>Fulgence, E.</i>	le 14 45	7 23	4 37
Mardi	17	<i>Antoine, Ab.</i>	minutes	7 22	4 38
Merc.	18	<i>Ch. s. Pierre.</i>	après mi	7 21	4 39
Jeudi	19	<i>Sulpice, Ev.</i>		7 20	4 40
Vend.	20	<i>Sébast. Mart.</i>		7 19	4 41
Sam.	21	<i>Agnès, V.</i>	☾ D. Q.	7 18	4 42
DIM.	22	<i>Vincent, M.</i>	le 22, à	7 17	4 43
Lundi	23	<i>Fabien Pape.</i>	11 h. 57	7 16	4 44
Mardi	24	<i>Timoth., E.</i>	minutes	7 15	4 45
Merc.	25	<i>Conv. s. Paul.</i>	du mat.	7 14	4 46
Jeudi	26	<i>Paule, Veuv.</i>		7 13	4 47
Vend.	27	<i>MM. des L. Ss.</i>		7 12	4 48
Sam.	28	<i>Cyrille, Ev.</i>	● N. L.	7 11	4 49
DIM.	29	<i>François, Ev.</i>	le 30. à 2	7 9	4 51
Lundi	30	<i>Bathilde.</i>	h. 47 m.	7 8	4 52
Mardi	31	<i>Pierre Nol.</i>	du mat.	7 7	4 53

A N E C D O T E S.

Un Empirique, instruit qu'un Anglais souffroit beaucoup de la goute, se fait annoncer pour le guérir. Est-il en carrosse, demanda le Lord à son laquais? A pied, lui répond-il. Et bien, vas dire à ce charlatan, que s'il avoit le remède dont il se vante, il auroit un équipage très-brillant.

FÉVRIER. *Signe, les Poissons.*

Jours croiff. de 34' le mat. & de 35' le s.

<i>Jo de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Ley. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Merc.	1	Ignace, Ev.		7h 6	4h54
Jeudi	2	La Purifica.		7 5	4 55
Vend.	3	Blaife, Ev.		7 3	4 57
Sam.	4	Gilbert.		7 2	4 58
DIM.	5	Agathe, V.	☉ P. Q.	7 0	5 0
Lundi	6	Amand, EV.	le 5 à 8	6 59	5 1
Mardi	7	Dorothee.	h. 37 m.	6 58	5 2
Merc.	8	Jean de Math.	du soir.	6 57	5 3
Jeudi	9	Apollonie.		6 56	5 4
Vend.	10	Scholastique.		6 54	5 6
Sam.	11	Benoit, Ab.		6 53	5 7
DIM.	12	Septuagésime.	☉ P. L.	6 51	5 9
Lundi	13	Didier.	le 13 à 4	6 50	5 10
Mardi	14	Eulalie.	h. 50 m.	6 49	5 11
Merc.	15	Faustin.	du mat.	6 47	5 13
Jeudi	16	Sylvin, Ev.		6 46	5 14
Vend.	17	Siméon, Ev.		6 45	5 15
Sam.	18	Gabin.		6 43	5 17
DIM.	19	Sexagésime.	☉ D. Q.	6 42	5 18
Lundi	20	Pepin.	le 21 à 8	6 40	5 20
Mardi	21	Ch. S. Pierre.	h. 26 m.	6 39	5 21
Merc.	22	Aventin.	du mat.	6 38	5 22
Jeudi	23	Mathias.		6 36	5 24
Vend.	24	Aventin.		6 35	5 25
Sam.	25	Nestor.		6 33	5 27
DIM.	26	Quinquagés.	☉ N. L.	6 32	5 28
Lundi	27	Léandre.	le 28 à 2	6 30	5 30
Mardi	28	Mart d'Alex.	h. 36 m. du soir.	6 29	5 31

Lorsque l'année est bissextile, ce mois a 29 jours.

Un Poëte vint lire à Piron une Tragédie qui alloit être jouée. Après quelques vers, l'Auteur de la Métromanie ôta son bonnet, & continua jusq'au second Acte. Le Poëte en demanda le motif à Piron, qui répondit, qu'il étoit dans l'habitude de saluer les gens de sa connoissance.

M A R S. *Signe, le Belier.*

Jours croiff. de 45' le mat. & de 45' le s.

<i>Jo. de du la Se. M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☾</i>	<i>Lev. du ☽</i>	<i>Cou. du ☽</i>
Merc.	1 Cendres.		6h27.	5h33
Jeudi	2 Arase.		6 26	5 34
Vend.	3 Cugnegonde.		6 25	5 35
Sam.	4 Calmir.		6 23	5 37
DIM.	5 <i>Quadrages.</i>	☽ P. Q.	6 21	5 39
Lundi	6 Phocas.	le 7 à 7	6 20	5 42
Mardi	7 Thomas d'Aq.	h. 25 m.	6 18	5 42
Merc.	8 4 <i>Temps.</i>	du mat.	6 17	5 43
Jeudi	9 Ste. François		6 15	5 45
Vend.	10 Droctovée.		6 14	5 46
Sam.	11 Firmin.		6 12	5 48
DIM.	12 <i>Reminiscere</i>		6 11	5 49
Lundi	13 Gregoire.	☽ P. L.	6 9	5 51
Mardi	14 Manaut.	le 14 à	6 8	5 52
Merc.	15 Zacharie.	10 h. 3	6 6	5 54
Jeudi	16 Patrice.	m. du s.	6 5	5 55
Vend.	17 Cyrille.		6 3	5 57
Sam.	18 Gaspard.		6 2	5 58
DIM.	19 <i>Oculi.</i>		6 0	5 0
Lundi	20 Fidele.	☽ D. Q.	5 59	6 1
Mardi	21 Saturne.	le 23 à 2	5 57	6 3
Merc.	22 Tiburce.	h. 3 m.	5 56	6 4
Jeudi	23 Agapit.	du mat.	5 54	6 6
Vend.	24 Ludger.		5 52	6 8
Sam.	25 ANNONCIA.		5 51	6 9
DIM.	26 <i>Lætare.</i>		5 49	6 11
Lundi	27 J. Hermite.	☉ N. L.	5 48	6 13
Mardi	28 Isidore.	le 30 à	5 46	6 14
Merc.	29 Eustache.	17 min.	5 45	6 15
Jeudi	30 Rieule.	après mi	5 43	6 17
Vend.	31 Balbine.	nuit.	5 41	6 18

C'est bien dommage qu'un homme d'esprit comme vous, ne soit pas savant, disoit un Critique à L * *. Il est plus surprenant, répliqua ce dernier, qu'un Auteur de votre espèce, jouisse de la réputation de savant, avec le peu d'esprit que vous mettes dans les Ouvrages que vous avez la manie de faire imprimer.

A V R I L. *Signe, le Taureau.*

Jours croiss. de 52^e le mat. & de 52^e le s.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Coll. du ☉</i>
Sam.	1	Hugues.		5h40	6h20
DIM.	2	<i>La Passion.</i>		5 39	6 21
Lundi	3	Richard.		5 37	6 23
Mardi	4	Julien.		5 36	6 24
Merc.	5	Ambroise, E.	☉ P. Q.	5 34	6 26
Jeudi	6	Vincent.	le 5 à 3	5 33	6 27
Vend.	7	Epiphane.	h. 57 m.	5 32	6 29
Sam.	8	Calixte.	du soir.	5 30	6 30
DIM.	9	Rameaux.		5 28	6 32
Lundi	10	Justin, Ev.		5 27	6 33
Mardi	11	Ludger.		5 25	6 35
Merc.	12	Jules.	☉ P. L.	5 24	6 36
Jeudi	13	<i>Jeudi Saint.</i>	le 13 à 3	5 22	6 38
Vend.	14	<i>Vendredi St.</i>	h. 13 m.	5 21	6 39
Sam.	15	Anastase.	du soir.	5 19	6 41
DIM.	16	<i>PASQUES.</i>		5 18	6 42
Lundi	17	Anicet.		5 17	6 43
Mardi	18	Honoré, Ev.		5 15	6 45
Merc.	19	Léon, Pap.		5 14	6 46
Jeudi	20	S. Joseph.	☉ D. Q.	5 12	6 48
Vend.	21	Anselme.	le 21 à 3	5 11	6 49
Sam.	22	Soter.	h. 50 m.	5 10	6 50
DIM.	23	<i>Quasimodo.</i>	du soir.	5 8	6 51
Lundi	24	Phébadé, Ev.		5 7	6 53
Mardi	25	Marc, Evan.		5 5	6 55
Merc.	26	Clet, P. M.		5 4	6 56
Jeudi	27	Vital, Mart.	☉ N. L.	5 3	6 57
Vend.	28	Mart. d'Af.	le 28 à 8	5 2	6 58
Sam.	29	Marie Eryp.	h. 25 m.	5 0	6 59
DIM.	30	Eutrope, Ev.	du mat.	5 59	7 0

Une Dame monroit à une de ses amies un morceau de tapifferie très-riche, qu'elle avoit fait, & dont elle se glorifioit. Allant rendre la visite à son Amie, celle-ci lui montra quatre de ses enfans, dont l'éducation faisoit son unique soin. Voilà, dit-elle à la Brodense, le seul travail dont la véritable Mère de famille doit s'enorgueillir.

M A I. *Signe*, les Gemeaux.

Jours croiff. de 34' le mat. & de 34' le soir.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Lundi	1	Phil. s. Jaeg.		4h59	7h 1
Mardi	2	Athanase, Ev.		4 58	7 2
Merc.	3	Inv. s. Croix.		4 57	7 3
Jeudi	4	Monique.		4 56	7 4
Vend.	5	Ambroise, Ev	☉ P. Q.	4 54	7 6
Sam.	6	Jean P. L.	le 5 à 4	4 52	7 8
DIM.	7	Stes. Reliques	h. 27 m.	4 51	7 9
Lundi	8	Orens, Ev.	du mat.	4 50	7 10
Mardi	9	Grégoire.		4 49	7 11
Merc.	10	Antonin.		4 48	7 12
Jeudi	11	Mamert, Ev.		4 47	7 13
Vend.	12	Pacôme.	☉ P. L.	4 46	7 14
Sam.	13	Onésime.	le 13 à 7	4 45	7 15
DIM.	14	Erembert.	h. 22 m.	4 44	7 16
Lundi	15	Isidore.	du mat.	4 43	7 17
Mardi	16	Germier, Ev.		4 42	7 18
Merc.	17	Désil. de Toul.		4 41	7 19
Jeudi	18	Félix.		4 40	7 20
Vend.	19	Yves P. des A.		4 39	7 21
Sam.	20	Sévere.		4 38	7 22
DIM.	21	Hospice.	☉ D. Q.	4 37	7 23
Lundi	22	Rogations.	le 21 à 1	4 36	7 25
Mardi	23	Didier.	h. 38 m.	4 35	7 26
Merc.	24	Franc. Regis.	du mat.	4 34	7 27
Jeudi	25	ASCENSIO		4 33	7 29
Vend.	26	Urbain, Pap.		4 32	7 30
Sam.	27	Hildevert.		4 31	7 31
DIM.	28	Guillaume.	☉ N. L.	4 29	7 32
Lundi	29	Maxime.	le 27 à 3	4 27	7 33
Mardi	30	Hubert, Ev.	h. 50 m.	4 26	7 33
Mercr	31	Sylve, Ev.	du soir.	4 25	7 34

Un jeune Abbé eut la mal-adresse de laisser échapper un vent, dans un cercle dont il faisoit les délices. Vous êtes, dit-il à l'indiscret qui l'avoit trahi, un impertinent, un mal appris, d'oser parler aussi haut devant ces Dames. Il ne convient nullement à un vilain de votre espèce, d'oser interrompre la conversation.

J U I N. *Signe, l'Ecreviffe.*

Jours croiff. jufqu'au 19 de 4' & dim. de 5'

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phafes de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Jeudi	1	Pamphile.		4h24	7h36
Vend.	2	Pomin, Ev.		4 24	7 36
Sam.	3	<i>Vigile.</i>		4 24	7 36
DIM.	4	PENTEC.	☉ P. Q.	4 23	7 37
Lundi	5	Boniface.	le 3 à 6	4 23	7 37
Mardi	6	Norbert, Ev.	h. 39 m.	4 22	7 38
Merc.	7	4 <i>Temps.</i>	du foir.	4 22	7 38
Jeudi	8	Medard.		4 21	7 39
Vend.	9	Vincent.		4 21	7 39
Sam.	10	Landry.		4 20	7 40
DIM.	11	TRINITE.	☉ P. L.	4 20	7 40
Lundi	12	Bafilide.	le 11 à 9	4 19	7 41
Mardi	13	Antoine.	h. 57 m.	4 19	7 41
Merc.	14	Exupere, Ev.	du foir.	4 19	7 41
Jeudi	15	FET. DIEU		4 18	7 42
Vend.	16	Gondo.		4 18	7 42
Sam.	17	Gerv. & Prot.		4 18	7 42
DIM.	18	Amand.		4 18	7 42
Lundi	19	Fargeau.	☉ D. Q.	4 18	7 42
Mardi	20	Romuald.	le 19 à	4 17	7 43
Merc.	21	Ruymond.	8 h. 9	4 17	7 43
Jeudi	22	<i>Oâ. Fête D.</i>	m. du m.	4 17	7 43
Vend.	23	<i>Vigil. jeûne.</i>		4 17	7 43
Sam.	24	JEAN-BAP		4 17	7 43
DIM.	25	Trans. s. Satu.		4 17	7 43
Lundi	26	Maixent.	☉ N. L.	4 18	7 42
Mardi	27	Crescent, Ev.	le 25 à	4 18	7 42
Merc.	28	<i>Vigile.</i>	11 h. 40	4 19	7 42
Jeudi	29	PIERRE.	m. du f.	4 20	7 42
Vend.	30	Com. s. Paul.		4 21	7 41

Une Coquette cherchant à mortifier son amant, lui donne de la jalousie, en souffrant les assiduités d'un autre. Le premier accepte le congé que la Belle semble vouloir lui donner. Il prend son portrait, & le lui rend, après l'avoir mis en pièces. Aussitôt la Coquette reconnoissant sa faute, demande grâce: l'amant tombe à ses genoux, & tout fut oublié.

JUILLET. *Signe, le Lion.*

Jours dim. de 22' le mat. & de 22' le soir.

Jo de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Same. DIM.	1	Martial, Ev.		4h22	7h38
Lundi	2	Visit. de N. D.		4 23	7 37
Mardi	3	Raymond, Pr.	☾ P. Q.	4 23	7 37
Merc.	4	Théodore.	le 3 à 10	4 23	7 37
Jeudi	5	Martin.	h. 21 m.	4 24	7 36
Vend.	6	Oct. s. Pierre.	du mat.	4 24	7 36
Same. DIM.	7	Prosper, Dct.		4 25	7 35
Lundi	8	Elizabeth, R.		4 25	7 35
Mardi	9	Cirile, Ev.		4 26	7 34
Merc.	10	7 frères M.	☉ P. L.	4 26	7 34
Jeudi	11	Benoit, Ab.	le 11 à	4 27	7 33
Vend.	12	Honest, Pr.	10 h. 45	4 27	7 33
Same. DIM.	13	Turiaf.	m. dum.	4 28	7 32
Lundi	14	Bonaventure.		4 29	7 31
Mardi	15	Henri.		4 30	7 30
Merc.	16	Eustate.		4 31	7 29
Jeudi	17	Spérat, M.	☾ D. Q.	4 32	7 28
Vend.	18	Thom. d'Aq.	le 18 50	4 33	7 27
Same. DIM.	19	Vincent de P.	m. après	4 34	7 26
Lundi	20	Marguerite.	midi.	4 34	7 26
Mardi	21	Victor, Mar.		4 35	7 25
Merc.	22	Magdeleine.		4 36	7 24
Jeudi	23	Apollin.		4 37	7 23
Vend.	24	Christin.		4 38	7 22
Same. DIM.	25	Jacques, Ap.	☉ N. L.	4 39	7 21
Lundi	26	Anne.	le 25 à 8	4 40	7 20
Mardi	27	Pantaléon.	h. 58 m.	4 41	7 19
Merc.	28	Victor, Pap.	du mat.	4 42	7 18
Jeudi	29	Loup, Ev.		4 43	7 17
Vend.	30	Germain, Ev.		4 43	7 17
Same. DIM.	31	Ignace, Pr.		4 44	7 16

Un Enfant entendit dire à sa Mère qu'elle venoit de perdre un procès considérable, qui traînoit depuis plusieurs années, & qui la dérangeoit beaucoup dans ses affaires. Aussitôt son fils lui saute au cou, en lui disant : Ah! Maman, je vous félicite d'avoir perdu ce vilain procès, qui vous tourmentoît depuis si long-temps.

A O U S T. *Signe, la Vierge.*

Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Mardi	1	Pierre ès Lien.		4h46	7h14
Merc.	2	Etienne, Pap.	☉ P. Q.	4 47	7 13
Jeudi	3	<i>Inv. s. Etien.</i>	le 2 à 3	4 48	7 12
Vend.	4	Dominique.	h. 29 m.	4 49	7 11
Sam.	5	N. D. des N.	du mat.	4 50	7 10
DIM.	6	Trans. de N. S.		4 51	7 9
Lundi	7	Xiste, Pape.		4 53	7 7
Mardi	8	Just & Past.	☉ P. L.	4 54	7 6
Merc.	9	Romain, M.	le 9 à 9	4 56	7 4
Jeudi	10	Laurent, M.	h. 55 m.	4 57	7 3
Vend.	11	Sufanne.	du soir.	4 58	7 2
Sam.	12	Claire, V.		4 59	7 1
DIM.	13	Eusebe.		5 0	7 0
Lundi	14	<i>Vigile jeûne.</i>		5 1	6 59
Mardi	15	L'ASSOMPT.	☉ D. Q.	5 3	6 57
Merc.	16	Roch.	le 16 à 5	5 4	6 56
Jeudi	17	Mamert.	h. 33 m.	5 5	6 55
Vend.	18	Hyacinthe.	du soir.	5 6	6 54
Sam.	19	Louis, Ev.		5 7	6 53
DIM.	20	Bernard.		5 9	6 51
Lundi	21	Hombeline.	☉ N. L.	5 10	6 50
Mardi	22	Oct. de l'Ass.	le 23 à 8	5 11	6 49
Merc.	23	Flavien.	h. 33 m.	5 14	6 46
Jeudi	24	Barthelemi.	du soir.	5 17	6 43
Vend.	25	Louis, Roi.		5 18	6 42
Sam.	26	Zephir.		5 19	6 41
DIM.	27	<i>Dédi. des Eg.</i>		5 21	6 39
Lundi	28	Augustin.	☉ P. Q.	5 22	6 38
Mardi	29	Déc. s. Jean-B.	le 31 à 9	5 23	6 37
Merc.	30	Rose.	h. 12 m.	5 25	6 34
Jeudi	31	Raymond.	du soir.	5 26	6 33

Une Femme dans l'âge, étant à sa fenê-
tre, pour voir défilier un Régiment qui
passoit dans son Village, fut fort étonnée
de ce qu'un vieux Grenadier lui demanda
à quoi le Diable pouvoit être occupé dans
le moment. Mais sans se déconcerter, la
Payfane répondit qu'il faisoit construire
des charretes, pour les porter aux enfers.

SEPTEMBRE. Sign^z, les Balances.

Jours dim. de 45^z le mat. & de 45^z le soir.

Je. de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Vend.	1	Gilles, Abbé.		5h28	6h32
Sam.	2	Antonin, M.		5 30	6 30
DIM.	3	Grégoire, Pp.		5 31	6 29
Lundi	4	Lazare.		5 33	6 28
Mardi	5	Victorin.		5 34	6 26
Merc.	6	Zacharie.	☉ P. L.	5 35	6 25
Jeudi	7	Cloud, Prêt.	le 8 à 7	5 36	6 24
Vend.	8	NATIVIT.	h. 50 m.	5 38	6 22
Sam.	9	Omer, Ev.	du mat.	5 39	6 21
DIM.	10	Salvi, Evêq.		5 40	6 19
Lundi	11	Prot. Mart.		5 42	6 18
Mardi	12	Serd. Evêq.		5 43	6 17
Merc.	13	Maurill.	☉ D. Q.	5 45	6 15
Jeudi	14	Oct. de la Nat.	le 14 2	5 46	6 14
Vend.	15	Arnulphc, Ev.	11 h. 19	5 47	6 13
Sam.	16	Jean-Chrysoft.	minutes	5 49	6 11
DIM.	17	Lambert.	du mat.	5 50	6 10
Lundi	18	Camelle.		5 52	6 8
Mardi	19	Cyprien, Ev.		5 54	6 6
Merc.	20	4 Temps.	☉ N. L.	5 55	6 5
Jeudi	21	Matthieu.	le 22 à	5 57	6 3
Vend.	22	Maurice.	10 h. 43	5 59	6 1
Sam.	23	Thecle, V.	minutes	6 1	5 59
DIM.	24	Ysarn, Abbé.	du mat.	6 3	5 57
Lundi	25	Firmin, Ev.		6 4	5 56
Mardi	26	Justine.	☉ P. Q.	6 5	5 55
Merc.	27	Côme & Dam.	le 30 à 3	6 7	5 53
Jeudi	28	Exupère.	h. 6 m.	6 10	5 50
Vend.	29	Michel.	du soir.	6 11	5 49
Sam.	30	Jerôme, Doct.		6 13	5 48

Un Gascon, qui venoit de gagner considérablement au Jeu, fut provoqué pour se battre au pistolet par un de ses Créanciers qui vouloit être payé. J'aime mieux vous payer que de risquer d'être tué : je ne serois pas assez heureux pour remporter deux victoires dans un jour. Si vous avez la démangeaison de tuer, celui que j'ai mis à sec, acceptera le parti.

OCTOBRE. *Signe, le Scorpion.*

Jours dim. de 48^e le mat. & de 48^e le soir.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M.</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Gou. du ☉</i>
DIM.	1	N. D. du Ros.		6h14	5h47
Lundi	2	Ange Gardien		6 15	5 45
Mardi	3	Trophime, Ev		6 16	5 44
Merc.	4	Franç. d'Assif.		6 17	5 43
Jeudi	5	Placide.	☉ P. L.	6 18	5 42
Vend.	6	Bruno, Mne.	le 7 à 5	6 20	5 40
Sam.	7	Foi, V. & M.	h. 9 m.	6 22	5 38
DIM.	8	Brigitte.	du soir.	6 23	5 37
Lundi	9	Denis, Mart.		6 25	5 35
Mardi	10	Franç. Borg.		6 26	5 34
Merc.	11	Julien.		6 27	5 33
Jeudi	12	Eustache.		6 29	5 31
Vend.	13	Geraud.	☉ D. Q.	6 31	5 29
Sam.	14	Calixte.	le 14 à 8	6 32	5 28
DIM.	15	Therese.	h. 3 m.	6 33	5 27
Lundi	16	Bertrand, Ev.	du mat.	6 35	5 25
Mardi	17	Gauderic.		6 36	5 24
Merc.	18	Luc, Evang.		6 37	5 23
Jeudi	19	Pierre d'Alc.		6 38	5 22
Vend.	20	Caprais, M.	● N. L.	6 39	5 21
Sam.	21	Ursule.	le 22 à 3	6 41	5 19
DIM.	22	Mellon.	h. 24 m.	6 43	5 17
Lundi	23	Severin.	du mat.	6 45	5 15
Mardi	24	Erembert.		6 46	5 14
Merc.	25	Crespin.		6 48	5 12
Jeudi	26	Rustique, Ev.		6 50	5 10
Vend.	27	Florent.		6 52	5 8
Sam.	28	Simon & Jud.	☉ P. Q.	6 54	5 6
DIM.	29	Narcisse.	le 30 à 7	6 56	5 5
Lundi	30	Quentin.	h. 27. m	6 57	5 4
Mardi	31	Vigile des SS	du mat.	6 58	5 3

Un petit Maître se vançoit d'avoir appris beaucoup de choses dans fort peu de temps, & d'avoir employé mille écus à payer les Maîtres. Quelqu'un de ceux qui l'écoutoient, lui répliqua : Si vous trouvez, Monsieur, cent écus de tout ce que vous savez, je vous conseille de les prendre, vous ne perdrez pas tant.

NOVEMBRE. *Signe, le Sagittaire.*

Jours dim. de 39' le mat. & de 39' le soir.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M.</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Merc.	1	<i>La Touffaints</i>		6h58	5h 2
Jeudi	2	<i>Co. des Morts.</i>		6 59	5 1
Vend.	3	Marcel.	☉ P. L.	7 1	4 59
Sam.	4	Charles Borr.	le 6 à 2	7 2	4 58
DIM.	5	Zacharie.	heures,	7 3	4 57
Lundi	6	Leonard.	34 min.	7 4	4 56
Mardi	7	Hercule.	du mat.	7 5	4 55
Merc.	8	Oct. de la Tou		7 6	4 53
Jeudi	9	Austremoine.		7 7	4 51
Vend.	10	Léon, Pape.	☾ D. Q.	7 9	4 50
Sam.	11	Martin, Ev.	le 12 à 8	7 10	4 49
DIM.	12	Martin, Pap.	h. 16 m.	7 11	4 48
Lundi	13	Staniflas.	du soir.	7 13	4 47
Mardi	14	Claude, Mar.		7 14	4 46
Merc.	15	Malo, Ev.		7 15	4 45
Jeudi	16	Eucher, Ev.		7 16	4 44
Vend.	17	Afcif. ste. Vic.	☉ N. L.	7 17	4 43
Sam.	18	Odon, Abb.	le 20 à 9	7 18	4 42
DIM.	19	Elizabeth Vv.	h. 56 m.	7 19	4 41
Lundi	20	Edmont, M.	du soir.	7 20	4 40
Mardi	21	Présent. N. D.		7 21	4 39
Merc.	22	Cécile, V.		7 22	4 38
Jeudi	23	Clément, Pp.		7 23	4 37
Vend.	24	Chryfogone.		7 24	4 36
Sam.	25	Cathérine.	☾ P. Q.	7 25	4 35
DIM.	26	<i>L' Avent.</i>	le 28 à 9	7 26	4 34
Lundi	27	Ruf.	h. 24 m.	7 27	4 33
Mardi	28	Balaam.	du soir.	7 28	4 32
Merc.	29	<i>Saturnin.</i>		7 29	4 31
Jeudi	30	André, Ap.		7 30	4 30

Un grand Seigneur ne gardoit jamais un Domestique au-delà de 10 ans, pendant lesquels il étoit nourri & bien entretenu de tout son nécessaire: il recevoit même des récompenses proportionnées à son zèle. Après ce terme, il le payoit, & l'obligeoit de prendre un état qui pût lui donner à vivre dans sa vieillesse: il l'aidoit encore, si ses fonds étoient insuffisans.

D É C E M B R E. *Signe, le Capricor.*

Jours di. jusq. 13 de 7^e & cr. jusq. 31 de 12^e

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Vend.	1	Eloi.		7h31	4h29
Sam.	2	Bibiane.		7 32	4 28
DIM.	3	<i>1 Dim. de l'A</i>		7 33	4 27
Lundi	4	Barbe.	☉ P. L.	7 34	4 26
Mardi	5	Sabbas, Abb.	le 5, 42	7 35	4 25
Merc.	6	Nicolas, Ev.	m. après	7 36	4 24
Jeudi	7	Fare, Vierge.	midi.	7 36	4 24
Vend.	8	<i>La Concept.</i>		7 37	4 23
Sam.	9	Cyr, Evêq.		7 37	4 23
DIM.	10	Eulalie.		7 37	4 23
Lundi	11	Damase, Pp.	☉ D. Q.	7 38	4 22
Mardi	12	Paul, Eu.	le 12, 4	7 38	4 22
Merc.	13	Luce, Vierge.	m. après	7 38	4 22
Jeudi	14	Honorat, Ev.	midi.	7 39	4 21
Vend.	15	Maximien.		7 39	4 21
Sam.	16	Memin, Ab.		7 39	4 21
DIM.	17	Albine.		7 39	4 21
Lundi	18	Grotien.		7 39	4 21
Mardi	19	Grégoire.	☉ N. L.	7 40	4 20
Merc.	20	<i>4 Temps.</i>	le 20 à 4	7 40	4 20
Jeudi	21	Thomas, Ap.	h. 58 m.	7 40	4 20
Vend.	22	Honoré.	du soir.	7 40	4 20
Sam.	23	Victoire.		7 40	4 20
DIM.	24	Anastase.		7 40	4 20
Lundi	25	<i>N O E I.</i>		7 39	4 21
Mardi	26	Etienne.	☉ P. Q.	7 39	4 21
Merc.	27	Jean Evang.	le 28 à 8	7 38	4 22
Jeudi	28	Innocens.	heur. 29	7 38	4 22
Vend.	29	Thomas.	min. du	7 37	4 23
Sam.	30	Roger.	matin.	7 36	4 24
DIM.	31	Sylvestre.		7 35	4 25

On vint rapporter un jour à M. le Duc de Roquelare, que deux Dames de la première qualité avoient pris querelle, & s'étoient accablées d'injures. » Se font-elles appellées laides, demanda le Duc ? » Non, M. lui répondit-on. » Et bien ! c'est une bagatelle : Je me charge donc de les reconcilier dans peu.

CALENDRIER

Des Cérémonies Religieuses & actions publiques de l'année.

JANVIER.

- 2 **L**A Chambre du Commerce nomme ses nouveaux Députés, & assiste à la Messe du St. Esprit, célébrée en Musique dans l'Eglise de St. Sernin.
- 6 Les Nouveaux Prieur & Consuls de la Bourse; les anciens Officiers, & les Négocians, *in habitu*, assistent à la grand'Messe & aux Vêpres, dans l'Eglise des RR. PP. grands Carmes. Cette fête brillante attire beaucoup de monde: il y a ordinairement grande Musique le matin & le soir: au retour de cette cérémonie, M. le Prieur prononce un discours, & les Huissiers distribuent une livre de Bougie à tous les Négocians qui sont présents.
- 7 Grande Foire, qui dure huit jours.
- 15 L'Université, en Corps, assiste à une Grand'Messe dans l'Eglise des Dominicains, où l'un des Professeurs Conventuels prononce le Panégyrique de S. Sebastien, en latin.

— Affemblée publique de l'Académie des Jeux Floraux.

20 Procession des Dominicains , à l'occasion de la fête de l'Université. Tous les Professeurs y assistent en robes de cérémonie. MM. les Capitouls s'y rendent avec la Compagnie du Guet & leur symphonie ordinaire. On chante la Messe en Musique , & le Noel à l'Offertoire.

F É V R I E R.

2 Procession de la Congrégation des Artisans , qui célèbrent leur Fête dans la Chapelle de S. Géraud.

28 Procession des Pénitens Blancs, le matin. Le soir, grand concours de monde dans les rues , aux fenêtrés & dans les boutiques , pour y voir passer les Masques , les uns à pied , les autres à cheval ; & plusieurs dans des Voitures , ou sur de longs chariots en arc de triomphe , jouant de toute sorte d'instrumens , distribuant des vers imprimés , & jettant de la dragée aux passans , qui leur ripostent , ce qui forme un combat de générosité assez singulier , qui tourne au profit des Marchands Confiseurs & des Vitriers. Les Entrepreneurs des Reverberes ont l'attention de les tirer.

M A R S.

1 Promenade hors la Porte S. Cyprien

& sur le Quay. Plusieurs Artisans vêtus de noir & couverts de crêpes, promènent Carnaval, monté sur une bourrique, au bruit des tambours & des cornes qu'ils embouchent, & vont ensuite le jeter dans la Riviere, en poussant des cris de douleur, sur la retraite de leur ami.

- 15 Procession générale des Etudians au Collège de l'Esquille, rangée par ordre des Classes, distinguées par des drapeaux de différentes couleurs.
- 16 Ferétra du Bazacle.

A V R I L.

- 2 Ferétra des Minimes.
- 9 Ferétra de St. Etienne.
- 13 Décoration des Eglises: Monumens à voir: Procession des 5 Compagnies de Pénitens & de Pélerins, qui chantent en Faux-bordon dans les rues & dans les Eglises où ils font Station.
- 15 Rhède pour la délivrance des prisonniers, la veille des 4 Fêtes Annuelles
- 16 Procession des Carmes Déchaussés sur l'Esplanade, à 6 heures du matin. Bénédiction à chaque Reposoir. Concours de Citoyens & d'étrangers.
- 17 Ferétra de S. Cyprien. M. Fraiche, Ecuyer y mene tous ses Ecoliers du Manège, montés sur de beaux chevaux, superbement enharnachés.
- 22 Les grands Augustins font une pro-

cession solomnelle dans la Ville.

- 27 Assemblée publique de l'Acad. Royale des Sciences : MM. les Capitouls s'y rendent en pompe.

M A I.

- 1 Foire de S. Orens.
 — Assemblée publique de l'Académie des Jeux Floraux, dans laquelle on prononce un Discours appelé *Sémonce*.
- 2 Nomination des Syndic & Trésorier du Commerce, par le Corps assemblé.
- 3 Distribution des Prix de ladite Académie, dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville.
- 15 Exposition publique des Tableaux, par l'Académie des Arts: dure pendant 15 jours.
- 17 Procession générale, en mémoire de la Delivrance de la Ville.
- 22 Les Chapitres & les Paroisses font, pendant ces trois jours, des Processions dans la Ville, & hors les Fauxbourgs, pour la conservation des fruits.
- 24 Les Pêcheurs sur la Riviere de Garonne, précédés des Bailes du Corps, tous vetus de blanc, chamarrés de rubans de diverses couleurs, se rendent chez le D. Prieur des Bénédictins, pour lui payer l'hommage de 21 paires de Gants blancs & 5 sous d'argent: ils lui demandent en même-tems un Religieux pour aller baigner

la Croix d'argent dans le Pré attendant le Moulin à Poudre. Le Contrat de quittance de la redevance porte obligation aux Pêcheurs, de rendre le même jour le ~~Revenu~~ une grande nef ornée de Guirlandes & de festons de laurier & traversent la Riviere au son des fifres, des tambours, & au bruit de la mousquetairie : après la cérémonie, ils se rendent dans l'Eglise de St. Nicolas, & se embarquent pour revenir à la Daurade y remettre ledit Religieux. Toute la Riviere est couverte de Bateaux & de petites Nacelles : la gaité de cette fête qui dure tout le jour, attire un concours de monde prodigieux, sur le Pont, & à la Promenade du Quai qui borde la Riviere.

J U I N.

- 4 Procession de la Pentecôte.
 15 Procession Générale de la Fête-Dieu.
 Les rues sont couvertes & très-bien tapissées : plusieurs Reposoirs. Avant la sortie de la Proceſſion, Mrs. les Bailes, tant ecclésiastiques que séculiers, des Confréries du S. Sacrement, érigées dans l'Eglise S. Etienne, & de Notre-Dame du Taur, suivent le cours, pour inspecter les rues, & faire supprimer les tableaux prophanes & les tapisseries indécentes.

me un feu de joie devant sa porte.
MM. les Capitouls font tirer un feu
d'artifice sur la Place Royale.

24 Foire St. Jean, dure 8 jours.

— Premiere scéance des Thèses gé-
nérales au Collége de l'Esquile , dédiée
au Parlement.

29 Procession des Pénit. Gris. Ces Pro-
cessions sont très nombreuses & bril-
lantes , par la Symphonie , les Encen-
semens & les Faux-bourbons.

— Foire de S. Pierre.

— Premiere scéance des Thèses gé-
nérales au Collége Royal.

Distribution des Prix des Armes , à
laquelle assistent MM. les Capitouls.

J U I L L E T.

2 Procession des Pénitens Gris.

16 Distribution publique des Prix de
l'Académie des Arts , dans la grande
Salle de Peinture.

25 Procession de S. Jacques , Patron
des Pélérins.

— La Procession de la Confrérie de
Ste. Anne , érigée dans l'Eglise de
S. Etien. vient faire station dans l'E-
glise du Taur ; le lendemain jour de
la fête , celle du Taur rend la visite
à la Confrérie de S. Etienne.

A O U S T.

2 Foire de S. Etienne.

2 Procession de S. Etienne , Patron du Diocèse , à laquelle assistent toutes les Communautés Religieuses qui sont enclavées dans la Paroisse , & les quatre Communautés de Religieux Mendians.

— Feu d'Artifice , & illumination sur le clocher de S. Etienne.

14 Distribution générale & publique des Prix au Collège Royal.

15 Procession générale , pour le Vœu de Louis XIII.

16 Le Chapitre de la Daurade se rend en procession , à 6 heures du matin , dans l'Eglise des PP. Minimes , avec MM. les Capitouls , en mémoire d'un Vœu fait par la Ville , qui fut délivrée de la Peste , par l'intercession du Bienheureux S. Roch.

20 Distribution générale & publique des Prix au Collège de l'Esquile.

24 Foire de S. Barthelomy , dure 8 jours.

25 MM. les Capitouls se rendent dans l'Eglise des Cordeillers , pour y célébrer la fête de S. Louis , Roi de France.

— Assemblée publique de l'Académie des Sciences : & distribution du Prix. MM. les Capitouls y assistent.

31 Clôture des Ecoles de l'Académie des Arts.

S E P T E M B R E.

- 2 Les Grands Augustins font une Procession , & les Confrères y assistent , tenant un cierge de cire blanche allumé.
- 8 Procession des Pénitens Blancs.

O C T O B R E.

- 1 Les Dominicains font la Procession , en l'honneur de Not.-Dame du Rosaire, précédés des confrères.
- 17 L'Université assiste à une grand'Messe dans l'Eglise des Dominicains. Un des six Professeurs Conventuels de la Faculté de Théol. prononce pendant la Messe le Panégyrique du Saint en latin.
- 18 Ouverture des Claiës. L'Université assiste , en robes rouges , à une autre Messe dans la même Eglise , après laquelle , selon un usage très-ancien , le Célébrant en dit une seconde , sèche : ensuite les Professeurs se rendent , avec le Recteur , aux Ecoles de Théol. où se rend aussi le Président des Vacations , avec les Conseillers de la Chambre , les Trésoriers de France & les Capitouls. Ensuite un des trois Professeurs perpétuels prononce un Discours latin, sur une question relative à son enseignement. De là , les Corps se rendent aux Ecoles de Droit , où un Professeur de cette Faculté en prononce un second. On en fait de même dans les Ecoles de

Médecine, & dans celle des Arts.

N O V E M B R E.

- 1 Les fouterains de l'Eglise de St. Sernin, où sont renfermées les Chasses des Corps Saints, sont ouverts à la vénération des fidelles.
- 2 MM. les Capitouls assistent à l'Ouverture des écoles de Chirurgie.
- 11 Ouverture publique des Ecoles de l'Académie des Arts, dans la grand'Salle de l'Hôtel de l'Académie.
- 12 Rentrée du Parlement, Messe Rouge, prestation du serment; le Sénéchal & les Capitouls s'y rendent.
- 29 MM. les Capitouls sortent en pompe, pour aller à S. Sernin.
- Le même jour les habitans des nouvelles Paroissés de la Lande & de Croix-Daurade, à une lieue de Toulouse, viennent en procession dans lad. Eglise, pour rendre l'hommage, & y entendre la Messe.
- 30 Foire de S. André, dure 8 jours.

D É C E M B R E.

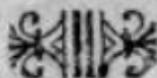
- 9 La Confrérie des Commis Marchands, établie dans l'Eglise des Cordeliers, se rend en procession dans celle de la Daurade, où pareille Confrérie est érigée sous la même invocation.
- 25 Les deux Chapelles de Musique de S. Etienne & de St. Sernin, chantent le nouveau Noël, pendant la Messe de minuit.

27 & jours suivans. Nomination des nouveaux Capitouls , & Membres du Conseil , dans le grand Consistoire de la Ville.

28 Le Collège des anciens Officiers de la Bourse des Marchands , au retour de la Messe du S. Esprit , qu'ils ont fait célébrer dans l'Eglise des Grands Carmes , s'assemble dans le grand Auditoire avec les Elus & les Bayles , pour procéder à la nouvelle élection des Prieur , Consuls , & des quatre Bayles , qui prêtent le serment tout de suite , & entrent en exercice.

Vers les six heures du soir les nouveaux Prieur & Consuls , précédés de leurs Huissiers , vont faire les visites d'usage.

29 La Communauté des Imprimeurs-Libraires , assemblée dans leur Chambre Syndicale , nomme le Syndic & les Adjoints , en présence de M. le Juge-Mage qui reçoit leur serment.



AMUSEMENS PUBLICS.

Une Salle de Spectacle , richement décorée , & très bien fournie de toute espèce de décorations.

On y joue tous les jours la Tragédie , la Comédie ou l'Opéra Bouffon , quelquefois le grand Opéra. On y donne de temps en temps des Concerts Spirituels.

La Troupe est composée de 31 Acteurs ou Actrices en tous les genres ; de 4 premiers Danseurs ou Danseuses ; de 4 Figurans & 4 Figurantes , & de 20 Musiciens Symphonistes.

M. Dalainville , Directeur , logé rue S. Sernin.

M. Pecarrere chargé de la Recette des Abonnemens , & de louer les loges , logé rue du Taur.

Pendant la quinzaine de Pâques de chaque année on forme une Loterie d'Abonnement pour les Dames , composée de 100 Billets à 24 liv. chacun , dans le nombre desquels , il y a 25 Billets gagnans : celles qui ont le malheur de perdre , ont l'avantage , en payant 24 livres de plus , d'avoir leur abonnement pour toute l'année.

J E U X D E P A U M E .

Il y a deux Salles , situées l'une dans la rue Mirepoix , & l'autre dans celle de la Vidale.

S U I T E
D E S É V È N E M E N S
 R E M A R Q U A B L E S

*Arrivés dans Toulouse, depuis 1551 jus-
 qu'en 1562.*

1551

P E N D A N T toute cette année, on ne vit que des troubles, occasionnés par le Fanatisme. Etablissement d'un Présidial dans Toulouse.

1552.

Le Roi choisit *Pierre Dufaur*, troisième Président du Parlement, & *Michel Dufaur* son Frère. Juge-Mage de Toulouse, pour présider au Gouvernement du Languedoc, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, & l'Evêque de Caors, qui furent reçus par six Capitouls, lors de leur entrée dans Toulouse, le 2 Mai.

M. de *Maduron*, Grand-Vicaire, fut chargé de cottiser toutes les pièces d'or & d'argent qui se trouvoient dans les Eglises, indépendamment d'une taxe de 25 livres que le Roi imposa sur tous les clochers des différentes Villes, Villages & Bourgs de son Royaume.

Un Fanatique, qui s'annonça pour être *S. Jean l'Evangeliste*, fut enfermé pour le reste de ses jours. Un autre Visionnaire avoit pris un habit d'Hermite, & prêchoit dans tous les carrefours, pour engager à des pratiques de piété aussi ridicules qu'extraordinaires : il fut banni de la Vilie.

Un Conseiller, nommé *Antoine de Lautrec S. Germier*, qui avoit embrassé hautement les erreurs de Calvin, passa à Genève, après avoir entraîné dans la secte, sa femme, & une Religieuse de ses Parentes, qui l'y suivirent. Le Parlement condamna cet Apostat à être brûlé sur la Place S. George, où il fut exécuté en effigie, en présence de quatre Capitouls & du Greffier Criminel.

Le jeune *Lignac* de Condom, qui venoit de Genève, avec une balle de livres écrits par les Sectaires, est condamné par le Parlement à être brûlé vif. Ce fanatique souffrit la mort avec autant de fermeté que de joie.

On brula dans le même temps, un Bachelier en Droit, surnommé *Litoy*, pour avoir engagé dans le parti des Sectaires, un Clerc du Parlement, nommé *Géraud Bonnet*.

Roi , qui ordonne que les Diocésas du Vivarais , du Velay , du Puy & de Mende seroient réunis , pour jamais , à la province de Languedoc , dont ils avoient été démembrés.

Des Lettres-Patentes de 1552 avoient ordonné qu'on n'éliroit, chaque année, que quatre nouveaux Capitouls , & que les quatre anciens resteroient en charge ; mais par un autre Edit , la nouvelle élection fut fixée à deux seulement.

Suppression de plusieurs petits Colléges. Une famine générale désole la Ville & les environs. Le Roi accorde aux Capitouls des Lettres-Patentes qui leur permettent de connoître de tous les crimes de Leze-Majesté divine & humaine. Le Parlement enrégistra ces Lettres , avec cette modification , que les Capitouls , en jugeant des crimes d'hérésie , seroient tenus de se faire assister par 10 Docteurs ou Licenciés , dans le nombre desquels seroient compris ceux des Capitouls qui avoient cette qualité.

1555.

Les abus que l'Inquisition faisoit naître dans le Languedoc , engagerent les Etats de la Province à porter leurs plaintes au pied du Trône.

Les Etats avoient sollicité la punition d'un Chef de Brigands , cantonné dans un Château du Gevandau , dont les biens , & ceux de ses enfans avoient

été saisis. Un Arrêt de la Chambre des vacations ayant défendu à tous Juges & Magistrats d'assister aux Etats, l'Assemblée en porta ses plaintes aux Commissaires du Roi. L'Avocat de la Province, & l'un des Syndics généraux furent députés à la Cour. D'après leur exposé, le Procureur-Général fut mandé, & le Conseil rendit un Arrêt, qui défendoit au Parlement de Toulouse, de connoître à l'avenir des Délibérations arrêtées par les Etats, & des Ordonnances rendues par les Commissaires du Roi.

La famine & la peste désolent la Ville ; malgré les grands ravages qu'occasionnoient ces deux fléaux, le Parlement ne se déplaça point.

Le Parlement est augmenté de deux Présidens à mortier, & de deux Cons. On voulait aussi créer un second Procureur-Général, mais le Ministère fut obligé de renoncer à ce projet.

1556.

Les Sectaires abbattirent, dans une seule nuit, toutes les Statues des Saints qui étoient dans les rues. Pour arrêter ce scandale, on fit une Procession générale.

Le 11 du mois de Juin, des Soldats du Guet eurent l'imprudence de poursuivre l'épée à la main un écolier dans l'Eglise, pendant qu'on célébroit l'Office Divin. L'épouvante fut générale :

on sonna le tocsin: toute la Ville accourut : on eût vu couler des ruisseaux de sang , si le zèle & la fermeté des Capitouls , rassurés par la présence du président *Mansencal* , n'avoient arrêté la fureur d'une Populace effrenée.

1557.

Pierre Dufaur , troisième Président , & *Pierre d'Assezat* , ancien Capitoul , nommés par le Roi , se rendirent aux Etats Généraux. qui devoient accorder des secours extraordinaires. Il y fut arrêté de dresser un tableau des personnes assez riches dans les deux Généralités de Toulouse & de Montpellier , pour prêter au moins chacune 500 écus.

1558.

Les Capitouls députent à Notre-Dame du Puy deux Officiers , chargés d'y faire un vœu pour & au nom de la Ville , à l'occasion de la famine & de la peste , qui renouvelloient leurs ravages. On fit en même temps un Règlement , pour subvenir à la subsistance des Pauvres.

1559.

Superfantis , Capitoul , que la Ville avoit envoyé à Paris , pour traiter des affaires intéressantes , apprit la nouvelle de la mort du Roi Henri II. Le Conseil de Ville assemblé ordonna des prières publiques , & nomma quatre Dépu-

tés pour aller prêter le serment au nouveau Roi , au nom de la Ville. De son côté , le Parlement nomma quatre autres Députés de son Corps : ils furent présentés à Sa Majesté à l'issue de l'Eglise de Rheims , après la Cérémonie du Sacre.

Le nouveau Roi renouvela pour 100 ans l'abonnement des Tailles , que Louis XI avoit accordé à la Ville en 1469.

1560.

Quatre cents Ecoliers se rendent chez le Procureur-Général , pour lui demander le libre exercice de leur Religion. Ce Magistrat craignant les suites d'une pareille émeute , écrit le 1 Septembre au Cardinal de Lorraine , pour lui faire part de cet événement. Les Capitouls doublerent la garde du Guet , pour mettre les Citoyens à l'abri des insultes des Sectaires.

1561.

Le Colloque de Poissi , bien loin d'étouffer les disputes de Religion , ne fit que les ranimer. Les Sectaires de Toulouse s'assemblerent en très-grand nombre , le 10 Mars dans la rue des *Vigoureux* , pour faire publiquement leurs prédications. Les Capitouls s'y rendirent avec leur main forte , & rompirent ces Assemblées tumultueuses : ils publierent

deux jours après un Ban , par lequel il étoit défendu , sous peine de la vie , de s'assembler , ni de courir avec des armes. Il fut néanmoins enjoint à plusieurs de quitter la Ville par le jour , sous la même peine. La crainte de quelque surprise déterminâ les Capitouls à placer jour & nuit une garde à toutes les portes de la Ville,

1562.

L'enterrement de la femme d'un Charpentier occasionna une sédition qui fit couler beaucoup de sang dans la Ville. Les Prêtres , aidés de plusieurs Catholiques , enleverent ce Cadavre , pour le porter à leur Cimetière. Une troupe de Calvinistes se jeta sur les Prêtres , pour se remettre en possession de la Défunte. On fit sonner le tocsin , & tous les Citoyens accoururent. Le Parlement assemblé à cette occasion , donna les ordres les plus sévères. Malgré l'autorité , le massacre & le pillage furent continués de part & d'autre. Sans perdre le temps à délibérer , les Capitouls armerent 400 hommes , pour marcher contre les séditioux,

Afin de prévenir les suites fâcheuses que de pareils désordres annonçoient , il fut tenu le 5 Avril , une Assemblée dans le Couvent des Augustins , où les Députés du Parlement , quatre Capitouls , & plusieurs Bourgeois Notables arrête-

rent que , tant qu'il plairoit au Roi , les Sectaires auroient le libre exercice de leur Religion , hors l'enceinte de la Ville , en présence des Capitouls , suivis d'une Garde de 100 hommes armés , & qu'il seroit défendu aux Ecclésiastiques de faire sonner le tocsin , sous peine d'être brûlés vifs , avec injonction à tous Soldats & gens sans aveu , de vider la Ville dans 24 heures, La connoissance des causes des Accusés de sédition , fut attribuée , en dernier ressort , aux Officiers du Sénéchal , conjointement avec les Capitouls.

Sur les instructions données aux quatre Capitouls du parti protestant , que quatre Prédicateurs du Carême s'étoient permis en Chaire de déchirer le Roi de Navarre & la Reine régente , ils firent une enquête , pour constater le délit. Le Président *Dufaur* fut chargé de remettre au Roi une copie de ce Verbal. Le Monarque indigné de l'audace de ces Prédicateurs , fit rendre un Arrêt en son Conseil , qui en décrétoit trois de prise de corps ; sans doute le quatrième étoit moins coupable , puisque l'Arrêt ne prononça rien contre lui. Un second Arrêt du Conseil chargea *Daffis* & *Dufaur* , Présidens du Parlement , de faire le procès à ces quatre Prédicateurs , qui cherchèrent dans le Languedoc , un lieu favorable à leur sûreté ; mais aussi-tôt qu'

on les eût detouverts , ils furent arrêtés & chargés de fers.

Dardes & Dessus , anciens Capitouls , furent envoyés en députation , pour supplier le Roi de pardonner aux 4 Moines. Le Conseil du Roi , en renvoyant aux deux Commissaires , ordonna leur élargissement provisoire , avec défenses de prêcher , jusqu'à la décision du procès. Après une longue discussion de part & d'autre , les prédicateurs furent renvoyés absous : on leur permit même de prêcher , pourvu toutes fois qu'ils se renfermassent , à l'avenir , dans les bornes de leur Ministère. Ils durent la liberté , & la rémission de leur crime , au Cardinal de *Tournon* , qui se déclara leur protecteur.



CONNOISSANCE ABRÉGÉE
DE LA VILLE.

L'ANCIENNETÉ de Toulouse, Capitale de la Province de Languedoc, remonte avant la fondation de Rome. Après avoir été la conquête du premier peuple du monde, cette Ville passa sous la domination des Comtes de Toulouse, & fut ensuite réunie à la Couronne en 1272, sous le règne de Philippe III, mais la véritable époque de sa réunion est fixée en 1361, par Lettres Patentes du Roi Jean.

L'air qu'on y respire est pur; son sol est uni; les Eglises sont vastes & superbement décorées; les rues sont en général assez belles; & les maisons, quoique bâties en brique, présentent un aspect riant.

Elle peut être mise au rang des principales Villes du Royaume, par sa grandeur, & le nombre des habitans, tant citoyens qu'étrangers, que l'on croit se porter à près de 100000.

La Théologie, le Droit, les Sciences & les Arts, y furent portés de tous les temps à un si haut degré de perfection, qu'elle fut surnommée la *Savante*. On peut en jager par les hommes Illustres qu'elle a produit dans tous les gen-

res, dont les Bustes sont placés dans une des Salles de l'Hôtel-de-Ville.

COURS ET JURISDICTIONS.

Le second Parlement de France; une Chancellerie; un Bureau des Trésoriers de France; une Sénéchaussée & Siège Prédial; la Prévôté; la Maîtrise des Eaux-&Forêts; l'Hôtel-de-Ville; une Subdélégation; une Jurisdiction Consulaire & la Chambre du Commerce; un Hôtel des Monnoies; les Gabelles & Maîtrises des Ports.

A C A D É M I E S.

Une Université célèbre; une Académie des Jeux Floraux; des Sciences; des Arts; des Armes & d'Equitation; une Ecole Royale de Chirurgie; un Musée.

ÉDIFICES PUBLIÉS.

Le Pont-Neuf est un ouvrage qui fixe l'admiration des connoisseurs, tant par sa longueur, sa largeur & son élévation, que par sa solidité. Les pilliers qui soutiennent les arches, sont ouverts par de grandes Lunes, où les eaux passent pendant leur crûe: les étrangers ne craignent pas d'avouer qu'il mérite la préférence sur tous les Ponts de l'Europe.

La façade de l'Hôtel-de-Ville offre un coup d'œil ravissant, par l'ordre qui regne dans l'architecture, & par sa lon-

gueur : les salles qui en forment l'intérieur, sont enrichies de plusieurs grands Tableaux d'Histoire, peints par les meilleurs Maîtres.

P A L A I S.

Le Palais, quoiqu'antique, inspire la vénération pour ses Ministres, dépositaires de la justice qu'ils y rendent, au nom du meilleur & du plus juste des Rois.

On travaille à l'entière reconstruction d'un nouveau Palais, d'après le plan du Sieur *Raymon*, Architecte, originaire de Toulouse. Ce Palais sera un des plus beaux qui soient en France.

Le Palais Archiépiscope est un des plus beaux édifices, par son étendue, ses agrémens, & la magnificence des appartemens dont M. de Brienne l'a embelli.

HOTELS PARTICULIERS.

On remarque dans Toulouse plusieurs beaux Hôtels ; entr'autres, celui de Malte ; de la Bourse ; de M. le Premier Président ; de M. le Procureur-Général ; de M. l'Avocat Général Reslégnier ; de M. de Senaux ; de M. le Doyen du Parlement ; de M. Daguin ; de M. de Bonrepos ; de M. de St. Felix Monberon ; de M. le Marquis de Gardouch ; de M. le Marquis de Levis ; de M. le Comte de Paulo ; de M. de Spinola ;

de M. Mackarti , & de M. le Comte Dubarry.

M O U L I N S.

Le Moulin du *Bazacle* est un chef-d'œuvre de l'Art , par la construction de la *Chaussée* , qui traverse la Riviere dans sa plus grande largeur , & la soutient à six toises d'élévation , ce qui fait le niveau des eaux , hors le temps de leur crue.

Il y a seize meules , qui rendent 170 sacs de farine dans l'espace de vingt heures : il y a encore un Foulon , qui travaille nuit & jour pour la Tannerie & la petite Draperie.

Le second Moulin , appelé du *Château* , est construit comme le premier , avec le même nombre de meules , un Foulon & un Frisoir.

Ces deux Moulins appartiennent à différens particuliers de la Ville , qui ont une ou plusieurs portions , qu'on appelle *Ucheau* , & *demi-Ucheau*.

Outre ces Moulins , il y en a de moins considérables , situés sur les bords du Canal.

PROMENADES PUBLIQUES.

La promenade du Rempart est agréable par sa position , elle domine d'un côté sur la Ville , & de l'autre sur une campagne variée & fertile.

Celle du Cours ne l'est pas moins , par la surélévation qu'on vient de lui

donner, ce qui la met à l'abri de toute inondation. Cette Promenade, est ornée de trois allées de jeunes ormeaux de la plus belle venue, & plantés à trois toises & demie de distance, l'un de l'autre. Elle a 350 toises de long, sur 18 de large, & se trouve fermée, par une grille en fer, avec trois grandes portes, à deux ouvrants, pour en interdire l'entrée aux Chevaux, & à toute espèce de Voitures. On a pratiqué des deux côtés un siège, d'un bout à l'autre, pour la commodité du Public, qui jouit en même temps, de l'aspect de la Rivière, de côteaux charmans, & d'une partie de la Ville.

On en construit une seconde, qui fera suite à celle-ci, sur le terrein qu'occupoient les fossés des rempatts.

Les bords du nouveau Canal, & les dehors, depuis la porte du Bazacle, jusqu'à celle de S. Michel, qui forment les trois quarts de l'enceinte de la Ville, offrent une promenade fort longue & charmante.

Le Jardin Royal, quoique petit & resserré entre les deux portes Montoulien & Montgaillard, seroit susceptible d'une infinité d'agrémens, si l'on n'avoit été arrêté par la stérilité du sol. Les longues & riantes allées dont il est environné, donnent une grande idée

de l'Architecte qui en a tracé la plantation.

La nouvelle construction des Quais de la Daurade & de S. Pierre , avec les Ports adjacens , seront d'une grande utilité , en ce qu'ils éviteront aux personnes qui s'embarquent pour Bordeaux , le long trajet qu'elles avoient à faire , pour aller à l'Embouchure ; & les Commerçans épargneront les fraix dispendieux du transport de leurs marchandises.

La nouvelle Place que l'on construit hors la Porte S. Cyprien , qui aboutit à la pate d'Oie , offre d'avance un point de vue admirable , par la communication des différens chemins qu'on y trace. Les étrangers qui arrivent par cette avenue conçoivent une haute idée de la Ville.

P O R T E S D E V I L L E .

Il ya huit Portes de Ville ; celle d'Arnaubernad , de Matabian , de S. Etienne , de Montoulieu , de Montgaillard , de S. Michel , du Fauxbourg S. Cyprien & de Villeneuve , où passent toutes les charretes , chargées de marchandises , qui viennent de la route de Paris . du Bas-Languedoc & de l'Auvergne. On voit à la sortie de ces portes des Fauxbourgs très-considérables ; entr'autres , celui de S. Michel , de S. Etienne , de St. Cyprien & d'Arnaubernad , dont le com-

merce qu'on y fait, surpasse celui de bien de petites Villes Episcopales de la Province.

Il y a encore plusieurs autres Portes de Ville, qui furent murées lors des guerres que Toulouse eut à soutenir contre les Albigeois.

PLACES PUBLIQUES.

On voit dans l'intérieur de la Ville 15 Places publiques : la Place Royale ; la Place-Mage, où est la Statue équestre de Louis XIII ; celles du Salin & de la Monnoie ; de St. George ; de St. Etienne ; de S. Sernin ; de la Daurade ; d'Arnaubernad ; du Pont ; la Place couverte de la Pierre ; la Place Rouaix ; la Place d'Affezat, celle de Saintes-Carbes, & la Place Dauphine, hors la porte S. Etienne.

FONTAINES.

Les dehors de Ville sont couverts de Jardins bien entretenus ; ceux de St. Cyrien sont arrosés par plusieurs Fontaines d'une eau douce & salutaire. Celle qui est sur la Place St. Etienne est de forme ronde, surmontée d'un obélisque, avec quatre petits enfans sur les faces, qui donnent l'eau dans un bassin, d'où elle découle par plusieurs robinets. La Ville en a fait construire une seconde sur la Place Dauphine. C'est le seul établissement qui manque dans cette Ville.

Les grandes difficultés qu'on a éprouvées pour y conduire les eaux , en ont toujours retardé l'exécution.

On y a suppléé par une Ferme , qui fait voiturer dans la Ville des tonneaux d'eau , dont les particuliers ont la faculté de se pourvoir , selon leur besoin.

En général le commerce qui se fait dans Toulouse est assez étendu ; mais il pourroit l'être d'avantage , à la faveur de la Riviere de Garonne , qui descend depuis les Pyrenées jusqu'à Bordeaux , & du Canal Royal du Languedoc , qui communique aux deux Mers , par où l'on transporte toutes les marchandises qui viennent de Marseille & du Bas-Languedoc. Cet ouvrage , digne des Romains , éternisera la mémoire de son Auteur , dont le génie vaste & fécond surmonta les grandes difficultés qui sembloient se réunir pour s'opposer à l'exécution de son plan ; mais M. de Riquet , dont les ressources étoient infinies , sut forcer la nature à plier sous les règles de l'art.



GRANDEUR DE LA VILLE

du Levant au Couchant.

On compte depuis l'extrémité du Fauxbourg Saint Etienne, jusqu'à celle du Fauxbourg St. Cyprien, 1200 toises ; & depuis une porte de Ville jusqu'à l'autre , 900 toises.

Du Midi au Septentrion.

Depuis l'extrémité du Fauxbourg St. Michel , jusqu'à celle du Fauxbourg d'Arnaudbernad , diametre opposé , 2000 toises , & depuis une Porte de Ville jusqu'à l'autre 1200 toises.

La consommation des farines se porte à 260,000 setiers , année commune , sans y comprendre les farines de minot qui viennent de Villes voisines.

Celle des Bœufs , à 1700.

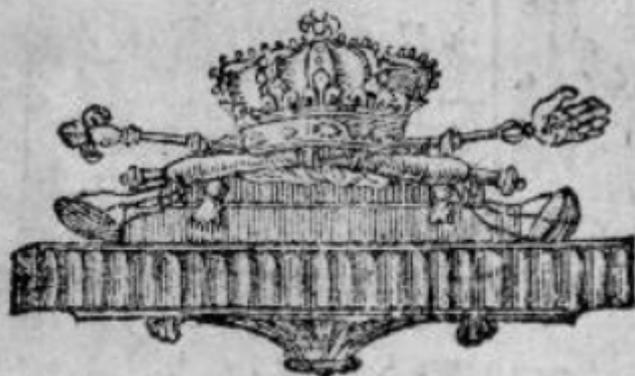
Celle des Veaux , à 6500,

Celles des Moutons ; à 33,000.

Celles des Cochons, à 40,000.

Et celle des Agneaux & Chévraux , à 50,000 , indépendamment de la Viande dont différens Particuliers vont se pourvoir aux Boucheries qui sont hors du Gardiage.





ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE
DES ROIS DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
420	P HARAMOND,	8
428	Clodion le Chevelu,	20
448	Mérouée,	10
458	Childeric I.	24
482	Clovis I. le Grand,	30
512	Childebert I.	47
559	Clotaire I.	2
561	Cherebert,	9
570	Chilperic,	14
584	Clotaire II.	44
628	Dagobert I.	10
638	Clovis II.	17
655	Clotaire III.	13
668	Childeric II.	6
674	Thierry I.	16
690	Clovis III.	5
695	Childebert II.	10
711	Dagobert II.	4
715	Clotaire IV.	1

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Reg.</i>
716	Chilperic II.	4
720	Thierry II.	17
	<i>Interregne de six ans.</i>	
743	Childeric III.	9

SECONDE RACE.

752	P EPIN,	16
768	Charlemagne,	46
814	Louis I.	26
840	Charles I.	37
877	Louis II.	3
880	Louis III. & Carloman.	3
885	Charles II.	5
888	Eudes,	10
898	Charles III.	25
923	Raoul,	13
936	Louis IV.	18
954	Lothaire,	32
986	Louis V.	1

TROISIEME RACE.

987	H UGUES CAPET,	10
997	Robert,	33
1030	Henry I.	30
1060	Philippe I.	48
1108	Louis VI.	29
1137	Louis VII.	43
1180	Philippe II.	43
1223	Louis VIII.	3
1226	Saint-Louis IX.	44
1270	Philippe III.	15
1285	Philippe IV.	29
1314	Louis X.	2
1316	Philippe V.	6
1322	Charles IV.	6

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
1328	Philippe VI.	22
1350	Jean,	14
1364	Charles V.	16
1380	Charles VI.	42
1422	Charles VII.	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII.	15
1498	Louis XII.	17
1515	François I.	32
1547	Henry II.	13
1559	François II.	1
1560	Charles IX.	14
1574	Henry III.	15
1589	Henry IV.	21
1610	Louis XIII.	33
1643	Louis XIV.	72
1715	Louis XV.	59
1774	LOUIS XVI du nom.	12

NAISSANCES ET ALLIANCES
DES ROIS, REINES,
Et Principaux PRINCES & PRINCESSES
de l'Europe.
DE FRANCE.

LA France, (autrefois la Gaule) située dans la Zone tempérée, est le plus ancien des Royaumes de l'Europe; elle a 12 degrés de longitude, & 9 de latitude. Sa Monarchie a commencé l'an 420, & a eu 67 Rois sous trois Races. En 1589 la Maison de Bourbon monta sur le Trône. Le fils aîné du Roi est nommé Dauphin. L'Etat est composé de trois Corps, le Clergé, la Noblesse, le tiers Etat. Depuis

la révocation de l'Edit de Nantes, la Religion Catholique est la seule dont l'exercice soit permis. La fertilité du terroir, le Commerce, la population, assurent à la France le premier rang parmi les Puissances de l'Europe. *Rivieres*, Seine, Rhône, Loire, Garonne. *Capitale*, Paris.

Les Français ont un air libre, une humeur enjouée & agréable; ils sont les plus polis des peuples de l'Europe, ont beaucoup d'honnêteté pour les étrangers, quoiqu'ils n'en soient pas fort aimés. Ils ne peuvent pas s'attribuer la gloire d'avoir inventé bien des choses; mais ils sont habiles à perfectionner ce que les autres ont imaginé. Ils sont braves, bons Soldats, spirituels, adroits, magnifiques. Ils aiment leur Roi plus qu'aucune autre Nation de l'Univers. Ils cultivent avec joie, les Sciences, les Arts; aiment les exercices du corps, en quoi ils réussissent parfaitement. On les accuse d'inconstance & de légèreté: impatiens dans l'adversité & peu circonspects dans la bonne fortune.

LOUIS XVI, né à Versailles 23 Août 1754; nommé Duc de Berry, puis Dauphin 30 Décembre 1765; marié 16 Mai 1770; ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE 10 Mai 1774; sacré & couronné à Reims 11 Juin 1775.

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur, née à Vienne le 2 Novem. 1755, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LOUIS-JOSEPH-XAVIER-FRANÇOIS,
(DAUPHIN DE FRANCE,) né le 22
Octob. 1781, Baptisé le même jour.

LOUIS-CHARLES, Duc de Normandie,
né le 27 Mars 1785.

MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE de
France, (MADAME) née à Versailles
le 29 Décembre 1778.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER
de France, Comte de Provence,
(MONSIEUR), frère du Roi, né
à Versailles 17 Novembre 1755,
marié 14 Mai 1771 à

MARIE-JOSEPHINE-LOUISE de Sa-
voie Comtesse de Provence, (MA-
DAME) née 2 Septembre 1753.

CHARLES-PHILIPPE de France,
Comte d'Artois, frère du Roi, né
à Versailles 9 Octobre 1757, ma-
rié 16 Novembre 1773 à

MARIE THÉRESE de Savoie, Com-
tesse d'Artois, née 31 Janvier 1756.

N. De France, Duc d'Angoulême, fils
de M. le Comte d'Artois, né à Ver-
sailles 6 Août 1775 Grand-Prieur de
France en 1776.

N. De France, Duc de Berry, fils de
M. le Comte d'Artois, né à Ver-
sailles 24 Janvier 1778.

N. De France, fille de M. le Comte
d'Artois, (MADEMOISELLE), née à
Versailles 5 Août 1776.

N. d'Angoulême, Fille de M. le Com-
te d'Artois, née à Versailles, le 6 Jan-
vier 1783.

MARIE-ADÉLAÏDE-CLOTILDE-XAVIERE
de France , sœur du Roi , voyez
SAVOIE.

ELISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLENE
de France , sœur du Roi , née à Ver-
sailles 3 Mai 1764.

MARIE-ADÉLAÏDE de France , tante du
Roi , née à Versailles 23 Mars 1732.

VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRESE de
France , tante du Roi , née à Ver-
sailles 11 Mai 1733.

LOUISE-MARIE de France , tante du
Roi , née à Versailles 15 Juillet 1737 ,
Religieuse Carmélite premier Octo-
bre 1771 , élue Prieure le 25 Novem-
bre 1773.

BRANCHE D'ORLÉANS.

LOUIS PHILIPPE d'Orléans , Duc d'Or-
léans , né à Versailles 12 Mai 1725
marié 17 Décembre 1743 à Louise
Henriette de Bourbon-Conti , veuf 9
Février 1759.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'Orléans ,
Duc de Chartres , né à Saint-Cloud
13 Avril 1747 , marié 5 Avril
1769 , à

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Bour-
bon , fille de M. le Duc de Pen-
thièvre , Duchesse de Chartres ,
née 13 Mars 1753.

N. d'Orléans , Duc de Valois , né 6
Octobre 1773-

N. d'Orléans, Duc de Montpensier, né
3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, Comte de Beaujolois,
né 7 Octobre 1779.

N. Mademoi. de Chartres, Née 23 Août
1777.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de
Condé, né à Paris 9 Août 1736, ma-
rié 3 Mai 1753, à Charlotte Gode-
fride Elisabeth de Rohan-Soubise,
veuf 4 Mars 1760.

LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-
Condé, Duc de Bourbon, né 13
Avril 1756, marié 24 Avril 1770, à
LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATILDE
d'Orléans, née à Saint-Cloud 9
Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

N. De Bourbon-Condé, Duc d'En-
ghien, né à Chantilly 2 Août 1772.

LOUISE-ADÉLAÏDE de Bourbon-Condé,
fille du Prince de Condé, née 5 Oc-
tobre 1757.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bour-
bon, Prince de Conti, né à Paris
premier Septembre 1734, marié
7 Février 1759, à
FORTUNÉE-MARIE D'EST, Princesse
de Conti, née 24 Novembre 1731.

LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon , Duc de Penthièvre , né à Rambouillet 16 Novembre 1725 , marié 29 Décembre 1744 à Marie-Thérèse-Félicité d'Est , veuf 30 Avril 1754.

MARIE-THÉRESE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN , née 8 Septembre 1749 , mariée 17 Janvier 1767 , à Louis Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon , Prince de Lamballe , veuve le 6 Mai 1768.

D' E S P A G N E .

L'Espagne (Iberie & Hesperie) est le pays le plus méridional de l'Europe. Les Pyrénées la séparent de la France. Elle a eu 86 Rois. Les Sarrasins , après y avoir régné 700 ans , en furent chassés en 1600. La Maison de Bourbon y regne depuis 1700. Le Roi porte le titre de Catholique , & son fils aîné , celui de Prince des Asturies. Riv. le Duero , le Tage , la Guadiana , le Guadalquivir , l'Ebre. Madrid Cap. à 246 lieues de Paris.

CHARLES III. né 10 Janv. 1716 , Roi des deux Siciles 15 Mai 1734 , marié 19 Juin 1738 à Marie-Amélie de Saxe , puis Roi d'Espagne & des Indes , 10 Août 1779 , veuf 27 Septem. 1760.

{ Charles , &c. Prince des Asturies , fils du Roi , né 11 Novem. 1748 , marié 4 Septembre 1765 à
 { Louise , &c. de Parme , Princesse des Asturies , née 9 Decem. 1751.

Charlotte, &c. Infante d'Esp., fille du Prin. des Asturies, née 25 Avril 1775.

Marie, &c. Inf. d'Esp. seconde fille du Prince des Asturies, née 11 Sep. 1777.

Marie, &c. Inf. d'Esp. 3^e. fille du Prin. des Asturies, née le 9 Janvier 1779.

Fernand-Marie, fils du Prince des Asturies, né le 13 Octobre 1784.

Gabriel, &c. Inf. d'Esp., fils du Roi, né 12 Mai 1752.

Antoine, &c. Inf. d'Esp., fils du Roi, né 31 Décembre 1755.

Marie-Josèphe, Infante d'Espagne, fille du Roi, née 16 Juillet 1744.

Marie-Louise, voyez TOSCANE.

Louis, &c. Infant d'Espagne, frère du Roi, né 25 Juillet 1727.

DES DEUX SICILES.

Naples & Sicile. (grande Grece & Trinacrie) Ces deux Royaumes, qui commencerent en 1085, ont été gouvernés par 52 Rois. La Maison de Bourbon est sur le Trône depuis 1736. Naples Cap., à 402 lieues de Paris. Palerme Cap. de la Sicile. L'Italie n'est séparée de la Sicile que par le Phare de Messine, fameux par les gouffres de Charibde & Scylla. Prés de Naples est le Mont Vésuve, & une Ville souterraine, appelée Herculaneum, qui fut ensevelie sous la lave de ce volcan, la 1^{ere}. année de l'empire de Tite.

FERDINAND IV. Infant & fils du Roi d'Espagne, né 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des deux Siciles 5 Oct. 1759, marié 7 Avril 1768 à

MARIE-CHARLOTTE-LOUISE de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, Reine de Naples & des deux Siciles, sœur de l'Emp., née 13 Août 1752.

François , Prince de Naples & des deux Siciles , né 19 Août 1777.

Charles-Janvier , Prince de Naples & des deux Siciles , né 25 Avril 1780.

Marie-Thérèse , Princesse de Naples & des deux Siciles , née 6 Juin 1772.

Marie-Anne , &c. Prin^e. de Naples & des deux Siciles , née 23 Novembre 1775.

Marie-Christine , Princesse de Naples & des deux Siciles , née 17 Janvier 1779.

Marie-Antoinette , Princesse de Naples , née le 14 Décembre 1784.

DE PORTUGAL.

Le Portugal (Lusitanie) fit long-tems partie de l'Espagne. En 1139 Alphonse prit le nom de Roi de Portugal , & sa famille y regna jusqu'en 1580 , que Philippe II , Roi d'Espagne , s'en empara. 60 ans après les Portugais se révolterent & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance. Le Roi a le titre de Très-Fidelle ; son Fils aîné est appellé Prince du Brésil. Le Portugal a eu 26 Rois. Lisbonne , sa Capitale , souffrit beaucoup d'un Tremblement de terre , arrivé le 1er. Nov. 1755.

{ MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH de Portugal , née 21 Décembre 1734 , Reine de Portugal & des Algarves 24 Fév. 1777 , mariée 6 Juin 1760 à

{ DOM PIERRE , Roi de Portugal , né 5 Juillet 1717.

{ Joseph-François-Xavier , Pr. du Brésil , né 21 Août 1761 , marié 21 Février 1777 à

{ Marie-Françoise-Bénédictine , nièce du Roi , Princesse du Brésil , née 25 Juillet 1746.

{ Jean-Marie , &c. frère du Prince du Brésil , né 13 Mai 1767.

Marie-Anne , &c. sœur du Pr. du Brésil ,
née 15 Décembre 1768.

Marie-Anne , &c. nièce du Roi , née 8
Octobre 1736.

D' I T A L I E.

L'Etat Ecclésiastique (Latium) fut donné au Pape par Charlemagne. Rome Cap. à 352 l. de Paris. Les Cardinaux élisent le Pape dans le Conclave. Depuis Saint Pierre on compte 251 Papes. Le Sacré Collège est composé de 70 Cardinaux , dont 6 Evêques , 50 Prêtres & 14 Diacres. L'Italie est arrosée par le Po , la Dige, l'Adde, le Tesin, l'Arno & le Tibre.

PIE VI , Jean-Ange Braschy , né à Césène 27 Decem. 1717 , Cardinal 26 Avril 1773 , élu Pape 15 Février 1775 , sacré & Couronné 22 Février 1775.

D E T O S C A N E.

La Toscane , (Etrurie) ce Duché qui a environ 60 l. de long sur 40 de large , appartient à la Maison de Lorraine. Depuis 1737 il y a eu 9 Ducs. Florence Capitale à 269 lieues de Paris.

{ PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH de Lorraine , Archiduc d'Autriche , frère de l'Empereur , né 5 Mai 1747 , Grand Duc de Toscane 23 Août 1765 , marié 16 Février 1765 à

{ MARIE-LOUISE , Infante d'Espagne , Grande Duchesse de Toscane , née 24 Novembre 1745.

François , &c. Prince héred. né 12 Février 1768.

Ferdinand , &c. son frère , né 6 Mai 1769.

Charles-Louis , né 5 Sept. 1771.

Alexandre-Léopold , né 14 Août 1772.

Joséph-Antoine , né 9 Mars 1776.

Antoine , né 31 Août 1779.

Marie-Thérèse , &c. née 14 Janv. 1767.

Marie-Anne , &c. née 21 Avril 1770.

Marie-Clém. , &c. née 24 Avril 1777.

D E P A R M E.

Cet Etat comprend les Duchés de Parme , de Plaisance & de Guastalla. Il fut érigé en Duché , en faveur de Pierre-Louis Farnese , l'an 1545. Par le Traité d'Aix-la-Chapelle il a été cédé à Don Philippe , Infant d'Espagne , le 18 Octobre 1748. Parme Cap. à 215 l. de Paris.

{ DON FERDINAND , Infant d'Espagne ,
né 20 Janvier 1751 , Duc de Parme ,
de Plaisance & de Guastalla , 18 Juillet
1765 , marié 27 Juin 1769 , à

{ MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-
ANTOINETTE de Lorraine , Archi-
duchesse d'Autriche , sœur de l'Em-
pereur , née 26 Février 1746.

Louis , Prin. de Parme , né 5 Juillet 1773.

Caroline-Marie-Thérèse , sa sœur , née
22 Novembre 1770.

Marie , &c. sa sœur , née 28 Nov. 1774.

Charlotte , &c. née 1 Septembre 1777.

Antoinette-Louise , née le 21 Octobre
1784.

Louise-Marie-Thérèse de Parme , voyez
ESPAGNE.

Théodore de Hesse-Darmstadt , Duchesse
Douairiere de Guastalla , née 6 Février
1706 , mariée 23 Fév. 1727 à Antoine-
Ferdin. Gonzague , veuve 19 Avr. 1729.

D E M O D E N E.

Duché en 1452 , & Fief masculin de
l'Empire. Le Duc de Modene , de l'an-
cienne Maison d'Est , paye 40000 écus à

l'Empereur. 8 Ducs. Modene Capitale, à 227 l. de Paris.

HERCULE RENAUD, Duc de Modene, né 22 Novembre 1727, marié 29 Septembre 1741 à

MARIE-THERÈSE CYBO, Duchesse de Modene & de Massa, née 29 Juin 1725.

Marie Béatrix d'Est, voyez ALLEMAG.

Mathilde d'Est, fille du Duc de Modene, née 7 Février 1729.

Fortunée - Marie d'Est, Princesse de Conti, voyez FRANCE.

D E M A L T E.

Isle de la Méditerranée, à 396 l. de P. que Charles-Quint donna aux Chevaliers de St. Jean de Jérusalem en 1530, après que les Turcs leur eurent enlevé l'Isle de Rhodes. L'Ordre de Malte est composé de sept langues, savoir; Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Castille, Allemagne. Le Chef de l'Ordre s'appelle Grand-Maitre.

EMMANUEL DE ROHAN, né le 19 Avril 1725, élu Grand-Maitre le 12 Novembre 1775.

D E S A V O I E.

La Savoie, (pays des Allobroges) érigée en Duché depuis 1416, a eu 17 Comtes & 16 Ducs. La Maison de Savoie a pour Tige Humbert I, Comte en 1025. La Sardaigne lui fut cédée en 1720, à la place de la Sicile. Chambery Cap. à 106 l. de Paris. Cagliari, Cap. de la Sardaigne, à 298 l. de Paris.

VICTOR-AMÉDÉE-MARIE de Savoie,
né 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20
Fév. 1773, marié 31 Mai 1750 à
MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE
d'Espagne, Reine de Sardaigne, née
17 Novembre 1729.

Charles, &c. de Piémont, né 24 Mai
1751, marié 27 Août 1775 à
Marie, &c. de France, Princesse de
Piémont, née à Versailles 23 Sep-
tembre 1759.

Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aost,
son frère, né 24 Juillet 1759.

Maurice-Joseph-Marie, son frère, Duc de
Montferrat, né 13 Septembre 1762.

Charles - Felix - Joseph - Marie, Duc de
Genevois, son frère, né 6 Avril 1765.

Joseph, &c. Comte de Maurienne, son
frère, né 6 Octobre 1766.

Marie-Josephine-Louise, V. FRANCE.

Marie - Thérèse, voyez FRANCE.

Benoît-Marie-Maurice, Duc de Cha-
blais, frère du Roi, né 21 Juin 1741,
marié 19 Mars 1775 à

Marie-Anne, &c. de Savoie, Duchesse
de Chablais, née 17 Décemb. 1757.

Marie - Félicité, sœur du Roi, née 20
Mars 1730.

D' A L L E M A G N E.

L'Allemagne, (Germanie) est un Etat
composé d'un grand nombre de Souverai-
netés ecclésiastiques & séculières, & de
plusieurs Villes libres. En 800 Charlema-
gne la réunit à l'Empire Français. La
Couronne devint élective après la mort
de Louis III, en 911. L'élection de l'Em-
pereur se fait à Francfort, sur le Mein,

Il y a 9 Electeurs , l'Archevêque de Mayence , celui de Cologne & celui de Treves ; le Roi de Bohême , le Duc de Bavière , le Duc de Saxe , le Marquis de Brandebourg , le Comte Palatin du Rhin & le Duc d'Hanovre. L'Allemagne a trois Religions dominantes , la Catholique , la Lutherienne & la Calviniste. 51 Villes Impériales , 6 Villes Anféatiques. Riv. le Danube , le Rhin , le Wefer , l'Elbe , l'Oder.

J O S E P H II. de Lorraine , Archiduc d'Autriche , *né* 13 Mars 1741 , *marié* 6 Octobre 1760 à Isabelle de Parme , *veuf* 28 Novem. 1763 , élu Roi des Romains 27 Mars 1764 , couronné 3 Avril suivant , Empereur 18 Août 1765 , Archiduc & Co-Régent des Etats d'Autriche , *remarié* 23 Janv. 1765 à Marie-Josephe-Antoinette de Bavière , *veuf* 28 Mai 1767.

Pierre-Léopold-Joseph , frère de l'Empereur , *voyez* TOSCANE.

{ Ferdinand , &c. de Lorraine , frère de l'Empereur , Gouverneur de la Lombardie Autrichienne , *né* premier Juin 1754 , *marié* 15 Octobre 1771 à Marie-Béatrix d'Est , fille du Prince héréditaire de Modene , *née* 7 Avril 1750.

Joseph-Charles , leur fils , *né* 6 Octobre 1779.

Marie , &c. *née* premier Novembre 1773.

Marie-Léopoldine , *née* 10 Déc. 1776.

Maximilien , &c. de Lorraine , frère de l'Empereur , *né* 8 Décembre 1756 , Coadjuteur , Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1769.

Marie-Anne , &c. de Lorraine , sœur de l'Empereur , née 6 Oct. 1738 , Abbessè du Noble Chapitre de Prague en 1765.

Marie-Christine-Josèphe , sœur de l'Empereur , voyez SAXE.

Marie , &c. de Lorraine , sœur de l'Empereur , née 13 Août 1743.

Marie - Amélie , voyez PARME.

Charlotte-Louise , V. DEUX SICILES.

Marie , &c. sœur de l'Empereur , née 2 Novembre 1755 , voyez FRANCE.

DE BRANDEBOURG , ou PRUSSE.

Ce Marquisat fut donné en 1417 au Burgrave de Nuremberg , plus connu depuis sous le nom de Roi de Prusse. Ce Prince est Grand-Chambelan de l'Empire. Ses Etats sont Luthériens & Calvinistes. Berlin Cap. à 217 l. de Paris.

FRÉDÉRIC II. né 24 Janvier 1712 , Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse 31 Mai 1740 , marié 12 Juin 1733 à

ELISABETH-CHRISTINE de Brunswik Wolfenbutel , Electrice de Brandebourg & Reine de Prusse , née 8 Novembre 1715.

Frédéric-Guillaume , Prince de Prusse , né 25 Sept. 1744 , marié 12 Juillet 1765 à Elisabeth-Christine de Brunswik - Wolfenbutel , remarié le 15 Juillet 1769 à

Frédérique-Louise de Hesse-Darmstad , Princesse de Prus. , née 16 Oct. 1751.

Frédéric - Guillaume , fils du Prince de Prusse , né 3 Août 1770.

Frédéric-Henri , son frère , né 4 Novembre 1773.

Frédéric - Guillaume - Charles , né 17
Juillet 1783.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Cathérine
fille du Pr. de Prusse , née 7 Mai 1767.

Frédérique - Louise , fille du Prince de
Prusse , née 18 Novembre 1774.

Frédérique-Christine , fille du Prince de
Prusse , née 2 Mai 1780.

{ Frédéric-Henri-Louis , frère du Roi , né
18 Janv. 1726 , marié 15 Juin 1752 à
Guillemine de Hesse - Cassel , née 23
Février 1726.

{ Auguste - Ferdinand , frère du Roi , né
23 Mai 1730 , marié 23 Sep. 1755 à
Anne - Elisabeth - Louise de Brande-
bourg-Schwed , née 22 Avril 1738.

Louis-Christian , fils du Prince Auguste
Ferdinand , né 18 Novembre 1772.

Frédéric - Guillaume , fils du Prince Au-
guste Ferdinand , né le 19 Septembre
1779.

Frédérique - Elizabeth , fille du Prince
Ferdinand , née 1 Nov. 1761.

Frédérique-Louise-Dorothee-Philippine
fille du Pr. Ferdin. , née 24 Mai 1770.

Anne-Amélie , sœur du Roi , née 9 Nov.
1723 , Abbessé de Quedlinbourg.

{ Henri-Frédéric , Margrave de Brande-
bourg - Schwed , né 21 Août 1709 ,
marié 13 Mars 1739 à
Léopoldine - Marie d'Anhalt-Dessaw ,
née 18 Décembre 1716.

Frédérique , &c. leur fille , Abbessé
d'Herforden , née 18 Août 1745.

D' H A N O V R E.

Le Duc d' Hanovre fut fait Electeur en 1692. Son fils est monté sur le Trône d' Angleterre en 1714. Hanover *Cap.* à 184 l. de Paris. Le Luthérianisme est la Religion dominante. *Voyez Angleterre.*

D E P O L O G N E.

Ce Royaume, (pays des Sarmates) qui a eu 37 Rois, commença en 1001. Le Roi est électif. La Religion Catholique est la dominante. Cracovie *Cap.* à 845 l. de Par. Riv. la Vistule, le Niémen, le Niéper ou Boristhène, le Niester, le Bog, le Bug.

STANISLAS-AUGUSTE-PONIATOWSKI II
né 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Nov. suiv.

D' A N G L E T E R R E.

L' Angleterre ou Brétagne, tire son nom des Angles, peuple de la Basse Allemagne, qui unis avec les Saxons, s'en emparèrent dans le V^e. siècle. Elle a eu 59 Rois. La Maison de Brunswik-Hanover monta sur le Trône en 1714. Le fils aîné du Roi est appelé Prince de Galles. Ce Royaume est Luthérien depuis le Schisme de Henri VIII. Londres *Cap.* à 97 l. de P. Riv. la Tamise, l' Humber, la Saverne.

GEORGES III. né 4 Juin 1738, proclamé Roi d' Angleterre 26 Octobre 1760, & Electeur d' Hanovre, marié 8 Septembre 1761 à

SOPHIE - CHARLOTTE, Princesse de Mecklembourg-Strélitz, Reine d' Angleterre, née 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

- Georges-Frédéric, &c. Prince de Galles,
& Electoral d'Hanov., né 12 Août 1762.
- Frédéric, né 16 Août 1763, Prince &
Evêque d'Osnabruck.
- Guillaume-Henri, Duc de Lancastre, né
21 Août 1765.
- Edouard d'Angleterre, né 2 Nov. 1767.
- Ernest-Auguste d'Angl., né 5 Juin 1771.
- Guillaume-Edouard d'Angleterre, né 27
Janvier 1773.
- Adolphe, &c. d'Angl. né 24 Fév. 1774.
- Octavins d'Angleterre, né 23 Fév. 1779.
- Alfred d'Angleterre, né 22 Sept. 1782.
- Charlotte-Auguste - Matilde, Princesse,
d'Angleterre, née 29 Septembre 1766.
- Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre,
née 8 Novembre 1768.
- Elisabeth, Princesse d'Angleterre, née
22 Mai 1770.
- Frédérique, Princesse d'Angleterre, née
25 Avril 1776.
- Sophie, Princesse d'Angleterre, née 3
Novembre 1777.
- N. Princesse d'Angleterre, née le 17
Août 1783.
- Guillaume-Henri, frère du Roi, né 25
Novembre 1743, Duc de Gloucester &
d'Edimbourg 1764, marié à la Comtesse
de Waldegrave.
- Marie Delvapole, veuve du Comte de
Waldegrave, née 3 Juillet 1739.
- Guillaume-Frédéric, fils du Duc de Glo-
cester, né 25 Janvier 1776.
- Sophie-Matilde, fille du Duc de Glocef-
ter, née 29 Mai 1773.
- Henri-Frédéric, frère du Roi, Duc de
Cumberland, né 7 Nov. 1745, marié
à Guillemine, Comtesse d'Irnham.
- Augustine, sœur du Roi. Voyez l'article

de Brunswick - Wolfembutel , à celui
d'ALLEMAGNE.

Amélie-Sophie-Eléonore , tante du Roi,
née 16 Juin 1711.

{ Charles , &c. fils de Jacques Stuard ,
né à Rome 31 Déc. 1720 , marié à
Louise , &c. Princesse de Stolberg-
Guedern , née 20 Septembre 1752.

Henri , &c. second fils de Jacques Stuard ,
né 6 Mars 1725 , Cardinal en 1747.

D E D A N E M A R C K .

Copenhague en est la Capitale , distante
de Paris de 267 l. Ce Royaume , qui
avoit été de tout tems électif , devint hé-
réditaire en 1660. Il y a environ 930 ans
que ce Royaume a commencé. Il a eu 40
Rois. C'est la Maison d'Oldembourg qui
est sur ce Trône depuis 1447. Ce Royau-
me est Luthérien.

CHRISTIAN VII. né 29 Janv. 1749 , Roi
de Danemarck & de Norwege 13 Janv.
1766 , marié 8 Octobre 1766 à Caroline-
Mathilde d'Angl. veuf 10 Mai 1775.

Frédéric , Prince Royal de Danemarck ,
né 28 Janvier 1768.

Louise-Auguste , Princesse de Danemarck ,
née 7 Juillet 1771.

{ Frédéric , Prince de Danemarck , frère
du Roi , né 11 Octob. 1753 , marié
11 Octobre 1774 à

Sophie-Frédérique de Mecklembourg-
Schwerin , née 24 Août 1758.

Sophie-Magdelaine , Princesse de Dane-
marck. Voyez SUEDE.

Guillemine - Caroline. Voyez HESSE-
CASSEL.

Louise , Princesse de Danemarck. Voyez
HESSE-CASSEL.

Julie-Marie de Brunswick de Wolfembu-
tel , Reine Douairiere , née 4 Septem-
bre 1729 , mariée 26 Juin 1752 à Fré-
déric V. veuve 13 Janvier 1766.

D E S U E D E .

Les Suédois , appuyés sur la Fable , pré-
tendent que leur Royaume subsistoit 2045
ans avant J. C. On compte depuis 829, que
le Christianisme y fut annoncé, 53 Rois ,
qui étoient autrefois électifs. La Maison
de Holstein est montée sur le Trône en
1751. Stockholm Cap. à 387 l. de Paris. La
Confession d'Ausbourg est la Religion do-
minante.

{ GUSTAVE III. d'Holstein-Entin , né
24 Janvier 1746 , Roi de Suede 12
Février 1771 , marié.... Oct. 1766 à
SOPHIE-MAGDELAINE de Danemarck
Reine de Suede , née 3 Juillet 1746.

Gustave-Adolphe , Prince Royal de Sue-
de , né le 1 Novembre 1778.

{ Charles , Prince de Suede , frère du
Roi , Duc de Sudermanie né 7 Octo-
bre 1748 , marié 7 Juillet 1774 à
Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holf-
tein - Entin , fille de l'Evêque de
Lubeck : née 22 Mars 1759.

Frédéric - Adolphe , Prince de Suede ,
frère du Roi , Duc d'Ostrogothie , né
18 Juillet 1750.

Sophie - Albertine , Princesse de Suede ,
sœur du Roi , née 8 Oct. 1753 , Coad-
jutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg ,
en 1767.

D E H O N G R I E.

Presbourg en est la Capitale, distante de Paris de 303 lieues, Royaume en 1038. Il y a eu 50 Rois qui ont été électifs jusqu'en 1687.

J O S E P H II, *Voyez Allemagne.*

D E R U S S I E , ou M O S C O V I E.

Pétersbourg, Ville fondée par le fameux Czar Pierre I, au commencement de ce siècle, située sur la Newa, en est la Capitale, distante de Paris de 500 lieues. Ce vaste Etat a eu ses Souverains dès 988, connus sous le nom de Ducs. Ce fut vers 1490 qu'ils se firent appeler Czars. Les Russes sont Schismatiques Grecs.

CATHERINE - ALEXIEWNA II, née 2 Mai 1729, mariée 1 Septemb. 1745 à Pierre III. Empereur, Impératrice & Autocratice de toutes les Russies 26 Juin 1762, veuve 28 Juillet 1762, couronnée à Moscou 3 Octob. 1762.

Paul-Petrowits, fils de l'Impératrice, Grand Duc de Russie & de Holstein-Gottorp, né 1 Octob. 1754, marié 10 Octob. 1773 à Natalie Alexiewna de Hesse - d'Armstat, veuf 26 Avril 1776, remarié la même année à

Marie-Foederowna de Wurtemberg, née le 25 Octobre 1759.

Alexandre-Pawolowich, né le 23 Déc. 1777, fils du Grand Duc de Russie.

Constantin - Paulowitz , né le 8 Mai
1779 , fils du Grand Duc de Russie.

D E T U R O U I E .

Constantinople en est la Capitale , dis-
tante de Paris de 570 lieues , située sur
le canal des Dardanelles & de la Mer
noire. Cet Empire fut fondé par Ottoman
en 1298. Depuis 306 jusqu'en 1453 , que
cette Ville fut prise par Mahomet II ,
il y a eu 93 Empereurs de l'Empire Otto-
man , qui a commencé en 1300 ; & depuis
ce temps , il y a eu 30 Empereurs Turcs.
La Religion est celle de Mahomet.

ABDHUL - AHMET , né 20 Mars 1725 ,
proclamé Grand - Sultan 21 Janvier
1774 , couronné 27 du même mois.

R É P U B L I Q U E S .

D E H O L L A N D E .

Cette République commença en 1579 ,
& fut reconnue Etat libre & indépendant
en 1648. Elle est composée de sept Pro-
vinces , dont chacune a son Gouverne-
ment différent. Le Calvinisme est la
Religion dominante ; toutes les autres y
sont souffertes , pourvu qu'elles n'inté-
ressent point le Gouvernement.

GUILLAUME , Prince de Nassau-Dietz
& Dillembourg , né 8 Mars 1748 ,
Stathouder 22 Octob. 1751 , marié
4 Octobre 1767 à

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE
de Prusse , née 7 Août 1751.

Guillaume-Frédéric, fils du Prince Stathouder, né 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second fils du Prince Stathouder, né 15 Fév. 1774.

D E V E N I S E.

Distante de Paris de 226 lieues. Cette République existoit dès l'an 452. Elle est gouvernée par un Sénat, composé de 120 Nobles. Tout s'expédie au nom du Doge: cette dignité est à vie.

PAUL-RENIER, né le 21 Novem. 1710, élu Doge 14 Janvier 1779.

D E G E N E S.

Distante de Paris de 219 lieues, République depuis plus de 1800 ans. Cet Etat a pour Chef un Doge, qui est changé tous les deux ans, en Janvier ou Février.

MARC-ANTOINE GENTILE, né le 9 Octob. 1723, élu Doge le 8 Mars 1781.

D E S U I S S E.

Cette République a commencé en 1315. Elle est composée de treize Cantons, qui ont leur Gouvernement différent; mais leur union est très-grande pour la cause commune. Leur Souveraineté fut reconnue à Munster en 1648. Leur étroite alliance avec la France fut confirmée en l'Eglise Notre-Dame de Paris, par une célèbre Ambassade à Louis XIV, en 1663. Des treize Cantons de cette République, qui portent presque tous le nom de leur Ville Capitale, il y en a sept Catholiques, qui sont *Fribourg, Soleure, Zug, Lucerne, Undervald, Schwits, & Uri*; quatre Evangéliques, *Berne, Bâle, Schafouse & Zurich*; deux Mixtes, *Appenzel & Glaris*.

D E G E N E V E.

Distante de Par. de 124 lieues, République souveraine en 1518. Elle est alliée des Suisses & de la France, depuis son Ambassade célèbre en 1662.

D E L U Q U E S.

Distante de Paris de 246 lieues, République dès l'an 300; elle est gouvernée par trois Conseils, qui ont un Chef que l'on nomme Consalonier.

D E S A I N T - M A R I N.

Distante de Paris de 260 lieues. Cette République est gouvernée par deux Capitaines, qui sont changés deux fois l'an.

D E R A G U S E.

Distante de Paris de 377 lieues. Cet État a un Chef qu'on appelle Recteur, & qu'on change tous les mois.

COMTES DE TOULOUSE *Électifs*

- 778 **C**HORSON premier Comte.
 789 **C**GUILLAUME I.
 819 BERENGER, Comte de Tours.
 836 EGFRIDE.
 845 GUILLAUME II, Duc de Septimanie.
 848 F R E D E L O N, connu sous le nom de *Custos Tolosæ*.

COMTES HÉRÉDITAIRES.

- 804 RAYMOND I, Frère de Fredelon son prédécesseur.
 871 BERNARD, mit le premier dans ses titres, *par la grace de Dieu, &c*
 877 ODO, ou OTHON.
 900 RAYMOND II.
 944 PONS I, Duc de Septimanie.

- 960 RAYMOND III, Pr. d'Aquitaine.
 980 PONS II, Prince d'Aquitaine.
 992 GUILLAUME III, Prince de
 Forcalquier.
 1030 PONS III, Marquis de Provence.
 1060 GUILLAUME IV.
 1075 RAYMOND IV, Duc de Narbon.
 1098 BERTRAND, Fils naturel de
 RAYMOND.
 1122 ALPHONSE, Duc de Narbonne,
 & Marquis de Provence.
 1148 RAIMOND V.
 1194 RAIMOND VI.
 1222 RAYMOND VII.
 1292 ALPHONSE, Comte de Poitiers
 Frère de S. Louis 44 Roi de Fr.

MARÉCHAUX DE FRANCE

Institués par PHILIPPE II, en 1185.

De Richelieu, 1748	De Duras, 1775
où se tient le Tri- bunal.	De Mailly, 1783
De Biron, 1757	d'Aubeterre, 1783
De Contades, 1758	De Beauveau, 1783
De Soubise, 1758	De Castris, 1783
De Broglie, 1759	De Laval, 1783
De Noailles, 1775	De Vaux, 1783
De Fitzjames, 1775	De Ségur, 1783
De Mouchy, 1775	De Stanville, 1783
	De Levis, 1783

*Secrétaire général de Messieurs les Maré-
chaux de France.*

M. DE LA CROIX, † rue Coquilliere.

M. GONDOT, † Honoraire, rue de Va-
renne.

T R I B U N A L

De MM. les Maréchaux de France.

C E Tribunal est établi pour maintenir la paix & l'union entre les Gentilshommes & Officiers; pour terminer promptement les querelles & les différends qui peuvent survenir entr'eux, & leur éviter des procès dispendieux.

Les Gentilshommes & les Officiers doivent être cités devant les Lieutenans, à raison de toutes paroles ou billets d'honneur.

Les Femmes des Gentilshommes, & des Officiers, insultées dans leur honneur, peuvent demander Justice au Tribunal; mais on n'y reçoit aucune plainte reciproque, leurs Parties doivent recourir à la Justice ordinaire.

Les Ecclésiastiques Gentilshommes jouissent du même privilège des Séculars.

Les Gens vivant noblement, ou faisant profession des armes, sont censés Justiciables du Tribunal; mais cet article n'étant pas entièrement décidé, il est de la prudence du Lieutenant, avant d'en connoître, de demander des éclaircissements, qui lui seront envoyés sur le champ.

Pour éviter les voies de fait, les Lieutenans pourront connoître par provision, de toutes contestations de Droits honorifiques; comme de la Chasse, la Pêche, du pas à la Procession & à l'Offrande. En renvoyant les Parties devant leur Juge naturel, le Lieutenant a le droit de défendre aux Parties la Chasse ou la Pêche jusqu'à Jugement définitif.

Dans le cas de placement, ou déplacement de quelque banc à l'Eglise, le Lieutenant peut encore ordonner, par provision, que led. banc sera remis ou enlevé, jusqu'à fin de cause.

Les Procédures devant le Lieutenant, sont faites sur papier ordinaire, & couchées sur un Registre, tenu par le Secrétaire. Les Ordonnances doivent être signifiées à la personne, qui est tenue de coucher sa réponse au bas. Les Ordonnances définitives peuvent être signifiées au domicile des Parties.

Le Cavalier de Maréchaussée, chargé d'arrêter un Gentilhomme ou Officier, se contentera de lui demander son épée, ou autres armes, s'il en a, & le conduira dans la prison de sa destination, en observant toutesfois, de ne pas le confondre avec les Criminels. En cas de résistance il dressera son procès-verbal.

L I E U T E N A N S

M. du Puget, Baron de S. Alban, par Commission.

M. le Marquis du Faget, *rue du Trou.*

M. Dalbis de Razengues, \dagger Capit. Commandant de Bataillon, *rue Vinaigre.*

Conseiller-Rapport, du Point d'Honneur.

M. Séguier, *rue des Filatiers.*

Secrétaire du Point d'Honneur.

M.

Gardes. Maîtres

Boyer, *rue de la Pomme.*

Mauras, *aux Puits clos.*

Bose, *Fauxbourg S. Cyprien.*

Rigal, *rue Bouquieres.*

P R E V O T É
E T M A R É C H A U S S É E .

Il y a dans la Province quatre Sièges Prévôtiaux, qui jugent souverainement & en dernier ressort les causes qui sont de leur compétence, créée en 1060, sous Philippe I, 39^e Roi de France.

P R E V O T G E N E R A L .

M. C O S T E S , † à Montpellier.

C A P I T A I N E - L I E U T E N A N T .

M. de Marron de Martin, Ecuyer, Conf. du Roi, Cap. de Cav., *rue des Tierçair.*

A S S E S S E U R .

M. de Ruotte, Ecuyer, Conseiller du Roi, *rue des Carmélites.*

P R O C U R E U R D U R O I .

M. Dalbés, Ecuyer, Conseiller du Roi, *rue Cantegril.*

G R E F F I E R E N C H E F .

M. Vallés, *rue de la Pomme.*

S O U S - L I E U T E N A N T .

M. le Chev. Marron de Martin, Lieuten. de Cavalerie, *rue des Tierçaires.*

Brigadiers.

Le sieur Augé, *Place des Pénit. Blancs.*

Le sieur Monié, *Fauxb. S. Etienne.*

10 Cavaliers.

Le Capitaine-Lieutenant commande dix Brigades, placées dans les environs de la Ville.

É T A T M I L I T A I R E

Des Officiers résidans dans Toulouse , actuellement au Service , ou retirés , rangés par ordre alphabétique.

Les Chev. de S. Louis sont désignés par cette † Les Chev. de Malte par celle-ci †

M E S S I E U R S de

- A Demar de Cranffac , † Command. de Bataillon , retiré.
 Albaret , Sous-Lieut. d'Inf. au Régiment du Maine.
 Albaret , Officier dans Royal Comtois.
 Albert , † Lieut. de Dragons du Régim. de MONSIEUR , retiré.
 Amieux , (Chev. d') Mestre de Camp de Caval. , ci-devant Mar. de Logis de la seconde Comp. des Mousq. retiré.
 Anceau , (d') Chev. de Lavelanet , Lieut. dans le Rég. de la Marine , Pensionné du Roi , retiré.
 Anceau de Lavelanet S. Cisi , † Capit. Comm. au Rég. de Bretagne , pensionné du Roi.
 Anceau de Lavelanet , † Chef de Batail. au Rég. du Port au Prince , Lieut. Col. d'Infanterie.
 Anceau de Lavelanet , † Major du Régiment d'Anjou , pensionné du Roi.
 Anceau de Mauran , Cap. en second dans le Régiment de Bourbonnois. retiré.
 André , Officier dans Royal Comtois , rét.
 André de Servole , Garde du Roi.
 André , (Chev. d') Off. dans Hainaut.
 Auger , † Cap. d'Inf. retiré.
 Balbaste , † Cap. en prem. d'une Comp. de l'Ecole Militaire , retiré.

- Bastard de Pominet , † Lieut. Colon. du
Rég. des Grén. Royaux du Lan. retiré.
- Bastard de la Fitte , Cap. de Cav. dans R.
Picardie , retiré , à présent Conf. au P.
- Baurans d'Orson , † Cap. d'Artil. avec
rang de Lieut. C. Comm. à Salin & Joux
ancien Capitoul.
- Beaufort , † (Comte de) Cap. Comm.
dans le Rég. du Roi , Infanterie.
- Beaufort , (Chev. de) second Lieut. dans
le même Rég.
- Belesta , (Marquis de) Mestre de Camp
de Cav. Off. supérieur de Gendarm. ret.
- Benoît , Cap. de Dra. dans Boufflers , par
réforme.
- Berdoulat , Garde du Roi d'Esp. retiré.
- Bergé , † (Chev. de) Lieut. Col. du 5^e.
Régiment d'Etat Major.
- Blanc , † anc. Cap. dans Vivarais , retiré.
- Boiffet Glasiac , † cap. du Régim. de la
Reine , retiré.
- Bon , Cap. dans le Rég. Royal du Génie.
- Borrassol , † Cap. Comm. dans Hainault
Infanterie.
- Borrel , Gendarme.
- Born , Commissaire de Marine , retiré.
- Bourg , } Gardes du Roi d'Espagne.
Bourg , }
- Boutaric , (Chev. de) Off. d'Inf. retiré.
- Boutaud , † Command. du Rég. de Ber-
ry , retiré.
- Boutaud , Officier au Rég. d'Aquitaine.
- Boutaud , (Chev. de) Off. au Régiment
d'Armagnac.
- Boutaud , (Chev. de) Garde du Roi.
- Bouttes Valentin , Garde du Roi.
- Bouttes , Garde du Roi.
- Brueys , (Marq. de) anc. Mousquetaire ,
Lieut. de MM. les Mar. de Fr. au Dép.
de Castelnaudarry.

- Bronë , (Chev. de la) *Of. dans les Drag.*
 Brun , *Off. de l'Hôtel Royal des Invalid.*
 Bus , *ancien Cheveu-Leger.*
 Cambon , † (Chev. de) *Maréc. de camp.*
 Cambon d'Auban , † (Chev. de) *Major*
du Régiment des Gren. Royaux du Lan.
 Candie Boilvert , *Offic. à la suite du*
Rég. de Larochehoucauld, Dragons.
 Cantalaufe , † (Chev. de) *Cap. dans le*
Rég. de la vieille Marine, retiré.
 Cantalaufe , (Chev. de) *Officier dans*
Condé, Dragons.
 Caraman , † (Marquis de) *Lieu. Gén.*
& Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis,
Command. en second dans les Evéchés.
 Caraman , † (Comte de) *Mar. de Camp.*
 Carbonel , † *Cap. Com. dans Berry.*
 Carquet , *Cap. en sec. dans Berry, Inf.*
 Carriere de Sales , *Garde du Roi.*
 Castelbajac , (Chev. de) *Cap. retiré.*
 Castel-Seguenville , *Cap. du Bat. de Gar-*
nison de Navarre.
 Caumels , (Marquis de) *Capit. à la suite*
Royal-Champagne, cavalerie.
 Caylus , † (Comte de) *cap. dans le Rég.*
de Chartres, cavalerie, retiré.
 Caylus , (Marquis de) *Sous-Lieut. dans*
le Mestre de Camp. gén. Dragons.
 Cazalez , *Cap. à la suite de Jarnac Drag.*
 Cazals , † *Cap. Com. dans Bourbon. Inf.*
 Cazes , (Chev. de) *Mousquetaire, retiré.*
 Chalvet , (Chev. de) † *Cap. Comm. du*
Rég. de Bourbonnois, Inf. retiré.
 Chalvet , (Chev. de) † *Lieut. dans le*
même Rég. retiré.
 Chalvet , (Chevalier de) † *Lieut. dans*
Aquitaine, retiré.
 Chamouy Allégrin , † *Major dans Vexin.*
 Chamouy Lanéfoc , † *Cap. C. dans Vex.*

- Chamouy du Losy , † Cap. Comm. dans
le même Rég.
 Cheverry , (Chev. de) *Garde du Roi.*
 Commenges , † (Command. de) *Colon.*
d'Infanterie , retiré.
 Comère , *Garde du Roi.*
 Comere , *ancien Mousq. Cap. attaché au*
Corps de la Cavalerie.
 Daguin , † (Chev. de) *Mousq. retiré.*
 Daignan , (Chev.) *ancien Mousquetaire*
Cap. attaché au Corps de la Cavalerie.
 Daignan , (Chev. de) *Mousquetaire avec*
rang de Cap. de Cavalerie. retiré.
 Daignan . (Louis , Chev.) *Off. dans la*
Marine , Inf. retiré.
 Dalbis de Razengues , † *Comm. de Bat.*
 Dalbouy du Pech , *Lieuten. au Rég. de*
Bretagne , retiré.
 Dalbouy du Pech , *Lieutenant au même*
Régiment , retiré.
 Daldeguier , † *Cap. dans Poitou , retiré.*
 Daldeguier , † *Cap. dans Poitou , retiré.*
 Daldeguier Lanfac , † *Cap. dans Poi. ret.*
 Daram , *Garde du Roi.*
 Daram , (le Chev. de) *Garde du Roi.*
 Daspe , *Officier dans Dauphin , Drag. à*
présent Prés. à Mortier au Parlem.
 Daubuisson , † *ancien Mousquet. Capit.*
Capitains attaché au Corps de la Cav.
 Daubuisson , † *cap. dans le Régim. de la*
Couronne ,
 Daufrery , † *Cap. Comm. dans Vivarais.*
 D'auzielle de Latour , *Garde du Roi.*
 Daveffens de Moncal † *Lieutenant au Ré-*
giment d'Anjou.
 Davizard de Taleyran , *Cap. en second ,*
dans Condé , Dragons.
 Davizard de Saubens , † *Capitaine Com.*
dans Piémont. retiré.
 Dejotarc de S. Ange † *Chev. de S. Laza-*

re , ancien Cap. Comm. dans Bourbonnois & Forez , Major Comm. d' Ajaccio , Province de Corse.

Delafont Soulé , Cap. de Cav. Garde du R.

Delong , (le Chev. de) Cap. en second dans le Régim. de Bourbon , Infanterie.

Delort , anc. Mous. Cap. attaché au Corps de la Cavalerie.

Delpy , Lieut. en second , au Régiment de Vivarais , retiré.

Depeytes Montcabrier , † Lieut. de Vais. de Roi.

Descat de Rechac , Officier au Régiment de Hainaut.

Deschet , Lieut. de Grenadiers , retiré.

Deserres de Pontaut , Cap. au Régiment de Chartres.

Desezgaulx , Cap. en second dans le Rég. de Beaujolois.

Desezgaulx , (Chev. de) Capit. en second d' Artillerie , au Rég. de Grenoble.

Desinnocens , † Major du Rég. de Viv.

Dolabaratz , † retiré.

Domèzon , Garde du Corps du Roi.

Donaud , (Chev. de) † Offic. des Mousquetaires , retiré.

Dubarry , † (Comte de) Colonel à la suite de l' Infanterie Franç. retiré.

Dubourg Rochemontés , † Garde-Marine

Dubourg , † Off. dans le Comm. gén. ret.

Dubu de Laplonniere , Garde du Roi , retiré , aujourd'hui Direct. des Postes.

Ducos de la Hitte , (Chev. de) Lieutenant dans la Couronne , retiré.

Duperier , Officier dans le Régiment de Lyonnois , Inf. retiré.

Duperier , Off. dans R. Lorraine , Cav.

Duperier , Off. dans Piémont , Inf.

Duperier , Off. dans Norm. Inf. retiré

- Duregne , (Chev. de) *cap. d'Inf. retiré.*
 Duroux , *S-Lieut. dans Cambresis , Inf.*
 Durrieu , *Officier d'Infanterie , retiré.*
 Dufort d'Encuns , † *Chev. de S. Lazare ,*
Cap. dans la Vieille Marine , retiré.
 Dutour , *Off. dans le Rég. de Languedoc.*
 Espie , † (Comte d') *Com. de Bat. retiré*
 Faget , (Marquis du) *Lieut. de MM. les*
 Fajac , (Chev. de) *Lieut. retiré.*
Maréchaux , de France.
 Fajole Giscaro , *Off. dans Vivar. retiré.*
 Falguiere , *Garde du Roi. retiré.*
 Fauga , † (Marquis de) *Mestre de Camp*
de Cavalerie.
 Ferrand , (Chev. de) *Cap. en second au*
Régiment d'Anjou.
 Fontenilles , (Comte de) *colon. & Cham-*
bellan de M. le Duc d'Orléans.
 Fontenilles , (Marquis de) *Mousq. retiré*
 Froment , † *chef de Bataillon de l'Hôtel-*
Royal des Invalides , retiré.
 Fumel , † (Comte de) *Lieut. Général ,*
& Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis.
 Fumel , † (Vicomte de) *Lieut. col. ret.*
 Gail'ard , *cap. d'Infanterie.*
 Gaillard , *cap. d'Infanterie.*
 Gaillard de Frouzis , *Garde du Corps.*
 Gavarret , † (Marquis de) *Lieut. col. ret.*
 Gilede de Lestang , (Chev.) *Lieuten. en*
Ier. dans Berry.
 Girié , † *Cap. dans le Rég. de Dauphiné.*
retiré.
 Gramont , † † (Marquis de) *Mestre de*
Camp de caval. ci-devant Officier Su-
périeur des Gardes du Corps.
 Guibert , † *Mousquet. reformé , Cap. Ai-*
de-Major au service de Malte.
 Guy , † *Lieut. col. d'Infanterie , Comm.*
de Prat de Mouillon.
 Hargicourt , † (Comte d') *Brigad. des*

Armés du Roi , Mestre de Camp. Lieut. Comm. du Rég. de Royal Champagne , Cavalerie.

Hitte , (Vicomte de la) Capitaine Com. dans Noailles , Dragons.

Joffroi , †

Jouve , Lieut. de Dragons de S. M. Imp. Juillac , (Comte de) cap. en second dans le Rég. Royal Champagne.

Juillac , (Chev. de) Of. dans le même R.

Juin de Siran , Lieut. dans Royal Picardie , Cav. à présent Conseiller au Parl.

Labarthe , † (Baron de) capit. dans le Rég. de Médoc. retiré.

Labarthe-Thermes-Rochefort , (Marquis de) Off. dans le Rég. de Noailles Dragons.

Labarthe-Termes , (Chev. de) Officier dans la Marine.

Laboucherolle , † Cap. dans Medoc , ret.

Labrouffe de Verazet , Mousq. réf. à présent Conseiller au Parl.

Lacarry , † Lieut. Général de Marine.

Lacarry , † Brigadier d'Infant. retiré.

Lacaze , (Chev. de) Chevaux-Legers.

Lafene d'Anzas , anc. Mousq. Officier à la suite du Rég. d'Artois , Dragons.

Lafille de Lafrives , cap. de cavalerie , & Garde du Corps de MONSIEUR.

Lafont-Rouis , (Chev. de) Cap. en sec. dans le Rég. de Condé , Infanterie.

Lafforcade , † Cap. en second , dans Artois , Dragons.

Lafforcade , S-Lieut. dans le Régiment de Languedoc , Inf.

Laglaire , Officier dans Chartres , retiré.

Lagrange , ancien Capitaine de la Légion de Nassau , par réforme.

Lahage , (Comte de) † Lieut. colon. du Rég. Prov. d'Artillerie de Strasbourg.

- Lajensonier, ancien Lieut. d'Infanterie.
 Lamotte, Officier dans Vivarais. Cons. au
 Parlement, retiré
 Lamotte, (Chev. de) Offic. dans Conti,
 Infanterie.
 Lasserre, (Chev. de) Off. des Chasseurs
 dans Barrois.
 Lastours, † (Chev. de) retiré.
 Lebrun, (Chev. de) cap. à la suite du
 Rég. Royal Champagne, caval.
 Lecomte, (Chev. de) † Cap. Aide-Ma.
 du Rég. de la Couronne. retiré.
 Leipinaffe, (Chev. de) Lieutenant dans
 le Génie.
 Levis-Mirepoix, (Comte de) Mestre de
 Camp en second du Col. gén. Infanterie.
 Levis, (Marq. de) Colonel d'Infanterie.
 Luzignan, † (Marquis de) Brigadier
 des Armées du Roi.
 Madron, Sous-Lieut. au Rég. de Berry.
 Malard, (Chev. de) Officier de Dragons.
 à présent Cap. au service de Malte.
 Malaret, † (Chev. de) Lieut. Colonel
 dans Piémont, retiré.
 Manery, cap. dans le Rég. des Colonies
 de la Martinique, chargé des Recrues.
 Maran, (Chev. de) cap. d'Inf. retiré.
 Marin, anc. Mousquetaire. retiré.
 Marin, (Chev. de) S-Lieut. dans les
 Carabiniers.
 Marron de Martin, † Cap. de Cav. &
 Lieut. de Maréch. honorairz. retiré.
 Marron de Martin, fils aîné Cap. de Cav.
 & Lieut. de Maréchaussée.
 Marron de Martin, Lieut. de Cav. & Sous
 Lieu. de Maréch.
 Martin Lacroix, Off. dans Dauphiné. ret.
 Mengaud, † (Chev. de) retiré.
 Mercié, † Cap. dans Béarn. retiré.
 Merville, (Chev. de)

- Miramont , (Chev. de) *cap. de Dragons dans le Régiment de Chartres.*
- Mirepoix , † (Marq. de) *Brig. d'Inf.*
- Monlon , † *Cap. Comm, dans Aquit.*
- Montegut , *Enseigne de Vaisseau.*
- Montgafin , † (Chev. de) *Brigadier des Armées du Roi.*
- Olive , † (Chev. d') *Cap. Comman. dans Beaujolois.*
- Pagan , *Off. au Rég. de Piémont , Inf. ret.*
- Palaminy , *Cap. à la suite dans Dauphin , Dragons.*
- Palarin , (Chev. de) *retiré.*
- Papus , (Baron de) *anc. Off. de Marine , au Département de Rochefort.*
- Paulo , † (Comte de) *Sénéchal & Commandant pour le Roi , en Lauragais , porte la Croix de Malte † par privilège , ainsi que Mad. la Comtesse de Paulo.*
- Pavie de Fourquevaux , *Officier dans Noailles , Dragons.*
- Percin , Marquis de Montgaillard , *colon. en sec. du Rég. de Bourgogne.*
- Percin , † *retiré.*
- Perignon , *Off. au Rég. de la Reine , Cav. à présent Trésorier de Fr.*
- Perez , *Capitaine en second dans Medoc.*
- Pins , (Marquis de) *Off. d'Inf. retiré.*
- Polastron de la Hiliere , † (Marquis de) *Lieut. Colon. d'Infanterie , Comm. du Bat. de Médoc.*
- Poulhariés , † *Mar. de Camp , Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis.*
- Puget , (Baron de S. Alban) *Lieut. des Maréchaux de France.*
- Puget , (Marquis de) *Offic. dans le Rég. des Carabiniers.*
- Puget , † *Sous-Lieut. dans le Col. gén. Inf.*
- Pugneres , *ancien Mousquetaire , retiré.*
- Pujol , † (Chev. de) *Maréch. de Camp.*

Puivert , (Marq. de) Cap. au Régiment
Royal Picardie , Cavalerie.

Puivert , † Enseigne de Vaisseau.

Puibusque , (Marq. de) cap. au Régim. de
Vivaraïs.

Quinquiri Dolive , Officier dans le Régi-
ment de Vivaraïs , retiré.

Quinquiry , Offi. dans le Rég. du Roi , re.

Revel , † Cap. dans Touraine , Inf. ret.

Rey de S. Gery , † Lieut. Colonel dans
Barrois , Infanterie.

Reynal , Officier dans Barrois.

Ribonet , † (Chev. de) Lieut. col. ret.

Richardot , Officier dans Ségur.

Robert , (Chev. de) Lieut. dans la Cou-
ronne , retiré.

Rolland de S. Rome , Officier dans le Ré-
giment de Condé , Dragons. retiré.

Romarin , † (Chev. de) capitaine d'Ar-
tillerie. retiré.

Roquelaure , † (Marq. de) Colonel en
second dans Artois , Infanterie.

Roquelaure , (Chev. de) Cap. de Drag.

Roquemaviel , Sous-lieut. dans Beaujol.

Roune frères , Gardes du Corps de Mr.

Roune , Lieut. dans Vexin , Infanterie.

Rouville , (Chev. de) Of. dans l'Isle de
France.

Sabran , (Comte de) † Brigad. des Arm.
Colonel du Régiment du Cap.

Sabri , †

Sabri , †

Sabri , †

} Cap. dans Perigord , retirés.

Savy de Gardeilh , Sous-lieut. dans Beau-
jolois.

Seilhan , † Lieu. de Grénadiers Royaux.

Senovert , Lieutenant dans le Génie.

S. Amans , † Cap. Com. dans Cambresis.

S. Felix , † cap. dans Berry. retiré.

S. Felix , Officier dans Boulonnois.

- S. Germain , *Cap. Com. dans Bourbon, Inf.*
 S. Julien de Campferran , *cap. Comman.
 d' Artillerie.*
 S. Padou , *Officier dans Jarnac, Dragons.*
 Sol , *Lieut. d' Artillerie des côtes de Bret.*
 Sol de Beauclair , *Off. dans le Génie.*
 Soubeyran d' Auteroche , *ancien Gendar-
 me. retiré.*
 Thezan Olargue , *anc. Cap. de Drag. ret.*
 Thezan , † (Chev. de) *Lieut. des Gen-
 darmes Bourguignons , avec rang de M.
 de Camp.*
 Trebons , *Offic. dans Royal Champagne.
 à présent Conseiller au Parlement.*
 Taverne , *Off. dans le Génie , au Service
 d' Espagne.*
 Trenqualye , *Offic. dans le Régim. de la
 Marine, retiré.*
 Valence , *Marquis de Timbruse , † Cap.
 de Cavalerie. retiré.*
 Valence , (Marquis de) *Officier dans les
 Carabiniers.*
 Walingford , (Chev. de) *Commissaire du
 Roi , Lieut. de Grenadiers.*
 Verdeilhan , *Sous-Lieut. dans Condé , Inf.*
 Vieux , *Off. dans le Rég. Royal Champ.*
 Vignier de Sainte Valiere , † *retiré.*
 Villele , (Chev. de) *Offic. dans le Rég.
 de Foix , Inf. chevalier de N. D. du
 Mont-Carmel.*
 Villoutreix , *Marquis de Faye , † Cap.
 Comm. au Régiment Royal étrang.
 Commissaire des Guerres ,*
 M. de Carrery , † *près la porte Matabiau.
 Commissaire de la Marine.*
 M. Faurés , *rue de la Pomme.*
-
- Commis du Rec. Extr. des Guerres.*
 M. Cazac , *près la porte Matabiau.*

C H R O N O L O G I E D E S P A P E S ,

Depuis S. PIERRE jusqu'à PIE VI.

Avec l'Époque de leur création.

En 44 S. PIERRE.	336 S. Marc.
68 S. Lin.	336 S. Jule I.
79 S. Clet.	352 S. Libère.
91 S. Clément.	360 S. Félix II.
100 S. Anaclet.	367 S. Damaze.
110 S. Evariste.	385 S. Syrice.
118 S. Alexandre I.	398 S. Anasthase I.
129 S. Sixte I.	402 S. Innocent I.
139 S. Thelesphore.	417 S. Zozime.
150 S. Hygin.	418 S. Boniface I.
154 S. Pie I.	423 S. Célestin I.
165 S. Anicet.	432 S. Sixte III.
175 S. Sother.	440 S. Léon le Grand.
182 S. Eleuthère.	461 S. Hilaire.
195 S. Victor I.	467 S. Simplicie.
203 S. Zéphirin.	483 S. Félix III.
221 S. Calixte.	492 S. Gélase I.
227 S. Urbain I.	496 S. Anastase II.
233 S. Pontien.	498 S. Symmache.
237 S. Antere.	514 S. Hormisdas.
238 S. Fabien.	523 S. Jean I.
254 S. Corneille.	526 S. Félix IV.
256 S. Lucien.	531 S. Boniface II.
258 S. Etienne I.	531 Jean II.
260 S. Sixte II.	534 S. Agapet.
261 S. Denis.	536 S. Sylvère.
272 S. Félix I.	540 Vigile.
275 S. Euthicien.	556 Pélage I.
283 S. Cayus.	560 Jean III.
296 S. Marcellin.	573 Benoit I.
304 S. Marcel.	579 Pélage II.
310 S. Eufébe.	590 S. Grégoire le gr.
312 S. Melchiade.	604 Sabinien.
314 S. Sylvestre.	605 Boniface III.

606 Boniface IV.	891 Formose.
612 S. Théodat.	895 Boniface VI.
616 Boniface V.	896 Etienne VII.
622 Hecorius I.	897 Romain.
637 Séverin.	897 Théodore II.
638 Jean IV.	897 Jean IX.
640 Théodore I.	899 Benoit IV.
647 Martin I.	903 Léon V.
654 S. Eugène I.	903 Christophe.
657 Vitalien I.	903 Serge III.
672 Théodat II.	911 Anastase III.
676 Donus.	913 Landus.
679 S. Agathon.	914 Jean X.
682 S. Léon II.	928 Léon VI.
684 S. Benoit II.	928 Etienne VIII.
685 Jean V.	930 Jean XI.
686 Conon.	935 Léon VII.
687 Serge I.	939 Etienne IX.
701 Jean VI.	942 Marin II.
705 Jean VII.	946 Agapet II.
707 Sisine.	955 Jean XII.
707 Constantin.	964 Benoit V.
716 Gregoire II.	965 Jean XIII.
731 Gregoire III.	972 Donus II.
741 Zacharie.	972 Benoit VI.
752 Etienne II.	974 Boniface VII.
752 Etienne III.	975 Benoit VII.
757 S. Paul I.	984 Jean XIV.
768 Etienne IV.	985 Jean XV.
772 Adrien I.	995 Jean XVI.
795 Léon III.	995 Grégoire V.
816 S. Etienne V.	998 Sylvestre II.
817 S. Paschal I.	1003 Jean XVII.
824 Eugène II.	1003 Jean XVIII.
827 Valentin.	1009 Serge IV.
828 Grégoire IV.	1012 Benoit VIII.
844 Serge II.	1024 Jean XIX.
848 S. Léon IV.	1032 Benoit IX.
855 Benoit III.	1045 Grégoire VI.
858 Nicolas I. le Gr.	1046 Clément II.
867 Adrien II.	1048 Damase II.
872 Jean VIII.	1049 S. Léon IX.
882 Marin I.	1055 Victor II.
884 Adrien III.	1057 Etienne X.
885 Etienne VI.	1059 Nicolas II.

1061 Alexandre II.	1370 Grégoire XI.
1073 S. Grégoire VII.	1378 Urbain VI.
1086 Victor III.	1389 Boniface IX.
1088 Urbain II.	1404 Innocent VII.
1099 Paschal II.	1406 Grégoire XII.
1119 Gélase II.	1409 Alexandre V.
1120 Calixte II.	1410 Jean XXIII.
1125 Honorius II.	1417 Martin V.
1130 Innocent II.	1431 Eugene IV.
1143 Célestin II.	1447 Nicolas V.
1144 Lucius II.	1455 Calixte III.
1145 Eugene III.	1458 Pie II.
1153 Anastase IV.	1464 Paul II.
1154 Adrien IV.	1471 Sixte IV.
1159 Alexandre VII.	1484 Innocent VIII.
1181 Lucius III.	1492 Alexandre VI.
1185 Urbain III.	1503 Pie III.
1187 Grégoire VIII.	1503 Jule II.
1188 Clément III.	1513 Léon X.
1191 Célestin III.	1522 Adrien VI.
1198 Innocent III.	1523 Clément VII.
1216 Honorius III.	1534 Paul III.
1227 Grégoire IX.	1550 Jule III.
1241 Célestin IV.	1555 Marcel II.
1243 Innocent IV.	1555 Paul IV.
1254 Alexandre IV.	1559 Pie IV.
1261 Urbain IV.	1566 S. Pie V.
1265 Clément IV.	1572 Grégoire XIII.
1271 Grégoire X.	1585 Sixte V.
1276 Innocent V.	1590 Urbain VII.
1276 Adrien V.	1590 Grégoire XIV.
1276 Jean XXI.	1591 Innocent IX.
1277 Nicolas III.	1592 Clément VIII.
1281 Martin IV.	1605 Léon XI.
1285 Honorius IV.	1605 Paul V.
1288 Nicolas IV.	1621 Grégoire XV.
1294 Célestin V.	1623 Urbain VIII.
1294 Boniface VIII.	1644 Innocent X.
1303 Benoit XI.	1655 Alexandre VII.
1305 Clément V.	1667 Clément IX.
1316 Jean XXII.	1670 Clément X.
1334 Benoit XII.	1676 Innocent XI.
1342 Clément VI.	1689 Alexandre VIII.
1352 Innocent VI.	1691 Innocent XII.
1362 Urbain V.	1700 Clément XI.

1721 Innocent XIII.	1769 Clément XIV.
1724 Benoît XIII.	1775 PIE VI.
1730 Clément XII.	
1740 Benoît XIV.	
1758 Clément XIII.	

* * * * *

C A R D I N A U X

Qui composent le Sacré Collège.

C A R D I N A U X E V E Q U E S .

Création de Benoît XIV.

- 1747 Jean-François Albani d'URBIN ,
né à Rome le 26 Février 1720.
Henry-Benoît-Marie CLEMENT ,
Duc d'Yorck , né à Rome , 6 Mars
1725.

Création de Clément XIII.

- 1758 Charles REZZONICO , Vénitien ,
né 25 Avril 1724.
François-Joachim de BERNIS ,
Français , né 22 Mai 1715.
André CORSINI , né à Rome le
Juin 1735.

C A R D I N A U X P R E T R E S .

Création de Benoît XIV.

- 1747 Charles-Victor-Amédée de LANCES
de Turin , né 1 Sept. 1712.
1756 Paul d'Albert de LUYNES , né à
Versailles , 5 Janvier 1703.
Création de Clément XIII.

- 1759 Marc-Antoine COLONNA , Romain
né 16 Août 1724.
1761 Christophe de MIGAZZI , de Tren-
te , né 20 Octobre 1714.

1766 Jean-Charles BOSCHI , né à Faen-
ze , 9 Avril 1715.

Antoine BRANCIFORTE , né à
Palerme 28 Janvier 1711.

Lazare-Opitivius PALLAVICINI
Génois , né 30 Octobre 1719.

Vitaliane BORROMEO , Milan.
né 3 Mars 1720.

Création de Clément XIV.

1770 Scipion BORGHESE , né à Rome ,
1 Avril 1734.

1771 Antoine-Eugene VISCONTI , né à
Milan , 28 Décembre 1713.

Innocent CONTI , né à Rome 1
Février 1731.

1773 François CARRAFFA , Napolit. né
29 Avril 1722.

Création de Pie VI.

1775 Léonard ANTONELLI , né à Sèni-
gaglia , 6 Novembre 1730.

Jean-Charles BANDI , né à Cé-
fène , 17 Juillet 1709.

François-Marie BANDITI , Th.
né à Rimini , 9 Sept. 1706

1776 Louis-Valenti GONZAGA , né à
Révère , Dioc. de Mantoue , 9 Oc-
tobre 1725.

Jean ARCHINTO , né à Milan ,
10 Août 1736.

Guide CALCAGNINI , né à Fer-
rare , 25 Avril 1725.

Ange-Marie DURINI , né à Mi-
lan , 24 Mai 1725.

1777 Bernardin HONORATI , né à Jesi ,
17 Juillet 1724.

André GIOVANETTI , Camald.
de Bologne , né 6 Janvier 1722.

Alexander MATTEI , né à Ro-
me , 20 Février 1744.

Sigismond-Hyacinthe GERDIL ,
Barnabite , né à *Samo* , Diocèse de
Géneve , 23 Juin 1718.

Guillaume PALLOTA , né à *Ma-*
cerata , 13 Novembre 1727.

1778 Dominiq. de LAROCHEFOUCAUD ,
Français , né en 1713.

Jean-Henri de FRANKENBERG ,
né à *Gloskan* , 18 Septemb. 1726.

Joseph BATHIANI , né à *Vien-*
ne , 30 Janvier 1737.

Thomas-Marie GHLINI , d'*A-*
lexandrie , né 5 Août 1718.

Charles - Joseph - Philippe de
MARTINIANA , né à *Turin* , 19
Juin 1724.

Louis-René-Edouard de ROHAN
Français , né 25 Septemb. 1734.

Ferdinand SOSA , DE SYLVA-Y
PEREIRA , né à *Lisbonne* , 5 Dé-
cembre 1722.

1779 François-Herzan d'HARRAS , né
25 Avril 1735.

1780 Paul-François ANAMORI , né à
Rome , 14 Novembre 1722.

1783 Joseph-Capece ZURLO , *Napolit.*
né 3 Janvier 1711.

CARDINAUX DIACRES.

Création de Benoît XIV.

1743 Dominique ORSINI d'ARRAGON ,
Napolitain , né 5 Juin 1719.

Création de Clément XIII.

1763 André NEGRONI , *Romain* , né 2
Novembre 1710.

Création de Clément XIV.

1770 Antoine CASALI , *Romain* , né 25
Mai 1715.

Paschal AQUAVIVA , *Napolit.*
né en 1719.

1773 François DELCY , né à *Sienna* , 6
Octobre 1707.

Création de Pie VI.

1775 Ignace BONCOMPAGNY LUDOVISI
né à *Rome* , 18 Juin 1743.

1777 Grégoire SALVIATI , né à *Rome* ,
12 Décembre 1722.

1778 Jean CORNARO , *Vénitien* , né 30
Juin 1720.

1780 Vincent-Marie ALTIERI , né à *Ro-*
me 27 Novembre 1724.

1784 Jean-André ARCHETTY , *Noble*
Vénitien.

CARDINAUX réservés in Petto.

Un du 13 Juin 1777.

Un du 12 Juillet 1779.

Dix-neuf de vacans.



CLERGÉ DE FRANCE.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
1622	P A R I S.	<i>Ile de Fr.</i>	de Juigné.
230	Meaux.	<i>Brie.</i>	de Polignac
217	Chartres.	<i>Beauce.</i>	Luberfac.
261	Orléans.	<i>Orléanois</i>	de Jarente.
1697	Blois.	<i>Blézois.</i>	de Lauferes
177	L Y O N.	<i>Lyonnois</i>	de Montazet
346	Chalons.	<i>Bourgog.</i>	du Chilleau.
407	Langres.	<i>Champ.</i>	la Luzerne.
373	Autun.	<i>Bourgog.</i>	de Marbœuf
481	Macon.	<i>Bourgog.</i>	de Moreau.
1731	Dijon.	<i>Bourgog.</i>	de Vogué.
1742	St. Claude.	<i>Fr. Comt.</i>	de Malet.
1776	Sarept.		de Vienne.
250	R O U E N.	<i>Norman.</i>	Rochefouc.
391	Sées.	<i>Norman.</i>	d'Argentré.
290	Evreux.	<i>Norman.</i>	Narbonne.
311	Contances.	<i>Norman.</i>	de Talaru.
438	Lisieux.	<i>Norman.</i>	la Feronaye
311	Avranche.	<i>Norman.</i>	de Belbeuf.
362	Bayeux.	<i>Norman.</i>	de Cheylus.
272	S É N S.	<i>Champ.</i>	de Luynes.
280	Auxerre.	<i>Bourgog.</i>	de Cicé.
326	Troyes.	<i>Champ.</i>	de Barral.
540	Névers.	<i>Nivernois</i>	de Seguiran.
1223	Bethléem.	<i>Nivernois</i>	de Duranti.
261	R H E I M S.	<i>Champ.</i>	Taleyrand.
292	Soissons.	<i>Picardie.</i>	Bourdeilles.
350	Châlons.	<i>Champ.</i>	de Clermont
275	Beauvais.	<i>Picardie.</i>	Rochefouc.
287	Amiens.	<i>Picardie.</i>	de Machault
491	Laon.	<i>Picardie.</i>	de Sabran.
531	Noyon.	<i>Picardie.</i>	de Grimaldy
281	Senlis.	<i>Valois</i>	Roquelaure.
783	Boulogne.	<i>Picardie.</i>	de Pressy.
380	T O U R S.	<i>Touraine</i>	de Conzié.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
246	Le Mans.	le Maine.	de Gouffans
380	Quimperco.	Brétagne	Saint-Luc.
325	Angers.	Anjou.	de Lorry.
852	S. Brioux.	Brétagne	Bellefcise.
823	Trégnier.	Brétagne	le Mintier
560	S. Malo.	Brétagne	des Laurens
466	Dol.	Brétagne	de Hercé.
350	Nantes.	Brétagne	la Laurencie
570	S. Pol Lé.	Brétagne	la Marche.
640	Vannes.	Brétagne	d'Amelot.
350	Rennes.	Brétagne	de Girac.
252	BOURGES	Berry.	Phéippeaux
246	Clermont.	Auvergne	de Bonal.
286	Limoges.	Limoufin	d'Argentré.
1317	S. Flour.	Auvergne	de Rufo.
1318	Tulles.	Limoufin	St. Sauveur.
371	Le Puy.	en Velay.	de Terraube
1673	A L B Y.	Langued.	de Bernis.
209	Cahors.	Quercy.	de Nicolay.
450	Rhodez.	Rouergue	Colbert
493	Mende.	Gévaud.	Castellane.
1317	Castres.	Langued.	de Royere.
1317	Vabres.	Rouergue	de Castries.
214	BORDAU.	Guyenne.	de Cicé.
95	Saintes.	Saintonge	Larochefou.
360	Angoulême.	Angoum.	d'Albignac.
303	Agen.	Aginois.	de Bonnac.
260	Poitiers.	Poitou.	St. Aulaire.
319	Périgueux.	Périgord.	Flamarens.
317	Sarlat.	Périgord.	d'Albaret.
1317	Luçon.	Poitou.	de Mercy.
1317	Condom.	Guyenne.	d'Anteroch.
1648	Larochelle.	Aunis.	de Cruffol.
379	A U C H.	Gascogne	Tour du Pin
403	Acqs ou Dax	Gascogne	la Neuville.
980	Lescar.	Béarn.	de Noé.
500	Couferans.	Gascogne	de Laitic.
500	Tarbes.	Bigorre.	Montagnac
316	Lectoure.	Lomagne	de Cugnac.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
406	Aire.	Gasconne	de Caux.
506	Bazas.	Gasconne	St. Sauveur.
506	Oleron.	Béarn.	de Faye.
900	Bayonne.	Gasconne	Villevieille
470	Comminges	Gasconne	d'Ofinond
253	NARBON.	Langued.	de Dillon
599	Carcaffonne	Langued.	de Puysegur
400	Beziers.	Langued.	de Nicolai
504	Perpignan.	Rouffille.	d'Agay.
206	Agde.	Langued.	Sandricourt
536	Montpellier	Langued.	de Malide
470	Nismes.	Langued.	de Balore.
1675	Alais.	Langued.	de Beauffet.
555	Uzès.	Langued.	de Bethisy.
1318	S. Pons.	Langued.	de Chalabre
1319	Aleth.	Langued.	Chanterac
1316	Lodeve.	Langued.	de Fumel
217	TOULOUS	Langued.	de Brienne
1296	Pamiers.	Foix.	Levis-Leran
1317	Montauban.	Quercy.	de Breteuil
1317	S. Papoul.	Langued.	de Maillé
1317	Lombez.	Gasconne	de Fénelon
1318	Mirepoix.	Langued.	de Cambon
1316	Lavaur.	Langued.	Castellanne
1317	Rieux.	Langued.	de Lastic
102	ARLES.	Provence.	Dulau
350	Marseille.	Provence.	de Belloi.
381	Orange.	Dauphin.	du Tillet
99	S. Paul 3 Ch	Dauphin.	de Lambert
340	Toulon.	Provence.	Lascaris
340	A I X.	Provence.	de Boisgelin
374	Fréjus.	Provence.	Rognefort.
433	Riez.	Provence.	de Clugny
400	Apt.	Provence.	de Cely.
400	Gap.	Dauphin.	de Vareilles
517	Sisteron.	Provence.	S. Tropez.
94	VIENNE.	Dauphin.	Le Franc
480	Valence.	Dauphin.	de Grave
320	Die.	Dauphin.	des Augiers

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
381	Grenoble.	Dauphin.	Bonteville
230	Viviers.	Vivarais.	de Savines
313	EMBRUN.	Dauphin.	de Leyssin
313	Digne.	Provence.	Villedieu.
413	Glandeve.	Provence.	des Portes
440	Senez.	Provence.	Castellane.
374	Vence.	Provence.	de la Gaude.
1250	Grasse.	Provence.	de Prunier
246	BESANÇO	Fr. Comt.	de Durfort
412	Belley.	Bugey.	de Quincey
559	CAMBRAI	Cambresi	de Rohan.
559	Arras.	Artois.	de Gonzié
1559	S. Omer.	Artois.	de Chalabre
327	Metz.	Lorraine.	de Laval
383	Toul.	Lorraine.	Champorcin
383	Verdun.	Lorraine.	Desnos
1774	Nancy.	Lorraine.	Fontanges.
1777	S. Diez.	Lorraine.	Chaumont

Sous l'Archevêché de Mayence.

339	Strasbourg.	Alsace.	de Rohan G.
1474	AVIGNON	C. Venai.	Giovio.
314	Vaison.	C. Venai.	Pelissier.
217	Carpentras.	C. Venai.	de Beni.
396	Cavaillon.	C. Venai.	de la Baume
vi. si	Ajaccio.	Corse.	Doria.
vj. si.	Aleria.	Corse.	de Guernes.
vj. si.	Mar. & Acc	Corse.	Duverdier.
v. si.	Sagone.	Corse.	de Guasco.
vij. si	Nebbio.	Corse.	de Santini.
	Quebec.	Canada.	Pontbriant.

M. l'Evêque d'Autun, chargé de la Feuille des Bénéfices, au Palais Abbatial de St. Germain-des-Prés, ou à la Cour.

AGENS GÉNÉRAUX DU CLERGÉ.

M. l'Abbé de Montefquiou-Fezenzac.

M. l'Abbé de Barral.



ÉVEQUES DE TOULOUSE.

250	S AIN T S A T U R N I N , premier Evêque de Toulouse.	
263	S. Honorat.	1018. Pierre.
284	S. Hilaire.	1035 Bernard.
314	Mamertin.	1043 Hugues II.
353	Rhodanus.	1056 Armand II.
380	S. Sylve.	1059 Roger.
405	S. Exupere.	1061 Durand Dome.
477	Maxime.	1071 Izarn.
506	Héraclien.	1100 Aimain.
540	S. Germier.	1105 Amelius.
585	Magnulphæ.	1140 Raymond III.
600	Memna.	1153 Bonhomme.
626	Villegiscle.	1166 Labarthe.
656	Erembert.	1170 Hugues III.
740	Arricius.	1175 Bertrand.
798	Mancion.	1178 Gaucelin.
843	Samuel.	1180 Fulcrand.
859	Salomon.	1205 Rabastens.
861	Elizachar.	1205 Foulques.
875	Raymond.	1229 Durant.
883	Bernon.	1232 Falgar.
907	Armand I.	1270 l'Île Jourdain.
926	Hugues I.	1286 Mascaron.
973	Atton I.	1296 d'Anjou de Fr.
974	Issolus.	1298 Roger.
990	Atton II.	1306 Lac. Taillefer.
1003	Raymond II.	1306 De Preifac.

ARCHEVÊQUES.

- 1312 JEAN de COMMINGES , pre-
mier Archevêque.
- 1321 Guillaume de LAUDUN.
- 1345 Raymond de CANILLAC.
- 1351 Etienne AUDEBRAND.
- 1361 Gaurid de VAYROLLES.
- 1371 Jean de CARDAILLAC.
- 1391 François de GONZIE'.
- 1392 Pierre de S. MARTIAL.
- 1406 Vidal de CASTELMORON.
- 1409 Dominique de FLORENCE.
- 1422 Denis DUMOULIN.
- 1448 Pierre DUMOULIN , son Frère.
- 1462 Bernard DUROZIER.
- 1474 Pierre de LION.
- 1494 Hector de BOURBON.
- 1524 Jean d'ORLEANS.
- 1533 Gabriel de GRAMONT.
- 1534 Odet de COLIGNI.
- 1555 Antoine SEGUIN.
- 1559 le Cardinal de CHATILLON.
- 1562 George d'ARMAGNAC.
- 1577 Paul de FOIX.
- 1581 François de JOYEUSE.
- 1615 Louis de NOGARET.
- 1628 Charles de MONTCHAL.
- 1652 Pierre de MARCA.
- 1667 Ch. d'ANGLURE de Bourlemont.
- 1669 Pierre de BONZI.
- 1675 Jof. de MONPEZAT de Carbon.
- 1693 Jean-Bapt-Michel de COLBERT.
- 1713 René-François de BEAUVEAU.
- 1721 Henri de NESMOND.
- 1727 Jean-Louis de CRILLON.
- 1740 Ch. Ant. de LAROCHEAYMON.

1753 François de CRUSSOL d'UZEZ.

1758 Artur-Richard DILLON.

1764 Charles-Etienne LOMENIE de
BRIENNE, Abbé de Moiffac, Com-
mandeur de l'Ordre du S. Esprit.

ABBAYES DE LA VILLE.

S. Sernin, Chapitre Abbatial.

M. de Narbonne Larra, *Abbé.*

Salenques, Ordre de Cîteaux.

Mad. de Villautreix, *Abbesse Royale.*

S. Sernin, Ordre de S. Augustin.

Mad. de Riquet, *Abbesse.*

S. Pantaléon, Ordre de S. Augustin.

Mad. de Sainte-Croix, *Abbesse.*

PRIEURÉS.

Daurade, Ordre de S. Benoît, D. Lade.

S. Géraud, M. l'Ev. de Troies.

S. Quentin, M.

ABBAYES DU DIOCÈSE.

Eaulnes, Ordre de Cîteaux.

M. de Cambon, *Abbé.*

La Capelle, Prémontrés.

M. l'Evêque de Mirepoix, *Abbé.*

Granselve, Ordre de Cîteaux.

M. de Crillon, *Abbé.*

Le Mas-Garnier, Ordre de S. Benoît.

M. l'Evêque d'Acqs, *Abbé.*

Favas, Ordre de Cîteaux.

Madame de Bastard d'Aubaise, *Abbesse.*



JURISDICTIONS
ECCLÉSIASTIQUES.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal juge les affaires qu'on y porte par appel, de l'Officialité ordinaire de Toulouse, & des Diocèses.

O F F I C I A L.

M. DRUILHE DE L'ISLE, Chan. Gr. Ch. de St. Et. *rue des Augustins.*

M. COSTOS, Prébendier de St. Etienne, Vice-Gérent, *au Cloître.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINÉ.

L'Officialité connoît en première instance de toutes les causes qui regardent le lien du mariage, les Sacremens, les Vœux de Religion, la discipline Ecclésiastique, & les autres matières spirituelles. On en appelle au Métropolitain.

O F F I C I A L.

M. l'Abbé DELHIOT, Chanoine de S. Etienne, *rue de la Pomme.*

M. l'Abbé Legris, Vice-G. *au Col. Roy.*

M. l'Abbé Gornac, Prom. *au C. de Foix.*

- M. l'Abbé Campardon, Vice-Promoteur,
Curé de St. Nicolas.
M. Aymar, 1er Assesseur, *rue d'Auffarg.*
M. Ozun, Avocat, second Assesseur, *rue*
Saintes-Carbes.
M. Penavayré, Avocat, *rue du Taur.*
M. Wiser, Avocat, *rue Magdelaine.*
M. Vincens, Avocat, *rue Roumingueres*
M. Soubrié, Gressier, *rue Velane.*
Lanes, Huissier, *près Saintes-Carbes.*

CHAMBRE SOUVERAINE
DU CLERGÉ.

Cette Chambre connoît, en dernier
ressort, des Appels des Jugemens ren-
dus par les Chambres Diocésaines, sur les
Décimes & autres impositions Ecclésiastiq.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, Pré-
sident né.

CONSEILLERS COMMISSAIRES.

P R É S I D E N T.

- M. l'Abbé Balza de Firmi, Conseiller au
Parlem., *près les Grands Carmes,*
pour celle d'Auch.
M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de St.
Sernin, *place des Capucins,* pour
celle d'Auch.
M. l'Abbé Barthe, Chanoine de St. Paul
de Narbonne, *Place des Pénitens*
Blancs, pour celle de Narbonne.
M. l'Abbé de Barrés, Grand Arch. de
Beziers, & Conf. au Parl. *rue des*
Balances, pour celle de Toulouse.
M. l'Abbé Vinillac, Chanoine de Saint
Sernin, *près les Tierçaires,* pour
celles de Bourges & Alby.

- M. l'Abbé de Cambon, Chanoine de St. Etienne, Conseiller au Parlement, *Place St. Etienne*, pour celles de Bourges & Alby.
- M. l'Abbé de Rey, Chan^e. de Montpel. Conseiller au Parlement, *rue Magdelaine*, pour celle de Narbonne.
- M. l'Abbé Despanés, Chanoine de Saint Etienne, *Place Stes. Carbes*, pour celle de Narbonne.
- M. l'Abbé Palhaffe de Salgues, Chan^e. Theol. de l'Eglise de Caors, *rue Velane*, pour la Prov. de Narbonne.
- M. Grumet de Montpie, Chanoine & Archid. de S. Etien. *Cloître S. Etien.* pour la Province de Toulouse.
- M. l'Abbé de Bonnefont, Chanoine de l'Egl. de Tarbe, Substitut de M. le Procureur-Genéral, *rue Nazaret* Pour la Province d'Auch.

Promoteur-Genéral.

- M. Ozun du Boulay, *rue Stes. Carbes.*
- M. Dejean, *rue Boulhonne, Trésorier*
- M. Coue, *Greffier en Chef, Pl. du Sal Lanes, Huissier*, logé à l'Hôtel de la Chambre, près Stes. Carbes.
- Lanes fils, en survivance, avec exerci

Ces quatre places sont à la nomination de la Chambre.

Les Procureurs au Parlement ont le droit exclusif d'y postuler, en exécution d'un règlement de la Chambre, du 17 Avril 1681.

D I O C É S E S

RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.

Province de Toulouse.

TOULOUSE. Lombez. Pamiers. Mirepoix

S. Papoul. Lavaur. Rieux. Montauban.

Province d'Auch.

AUCH. Couzerans. Tarbe. Lectoure.
Cominges.

Province de Narbonne.

NARBONNE. Carcassonne. Aleth.
Montpellier. Nîmes. Alais. Beziers.
Agde. Uzez. Lodeve. S. Pons.

Provinces de Bourges & Alby.

Cahors. Castres. Le Puy.

BUREAU DIOCÉSAIN.

C'E Bureau connoît, en premiere instance, de toutes les affaires qui sont traitées à la Chambre Souveraine.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, Président, & en son absence, un de Messieurs les Grands Vicaires.

Ce Bureau est ordinairement composé de deux Chanoines députés du Chap. de S. Etienne & deux de S. Sernin; de huit Curés; du Syndic du Chapitre de la Daurade, du Dom. Procureur des Chartreux, représentant les Corps Régul., & d'un Syndic. Syndic, M. l'Abbé de Catellan, Chanoine de S. Sernin.

M. Dejan, Receveur des Décimes, rue Boulbonne.

M. Dejean, Greffier des Insinuations Ecclésiastiques, & du Bureau, rue Bolbon.

TEMPOREL DU DIOCÈSE.

M. Aymar Avocat, Syndic, rue d'Auffar.

M. Dejean fils, Avocat, Greffier, au Greffe, rue S. Jacques, près Stes. Carb.

VICAIRES Généraux du Diocèse.

- M. de Malaret , près les Pénitens Blancs.
M. de Cry , à l'Archevêché.
M. de Cambon , Place S. Etienne.
M. de Grumet , Cloître S. Etienne.
M. de Chauvigny de Blot , rue Bouquier.
M. d'Heliot , rue de la Pomme.
M. de St. Farre , rue Nazareth.
M. de Brandis , rue Croix-Baragnon.
M. de Tiuseau , rue Jouxaignes.

Secrétaire de l'Archevêché.

M. l'Abbé Martin , à l'Archevêché.

Receveur-Général du Clergé.

M. Darquier , rue Latomy.

Pour Toulouse , Carcassonne , Alby ,
Castres , Mirepoix , St. Papoul , Aleth ,
Lavaur , Rieux , Montauban , Caors , Ro-
dez , Pamiers , Vabres , Tarbe , Lectou-
re , Auch , Couferans & Lombez.

*Banquiers Expéditionnaires en Cour
de Rome.*

- M. de Ginisty , rue d'Auffargues.
M. Merle , rue Saint Remesy.
M. Olivier , rue des Pénitens Noirs.
M. Lautier , Avocat , rue des Couteliers.
M. Laurens , Directeur des Économats ,
des Diocèses de Toulouse , Alby , La-
vaur , Mirepoix , S. Papoul , & Aire.
rue de la Pomme.
M. Vincent , Secrétaire.

M. Abel , Tapissier des Economats & du
Palais , logé Place Saintes-Carbes.

 CHAPITRES.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN,

*Sous l'Invocation de St. ETIENNE,
Patron du Diocèse.*

CE Chapitre fut fondé vers l'an 1077 : il embrassa la Règle de S. Augustin, sous Izarn, Evêque de Toulouse, qui obligea les Chanoines de vivre en commun : ils furent sécularisés en 1524, par Jean d'Orléans, Archevêque.

Raymond VI, Comte de Toulouse, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale ; & Bertrand de l'Île, Evêque, en fit construire le Chœur, qui est un des plus beaux du Royaume.

A R C H E V Ê Q U E.

M. ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE
DE BRIENNE, Commandeur
de l'Ordre du St. Esprit.

P R E V Ô T.

M. DE MALARET, *rue du Cheval blanc.*

C H A N C E L I E R.

M. DE CAMBON, *Abbé d'Eaunes,
place S. Etienne.*

G R A N D A R C H I D I A C R E.

M. DE CRY, *logé à l'Archevêché.*

A R C H I D I A C R E S.

M. DALDEGUIER, *au Cloître.*

M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

M. DASPE, *près les Augustins.*

M. DE GRUMET, *Cloître S. Etienne*

GRAND-CHANTRE.

M. DRUILHE DE L'ISLE , *rue des August.*

CHANOINES , MESSIEURS

Druilhe de l'Isle.	De Percin.
Dafpe.	Pinac.
De Barbazan.	Dever.
Daldeguiet.	Dubourg.
Dezes.	De Coucy.
De Lastic , <i>Théolog.</i>	Malafosse.
Roulland.	Desinnocends , <i>G. P.</i>
Beton.	Gualy.
De Cambon.	Delhiot.
Druilhe de S. Médar.	De Vicques.
De Bontaric.	De Saint-Felix.
Despanés , <i>Pr. de Lyas.</i>	De Grumet.

HEBDOMADIERS , MESSIEURS

Bonal.	Cabanel.
Salvat.	Lafaille.

*Prébendés de 24.*M. le Curé de Montaudran , *Honoraire.*

Laffave , <i>Cantoral.</i>	Gerberon , <i>L.</i>
Jazade , <i>Epistoliste.</i>	Rouzand.
De Costos.	De Tolozani , <i>L.</i>
Gely.	Claverie.
Gui onié , <i>Cant.</i>	Martin.
D'Aurier , <i>L.</i>	Lucrès.
Campinas.	Vidal , <i>Epist.</i>
d'Aram.	Pagan de Floreins.
Lafaille , <i>Cant.</i>	Cabanel.
S. Jean.	Dessus-Lamothe. <i>L.</i>
De Lambert.	Duoustel.
Duffau , <i>Cant.</i>	Carriere.

Prébendés de la Douzaine.

Claverie, Doyen.	Falgayrés.
Dezazars.	Bessieres.
De Ruble.	Audibert.
Bonnaure.	Legris.
Carriere d'Albine.	Larroy.
Paul.	Thuries.

Prébendés de St. Dominique.

Clauzolles.	Joannis neveu.
Joannis.	Maison.

Prébendés de Ste. Catherine.

Bezins.	Long.
Lambert.	Dangla.

26 Prêtres de Chœur, nommés par le
Chapitre.

MAITRE DES CÉRÉMONIES.

M. Raulet, rue Bolbonne.

M. Seillan, Prêtre de Joyeuse, & Ponctuaire, Fauxbourg St. Etienne.

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Levens, Maître de Musique, au Cloître

M. l'Abbé Robert, Sous-maître, *idem*,
8 Enfans de Chœur.

2 Bedeaux, 2 Clercs de Sacristie,
1 Suisse.

R E C E P T I O N du PRÉVOT.

Le Prévôt doit être pris dans le nombre des chanoines. Cette Dignité, élective par le chapitre, est la première Aumusse de France, autant par ses prérogatives que par ses revenus considérables.

D'abord après l'élection, le nouveau Prévôt est décoré de sa chape, & du Bâ-

ton Pastoral. Le chapitre assemblé lui fait prêter serment, au son de toutes les cloches. Ensuite il va processionnellement avec l'entier Chapitre, devant le Maître-Autel, où il entonne le Te Deum, que l'on chante en Musique.

Il a le droit exclusif d'officier les deux jours de la fête de S. Etienne; & les quatre Fêtes annuelles, au défaut de l'Archevêque: deux chanoines lui font Diacre & Sous-Diacre; un troisième lui sert de Prêtre assistant: il est servi par quatre Prêtres de chœur, qui portent le gremial, le Bâton Pastoral, le Bougeoir, & le Livre.

Il occupe la première place au chœur; son stalle est garni d'un Tapis à ses armes & de deux coussins, dont la couleur varie, selon la Rubrique.

Un Séculier, l'épée au côté, lui porte l'aumusse, soit au Chœur, soit aux cérémonies publiques: ce Porte-aumusse est ordinairement placé au-dessous de son stalle, entre deux Prêtres de chœur, destinés pour le Prévôt.

Il reçoit le salut de tous les membres du chapitre indistinctement, lorsqu'ils entrent au chœur, ou qu'ils en sortent.

Le Prévôt nomme à plusieurs Bénéfices-cures de différens Diocèses.

COLLATION

Des Bénéfices du Chapitre.

Le Chancelier est à la nomination de l'Archevêque, ainsi que les cinq Archidia-

res ; mais ces Dignitaires ne peuvent être pris que dans le nombre des chanoines de la Métropole, lorsqu'ils sont nommés par M. l'Archevêque, mais par résignation, tout Gradué peut y être nommé.

Le chapitre assemblé nomme à la Chantrie.

Les douze Canonicats du côté droit sont donnés par l'Archevêque ; & les 12 du côté gauche, par le Chan. tournaire.

Les quatre Hebdomades, qui ne peuvent être résignées ni permutées, sont à la nomination du Chapitre, sur la présentation du chanoine tournaire.

Dans le nombre des Prébendes de 24, il y en a 4 qui sont à la nomination de l'abbé de Lezat, marquées par une L. ; quatre autres Cantorales, & 2 Epistolistes, dont les nouveaux pourvus doivent être pris dans le corps des Prêtres de chœur actuels, ou pourvu qu'on l'ait été pendant un an, & sont à la nomination du Chap. sur la présentation du Chan. tournaire ; ces 6 Prébendes ne peuvent être ni résignées, ni permutées ; les autres 14 sont à la nomination du chanoine tournaire.

M. l'Archevêque nomme aux Prébendes de la Douzaine.

Les 4 Prébendes de St. Dominique & de Ste. Cathérine, sont données par l'Official & le Grand-Chantre réunis ; M. l'Archevêque y nomme, supposé qu'ils ne soient pas d'accord pour l'élection.

*Le Doyen des Prévend. de la Douzaine
jouit d'un Obit d'une Maison , attaché à
sa place.*

M. Dejan , Trésorier du Chapitre , rue
Bolbonne.

M. Richard , Notaire & Secrétaire du
Chapitre , près la place du Salin.

EGLISE ABBATIALE
DE S. ST. SERVIN,

Saint Sylve, Evêque de Toulouse, jetta
les premiers fondemens de cette Eglise.
Saint Exupere la continua; & S. Raimond
Chanoine, contribua à sa perfection. Elle
fut finie vers 1096, & consacrée solem-
nellement par le Pape Urbain II, accom-
pagné de 16 Prélats, & du Comte Rai-
mond de St. Gilles. Cette Eglise, aussi
ancienne que vénérable par le nombre des
Corps Saints, renfermés la plupart dans
des Chasses de vermeil & d'argent, enri-
chies des pierres les plus précieuses, fut
régie par des Prévôts jusqu'en 1018.

Izarn, infatigable pour la réforme du
Clergé, donna en 183 le Monastère de St.
Sernin à l'Abbé de Clugny; mais il en fut
vivement repris par le Pape Gregoire VII,
qui en fit chasser l'Abbé & ses Religieux,
& rétablit les Chanoines, qui embrasse-
rent alors la règle de St. Augustin. En
1523, le Parlement de Toulouse, par son
Arrêt rendu les Chambres assemblées, en-
joignit à l'Archevêque de procéder à la
réforme de ce Monastère, ce qu'il fit, ai-
sisté des deux Abbés de St. Ambroise de
Bourges & de Gaillac, & de deux Con-
seillers Clercs de la Cour. Les Chanoines

se séculariserent deux ans après leur réforme. L'on compte 34 Abbés depuis la fondation de cette Eglise.

A B B É S.

Raymond Guillaume.	LaurensLalleman, Ev.
Hugues I.	& Prince de Greno-
Pons de Monpezat.	ble.
Guillaume de Cantefio	LaurensLalleman, Ev.
Jourdain.	& Prince de Greno-
Pierre I.	ble, néveu du pre-
Bernard de Gentiad.	mier.
Arnaud de Villemur.	Jean-Bapt. de Simiane
Sanctius de Aixada, ou	Jean-Baptiste de Caze-
de Naxano.	neuve, ou de Simia-
Raymond Aton.	ne, frère du précéd-
Pierre le Tissier.	ent.
Amelin de Lautrec.	François de Joyeuse,
Hugues Roger.	Doyen du Sacré Col-
Jean de Nogaret.	lège, Arch. de Nar-
Bernard de Vasinhaco.	bonne, puis de Tou-
Ranulphe de Vasinha-	louise, & de Rouen.
co.	Louis de Nogaret de
Pierre Vital Blasin.	Lavalette, Cardinal,
Aymery Noël.	Archevêque de Fou-
Bernard d'Aurival.	louise.
Foulques de Roveria.	Jean Rusé d'Essat.
Jean de Jeanhac, ou de	François Sanguin de
Juniac.	Livry, Abbé de Fon-
Jean d'Armagnac, Ad-	tenoy.
miuistrateur perpet.	Henri Rosset de Ceil-
de l'Ev. de Castres.	les de Rocozel, Ab-
Jean de Godefroi, ap-	bé de Soreze.
pellé par quelques-	Franç-Henri le Clerc
uns Yoffre, ou Geof-	de Fleurigni, anc.
froy, Cardinal, Prê-	Trésorier de l'Eglise
tre du titre de Saint	de Bourges.
Martin, Ev. d'Arras	François de Narbonne
ensuite d'Albi,	LARA.
Gilles de Laval,	

CHAPITRE.
ABBÉ.

M. DE NARBONNE LARRA.

CHANOINES, MESSIEURS

De Lacaze.	Benoît.
De Lamée.	Cornac.
De Catellan.	D'Olive.
Cazaulon.	Flori.
De Savy.	De Vinffac.
Ladeveze.	Devin Deserville.
Cauffanel.	Devin Deserville j.
Loubers.	De Lafont.
Resplandy.	Dupleffy.
Bouffigues.	Chimbeau.
Pignegui.	M.
Nicolau.	M.

10 Prébendes qui se donnent au concours ,
dont 6 Musicales & 4 Cantorales.

10 Prêtres de Chœur , nom. par le Chap.

*M. l'Abbé nomme aux 12 Canonicats du
côté droit : les 12 du côté gauche sont à la
nomination du Chanoine tournaire.*

M. Molinier , Maître des Cérémonies.
M. Vidal, Prêtre, Sacristain & Ponctuaire.
Masars , Clerc du Chapitre.

Deux Bedeaux , un Suisse.

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Dupuy , Maître de Musique , au Cloître

M. Costes , Sous-maître , *idem.*

7 Enfants de Chœur.

M. Dubernard , Trésorier du Chapitre ,
rue Ste. Claire.

M. Cabissol , Notaire du Chapitre , *rue
Maletache.*

CHAPITRE
DE L'ISLE-JOURDAIN,

Première Collégiale de Toulouse.

Sous l'Invocation de *S. Martin.*

LE Pape Jean XXII fonda ce Chapitre
En 1317, la seconde année de son Pontificat. Cette Eglise possède, depuis la fin de 1407, le Corps de S. Odon, Abbé de Cluny, ainsi qu'une partie des Reliques de S. Bertrand, Ev. de Comenges. Ce Saint, né à l'Isle-Jourdain, dans le 11e. siècle, étoit de la Maison des Comtes de cette Ville. Son Père Atton-Raymond, avoit épousé la fille de Guillaume IV, Comte de Toulouse.

D O Y E N.

1778. M. de CONIGHAN.

1781. Précenteur, M. Vassal.

*La Dignité de Sacristain a été supprimée
& réunie au Chapitre.*

CHANOINES. Messieurs

1744 de Griffolet

1751 Carrere.

1777 de Pins.

1770 Bartholomé.

1775 Maffré.

1775 de Vienne.

1778 de Conighan.

1782 Dayries, Th.

1783 Cornac.

1783 Thuries.

M. }

M. }

Vacans.

Hebdomadiers.

M. Carrau.

M. Dedien.

M. Bonet.

24 Prébendes de 18, dans le nombre desquelles sont compris les six Chantres, pourvus de celles qui se donnent au concours.

4 Prébendiers de 15 ; 6 de 12.

4 Enfans pour le service du Chœur.

1 Bedeau.

M. Bacon, Notaire Secr. du Chap.

Le Doyené, vacant par mort, est conféré à un Chanoine. Cette Dignité est élective, & confirmative par l'Archevêque

La Précenterie, qui est un Office, est donnée à un des Chanoines, par l'Archevêque.

Le Chapitre, représenté par le Chanoine tournaire, confère les Canonicats, alternativement avec l'Archevêque.

La Collation des Prébendes est faite par le Chapitre, sur la présentation du Chan. Mensaire, à l'exception des 6 Prébendes occupées par les Chantres, que le Chapitre met au concours, & qu'il donne à la meilleure voix du Chœur.

Le nombre des Bénéfices porté par la Fondation n'est pas actuellement complet. Il vague deux Canonicats & neuf Prébendes, & il doit encore en vaquer six autres, la nomination de ces 17 Bénéfices ayant été suspendue par Lettres-Patentes du 25 Avril 1775, pour les revenus desd. 17 Bénéfices, être employés à payer les intérêts de la somme de 120000 liv. qui doit être empruntée par le Chapitre, pour la reconstruction de son Eglise. Le Chapitre est encore autorisé, par les mêmes Lettres-Patentes, à emprunter sur ses revenus, 20000 liv. destinées à la même fin.

PAROISSE DE LA VILLE.

Le Chapitre Patron.

M. B A C O N , *Curé.*

M. Belbeze ,
M. Guillamat , } *Vicaires.*

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Cordeliers , Tierçaires.

Un Collège , avec deux Professeurs pour les Humanités.

Des Ecoles d'écriture & d'Arithmétique pour les Garçons & pour les Filles.

Un Hôpital desservi par des Sœurs grises.

L'illustre & ancienne Maison de l'Isle-Jourdain a possédé le Comté de ce nom , jusques en 1405. Le dernier Comte, mort sans postérité , le vendit à cette époque , à Jean de Bourbon , Comte de Clermont , qui le céda en 1421 , à Jean , Comte d'Armagnac. Il rentra dans la Maison de Bourbon , avant 1469 , & fut ensuite réuni à la Couronne par Henri IV , qui le possédoit à son avènement au Trône.

MONSIEUR , Frère du Roi , est aujourd'hui Comte de l'Isle-Jourdain.

Cette Ville , après Toulouse , est la plus considérable du Diocèse.



CHAPITRE DE ST. FELIX,
COLLÉGIALE DE TOULOUSE.

*Ce Chapitre fut fondé l'année 1318, par
le Pape Jean XXII.*

DOYEN.

1771 M. DE GROUSET.
SACRISTAIN, Curé de la Paroisse.

1781 M. DE NARTIGUE.

PRÉCENTEUR.

1783 M. DE PUIBUSQUE.

CHANOINES,

Messieurs

1739 de Crouset.
1745 Vigouroux.
1768 Martin.
1771 de Camboyé.
1775 de Lamote.
1777 Villenave.
1778 de Villele.
1780 de Betou.
1781 de Nartigue, T.
1782 de Puibusque.
1783 de Morier.
1783 de l'Estrade.

HEBDOMADIERS,

Messieurs

Rouzaud.
Mazieres.
Begué.
22 Prébendiers de 18.
4 Prébendiers de 15.
6 Prébendiers de 12.

2 Chantres.

4 Enfans de Chœur.

1 Bedeau.

M. Barthes, Notaire
& Secrétaire du Cha-
pitre.

Quand le Doyenné
vaque par mort, l'é-
lect. d'un des Chanoi-
nes doit être faite à St.
Felix, par M. l'Arche-
vêque & le Chapitre.

M. l'Archev. nom-
me à la Sacrific ou
Cure; & à la Précen-
torie, un des Chanoi-
nes.

Le Chapitre nomme
à toutes les Hebdoma-
des & Prébendes.

Les Canonicats sont
conférés à l'alternative
par M. l'Archevêque &
par le Chapitre.

CHAPITRE REGULIER
DES BENEDICTINS.

CE Monastère , qui étoit autrefois soumis à la Congrégation de Clugny , fut uni, dans le siècle dernier à celle de St. Maur , & fut érigé en Chapitre Régulier.

Dom L A D E , Prieur.

M. Gilabert , Notaire du Chapitre , *rue Izalguier.*

P A R O I S S E S .

I L y a dans chaque Paroisse une Maison de Charité , qui fournit les bouillons & les remèdes : elle paye en outre le Médecin & le Chirurgien , pour faire les visites & les pansemens.

P A R O I S S E D E S . E T I E N N E .

Le Chapitre S. Etienne , P *tron.*

M. BERNADET , Curé.

M. MARCEILLE.

M. DIRAT.

M. BRUSEAU.

M. PIJON.

} *Vicaires.*

M. Dessus-Lamothe , Secrétaire de M. le Curé , est chargé de la recherche des registres des Baptêmes , Mariages & Morts.

Maison de Charité , dans le Fauxbourg.

M. Benet , Médecin , *rue Boulbonne.*

M. Rufat , Médecin , *rue des Nobles.*

M. Valés , Chirurgien , *rue Boulbonne.*

DE SAINT SERVIN.

M. l'Abbé de S. Servin, Patron.

M. CASTILLON, Curé.

M. LARROQUE, Vicaire.

Maison de Charité, *rue S. Servin.*

M. Francés, Médecin, *rue Croix Barag.*

M. Marfaing, Chirurg. *rue d'Aguilères.*

DE LA DAURADE.

M. l'Archevêque, Patron.

M. S. CÔME Curé.

M. TAVERNE, Vicaire.

Maison de charité, *rue de Peyrolieres.*

M. Calais, Médecin, *rue de Peyrolieres.*

DE LA DALBADE.

M. l'Archevêque, Patron.

Cette Paroisse est desservie par les Pères
de l'Oratoire.

Le P. ROURE, Curé.

Maison de charité, *près de l'Eglise.*

M. Barberet, Médecin, *rue de la Pomme.*

M. Ducasse, Chirurgien, *près le Pont.*

DE NOTRE-DAME DU TAUR.

M. l'Abbé de S. Servin, Patron.

M. MATIEU, Curé.

M. LALUNE, Vicaire.

6 CONSORCISTES.

Maison de charité, *Place de S. Servin.*

M. Francés, Méd. près la Croix Baragn.
M. Marfaing, Chir. puits d'Aiguilheres.

DE ST. PIERRE DES CUISINES.

Les Chartreux, Patrons.

M. FORTIC, Curé.

M. LAFITAU, Vicaire & Conforciste,
10 CONSORCISTES.

Maison de charité, près de S. Sernin.

M. Francés, Méd. près la Croix Barag.
M. Marfaing, Chir. puits d'Aiguilleres.

DE ST. NICOLAS.

Paroisse du Faux-bourg S. Cyprien.

M. l'Archevêque, Patron.

M. GAMPARDON, Curé.

M. PRATVIEL, Vicaire.

M. BOURNAC, Vicaire.

12 CONSORCISTES.

M. le Curé est chargé du Bureau de charité.

M. Leubet, Méd. rue Tour de Nayac.

DE ST. MICHEL.

M. l'Archevêque, Patron.

M. PONS, Curé.

M. ABADIE, } Vicaires,
M. ASTRÉ, }

13 CONSORCISTES.

Maison de Charité, Fauxb. S. Etienne.

M. Pouché, Médecin, enclos du Palais.

M. Foulquet, Chir. Fauxb. S. Michel.

S É M I N A I R E S.

SEMINAIRE DU DIOCESE ,
M. AMBLARD , *Supérieur.*

DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660 , par la Reine Anne d'Autriche , pour 12 Prêtres de cette Nation , qui sont destinés aux Missions de leur pays.

M. L'ARCHEVEQUE est le premier
Supérieur de la Maison.

M. MAC-KARTY , *Supérieur immédiat.*

DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculars de S. Lazare , institués par Saint Vincent de Paul , ont la direction de ce Séminaire , qui fut établi en 1707 , par M. de Colbert , Archevêque , après que les Lettres-Patentes en furent enregistrées.

M. CAYLA , *Supérieur.*
6 Prêtres Directeurs.

DE ST. CHARLES.

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE ST. FELIX , *Supérieur.*

DE L'ORATOIRE.

Il est dirigé par les Prêtres de la même Congrégation.

Le R. P. BEAUDOUX , *Supérieur.*

ORDRE DE MALTE.

L'ORDRE de Malte, divisé en différentes Langues, comme les autres Ordres Réguliers le sont en Provinces, a eu dès son institution un établissement dans cette Ville. Il existe dans cet Ordre trois classes d'Officiers.

Les *premiers* sont appelés Chevaliers de Justice. Il faut, pour être reçu dans cette première Classe, faire preuve de 4 degrés de Noblesse, tant du côté du père que de la mère. Les Chevaliers du Prieuré de St. Gilles concourent avec ceux de celui de Toulouse, pour aspirer par rang de réception & d'ancienneté aux Dignités de Prieurs, Grands Commandeurs, Grands Baillis, & aux Commanderies qui sont, pour le Prieuré de cette Ville, au nombre de vingt-huit.

Les *seconds* Officiers sont ou Ecclésiastiques ou Séculiers. Si les Ecclésiastiques ne sont point dans les Ordres, on les appelle *Diacots*; s'ils sont dans les Ordres, on les appelle *Chapelains Conventuels*, & s'ils sont Séculiers, on les appelle *Servans d'Armes*. Pour être admis dans cette seconde Classe, il faut faire preuve de quatre degrés d'une Bourgeoisie vivant noblement. Ces Officiers sont obligés de payer leur passage à l'Ordre, & d'aller à Malte pour y faire leurs Caravanes. Ils sont obligés encore de faire des Vœux, pour aspirer aux Commanderies qui leur sont affectées: elles sont, pour le Prieuré de Toulouse, au nombre de huit. Ces deux espèces d'Officiers Séculiers ou Ecclésiastiques sont nourris à Malte, par le Cheva-

lier de Justice de leur langue , qui tient l'Auberge , à l'effet de devenir Grand-Prieur de St. Gilles ou de Toulouse. Le Prieur de St. Jean & l'Evêque de Malte sont choisis parmi les Prêtres de cette seconde Classe. Ils votent avec les Servans d'Armes , tout comme les Chevaliers de Justice , pour l'élection du Grand-Maître , qui ne peut être pris que dans la premiere Classe.

Les troisièmes Officiers sont appellés Prêtres d'Obédience. Ils ne font aucune preuve , ne payent aucun passage , ne font point de Vœux , & ne font point obligés d'aller à Malte , & ils ne tiennent à l'Ordre que par un serment qu'on leur fait prêter dans les Chapitres. Il n'y a point de Commanderie qui soit affectée à cette troisième Classe. Ils desservent ordinairement l'Eglise de St. Jean , à l'exclusion de tous autres Prêtres.

Le Grand Prieuré de Toulouse est composé du Grand-Prieur , du Receveur , du Procureur-Général du Trésor , des Commandeurs Titulaires des 28 Commanderies , & d'un Archiviste , qui est Frère d'Obédience : tous ces Officiers de l'Ordre , avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence , s'assemblent tous les ans , le dernier Dimanche du mois de Mai , & le premier Dimanche de Décembre , dans l'Hôtel Prieural , pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économie de l'Ordre.

Ces assemblées se nomment Chapitres Provinciaux , qui ont juridiction sur tous les Chevaliers , sur les Prêtres Conventuels & d'Obédience , sur les Frères servans , & généralement sur tous les membres du Prieuré , qui sont liés à l'Ordre ,

ou par des vœux , ou par le serment qu'ils
prêtent dans les Chapitres.

G R A N D - P R I E U R .

M. RENE DE LEAUMONT , logé à
l'Hôtel.

Chev. Relig. Profès , résidans à Toulouse.

M. le Com. de Polastron , à l'Hôtel.

M. le Command. de Montgey , BAILLI ,
près la place Rouaix.

M. le Com. de Catellan , *pl. des Pén. Bl.*

M. le Comm. de Lordat , Receveur Gén.
du Trésor , à l'Hôtel de Bearn.

M. le Chev. d'Aufrery , *rue Temponieres*

*Chev. & Freres servans , Comm. Titulaires
des 28 Commanderies du Grand-Prieur-
ré de Toulouse.*

Argentin.

Le B. de Leomont.

Arcin.

Le C. de Montauroux

Bordeaux.

Le Bailli de Latour.

Borderes.

Le B. de la Brillame.

Beaudrac.

Le Bailli de Blacas.

Le Burgaud.

Le B. de Pennes.

Cagnac.

Le Chev. d'Eaulx.

La Cavalerie.

Le Ch. de Montazet.

Casteljaloux.

Le B. de Leomont.

Caubins & Morlas.

Le Ch. de Parade.

Condat.

Le B. de Belmont.

Cours.

Le B. de Leomont.

Saridech.

Le Chev. de Lafare.

Goulfech.

Le B. de Montgey.

Lormont.

Le B. de Leomont.

Montsaunes.

Le B. de la Brillame.

Poucharramet.

Le Ch. de Carros.

Reneville.

Le Bailli de Galean.

Le Temple d' Agen.

Le Ch. de Polastron.

Plaignes.

Le Ch. de Catelan.

Veragnet.

Le B. de Leomont.

La Ville-Dieu.

Le Ch. de Sadamazan

Puiffaubrain.

Le Ch. de Boissiedon.

Prêtres Chapelains Conventuels.

M. l'Abbé de Montané de la Roque, à
Malte.

PRÊTRES D'OBEEDIENCE.

M Artigues, Sacriste, Recteur & Vic. Génér. de l'Ordre du Grand Prieuré de Toul.	} <i>Religieux de l'Ordre.</i>
M. Pons, Doyen.	
M. Reynis, Archiviste.	

M. Gaillard.	} M. Sempé.
M. Reilhes.	

M. Mouy, *Sous-Sacristain.*

Deux Chōristes, un Bedeau, un Suisse.

Secrétaires de l'Ordre, affermentés.

M. l'Abbé Baurein, Agent, à *Bordeaux.*

M. Pratviel, Ecuyer, Seignr. Damades,
Secrétaire & chef des Bureaux de la Re-
cette, *rue du Temple.*

Le sieur Massot, Secrétaire, au Collège
Sainte Cathérine.

Le sieur Carrière, Greffier du Parlement,
rue Sainte Claire.

Le sieur Mis aîné, Avoc. & Notaire, près
l'Eglise de St. Jean.

Le sieur Mis cadet, *idem.*

Le sieur Branlat, Notaire à la Réole, sur
Garonne.

Le sieur Douat, Commis au Bureau de la
Recette, *rue du Refuge.*

Avocats au Parlem., Conseil de l'Ordre.

M. Delord, <i>rue du Canard.</i>	} <i>Avocats Consult.</i>
M. Ricard, <i>rue Vieux-raisin.</i>	
M. Nully, <i>rue Ste. Claire.</i>	

M. Albenque, Avocat, Feudiste, à l'Hô-
tel *St. Jean.*

 COLLÈGES.

COLLÈGE DE L'ESQUILLE.

CE Collège, dirigé par les Pères de la doctrine Chrétienne, fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui donnèrent le titre de Collège de la Ville, & le dotèrent d'une somme de 4000 liv. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres. Ces revenus servent à l'entretien des Supérieurs, Professeurs & Régens, préposés pour l'enseignement de la jeunesse. La Ville a fondé dans ce Collège des Prix en Livres, pour être distribués aux écoliers des différentes Classes, qui se seront distingués pendant leur année d'étude : outre la distribution générale qui se fait à la fin de l'année Classique, il y en a une particulière pour chaque mois.

Le R. P. DUFFAU, *Recteur*.

Il y a dans ce Collège une Pension très-nombreuse, dont le R. P. Gosres est *Principal*.

Les six places gratuites, fondées dans le Collège de St. Girons, en 1429, par M. Balagué, pour six jeunes Ecoliers, natifs de la même Ville, ont été réunies au Collège de l'Esquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans, & l'année classique est de dix mois.

 COLLÈGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collège remonte au règne de Henri II, qui en ordonna l'établissement en 1555 : il avoit autrefois le titre de *Collège de Toulouse* ; mais il a

changé de nom, depuis que l'enseignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Administrateurs assistent à la distribution des Prix que le Collège a fondés, pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a aussi un Pensionnat fort nombreux.

On vient d'établir dans ce Collège une Chaire de Physique Expérimentale, dont M. l'Abbé MARTIN est Professeur.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.

Deux de MM. les CAPITOUIS.

M. Alharet, av. anc. Cap. *rue Montgail.*

M. l'Abbé Legris, *Principal.*

M. Delaporte, anc. Cap., Trésorier,
rue S. Sernin.

M. Marmond, Sec. *rue de la Pomme.*

COLLÈGES DE BOURSIERS,

Dont la Discipline appartient à M. le Doyen du Parlement, & à M. l'Ancien des Conseillers Clercs.

CES différens Collèges ont été fondés pour l'entretien des jeunes gens de la Ville ou de plusieurs Provinces, dont les Parens n'ont pas assez de fortune pour fournir aux frais de leurs Etudes.

COLLÈGE DE St. RAYMOND.

ST. Raymond, Chanoine de S. Sernin, fonda cette Maison pour l'entretien de trente Pauvres : elle fut ensuite érigée en

Collège. Depuis la perte des papiers de la Fondation, il n'y a que 8 Boursiers & 2 Prêtres.

COLLÈGE DE NARBONNE.

CE Collège fut fondé en 1341 par l'Archevêque d'Aix, pour 2 Boursiers & 2 Prêtres.

Le Recteur de l'Université nomme aux places de Boursier.

COLLÈGE DE St. MARTIAL.

LE Pape Innocent VI, après avoir été Professeur dans Toulouse, fonda, en 1359 ce Collège, & le dota de fonds considérables, pour l'entretien de 20 étudiants en Droit, dont 4 du Diocèse de Toulouse, & 6 de celui de Limoges. Il voulut que les 10 autres fussent pris indistinctement dans le Royaume. Il établit de plus 4 places de Prêtre perpétuel.

On y a réuni depuis, les 24 places du Collège de S. Nicolas de Pellegry, de la Ville de Caors. Les Boursiers réunis nomment aux Places vacantes.

OFFICIERS DU COLLÈGE.

M. Monna Notaire, Régisseur & Trésorier, près Stes. Carbes.

M. Saurine, Notaire, rue du Sénéchal.

M. Morel Procureur, pour les affaires au Parlement, Place-Mage.

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, rue du Taur.

COLLÈGE DE MAGUELONE.

LE Cardinal Audoin, donna ses biens pour la dotation de ce Collège, & chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur.

teur testamentaire , d'accomplir le projet de cette fondation , qu'il fit pour 10 pauvres étudians en Droit , & pour un Prêtre , ce que ce dernier exécuta en 1370.

COLLÈGE DE PERIGORD.

LE Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collège. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376 , Grégoire XI y mit la dernière main : il est composé de 20 Boursiers , dont 10 étudians en Droit , 10 en Droit Canon , & de 4 Prêtres perpétuels.

Le Roi nomme aux places de ce Collège.

COLLÈGE DE Ste. CATHERINE.

CE Collège fut fondé en 1382 , par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ses biens & sa Maison pour les 20 places de Boursiers , & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

OFFICIERS DU COLLÈGE.

M. Corail , Notaire & Secrétaire , *rue Croix-Baragnon.*

M. Testory , Receveur , Trésorier-général & Régisseur , *grand' rue Ste. Catherine , Fauxbourg S. Michel.*

M. Blanc Procureur , pour les affaires au Parlement , *rue de l'arc des Carmes.*

M. Chapitive , pour celles au Sénéchal , *rue du Taur.*

COLLEGE DE MIREPOIX.

EN 1416 Guillaume Dupuy , Evêque de Mirepoix , fonda dans ce Collège 7 places pour des Séculiers , & une huitième pour un Prêtre.

M. Mauras , Prêtre perpétuel , logé dans
le Collège.

M. Mauras Notaire , rue Nazareth.

COLLÈGE DE FOIX.

Pierre de Foix Cardinal , fonda ce Collège en 1457 , pour 21 Etudians en Droit & pour 4 Prêtres. Il affecta ces places aux Pays du Domaine de la Maison de Foix ; sçavoir , 3 au Comté de Foix , & à la Ville de Pamiers ; 5 au Diocèse de Lescar ; 3 au Diocèse d'Oleron ; 1 au Diocèse d'Acqs ; 2 au Diocèse de Tarbes ; 1 au Comté de Nebouzan ; 1 au Comté de Castelbou , ou à la Vallée d'Andorre ; 2 au Vicomté de Narbonne , de Villemur & de Lautrec ; & 6 à tout autre Pays indistinctement.

Des vues de reforme engagerent le feu Roi à faire suspendre le remplacement des Boursiers : Ils ont été rétablis par Lettres Patentes du mois de Janvier 1781. Les 4 Prêtres ont été supprimés & remplacés par un pareil nombre d'Etudians ; enforte que ceux-ci seront au nombre de 25 , dont 2 auront la liberté d'étudier en Théologie.

Les six Places ubiquistes sont réservées au seul ressort du Parlement de Toulouse. Les Aspirans doivent avoir fait deux ans de Philosophie , & jouiront des Bourses pendant cinq ans. Le Collège fournit les frais de l'Inscription & des Grades , jusqu'à celui de Docteur , pour ceux qui veulent le prendre. Les Boursiers reçus Avocats , assisteront aux Audiences du Sénéchal & du Prés. Les Juristes seront vêtus , logés , nourris , & soignés en santé & en maladie dans le Collège. Les Théologiens seront placés dans le Séminaire de Tou-

lonse qui sera indiqué par leur Evêque, & les pensions seront payées par le Collège.

Il a été établi à la tête du Collège, un Maître & un Sous Maître laïcs, pour veiller sur les mœurs & sur les études: un Maître & un Sous-Maître Ecclésiastiques, pour acquitter les Fondations, & pour l'instruction religieuse des Bourriers.

L'administration est confiée à un Bureau, composé du Recteur de l'Université, qui en est le Président; du Professeur du Droit Français; d'un Docteur Agrégé; de deux Avocats choisis dans les 30 plus anciens; des deux Maîtres du Collège, & de deux Bourriers; d'un Receveur & du Secrétaire. Il est loisible à M. le Premier Président du Parlement, ou à celui qui préside en son absence, & à M. le Procureur Général, d'assister à toutes les Assemblées du Bureau.

Le Roi s'est réservé la nomination aux places de Bourriers, conformément à l'acte primitif de la Fondation.

Ceux qui pour la première fois ont été nommés par le Roi, sont, pour les Laïques
M. Vacquier de Prouhe, Avocat en Parl.
M. Dastugue, Avocat en Parlement.

Et pour les Ecclésiastiques

M. l'Abbé Cornac, aîné.

M. l'Abbé Cayre de Mirabel.

OFFICIERS DU COLLEGE.

M. de Laporte, *Receveur.*

M. Vidal, *Notaire, Secrétaire.*

COLLÈGE DE SECONDAT.

JAcques de Secondat, Chanoine de St. Etienne, & Grand Vicaire du Cardinal de Médon, fonda en 1514, dans ce Collège, 5 places pour des étudiants en Théologie, & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont, Prieur perpétuel.

COLLÈGES DU RESSORT.

Collèges des Prêtres de la Doctrine Chrét.

T O U L O U S E.	Narbonne.	} Langued.
Lavaur.	Nîmes.	
Castelnaudarri.	Beaucaire.	
Carcaſſonne.	Mende.	
Limoux.	Lodève.	

Lectoure.	} en Gascogne.
Gimont.	
Tarbe.	

Villefranche.	} en Rouergue.
Nant.	
Moiſſac, en Quercy.	

Collèges des Prêtres de l'Oratoire.

Pezenas.	} en Languedoc.
Tournon.	
Joyeuſe.	

Collège des Barnabites.

S. Andéol, en Languedoc.

Collège des Bénédictins.

Soréze, en Languedoc.

Collèges dirigés par des Séculiers.

Toulouse, C. r	Montpellier.	} Langs.
Albi.	Aubenas.	
Castres.	le Puy.	
Beziers.	S. Felix de Cara.	

Pamiers, au Comté de Foix.

Cahors.
 Montauban. } en Guienne.
 Rodez.
 Auch, en Gascoigne.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGÉ.

LA Bibliothèque du Clergé, quoique très-récemment fondée, mérite d'occuper le premier rang parmi celles de la Ville, tant par le choix & le nombre des volumes, que par l'étendue, la magnificence & la clarté de la Salle.

Feu M. l'Abbé d'Héliot, Abbé du Perai-neuf, & Professeur des Libertés de l'Eglise Gallicane, dans l'Université de Toulouse, donna par son Testament tous ses Livres, pour servir à l'utilité publique. Cette Bibliothèque a été considérablement augmentée, par les libéralités de M. l'Archevêque, du Clergé, & du Chapitre de S. Etienne.

Elle est ouverte le Lundi, Merc. & Vend.

M. Barrau, Bibliothécaire.

M. Lasserre, Sous-Bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE
DES CORDELIERS.

Jean-George GARAUD , Sgar. de Donville , Président à Mortier du Parlem. de Toul. légua sa Bibliothèque en 1684 aux P. Cordeliers de la grande Observance , connus depuis leur Réforme , sous le nom de FF. Mineurs Conventuels , à condition que les Jeunes Etudians en Droit ou en Théologie , qui auroient une attestation de leurs Professeurs , pourroient y aller étudier deux fois la semaine. Et afin de rendre son bienfait durable , il assigna pour l'entretien & achat des Livres , un Contrat de 152 liv. de rente. Cette Bibliothèque s'accroît de jour en jour , par la sage économie de ceux à qui elle est confiée. Elle est ouverte le mardi , Jeudi & Samedi.

Le R. P. Lagarde , *Bibliothécaire.*

Il y a encore dans le même Couvent une autre Bibliothèque , uniquement destinée à l'usage des Religieux , & qu'ils ont l'honnêteté de laisser voir aux Curieux. Le local est vaste.

On lit sur la porte de cette Bibliothèque , une Bulle d'Innocent X , datée de l'an 1658 , par laquelle ce Pape enjoint , sous peine d'excommunication , au Supérieur de la Maison , d'empêcher qu'on ne détache , & qu'on n'emporte aucun desd. Livres , sous aucun prétexte ; & lui défend en outre , d'y laisser entrer plus de 4 personnes à la fois.

Cette précaution d'enchaîner ainsi les Livres , vient sans doute du X ou XI^{ème}. Siècle. M. l'Abbé de Fleury rapporte que dans ce tems , cent volumes formoient

une Bibliothèque fort considérable , & que les Livres étoient si rares , que dans le petit nombre de Monastères qui avoient les moyens de s'en procurer , on avoit la sage précaution de les enchaîner.

BIBLIOTHÈQUE DE S. ROME.

Cette Bibliothèque, fondée en 1705, fut donnée aux PP. Doctrinaires de la Maison de S. Rome, par M. de Berthier, Evêque de Rieux. Elle est fournie en excellens Livres anciens, & sur-tout en Pères de l'Eglise, dont les éditions sont rares & très-recherchées.

Le R. P. Castaing, *Bibliothécaire.*

NOTICE DES CABINETS CURIEUX

Qui se trouvent dans Toulouse.

L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres possède une suite de Médailles Grecques & Romaines, dans les trois Métaux : Une riche Collection d'Inscriptions.

MESSIEURS

Bardy (de) Conf. au Parl. Un cabinet de Livres choisis.

Belesta, (*Marquis de*) *rue Bouquieres*, Une suite de Médailles Rom., dans les 3 Métaux : Une riche Collection de Tableaux : Un Cabinet de Livres rares.

Bertrand, Prêtre du Collège Sainte Catherine, Une suite de Médailles Impériales en or & en argent : Une autre de Médailles Consulaires en argent, & des Inscriptions Romaines.

Carbon, (*de*) *Conf. au Parl.* Une riche Collection de Monnoies en or & en argent des trois Races des Rois Français : Une autre Collection complete des Papes, en or & en argent : Quantité de Médaillons de Rois & Hommes Illustres en or & en argent, avec une suite nombreuse de Pierres gravées, & quelques bons Tableaux.

Daram, *rue Vinaigre*, Un cabinet de Tableaux très estimés.

Daspe, *Président au Parl.* Un Cabinet de Livres en tous les genres.

Dubarry, (*le Comte*) *Place S. Sernin*, Une Galerie de Tableaux, peints par les plus habiles Maîtres.

Dubarry, *son frère*, *rue du Sénéchal*, Une Collection de Coquilles de toutes les espèces.

Lucas aîné, *Prof. de l'Ac. des Arts* : Une suite de Médailles Impériales en Bronze : Un Cabinet curieux, en morceaux de Sculpture, Estampes & Dessins.

Mac-Karty (*le Comte de*) *rue Place-Mage*, Un vaste Cabinet de Livres superbement reliés, & quantité de Manusc. précieux & rares.

Magy, (*l'Abbé*) *des Ac. des Sciences & Jeux Floraux* : Une suite de Médailles Impériales & Consulaires, dans les 3 Métaux.

Montegut (*de*) *Conseiller au Parlement*, Un Cabinet de Médailles Impériales, Latines, contenant des suites riches & nombreuses, dans les trois Métaux, & dans les trois modèles de Bronze.

Une suite de Médailles Consulaires, en argent & Bronze, comprenant 280 Familles.

Un très-beau Laraire, composé d'I-

doles Egyptiennes, Grecques, Romaines, Etrusques, Gauloises, Malabares, Chinoises : Anneaux antiques, agrestes : Lampes sépulchrales : Vases : & Instrumen pour les Sacrifices, le tout en or, argent, bronze, fer, plomb, marbre, jaspe, terre cuite, &c.

Des Inscriptions Latines : Autels votifs, &c.

Une Partie de ces Antiquités a été découverte à Toulouse, & se trouve décrite dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de cette Ville.

Le même possède aussi plusieurs beaux Tableaux : Un Cabinet de Livres, & quelques morceaux intéressans d'Histoire Naturelle.

Picot de Lapeyrouze, de l'Ac. des Sciences, Une riche Collection dans les trois régnes.

Pouzaux, Graveur à la Monnoie, Un Cabinet de Tableaux.

Puymaurin, (Baron de) Un Cabinet de Tableaux, de Livres, & d'Hist. Nat.

Rabaudy (de) Conf. au Parl. Un Cabinet de Livres très-bien choisis.

Reffeguer, (Marquis de Mirmont) Av. Général, Un Cabinet de Livres en tous les genres.

Robert jeune, Imprimeur, Une superbe Collect. d'Estampes, & plusieurs beaux Tableaux.

Sapte, (l'Abbé de) de l'Ac. des Arts : Un Cabinet de Livres très-curieux.

Sapte, (de) Président au Parl. possède la superbe Collection d'Estampes, du Cabinet de feu M. de Lagorée.

Il y a encore dans cette Ville un grand nombre d'Avocats au Parlement, dont les Cabinets sont bien fournis de Livres sur toutes les Matières, & principalement pour le Droit.

COMMUNAUTÉS
DE RELIGIEUX,
Rangées par date de leur fondation.

DOMINICAINS.

LES Dominicains ou Frères Prêcheurs, furent fondés en 1216 par Dominique de Guzman, Chanoine d'Osma.

CORDELIERS, en 1227.

BERNARDINS, en 1228.

GRANDS CARMES, en 1260.

PERES DE LA MERCI, en 1272.

BEQUINS, ou TIERÇAIRES, en 1287

Grands AUGUSTINS, en 1310.

TRINITAIRES, en 1362.

RECOLETS, en 1481.

MINIMES, en 1503.

CHARTREUX, en 1569.

FF. CONVENTUELS du Salin, en 1580

CAPUCINS, en 1581.

FONDATION.

Demoiselle Antoinette Pradettes nomma par son Testament son frère, qui étoit Gardien de Toulouſe, pour son exéca-

teur Testamentaire, à la charge par lui, d'employer les revenus d'une Maison située Place de la Pierre, à marier des pauvres filles, & à payer l'apprentissage de quelques jeunes garçons. Tous les Gardiens les successeurs, ont le même droit.

FEUILLANS, en 1590.

DOCTRINAIRES, Congrégation Sécularie, en 1604.

CARMES DÉCHAUSSES, en 1622.

PETTITS AUGUSTINS, en 1650.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.

Cette Abbaye fut fondée en 1152, & suit la règle de Citeaux.

ABBAYE DE S. SERNIN, en 1330.

ABB. DE S. PANTALEON, en 1350.

REL. de Ste. CLAIRE du Salin, 1386.

Ste. CLAIRE de la Porte, en 1464.

LA MAGDELAINE, en 1516.

FEUILLANTINES, en 1559.

SAINTE CATHÉRINE, en

SAINTE URSULE, en 1610.

TIERCERETTES, en 1610.

CARMELITES, en 1616.

MALTAISES, en 1259.

NOTRE-DAME, en

LA VISITATION, en 1647.

LE REFUGE, en 1634.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

La bienfaisance de Mad. de Monlevrier appella ces Dames, & les fonda en 1657, pour le service des pauvres de l'Hôtel-Dieu, d'où elles se retirèrent, pour former une Communauté de Religieuses, qui soignent un certain nombre de filles malades.

M. Gaugiran, Médecin, *rue S. Ursule.*

M. Fauré, Chir. *rue des Pénitens Gris.*

FILLES DU BON PASTEUR.

Fondées en 1715.

Par Messire Pierre de Tournier, Conseiller Clerc au Parlement, secondé par Demoiselle Marie-Elizabeth de Laymeries, qui en fut la première Supérieure.

Ces Pauvres Filles tirent une partie de leur subsistance de la charité des Fidèles. Elles font admirablement bien toute sorte d'Ouvrages en Fleurs artificielles.

MAISONS D'ÉDUCATION
POUR LES DEMOISELLES.

DAMES DE FOURQUEVAUX.

C'EST une association de plusieurs Demoiselles, qui consacrent leur vie à faire l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de 8 ans, jusqu'à 15. Il y a ordinairement dans cette Maison 80 Pensionnaires, divisées par quartiers, & par âge.

Mademoiselle PAVIE DE FOURQUEVAUX, est à la tête de cette Maison.

DAMES NOIRES.

J Oseph de Montpezat de Carboñ , fonda en 1687 , la Maison des Dames Noires , que la Ville pensionne pour tenir des Ecoles publiques d'éducation.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

M. Mercadier fonda cette maison , en 1673 , à l'instar des Dames Noires.

DAMES D' ANDOIN.

Mad. Dandoin fonda cette Maison en 1628 , pour servir de retraite à 12 veuves qui vivent des revenus de la Fondation ; elles servent les pauvres , & apprennent la coùture aux jeunes filles.

POUR LES GARÇONS.

Des Freres des Écoles Chrétiennes , établis depuis peu dans cette Ville , chargés d'une éducation publique , prendront des Pensionnaires , auxquels ils enseigneront la Religion , l'Ecriture , l'Arithmétique , & les autres objets relatifs.



EGLISES PARTICULIERES.

CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

B A I L E S.

M. Parra Avocat , *rue Nazareth.*M. Barrau , Chirurgien , *près du Salin.*

MM. les Bayles nomment aux 7 places de Conforciste , & font autoriser leur choix par 6 Bourgeois Notables du quartier.

CHAPELLE DE NAZARETH.

M. de Cucfac , Conf. au Parl. }

M. Berger , Avocat. } Grands

M. Mauras , Notaire. } Bayles.

P E T I T S B A I L E S.

Le sieur Clemans , Maître Pâtissier.

Le sieur Fringan , Maître Menuisier.

Les grands & petits Bailes nomment alternativement aux places de Prêtres Conforcistes.

L'Obit de la Terrasse est affecté aux 5 premières places d'Obituaire.

Il y a plusieurs Obits attachés à cette Eglise , qui peuvent être donnés à des externes , tel que celui de Raymonde Guirande , dont M. Berger est en possession , & qui est à la nomination des petits Bailes.

L'Obit de Jean Sarda , celui de Jeanne-Michæle , dont Me. Carriere est pourvu , sont à la nomination des Grands Bailes.

La famille de Couffe nomme à ceux de Jean Latomy & d'Andrée Raynaude.

M. Darbou est Patron de l'Obit de Me. Claude Davizard.

L'Obit de Jean de Boëri.

La famille de Castelnau nomme à celui de MM. Claude & Michel de Vabres.

Les Demoiselles Comin sœurs ont le droit de nommer pendant leur vie, conjointement avec M. le Curé de S. Etienne, à l'Obit fondé par le sieur Comin, leur frère. Ce Patronage appartiendra, après la mort de ces Demoiselles, à la Communauté des Chirurgiens. M. Carrière, premier Prêtre Conforciste, en est pourvu.

Il y a encore sept Chapelles particulières; sçavoir, S. Quentin, S. Géraud, Ste. Barbe, S. Julien, S. Aubin, S. Sauveur, & Ste. Cathérine.

PÉNITENS BLANCS.

Furent fondés en 1287, par une Bulle du Pape Nicolas XIV.

Cette Compagnie a près de 300 liv. de rentes attachées à l'Aumônerie, sans à ce comprendre les quêtes journalières qui se font dans la Chapelle.

Aumôniers chargés de la distribution.

M. Portes, Greffier au Parlement.

M. Delrien, Bourgeois.

M. Cloupet, Négociant.

M. Berger cadet, Négociant.

Les PÉNITENS NOIRS, en 1576.

M. Baras, Trésorier de l'Œuvre, pour les Paroisses de S. Etienne, la Dalbade, S. Nicolas & S. Michel.

Les PÉNITENS BLEUS, en 1576.

M. Lautar, logé Place Mage, Trésorier des Pauvres, pour les Paroisses de la Daurade, de S. Sernin, du Taur & de S.

Pierre. Cette Comp^e. paye en outre un Méd. & un Chir. pour soigner les Pauvres.

Les PÉNITENS GRIS, en 1577.

M. Antoine Loude, *rue de la Baruthe*, Trésorier de la Fondation de M Dupon, dont les revenus sont employés à marier des filles pauvres, & à placer des garçons en apprentissage.

Aumôniers pour la visite des Pauvres.

M. l'Abbé Lateulere.

M. Miégeville, *anc. Sous-Prieur, Place du Pont.*

LA CONFRÈRIE ROYALE
ET IMPÉRIALE DES PÉLÉRINS

Fut instituée en 814, par Charlemagne.

H O P I T A U X.

HÔTEL-DIEU ST JACQUES.

Cette Maison, dont l'Institution honore l'humanité, fondée en 1225, mérite d'être placée au rang des premiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordinairement plus de 300 Malades, & 500 Enfans trouvés, qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes. Cet Hôpital est servi par les Filles de la Charité, appelées *Sœurs grises*, fondées par S. Vincent de Paule.

L'édifice est très-vaste, les salles bien aérées, & les lits proprement garnis. Il y a deux Salles particulières pour des Incurables, où 42 personnes des deux Sexes, sont nourries & entretenues bourgeoisement. Ces infirmes travaillent à toute sorte d'ouvrages, & s'occupent particulièrement à élever des Sérins.

Suivant les dernières Lettres-Patentes, du 30 Avril 1779, enregistrées au Parlement le 21 Mai suivant, le nombre des Administrateurs doit être fixé à vingt-quatre; & tous prennent séance dans les Assemblées générales & particulières, sans distinction d'état ni de personne, après le Trésorier en place, & les 4 Avocats au Parl. qui sont le Conseil de la Maison.

CHEFS DE L'ADMINISTRATION.

M. L'ARCHEVÊQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN du P.

MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN des
Conseillers Clercs.

M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.

MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.

M. le JUGE-MAGE.

MM. les CAPITOUIS.

T R É S O R I E R.

M. DELORT jeune, Avocat, *Place Perchepinte.*

AVOCATS au Parl. servant de Conseil

M. Ricard, *rue Vieux Raisin.*

M. Delort, *rue du Canard.*

M. Gary, *petite rue Nazareth.*

M. Laviguerie, *près la Porte Montgail.*

DIRECTEURS-Intendants-Semainiers.

M E S S I E U R S

l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sern. Lafue, Av. au Parl. anc. Capitoul.

Loubayssin, Avocat au Parlement.

l'Abbé de Lamée, Chan. de S. Sernin.

Prevôt, Avocat au Parl. anc. Capitoul.

l'Abbé Druille Delisle, Gr. Ch. de S. Et.

Gounon Loubens, ancien Capitoul.

Belot, Avocat au Parl. *Syndic.*

l'Abbé de Barbazan , Archid. & Chanoine de S. Etienne.

Joulia , ancien Capitoul.

Gouazé , Prof en Droit , ancien Cap.

l'Abbé Delhiot , Ch. de S. Etienne.

Meyran , Négociant.

Cabanes , Avocat au Parlement.

l'Abbé Despanez , Chan. de S. Etienne.

l'Abbé de Malaret , Prévôt de S. Etien.

le Marquis de Thezan ,

Chauliac , Capitoul.

Caze aîné , Négociant.

de Nicolas , Conf. Honor. au Parlem.

Trinchant , Négociant .

de Reynal , Conf. de Grand'Chambre.

Bernadou de Salmanac , Conf. au Sén.

Soulié Joncas , Négociant.

D I R E C T E U R S ,
ADMINISTRATEURS HONORAIRES.

M E S S I E U R S

l'Abbé de Lafon , Sécondat.

Daunassans , ancien Capitoul.

l'Abbé de Rey , Conf. au Parlement.

Cucfac , Av. au Parlement.

Merle , Avocat au Parlement.

l'Abbé d'Olive , Chanoine de S. Sernin.

le Comte de Roquelaure.

le Marquis de Bertier.

Dubernard , Prof. } *Médecins ordinaires*
Brunet , }

Frizac , *Intendant de Chirurgie.*

Lahens , *Intendant de Pharmacie.*

Fabré Proc. au Parl. & de l'Hôtel.

Biros , *Notaire & Secrétaire.*

Dufour , *Contrôleur & Caissier.*

Soubes , *Commis à la Recette , à l'Hôtel.*

Viguerie , *Chirurgien Major ,* } *logés*

Roujan , *Premier Garçon.* } *dans*

Cabaré , *second Garçon.* } *l'Hôtel.*

Cinq PRETRES Chapelains.

M. Izarn , M. Boudon } Chap. de la Fond.
 M. Ramel, Labadie. } de LANTA.

Soulery , Chapelain des Incurables.

25 Sœurs de Saint Vincent de Paul.

La Demoiselle MASCARENS , Veuve
 Batandié , Gouvernante du Quartier neuf.

Pigasse , Portier

Il y a tous les ans 4 Assemblées générales : sçavoir , le 1 de Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dimanche du mois de Mai , & le 16 du mois d'Août.

Les Assemblées particulières sont fixées au lundi de chaque Quinzaine. Les Commissions , lorsque le cas le requiert.

HOPITAL GÉNÉRAL

DE LA GRAVE,

Sous l'invocation de Saint Joseph.

C Et Hôpital entretient & nourrit ordinairement près de 2500 personnes , de tout âge , dont 1200 Enfans trouvés. Il a le privilège de donner la Maîtrise à tous les Artisans qui ont travaillé à son service pendant 6 années consécutives , à la charge , par ces Ouvriers , d'enseigner leur Métier aux enfans de cette Maison , qui est servie par des Demoiselles libres. On y fait , pour le Public , toute sorte d'ouvrages , principalement la broderie & les bas de coton.

CHEFS DE DIRECTION.

M. L'ARCHEVEQUE.

M. le PREMIER PRÉSIDENT.

M. le DOYEN du Parlement.

M. le Doyen des Conseillers Clercs.

M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.
 MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.
 DIRECTEURS SEMAIN

M E S S I E U R S

l'Abbé Costos, Préb. de S. Et. *Doyen.*
 Courdurier, Avocat.
 Bouttes, Avocat.
 l'Abbé de Catellan, Chan. de S. Sernin.
 Laporte, Avocat, SYNDIC.
 Turle Larbrepin, Aggrégé.
 Crozes, rue Maletache.
 l'Abbé Daldeguiet, Archid. de S. Et.
 Perez, Tréf. de France.
 Teynier, ancien Capitoul.
 Moncastlin, ancien Capitoul.
 Boubée, Avocat.
 Pujou, Ecuyer, à Tounis.
 Perez, Conseiller au Parlement.
 de Maran, Ecuyer, Place S. Etienne.
 le Bailli de Mongey.
 Monfinat, Avocat, SYNDIC.
 Esquirol, Négociant, ancien Prieur.
 Bertrand aîné, Négociant.
 l'Abbé de Vicques, Chan. de S. Etien.
 le Chevalier Daguin.
 Sicard, Avocat.
 le Comte de Thesan Olargue.
 Babar Négociant, anc. Prieur de la B.

DIRECTEURS HONORAIRES.

Aymar Avocat,
 Pagés, Négociant.
 Brian, Professeur en Droit,
 l'Abbé Dubourg, Ch. de S. Et.
 l'Abbé de Bontaric, *idem.*
 Bertrand de Saint Léonard, Ecuyer.
 Sahuqué, ancien Capitoul.

4 CHAPELAINS.

M. Depeyre, Médecin.
 M. Larey, Chirurgien.

M. Bosc , Proc. au Parl. & de la Maison.
 M. Campmas , Notaire-Secrétaire.
 M. Fronton , Econome , logé dans l'Hôp.
*Le Bureau de Direction s'assemble le Mar-
 di de chaque Semaine.*

Outre ces Assemblées particulières , il y en a 4 générales , fixées aux Dimanches après les *Quatre-Tems* , où assistent les Chefs de la Direction ; un Député du Ch. S. Etienne ; un de S. Sernin ; M. le Juge-Mage , & tous les Capitouls , dont deux nommés par l'Hôpital , ont le droit d'assister aux Assemb. parti. & d'y délibérer.

LE BON JESUS.

Cette Maison est un asile assuré contre la tentation , à laquelle se trouveroient exposées les filles qui sortent du quartier de force. Elles y sont logées , vêtues , & nourries , tant en santé , qu'en maladie ; elles partagent leur vie entre les exercices de piété & le travail , & reçoivent chaque année des secours , pour fournir à leurs petits besoins.

MM. Bichon , Dubourg , Lucrès & Boutaric Fondateurs , ont conservé la direction de cette Maison , sise au Faubourg Saint Etienne.

ORPHELINES.

Cette Maison fut fondée en 1621 pour des pauvres filles , qui ont eu le malheur de perdre leurs parens : elle est régie par une Société de Demoiselles qui veillent à leur éducation , & qui les dirigent dans leur travail.

FRÈRES Cordonniers & Tailleurs.

En 1653 Gabriel de Ciron , Chanoine de S. Etienne , forma la Communauté séculière des Frères Cordonniers , qui vivent du produit de leur travail , sous la direction d'un Chef. A leur exemple il s'en forma une seconde de Frères Tailleurs : ils portent les uns & les autres un habit noir , & un collet blanc , & méritent la confiance du public , par leur exactitude & leur probité.

LES XIII. PARLEMENS DE FRANCE ; leur Province ; la Ville de leur résidence ; les Rois qui les ont créés ; l'année ; avec le nom du Premier Président , & celui du Procureur-Général.

Parlemens.	Séant à	Institué par	depuis	Pr. Présidens.	Pr. Généraux
Isle de France.	P A R I S.	PHIL. le Bel.	1302	D'ALIGRE.	Joly de Fleu.
Languedoc.	TOULOUSE.	PHIL. le Bel.	1302	N I Q U E T.	de Noé.
Dauphiné.	Grenoble.	CHARL. VII.	1435	de Berulle.	de Moydieu.
Guienne.	Bordeaux.	LOUIS XI.	1462	le Berthon.	de Dudon.
Bourgogne.	Dijon.	CHARL. VIII.	1494	de S. Seine.	de Perrard.
Normandie.	Rouen.	LOUIS XII.	1499	Pontcarré.	de Belbenf.
Provence.	Aix.	LOUIS XII.	1501	Delatour.	de Castillon.
Brétagne.	Rennes.	HENRI II.	1553	de Cateulan.	de Chalotais.
Blarn.	Pau.	LOUIS XIII.	1621	de Lacaze.	de Bordnave.
P. Messin.	Metz.	LOUIS XIII.	1613	de Chifflet.	Langone.
Fr. Comté.	Bezançon.	LOUIS XIV.	1674	de Grosbois.	Dorez.
Flandre.	Douay.	LOUIS XIV.	1686	de Calonne.	de Beaumez.
Lorrain.	Nancy.	LOUIS XVI.	1775	Cœurderoi.	de Marcol.

PREMIERS PRÉSIDENTS
DU PARLEMENT
DE TOULOUSE,
Depuis son Etablissement.

MESSIRES

4	Juin	1444	Ainard de Bletterens.
12	Novem	1449	Jacques Maux.
3	Décem	1453	Pierre Varnier.
		1461	Jean Dauvet.
10	Mars.	1465	Henri Marlé.
11	Févr.	1467	Louis Lavernade.
23	Déc.	1472	Bernard Lauret.
31	Août	1495	Jean de Sarrat.
31	Juillet	1504	Nicolas de S. Pierre.
4	Août.	1505	Jacques de Minut.
31	Mai	1509	Pierre de S. André.
27	Novem	1536	Jean de Bertrandy.
7	Mars	1538	Jean de Mansencal.
14	Janvie	1562	N. d'Affis.
1	Septem	1581	Jean-Etienne Duranty.
17	Juillet	1597	Duffaur de S. Jory.
30	Juin	1602	Nicolas de Verdun.
21	Juillet	1611	François de Clary.
3	Décem	1615	Gilis Lemazurier.
19	Juin	1632	Jean de Bertier.
21	Juillet	1653	Gaspard de Fieubet.
16	Juillet	1687	Alexandre Morant.
17	Novem	1710	François de Bertier.
14	Août	1722	Gaspard de Maniban.
14	Novem	1762	François de Bastard.
9	Décem	1769	L. Drouin de Vaudeuil.
14	Novem	1770	Joseph de NIQUET.



PARLEMENT.

APRÈS les différentes variations qu'avoit éprouvées le Parlement de Toulouse, le Roi Philippe le Bel, le rendit sédentaire en 1302, & voulut lui-même en faire l'ouverture le 10 Janvier même année.

Il partit du Château Narbonnois, où il logeoit, accompagné des Princes & Seigneurs de la Cour, avec lesquels il se rendit à un Sallon de charpente, que la Ville avoit fait construire dans la place de St. Etienne, pour y tenir le Parlement, il étoit vêtu d'une Robe de douze aulnes de Drap d'or frisé, sur un fond rouge, broché de soie violette, parsemé de Fleurs-de-lys d'or, & fourrée d'hermine.

Le Roi étant entré dans le Sallon, monta sur son Trône, & ceux qui avoient droit de s'asseoir, prirent les places qui leur étoient destinées. Ensuite le Roi dit, que le Peuple du pays de Languedoc l'ayant humblement supplié d'établir un Parlement perpétuel dans la ville de Toulouse, il avoit consenti à ses demandes,

aux conditions inférées dans les Lettres d'érection, desquelles il commanda qu'on fit la lecture.

Le Chancelier s'étant levé, & ayant fait une profonde révérence au Roi, fit une harangue fort éloquente, après laquelle il donna à lire les Lettres-Patentes au Grand-Secrétaire de la Chancellerie, puis il lui remit le Tableau où étoient écrits les noms de ceux qui devoient composer le Parlement de Toulouse.

Le Secrétaire les ayant lues tout haut, le Roi fit dire à ces Officiers de s'approcher, & ils reçurent, des mains des Héraults, leurs Habits de cérémonie.

On donna aux Prédidens des Manteaux d'écarlate, fourrés d'hermine, des Bonnets de drap de soie, bordés d'un cercle ou tissu d'or; des Robes de pourpre violettes, fourrées d'hermine.

Les Conseillers Clercs furent revêtus de Manteaux de pourpre violette, étroits par le haut, où il n'y avoit d'ouverture qu'aux endroits de mettre la tête & les bras: leur Soutane étoit d'écarlate, & les Chaperons aussi.

Les Conteurs Laïcs eurent des Robes rouges, avec des paremens violets, & une espèce de Soutane de soie violette par-dessous la Robe, avec des Chaperons d'écarlate, doublés d'hermine.

Le Procureur du Roi étoit vêtu comme les Conseillers Laïcs.

Le Greffier portoit une Robe distinguée par des bandes d'écarlate & d'hermine.

Tous ces Officiers ainsi vêtus, prêtèrent le serment au Roi, ayant les deux

mains sur les Evangiles , écrits en lettres d'or.

Après la prestation des sermens , le Chancelier fit passer les Magistrats dans les sièges qui leur étoient destinés , & le Roi leur fit connoître en quoi consistoit leur devoir , par un discours très-éloquent , dont le texte étoit :

Erudimini , vos qui judicatis terram.

Ce discours fini , les Héraults congédièrent l'assemblée par le cri accoutumé.

Quelques jours après le Parlement commença ses Séances dans le Château Narbonnois , que le Roi lui donna pour y rendre la justice.

Par la suite des tems ce même Parlement fut transféré & créé de nouveau par différens Rois : il fut uni en 1454 au Parlement de Paris. La Déclaration donnée à Melun par Charles VII , porte « que
 » les Présidens & Conseillers de chacun
 » des Parlemens de Paris & de Toulouë ,
 » doivent être tenus & réputés uns , &
 » recueillir & honorer les uns & les autres ,
 » comme faisant tous un Parlement ,
 » sans souffrir pour cause des limites d'i-
 » ceux Parlemens , avoir entr'eux aucune
 » différence. »

Son ressort étoit très-étendu ; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis depuis , l'on démembra de celui de Toulouë plusieurs Sénéchauffées , pour former le ressort de ces deux Parlemens : il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchauffées & Présidiaux dont suit la note.

SÉNÉCHAUSSÉES
ET PRÉSIDIAUX.

AUCH, de Gascogne :
BEZIERS, du Languedoc :
CAORS, du Quercy :
CARCASSONNE, du Languedoc :
CASTELNAUDARRY, *idem* :
LECTOURE, de Gascogne :
LIMOUX, du Languedoc :
MONTAUBAN, de Guienne :
MONTPELLIER, du Languedoc :
NÎMES, *idem*.
PAMIERS, de Foix :
PUY (le) du Vellay :
RHODEZ, du Rouergue.
TOULOUSE, du Languedoc :
VILLEFRANCHE, de Guienne :

SÉNÉCHAUSSÉES, *sans Présidial*.

ANNONAY, Prov. du Vivar. en Lang.
CASTRES, du Languedoc.
FIGEAC, du Quercy.
GOURDON, de Gascogne.
LAUZERTE, de Guienne.
L'ISLE-JOURDAIN, *idem*.
MARTEL, du Lang. & de la Guienne.
TARBE, de Gascogne :
VILLENEUVE de BERG, Languedoc, Pays de Vivarais.

SENÉCHAUSSÉE DUCALE.

Uzés, , , , , Languedoc.

La Sénéchaussée Ducale de Joyeuse est supprimée, & ressortit à Villeneuve de Berg.

BAILLIAGES DUCAUX.Fleury. , , , , *Languedoc.*Antin. , , , , *Guienne.*

*Le Bailliage de Marnejols ressortit au
Sénéchal de Nîmes. Celui de Mielan, au
Sénéchal de Villefranche ; & celui de la
Plume, au Sénéchal de Lectoure.*

SIÈGES D'APPEAUX.Alais. , , , , *Languedoc.*Caraman. , , , , *Languedoc.*Puivert. , , , , *Languedoc.*S. Felix de Caraman. *Guienne.*Ossun. , , , , *Guienne.***A M I R A U T É S.**Aiguemortes. , , , , *Languedoc.*Narbonne. , , , , *Languedoc.*Cette. , , , , *Languedoc.*Agde. , , , , *Languedoc.***MAITRISES des EAUX & FORESTS.**Toulouse. , , , , *Languedoc.*Castelnaudarry. , , , , *Languedoc.*Quillan. , , , , *Languedoc.*Pamiers. , , , , *Foix.*S. Gaudens. , , , , *Guienne.*Castres. , , , , *Languedoc.*Rhodéz. , , , , *Guienne.*L'Isle - Jourdain. , , , , *Guienne.*Montpellier. , , , , *Languedoc.*Villeneuve de Berc. *Languedoc.***JURISDICTIONS CONSULAIRES***Dépendantes du Ressort.***MONTAUBAN**, du Quercy :**MONTPELLIER**, du Languedoc :**TOULOUSE**, *idem.*

C O U R
DU PARLEMENT.

P R É S I D E N S ,
M E S S I E R S

- 1770 **A** N T O I N E - J O S E P H D E N I Q U E T ,
Premier Président, à l'Hôtel du
Premier Président.
1759 De Senaux , près la Bourse.
1759 Boyer de Sauveterre , à Stes. Carbes
1769 De Sante du Puget , rue Jouxaygues.
1755 De Mengaud , Baron de Lahage ,
place Perchepinte.

P R É S I D E N S H O N O R A I R E S .

- 1738 D'Aignan , Baron d'Orbeffan , Pl.
Maze.
1753 Le Marquis de Pegueiroles , rue des
Pénitens Bleus.

C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R .

M E S S I E R S

- 1739 De Comere , rue de la Pomme.
1743 De Marmieffe , pl. Saintes-Carbes.

C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R .

- M. l'Archevêque de Toulouse , Conf. né.
1733 M. de Cambon , Ev. de Mirepoix.
1784 M de Narbonne Larra , Ab. de S. Ser.

C O N S E I L L E R S C L E R C S .

M E S S I E U R S

- 1750 De Barrés , Chanoine & Grand Ar-
chidiacre de l'Eglise de Beziers ,
rue des Balances.

1763 De Balza de Firmy , près les Carmes.

CONSEILLERS LAIS.

M E S S I E U R S

1718 De Boyer Drudas , Doyen , à Stes. Carbes.

1732 De Coudougnan , Sous-Doyen , près St. Antoine du Salin.

1743 De Blanc , rue de la Croix-Barag.

1749 De Rey , rue de la Magdelaine.

1749 Le Marquis de Lespinafle , rue Ste. Claire.

1751 Dalbis de Belbeze , à Montgaillard.

1751 De Montegut , rue du Crucifix.

1753 Cassand de Glatens , rue Merlane.

1753 Baron de Monbel , rue du Temple.

1755 Le Marquis de Portes , pl. Mage.

1758 De Carbon , à la Perchepinte.

1758 De Balza de Firmy , près les Carm.

1758 De Lafont - Rouis , place Saint Etienne.

1758 De Guillermin , Seigneur & Baron de Seiffes , rue Nazareth.

1759 Duroc de Maurous , Baron d'Orguel , rue Vieux-Raisin.

1759 De Segla , rue Pharaon.

1759 De David , près St. Ant. du Salin.

1760 D'Aussaguel de Lasbordes , à l'arc des Carmes.

1760 De Moulens , rue du Vieux-Raisin.

CONSEILLERS HONORAIRES.

M E S S I E U R S

1727 Dalbis , rue Montgaillard.

1730 De Mauran , place St. Etienne.

1731 De Papus , place Mage.

1733 De Laffalle , rue S. Ant. du Salin.

1740 De Vayfle , Seigneur de S. Hilaire ,

(159)

- Villeneuve , &c. *rue St. Remesy.*
1743 De Boisset , à la *Perchepinte.*
1743 De Prats , Seigneur & Baron de
Vieux , près le *puits des Augustins.*
1745 De Trenqualye , *Cloître S. Etienne.*
1746 D'Heliot , *rue de la Pomme.*
1750 De Catellan de Caumont , *rue To-*
lozane.
1747 De Bernard de S. Jean , *r. V. Raisin.*
1748 De Rafin , *place Perchepinte.*
1751 De Vic , *Fauxbourg des Recolets.*
1751 De Boutarie-Lafont-Vedelly , à la
Perchepinte.
1752 De Barbara de Boiffeson , *rue des*
Balances.
1760 Delong , *rue des Renforts.*

CHAMBRE TOURNELLE.

P R É S I D E N S .

M E S S I E R S

- 1775 Desinnocends de Maurens , *place*
des Pénitens Blancs.
1775 De Campistron , Marquis de Mani-
ban , *rue Nazareth.*
1776 De Daspe , Baron de Fourcés , *rue*
Nazareth.
1779 De Cambon de la Bastide , *place*
St. Etienne.
De

C O N S E I L L E R S .

M E S S I E U R S

- 1736 De Miramont , *rue des Couteliers.*
1738 De Bardy , *rue Tolosane.*
1739 De Montgazin , *rue Temponieres.*
1743 De Giledé-Pressac , *rue du Vieux*
Raisin.

- 1745 De Reynal, *rue Velane.*
 1747 De Duregné, *rue Balestriere.*
 1748 De Cucfac, *rue Nazareth.*
 1748 Delherin de Novital, *près Stes Car.*
 1748 De Perés, *rue des Fleurs.*
 1753 De Gineftet, *place Saintes Carbes.*
 1755 d'Azeimar de Castelferrus, *rue des
Tegneres.*
 1755 De Cassagneau de Saint-Felix, Sei-
gneur Descalquens, Pechbonieu,
Montheron, & autres Places, *pl.
Rouaix.*
 1760 D'Escalonne, *près St. Barthelemi.*
 1768 De Rigaud, *rue des Balances.*
 1769 De Molineri, Baron de Murols,
Place St. George.
 1770 De Poucharramet, *à Jouxaigues.*
 1770 De Rochefort, *rue de Latomy.*

B U R E A U X.

Premier Bureau. | Second Bureau.

<p>M^R Le Premier Président.</p> <p>M de Boyer-Drudas Doyen.</p> <p>M de Rey.</p> <p>M de Léspinasse.</p> <p>M l'Abbé de Barrés.</p> <p>M de Montegut.</p> <p>M de Cassan Glatens</p> <p>M Baron de Monbel.</p> <p>M de Firmy.</p> <p>M de Guillermin.</p> <p>M de Maurous.</p> <p>M de Mourliens.</p>	<p>M^R le Président de Senaux.</p> <p>M de Condougnan, Sous-Doyen.</p> <p>M de Blanc.</p> <p>M Dalbis.</p> <p>M de Portes.</p> <p>M de Carbon.</p> <p>M de Lafont.</p> <p>M de Segla.</p> <p>M David.</p> <p>M de Lasbordes.</p> <p>M l'Ab. de Balza.</p>
---	--

PREMIERE CHAMBRE
Des Enquêtes.

PRÉSIDENTS.

MESSIEURS

- 1760 D'Aiguevives, *rue place-Mage.*
1759 De Belloc de Lassarade, *rue St. Remesy.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

- 1761 De Miegerville, *place Royale.*
1761 De Poulhariès, Baron de Sabouliès,
Seigneur de Lareole & Ardiszas,
rue Souque d'Albigès.
1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*
1764 De Rey, Abbé de Franquevaux,
rue des Fleurs.
1766 Dubourg de Rochemontés, *place*
Saintes-Carbes.
1767 De Bonhomme - Dupin, *rue du*
Crucifix.
2767 Daignan, *rue Bolbonne.*
1767 De Larroquan, *rue Huc-Vidal.*
1768 Dassezat, *rue Tolosane.*
1768 De Cambon Cl., *place St. Etienne.*
1768 De Rigaud, *rue des Balances.*
1770 De Rochefort, *rue Latomy.*
1771 Palhaffe de Salgues, Chan. Théol.
de l'Eglise de Cahors, *rue Velane.*
1782 De Laréole, *rue Souque d'Albigès.*
1783 Dumas de S. Germier. Pl. *Saintes-*
Carbes.
1784 De Pegueirolles, Marquis dudit
Lieu, *rue Commenges.*
1784 De Reynal de S. Michel, *rue Velane*
1785 De Lamote, *Cloître S. Etienne.*

DEUXIEME CHAMBRE

Des Enquêtes.

P R É S I D E N S.

M E S S I E U R S

- 1756 Dagnin , *rue du Temple.*
1766 De Marquier de Fajac , *rue Nazar.*

C O N S E I L L E R S.

M E S S I E U R S

- 2762 De Vaillhaufi , *rue Saintes Carbes.*
1763 De Reverfac de Celés , de Marfac ,
rue Pharaon.
1764 De Gaillard , *rue des Paradoux.*
1764 De Lassus de Nestier , *rue des Cof.*
1766 De Paraza , *rue Boulbonne.*
1766 De Reymond de Mauriac , *rue To-*
losane.
1767 De Carriere-Daufrery , *Clerc , rue*
Temponieres.
1767 De Rabaudy , *rue Tolosane.*
1768 Belmont de Malcor , *rue Boulbon.*
1768 De Caumon , *rue Vieux-Raisin.*
1769 De Molineri , *Baron de Murols ,*
Place S. George.
1770 De Poucharramet , *rue Jouxaignes.*
1771 De Bastard de Lafite , *rue de la*
Magdelaine.
1771 De Juin de Siran , *rue Croix-Bar.*
1775 De Labroue , *rue des Augustins.*
1782 Blanquet de Rouville , *Vicomte de*
Trebons , rue de la Pomme.
1784 Delong , *rue Tolozane.*
1784 Savy de Gardeil , *rue Stes. Carbes.*
1784 De Combettes Labourellie , *rue*
Vieux-Raisin.

CONSEILLER HONORAIRE.

1760 De Fajole , *rue du Crucifix.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

P R É S I D E N S .

M E S S I E U R S

1775 De Cerat , *rue Saintes-Carbes.*

M

C O N S E I L L E R S .

M E S S I E U R S

1756 De Rudelle Dalzon , *près la place
St. Etienne.*

1769 De Ribonnet , *Place St. Etienne.*

1771 De Lacaze , *Baron de Villiers , rue
des Renvers.*

1776 De Cazes , *rue Latomy.*

1777 Labrousse de Veyrazet , *à la Per-
chepinte.*

1781 De Trenqualye de Magnan *rue To-
lozane.*

1782 Delhiot , *rue de la Pomme.*

1782 De Lespinasse , *rue Ste. Claire.*

1782 De Buisson d'Aussionne , *rue des
Tournours.*

1784 De Senaux , *près la Pl. de la Bourse.*

1784 De Tailhasson , *rue du Sénéchal.*

1785 De Guiringaud , *Cloître S. Etienne.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

1738 De Nicolas , *à la Dalbade.*

1760 De Villefranche , *à Montgaillard.*

GENS DU ROI.

- 1779 M. de Reffeguiet, Marquis de Mirremont, Avoc. Gén., *rue Ninais.*
1743 M. LECOMTE, Marquis de Noé, Procureur-Gén., *rue des August.*
1782 M. de Catellan Caumon, Avocat Général, *rue Tolozane.*
1782 M. Lecomte, Marquis de Latresne, Avocat Général, *rue d'Aslog.*

GENS DU ROI AUX REQUETES.

- M. de Chambal, Avoc. du Roi, *rue Croix Baragnon.*
M. de Fraissines, Procureur du Roi, *rue Place-Mage.*

HONORAIRES.

- M. de Roquier, Av. du Roi, *rue Ste. Ursule.*
M. de Lautar, Proc. du Roi, *rue Pl. Mage.*

GENS DU ROI AUX REQUETES,
pour le Département des Eaux & Forêts.

- 1777 M. de Baron, Avocat pour Sa Majesté, *rue Dumai.*
M. de _____, Procureur pour Sa Majesté,

SUBSTITUTS DU PROCUREUR
GENERAL.

- M. Desalasc, Doyen, *près les Carmes.*
M. Manent, *rue Sainte Claire.*
M. Fronton, *rue Velane.*
M. Perrey, *rue Nazareth.*
M. Bonnefont, Chanoine de l'Eglise de Tarbe, *rue de la Pleau.*

GREFFIERS DE LA COUR.

MESSIEURS

1875 M. de Roubin, Greffier en Chef
du Parlement, *rue Maletache.*

1768 Bourdés, Greffier en chef Crimi-
nel, *rue des Filatiers.*

1765 Doat, Greffier en chef des Affir-
mations, *rue des Fleurs.*

Conseillers du Roi, Secrétaires Evangél.

Naveres, Place Saintes-Carbes.

Suau, rue de la Trinité.

Greffiers Garde-Sacs Civils en titre d'Of.
Trinquescostes.

Labroue, rue de la Pleau. } Receveurs.

Naveres, Place Saintes-Carbes.

M. Suau, rue de la Trinité.

Commis principal de l'Aud. de la Gr.-Ch.

Gaubert, Place du Salin.

Receveurs des Droitt du Roi. au Gress.
du Parlement.

Trinquescostes. | Labroue.

Receveur des Épices.

Pratviel, à Montgaillard.

Contrôleur des Arrêts.

Verlhac, rue des Moulins.

Commis & Receveur aux Présentations &
Affirmations du Parlement.

Bastien, rue de la Pleau.

ENQUETES.

Commis principal de l'Audience.

Coue, Place du Salin.

Secrétaires au Parquet.

Gleises, dans l'Enclos du Palais.

Ricard, rue Place Mage.

Baudens , *rue Magdelaine.*

Jamme , *rue Ninau.*

Galtier , *rue Montgaillard.*

Commis Expéditionnaires Civils , des Arrêts par Rapport.

Verlhac , *rue des Moulins.*

Lagarde , *rue Montoulieu.*

Pratviel , *à Montgaillard.*

Lebé , *rue Laffesquiere.*

Carignac , *rue Place-Mage.*

Ronzaut , *rue des Fleurs.*

Bassoua , *rue Boulbonne.*

Carriere , *rue Sainte Claire.*

Greffiers Expéditionnaires Criminels.

Portes , *enclos du Palais.*

Lartigue , *rue Temponieres.*

Greffiers Garde-Sacs Criminels.

Chamayou , *Receveur , rue Pharaon.*

Mezanat , *rue Stes. Carbes.*

SOUVERAIN.

Greffier en Chef.

Vallescure , *rue Ninau.*

REQUETES.

Dabatia , *rue des Couteliers.*

Commis au Greffe.

Dupont , *rue Saintes-Carbes.*

Combelle , *rue Ste. Ursule.*

HUISSIERS DE LA COUR.

MAITRES

BErger , *Ier. Huissier , rue Nazareth.*

Gaillard cadet , *Doyen , à St. Michel.*

Garleng , *Trésorier , près la Dalbade.*

Belus , *rue des Coffres.*

Larroque-Ganil , *Ier. Syndic , rue de la Sénéchaussée.*

Saint-Laurens, *rue des Moulins.*
 Gaillard, *rue Regans.*
 Benaben, *près St. Michel.*
 Dufreche, *rue des Couteliers.*
 Bastié, *rue de la Trinité.*
 Ledoux, *près St. Barthelemi.*
 I. Gaillard, *rue des Moulins.*
 Deche, 2^e. *Syndic, près la Dalbade.*
 Lauzero, *rue des Moulins.*
 Marquet, *près la Bourse.*
 Galentin, *Place St. George.*
 I. Mercadier, *près St. Michel.*
 Huissiers. aux Requétes. Maîtres
 Guitton, *Place S. Etienne.*
 Tayac, *rue de la Pomme.*
 Riet, *Fauxbourg S. Cyprien.*
 Cadeau, *rue S. Antoine du Salin.*
 Fabarel, *rue de la Vache.*
 Marc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

TABLEAU des Avocats au Parlement,
 MESSIEURS

ALBARET, ancien Bâton., *petite rue*
Montgaillard. 1744
 Arbanere, *rue Pharaon.* 1776
 Arexy, anc. Bât. *rue Ste. Claire.* 1742
 Astré, *rue des Fleurs.* 1776
 Aymar, anc. B. Doyen, *rue d'Auf-*
sargues. 1720

B.
 Bancal, *arc des Carmes.* 1776
 Barere de Vieuxac, *rue Velane.* 1775
 Barthe, *rue des Regans.* 1780
 Bastouilh, *rue Montouliou.* 1775
 Bauzil, *rue Montgaillard.* 1776
 Belin, *rue St. Barthel. my.* 1775
 Bellomaire, *près l'Inquisition.* 1763

Belot , an. B. près les Hautmurats.	1731
Berail , rue de l'Inquisition.	1775
Berger , rue Nazareth.	1770
Bergez , rue Vieux-Raisin.	1779
Bezaucele , rue Vieux-Raisin.	1767
Bladviel , rue Montoulieu.	1768
Blanc de Bresse , rue des Fleurs.	1773
Bonnet , anc. Bât. rue du Temple.	1750
Borgella , rue de Regans.	1781
Boubée , rue Pharaon.	1770
Bounault , place Rouaix.	1781
Boun , Enclos du Palais.	1772
Bourbon , rue Sainte Claire.	1783
Boutes , an. Bât. rue Moutcarmel.	1733
Boyer , rue Nazareth.	1777
Bragoufe , rue Sainte Claire.	1763

C.

Cabanes , rue des Capelas.	1745
Cahuzac , anc. Bâtonnier , rue du Vieux-Raisin.	1757
Cambon , rue Pharaon.	1782
Capblat , près la pet. Porte du Pal.	1781
Capelle , rue de la Pléau.	1771
Cappé , rue de l'Inquisition.	1777
Carriere de Brimont , rue Nazar.	1765
Carriere du Villar , rue du Vieux- Raisin.	1773
Cassaignes , rue Latomy.	1772
Castan de la Courtade , rue Sainte- Claire.	1767
Caubere , rue Pharaon.	1773
Cauvalat , place du Palais.	1780
Cazaux , rue Nazareth.	1776
Chabrol , anc. Bât. rue Montgail,	1750
Chipoulet , rue Vieux-Raisin.	1743
Christol , rue Pharaon.	1769
Clauzolles , rue de Regans.	1746
Corail de Ste. Foi , rue Croix-Bar.	1774
Costes , rue S. Remésy.	1769

Courdurier, anc. B. rue du Temple.	1724
Crozat, à l'arc des Carmes.	1775
Cuciac, anc. Bât. petite rue Nazar.	1749

D.

Dastugues, rue des Regans.	1750
Dat, près la place du Salin.	1755
Daubons, rue du Canard,	1775
Defos, rue Ninau.	1752
Delort, anc. Bât. Profes. du Droit Français, rue du Canard.	1733
Delort le jeune, pl. Perchepinte.	1746
Delort fils, rue du Canard.	1756
Demarc, rue des Fleurs.	1780
Desazars de Montgaillard, rue Mai- son-Professe.	1774
Desirat, ancien Bâton. aux Carmes Déchauffés.	1754
Descomps, Place Perchepinte.	1773
Desinoles Verdelhan, anc. Bât. rue Vieux-Raisin.	1750
Desoile, anc. Bât., rue Nazareth.	1759
Dessalles, rue des Changes.	1779
Destours, rue Pharaon.	1780
Detté, rue Ste. Claire.	1767
Dijon, rue St. Antoine du Salin.	1778
Dirat, anc. Bât. rue de l'Inquis.	1755
Domerc, rue des Couteliers.	1781
Dorliac, rue de l'Inquisition.	1766
Douyeau, rue Nazareth.	1766
Dubarry de Lesquerron, r. des Cap.	1750
Dupoil, rue Pharaon.	1774
Dupuy-Montrougeau, rue S. Rem.	1755
Durban de Saremezan, r. Ste. Clair.	1768
Duroux, rue des Coffres.	1766
Duroux le fils, près S. Ant. du T.	1774

E.

Emery, rue Pharaon.	1780
Espinasse, près le puits Montgaillard.	1770

Esperonier, *rue Pharaon.* 1772
 Estingoy, *rue Montgaillard.* 1764

F.

Fabré, *rue Velane.* 1775
 Fages, *rue Ninau.* 1767
 Faget, *rue Place-Mage.* 1773
 Farsac, *rue Sainte-Claire.* 1776
 Faure, *rue du Temple.* 1772
 Ferriol, *rue Pharaon.* 1769
 Février, *près Montgaillard.* 1779
 Figueres, *rue Latomy.* 1783
 Filzac, *rue Montgaillard.* 1778
 Floret, *rue des Fleurs.* 1781
 Forgues, *rue de la Pléau.* 1776
 Furgole de Montvert, *rue des Cos.* 1764

G.

Gary, *petite rue Nazareth.* 1755
 Gausseran, *rue Commenges.* 1776
 Gazel, *rue Montoulieu.* 1779
 Gez, *rue Latomy.* 1764
 Ginestet de Persegals, *r. la Sesquiere* 1777
 Ginisty, *anc. Bât. rue d'Aussargues.* 1748
 Gounon, *rue Malcouzinat.* 1779
 Gratian, *près S. Antoine du Salin.* 1768
 Gros, *rue des Renforts.* 1780
 Guillhot, *rue de la Sénéchaussée.* 1776
 Guirigaud, *rue Ste. Claire.* 1780
 Guizet, *rue Montoulieu.* 1766

H.

Hebrard, *à l'arc des Carmes.* 1771
 Hebray, *anc. Bât., rue Nazareth.* 1757
 d'Hiver, *place du Salin.* 1777

I.

Jallier, *rue du Velane.* 1773
 Jamme, *près la Sénéchaussée.* 1760
 Jamme jeune, *rue Ninau.* 1774
 Janole, *dans l'enclos du Palais.* 1781

Jouvé, anc. Bât. rue Nazareth. 1740

L.

Labadie de Villeneuve, r. Lafesq^e. 1781
 Lachaux, rue St. Remy. 1779
 Lacroix, rue du Vieux-Raisin. 1758
 Ladrix, rue des Tourneurs. 1783
 Lafage, près la place-Mage. 1768
 Lafiteau, rue Nazareth. 1770
 Lafont, rue S. Remy. 1781
 Lamarque, à Montgaillard. 1769
 Lamic, rue St. Antoine du Salin. 1763
 Laporte, près les Grands-Carmes. 1752
 Latapie, rue Ste. Claire. 1766
 Laviguerie, porte Montgaillard. 1758
 Lautier, rue du Temple. 1773
 Legendre, rue St. Remy. 1773
 Lhéritier, rue des Couteliers. 1762
 Loudios, rue Commenges. 1770
 Loubers, idem. 1778
 Loubet, rue Vieux-Raisin. 1777

M.

Maille, rue du Temple. 1777
 Malpel, rue des Regans. 1760
 Marcepoil, Prêtre, rue Montcar. 1778
 Marcillac, rue du Temple. 1765
 Marie de S. George, rue Montgail. 1779
 Maicart, anc. B. rue Vieux-Rais. 1748
 Martin, rue de l'Inquisition. 1769
 Mathieu, rue Pharaon. 1770
 Maurenc, rue Montgaillard. 1782
 Maynard, rue Boulbonne. 1767
 Mayniel, rue Ste. Claire. 1770
 Merle, anc. Bât. rue Ninau. 1748
 Merle fils, rue Ninau. 1779
 Messial, rue Pharaon. 1780
 Miquel, rue Nazareth. 1778
 Monfinat, rue Stes. Carbes. 1764
 Monyer, rue des Fleurs. 1760

Mouyffet , *rue Jouxaignes.* 1779
 Moulas , à l'Hôtel de la Monnoie. 1775

N.

Nuly , *rue Sainte-Claire.* 1767

O

Ortic , *rue Ste. Claire.* 1778
 Ozun , *rue Saintes-Carbes.* 1748

P

Parra , *rue Nazareth.* 1756
 Passaron , *rue Latomy.* 1755
 Pelleport , *rue Latomy.* 1755
 Penet , *rue des Couteliers.* 1741
 Pie , *rue Sainte-Claire.* 1774
 Planet , *rue des Fleurs.* 1752
 Poitevin , *rue place-Mage.* 1769
 Poirson , *rue des Regans.* 1754
 Pons de Vier , *place du Salin.* 1766
 Poudroux , à la Grand' rue. 1768

R.

Raynal , (Jean Gaud) *rue Bouquier.* 1773
 Ricard , anc. B. *rue du Vieux-Rais.* 1731
 Robineau de la Mancette , derrière
S. Barthelemy. 1763
 Roques , *rue Maletache.* 1775
 Roucoule , *Place du Salin.* 1777

S.

Sabatier , *Place du Palais.* 1768
 Salaman , *rue du Temple.* 1776
 Salgues de Magnac , *rue de l'Inquis.* 1779
 Saremejane , *rue Velane.* 1760
 Sartre de Salit , *rue des Renforts.* 1781
 Saubat , *rue Nazareth.* 1746
 Saurine , *rue Place Mage.* 1781
 Segala , *rue des Coffres.* 1780
 Sempé , *rue du Temple.* 1778

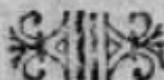
Senovert , (de) anc. B. rue Ninau.	1743
Serres , rue des Polinaires.	1777
Sicard , rue Ninau.	1747
Sicard le fils , rue Ninau.	1759
Sicard , rue des Filatiers.	1779
Solomiac , près S. Ant. du Salin.	1772
Soulatgès , derrière S. Barthelemy.	1738
Soulé , rue Velane.	1738
Soulé le fils , rue Velane.	1768
Soulery , (de) rue S. Remesy.	1779
Sudré , anc. Bât. rue S. Remesy.	1737

T.

Taiffié le Père , rue Nazareth.	1768
Taiffié le fils , idem	1783
Tartanac , rue Pharaon.	1779
Taverne , près S. Ant. du Salin.	1760
Theule , rue Place-Mage.	1781
Testas , rue Pharaon.	1778
Teitori , rue des Renforts.	1782

V.

Valette , BATON. rue Nazareth.	1757
Vaumorin , rue des Filatiers.	1784
Verny , anc. Bât. rue du Temple.	1746
Veyrien , près les Hauts-Murats.	1777
Vidal de Lacoſte , anc. Bâtonnier , près la porte Montgaulard.	1756
Vidal , rue Sainte Claire.	1770
Viguiér , anc. Bât. rue Laſſeſquiere	1758
Villazieres , (de) rue du Canard.	1775
Villefranche , rue Vieux-Raiſin.	1768
Voulland , rue de la Dalbade.	1779



PRO CUREURS
AU PARLEMENT
AVEC LEURS SUBSTITUTS
Pour l'année commencée le 13 Novem-
bre 1785, & finissant à pareil jour de
l'année 1786.

M A I T R E S

- C O S T E S**, Doyen, rue S. Remesy,
 nommé pour les Substituts,
Mes. I Mayniel & Boucar.
 Gassaud, rue des Fleurs.
Mes. Vevro & F. Astre.
 Boufquet, anc. Cap. près les Carmes.
Mes Roque & Boucar.
 I. Mayniel, rue Saint-Remesy.
Mes. Saurine & I Bourguet.
 I. Cassagne, anc. Cap. rue Latomy.
Mes Castaing & Benaben.
 Huc, rue Commenges.
Mes. Fabre & Lascombes.
 Chapon, SYNDIC, rue Velane.
Mes. I Bourguet & Portalez.
 I. Clusel, rue Ninan.
Mes. Chapon & I. Bourguet.
 Roque, rue Maletache.
Mes. Castaing & Boufquet.
 Combès, rue Regans.
Mes. Bancal & I Comes.
 Lagarrigue, rue Sesquiere.
Mes. Finiels & Foulquier.
 E. Martin, à Montgaillard.
Mes Silheres & Salvan.
 Dubernad, rue St. Barthelemy.
Mes. Figuières & Blanquet.

- Saurine , près la place du Salin.
Mes. Sablet & Portalez.
- Fabre , dans l'Enclos du Palais.
Mes. Costes & Gassaud.
- Morel , Capitoul , à la place-Mage.
Mes. Blanquet & I Bourguet.
- Finiels , rue Montgaillard.
Mes. Chirac & Foulquier.
- Boucar , rue des Polinaires.
Mes. Costes & Bousquet.
- Blanquet , rue Lathomy.
Mes. Chirac & Figuieres.
- Laborie , à Montoulieu.
Mes. Barrere & Mazoyer.
- Barrere , à Montoulieu.
Mes. Mazoyer & Barada.
- Mazoyer , rue Montoulieu.
Mes. Bosc & Barada.
- Silheres , au puits de Montgaillard.
Mes. E Martin & I Comes.
- Soubeyran , rue Vieux-Raisin.
Mes. Roque & Castaing.
- I. Bourguet , à Saintes-Carbes.
Mes. I Cluzel & Chapon.
- Laprade , près de Montgaillard.
Mes. I Cluzel & E Martin.
- Bosc , rue Latomy.
Mes. Barrere & Barada.
- Sablet , près St. Antoine du Salin.
Mes. Fabre & Martin-Rucat.
- Bouque , rue Pharaon.
Mes. Laborie & Souchon.
- Descaux , rue St. Remesy.
Mes. I Mayniel & Fabre.
- Bonnal , rue du Temple.
Mes. Saurine & Souchon.
- Chirac , près la porte Montgaillard.
Mes. Laprade & Benaben.
- Castaing , rue d'Aussargues.
Mes. I Cassaigne & Anthony.

- Courrege , rue des Fleurs.
Mes. Salvetat & Fr. Astre.
- Salvetat, vis-à-vis la petite porte du Palais
Mes. Courrege & Fr. Astre.
- Caunes , rue des Hautsmurats.
Mes Lagarrigue & Foulquier.
- Figueres , SYNDIC , rue Latomy.
Mes. Dubernad & Blanquet.
- Conquet , rue du Crucifix.
Mes. Chapon & Portalez.
- Barada , rue Montoulieu.
Mes. Maçoyer & Gasc.
- Chaboton , près l'Inquisition.
Mes. Gassaud & Fabre.
- Casseirol , rue Saintes-Carbes.
Mes. Roque & Castaing.
- Benaben , rue Latomy.
Mes. I. Cassagne & Blanquet.
- Blanc , à l'Arc des Carmes.
Mes. Castaing & Canceris.
- Foulquier , près les Hautsmurats.
Mes. Finiels & Benaben.
- Portalez , près St. Antoine du Salin.
Mes. Souchon & Monjuif.
- Bancal , rue Regans.
Mes. Combes & Souchon.
- Martin-Rucat , rue Commenges.
Mes. Rouen & Canel-Mercadier.
- Rouan , Place du Palais.
Mes. Chaboton & Martin-Rucat.
- Souchon , rue Pharaon.
Mes. Bouque & Bancal.
- Gasc , rue Montoulieu.
Mes. Barrere & Benaben.
- Lascombes , rue Cominenges.
Mes. Fabre & Rucat.

- Canceris, à Ste. Barbe.
Mes. Descaux & Dombas.
- Canel-Mercadier, Fauxb. St. Michel.
Mes. Dumas & I Roux.
- Montjuif, près St. Antoine du Salin.
Mes. Souchon & Portalez.
- Lebret, au Jardin Royal.
Mes. E Martin & Finiels.
- Dumas, rue Ste. Claire.
Mes. I Cluzel & Courtege.
- Pellet, dans l'enclos du Palais, a les
 Papiers de M^e. Brunet.
Mes. Fabre & Chaboton.
- I. Cames, rue Nazareth.
Mes. I Cassaigne & Castaing.
- Dombas, vis-à-vis St. Barthelemi.
Mes. Descaux & Portalez.
- Cluzet, rue Montgaillard.
Mes. Lebret & Lapeyre.
- Lapeyre, rue Pharaon.
Mes. Cluzet & Bosc.
- Veyro, rue Comenges.
Mes. Courtege & Martin-Rucat.
- Salvan, au puits de Montgaillard.
Mes. Laprade & I. Cluzel.
- Marconié, rue Ninau.
Mes. Chapon & I Cluzel.
- Luans, près la porte Montgaillard.
Mes. E Martin & Laprade.
- I. Roux, rue Sesquiere, près Montgail.
Mes. Lagarrigue & Salvan.
- Fran. Astre, rue des Fleurs.
Mes. Courtege & Salvetat.
- Arbanere, rue Comenges,
Mes. Saurine & Sablet.
- Capot, près St. Barthelemi.
Mes. Cluzet & Luans.
- Jean Astre, rue du Vieux-Raisin.
Mes. Morel & I Cames.

(178)

I. Dumarc , près St. Barthelemi,
Mes. Courregé & F. Astre.
Esparbié , place-Mage.
Mes. Bousquet & Morel.



J O U R S F É R I É S .

Premierement , tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année , & depuis le Mercredi Saint jusqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques , de même que depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au Jeudi suivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

J A N V I E R .	25 S. Marc , Evangel.
1 La Circoncision.	M A I .
6 les Rois.	1 S. Phil. & S. Jacque.
20 SS. Fabien & Séb.	3 Invent. de la Croix.
F É V R I E R .	17 Dél. de la Ville.
2 la Purification.	19 S. Yves. La Cour
M A R S .	entre , mais il n'y a
1 les Cendres.	point d'Audience.
7 S. Thomas d'Aquin.	J U I N .
25 l'Annonciation.	14 S. Exupère , Ev.
A V R I L .	15 Fête-Dieu.
20 S. Joseph.	22 Oct de la Fête-Dieu

24 S. Jean-Baptiste.
29 S. Pierre & S. Paul.

JUILLET.

2 Visitation de N. D.
22 la Magdelaine.
25 S. Jacques, Ap.
26 Ste. Anne.

A O U T.

3 Invent. de S. Etien.
5 N. D. des Neiges.
6 Transfig. de N. S.
10 S. Laurent.
15 l'Aïsompt. Les Audi-
ences finissent ; & 8
jours après s'ouvrent
les Aud. de Huis clos.
16 S. Roch.
24 S. Barthelemy, Ap.
25 S. Louis. Les Aud.
de Huis clos.

SEPTEMBRE.

8 Nativité de N. Dame.
14 l'Exalt. de la Croix.
Le Parlement se fer-
me tout à fait, & la
Chambre des Vacat.
entre le lendemain.
21 S. Mathieu, Ap.
28 S. Lxup're, Ev.
29 S. Michel.
30 S. Jérôme.

OCTOBRE.

1 S. Remy.
4 S. Francois d'Assise.
9 S. Denis.

18 S. Luc, Evangél.
19 Entrée des Classes.
La Cour vaque.

21 Ste. Urfule, V. M.
28 S. Simon & S. Jude.
NOVEMBRE.

1 La Toussaints.
2 les Trépassés.
11 S. Martin, Ev. Le
lendemain, ouverture
du Parl. La Cour
entre en Corps, & en
Robbes rouges, sans
vaquer à l'expédition
d'aucun procès : Les
Audiences s'ouvrent
8 jours après S. Mar-
tin.

21 Présentat. de la V.
25 Ste. Cathérine. La
Cour entre, mais il
n'y a point Audience.

29 S. Sernin, Ev. de T.
30 S. André, Apôtre.
DÉCEMBRE.

6 S. Nicolas. La Cour
entre, mais il n'y a
point d'Audience.
8 la Conception.
21 S. Thomas, Ap.
25 Nativité de N. S.
26 S. Etienne.
27 S. Jean Evangel.
28 SS. Innocens.
31 S. Sylvestre.

On ne peut vaquer lesdits jours à l'ex-
pédition d'aucun Procès, ni Commission
d'autorité de la Cour & Chambre des Re-
quêtes, à peine de nullité. Il est néan-
moins permis d'exécuter les Arrêts de la
Cour & autres Actes de justice à la Cam-
pagne lesdits jours, excepté les Diman-
ches & Fêtes chômables.

CHANCELLERIE
 MAISON, COURONNE DE FRANCE,
 PRÈS LE PARLEMENT.

M. DUCASSÉ, *Garde des Sceaux.*
Secrétaires du Roi, Audienciers &
Contrôleurs.

ANCIEN COLLÈGE.
 MESSIEURS

Lacarrière de Labro.
 de Vinas.
 de Borel.
 Brechet de Vederines,
 Tioux de Lasserre.
 de Sacaze.
 de Vignes.
 Jacques de Gounon.
 de Lacombe, à Gaillac.
Secrétaires Honoraires,
 de Gounon. — de Raftais.

Secrétaires du second Collège.

de Justi.		Guillaume Agasse.
de Mery.		Lacoste, Avocat.
de Brondeau,		Pottin.
Leduc.		Blancart de sept
Laborde.		Fontaines.
de Morisse.		

M. Baour Ecuyer, *Scelleur, rue S. Rome*
Conseillers du Roi, Rapp. Référendaires.
 M. Mascart, *rue du Raisin vieux.*

M. Poirson , *rue de Régans.*
 M. Fournier , *près la Bourse.*
 M. Laporte , *vis-à-vis les Carmes.*
 M. Bonnet , *rue Ste. Claire.*
 M. Dat , *rue Pharaon.*
 M. Lespinasse , *rue Montgaillard.*
 M. Ricard , *rue Place Mage.*
 M. Baric , *rue Croix-Baragnon.*
 M. Dabatia , *Place du Salin.*

Greffiers Garde-Minutes.

M E S S I E U R S

Serres , *Avocat, rue de la Pleau.*
 Duroux *Avocat, rue des Coffres.*
 Chavardez le fils , *rue S. Remary.*
 Farjanel , *Négociant, rue des Filatiers.*
 de Ginisty *Avocat, rue d'Aussargues.*
 Capella , *Avocat, rue Bouquieres.*

H U I S S I E R S. *Maîtres*

Allias , *rue Velane.*
 Garlenc , *près la Dalbade.*
 Mercadier , *Fauxbourg S. Michel.*
 Laporte , *rue des Fleurs.*
 Gailhard , *rue de Régans.*
 Bastié , *rue de la Trinité.*
 Roche , *rue St. Rome.*
 Deche , *vis-à-vis la Dalbade.*

Le sieur Laporte , *rue des Fleurs, près le Palais, fait la distribution des Lettres & Arrêts, chaque jour de Bureau, à 2. heures après midi.*

On tient le Sceau le Mercredi & Samedi, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi.

BUREAU DES FINANCES

LA création des Trésoriers de France doit remonter jusqu'à l'origine de la Monarchie, puisque Henri III, par son Ordonnance de 1586, & Louis XIII, par Edit de 1635, ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers du Royaume.

Lors de leur Institution, il n'y eut qu'un seul Trésorier de France. Philippe de Valois en créa un second. Le Roi Jean en créa jusqu'à quatre, qu'il réduisit ensuite à trois. Henri II créa autant de Trésoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

En 1551, ce même Roi créa la Généralité de Toulouse. Henri III, par Edit du mois de Juillet 1557, érigea les Bureaux de Finances en Corps de Compagnies, & fixa leurs Assemblées aux Lundi, Merc. & Vend. de chaque semaine.

Ces Officiers jouissent des mêmes Privilèges & Prérrogatives, concurremment avec les Chambres des Comptes, où ils sont reçus de la même manière que les Officiers de ces Chambres: Ils sont Commissaires nés de S. M. Ils acquièrent la Noblesse, & la transmettent à leurs descendants.

Leur Jurisdiction s'étend sur les Finances, la Voirie & le Domaine. Dans le nombre des affaires portées à leur Tribunal, il en est qu'ils jugent en dernier ressort. Les autres sont sujettes à l'appel au Parlement.

P R E S I D E N S.

Messire DURAND DE LASSERRE,
Chev. Seigneur d'Haumont, Squeffés,
le Pin, &c. Premier Président, logé
rue Sainte-Claire.

Messire DE DESCLAUX, second Prêfid.,
rue des Paradoux.

CHEVALIER D'HONNEUR.

M. de Laite de Vergognan, à la Monoie.

TRÉSORIER S DE FRANCE.

M. Dufour, Doyen, *rue Pharaon.*

M. Descoffres, *rue de la Dalbade.*

M. Martin, *rue des Paradoux.*

M. Viguier, *rue des Nobles.*

M. Candie de S. Simon, *rue des Parad.*

M. Lartigue, *près la porte Matabiau.*

M. de Valette, *rue des Paradoux.*

M. Boutonier, *à la grand' rue.*

M. d'Olivier, *près S. Antoine du T.*

M. Duzerre, *rue Stes. Carbes.*

M. Dévoifins-Laverniere, *Pl. du Salin.*

M. Lanes, *sur le Pont de la Dalbade.*

M. Holier, *rue de la Treille.*

M. Domezon, *petite Place du Salin.*

M. Bermond-Dauriac, *Place du Salin.*

M. Duilhé, † *près le Sénéchal.*

M. de Perignon, Seig. de la Mougneré,
rue Boulbonne.

M. Pons, *rue St. Rome.*

M. Bastide de la Descarie, *rue vieux Rais.*

M. Lubet, *Place S. Etienne.*

M. Gardez d'Azerac, *à l'Arc des Carm.*

M. Delpech, *rue de la Pomme.*

M. Guibert de Capdenac, *rue*

M. Daran, *rue*

M.

M.

TRÉSORIER S VÉTÉRANS.

M. Fornier, *près la Dalbade.*

M. Cucfac, *Place du Salin.*

M. Foulquier, *Place S. Etienne.*

M. Bermond-Dauriac, *Place du Salin.*

M. Maurel de Lapujade, *rue S. Rome.*

M. de Perez , *rue Nazareth.*

M. Bor de Lastours , *rue*

G E N S D U R O I .

M. Bazillac , *Pr. du Roi, rue des Cordel.*

M. de Lamouzié , *Av. du Roi, pl. du Sal.*

M. *second Pr. du Roi.*

Greffiers en Chef.

M. de Lavedan , *Seign. de Sarnignuet, an-
cien & alternat. mi-trien. rue Nazareth.*

M. Destarac du Bartas , *ancien & mi-tri-
ennal, Place du Salin.*

Greffier-Commis.

M. Guizet , *au Bureau.*

Huiffiers , Maîtres

Alboui , *au Palais de la Trésorerie.*

Bertrand , *rue Ste. Ursule.*

Deloze cadet , *rue des Salenques.*

Tandon , *rue du Taur.*

Durrieu , *rue*

Cantayre , *rue des Paradoux.*

Procureurs Postulans au Bureau.

M. B. Richard , *rue Ste. Claire.*

M. Vincens , *rue Cominges.*

M. Lanta , *rue Ste. Claire.*

M. Richard , *Place du Salin.*

M. Hadancourt , *rue Latomy : il a les Pa-
piers de Me. Gaich.*

Le Bureau des Finances tient ses Séan-
ces ordinaires les Lundi , Merc. & Vend.
& ses Audiences , les Mardi , Jeudi & Sa-
medi. Lorsqu'ils se trouvent un jour de
Fête , on entre le lendemain. Les Au-
diences finissent le 13 de Septembre ; &
le Bureau du Domaine se ferme le 27 du
même mois , jusqu'à S. Martin.

SÉNÉCHAUSSEE ET SIÈGE PRÉSIDENTIAL.

LES Comtes de Toulouse, dès l'an 1210 avoient un principal Officier de leur Justice, dans l'étendue de leur Comté, connu sous le nom de Sénéchal. Après la réunion du Comté à la Couronne, arrivée en 1271, nos Rois, toujours attentifs au bonheur de leurs Sujets, s'empresserent d'établir un Sénéchal dans cette Ville, pour rendre la Justice. Le plus ancien qui nous soit connu, depuis la réunion, est Pierre de Voisins, qui l'étoit en 1275. On voit par là, que la Jurisdiction du Sénéchal est très-ancienne.

Le soin d'administrer la Justice n'appartient plus aux Sénéchaux : ce sont ses Officiers qui la rendent en leur nom. Ils connoissent des appellations des Juges Royaux & Bannerets, & des Causes des Nobles, en première instance.

Depuis la suppression de la Viguerie, faite en 1749, les Habitans de cette Ville, ceux du Gardiage & de la Viguerie, plaident en première instance à la Sénéchaussée ou au Présidial, sans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie, pour cette dernière Jurisdiction.

Ce fut en 1551, que le Roi Henri II établit un Présidial dans la Sénéchaussée de cette Ville. Les Officiers, qui sont les mêmes que ceux de la Sénéchaussée, jugent en dernier Ressort, soit par appel, ou en première instance; toutes les Causes qui n'excèdent point deux mille liv.

& en matière criminelle , ils connoissent , en dernier Ressort , des Cas Prévôtaux , & les jugent conjointement avec le Prévôt , même par préférence à lui , s'ils ont décrété avant , ou dans les 24 heures.

Les Officiers , pour leur Service , sont distribués en trois Chambres : deux Civiles , & une Criminelle. Le Département s'en fait tous les six mois.

S É N E C H A L

Messire Jean-Joseph - François - Thomas
Comte de PORTES.

D É P A R T E M E N T D E S C H A M B R E S .

Premier Semestre , à commencer du 3 Novembre 1785 , jusqu'au 2 Mai 1786.

P R E M I E R B U R E A U .

1769 **M.** DE LARTIGUE , Conseiller du Roi , Juge - Mage , Lieutenant - Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial , *rue du Taur.*

1766 **M.** Demont , Lieutenant-Particulier , *rue des Changes.*

C O N S E I L L E R S .

1743 **M.** d'Espigat , Doyen , *rue de la Pomme.*

1764 **M.** de Rimailho de Laffale , *rue S. Orens.*

1766 **M.** d'Esparceil , *rue du Four-Bastard.*

1776 **M.** de Baric , *Place S. Etienne.*

CHAMBRE CRIMINELLE.

1769 M. de SABALOS , Juge-Criminel ,
rue des Balances.

1765 M. de Berrié , Lieutenant-Princip. ,
rue des Chapeliers.

CONSEILLERS.

1746 M. de Bernadou de Salmanac , Sous-
Doyen , *près la Croix Baragnon.*

1764 M. Carles de Lancelot , *aux Puits-
Clos.*

1764 M. de Compayré , *près le Collège de
Foix.*

1769 M. de Ruotte , Assesseur du Prévôt ,
vis-à-vis les Carmélites.

1785 M. de Martin-Bergnac , *rue Vinaig.*

SECOND BUREAU.

M. de LARTIGUE , Juge-Mage.

M. de Berrié , Lieutenant-Principal.

1774 M. de Montané , de la Roque , Lieu-
tenant-Particulier , *rue des Pujols.*

CONSEILLERS.

1764 M. de Bellegarde , *rue des Teyssieres*

1776 M. Derrey de Belbeze , *rue des
Tierçaires.*

1780 M. de Carratié , *rue du Taur.*

1785 M. l'Abbé de Corail , *rue Croix B.*



*Second Semestre , à commencer du 3 Mai
1786 , jusqu'au 2 Novembre suivant.*

P R E M I E R B U R E A U .

M. DE LARTIGUE. | M. de la Roque.
M. de Berrié. |

C O N S E I L L E R S .

M. d'Espigat. | M. d'Esparceil.
M. de Lancelot. | M. l'Ab. de Corail.

C H A M B R E C R I M I N E L L E .

M. de Sabalos. | M. de Berrié.

C O N S E I L L E R S .

M. de Bellegarde. | M. Derrey.
M. de Rimailho. | M. de Carratié.
M. de Baric. |

S E C O N D B U R E A U .

M. DE LARTIGUE. | M. Demont.

C O N S E I L L E R S .

M. de Bernadou. | M. de Ruotte.
M. de Compayre. | M. de Martin.

G E N S D U R O I .

- 1763 M. de Loubeau , Avocat du Roi ,
près S. Antoine du T.
1771 M. de Moyffet , Proc. du Roi , *rue*
St. Rome.
1765 M. Delaporte - Marignac , Avocat
du Roi , *rue S. Rome.*

Greffier en Chef , Civil , Criminel , Affirmations & Présentations.

1765 M. Lefebvre , aux quatre coins des Augustins.

Greffiers du Civil.

M. Limoges fils cadet , Rec. des Droits du Roi , à côté du Sénéchal.

M. Vieusse , pour les Présentations & affirmations , rue des Pénitens Gris.

Greffiers de l'Audience.

M. Bressolles , Place Royale.

M. Cabos , Licencié ez Droits , Récev. des Epices , rue des Tierçaires.

M. Pouvillon , Rec. des Consignations , rue Sainte Claire.

M. Montagnier , rue des Filatiers.

Greffiers Criminels.

M. Dispan , rue Ste. Ursule.

M. Limoges , fils aîné , à côté du Sén.

H U I S S I E R S .

M A I T R E S

Daubriac , Premier Huissier , près le Sénéchal.

Deloze , Doyen , rue du Sénéchal.

Larigaudere , rue du Peyrou.

Daubriac aîné , Fauxbourg S. Etienne.

Lafiteau , rue du Taur.

Cinqfrais , rue Montoyol.

Brouffouse , près la porte Matabiau.

Bach , rue des Augustins.

Sergens Royaux.

Bertrand cadet , rue du Taur.

Casse , dans l'Isle de Tounis.

Salefranque , Place du Pont neuf.

Lezerat , rue de las Leys.

*Huiffiers à la Masse d'Armes.**Frêche , rue du Petit Versailles.**Courgeon , rue des Pénitens Noirs.**Avocats au Parl. Postulans au Sénéchal.*

M E S S I E U R S

*Manavit , rue du Four bastard.**Martin , rue d'Aguilleres.**Bordes , rue Negogouffes.**Purpan , près le Taur.**Guion , près le Sénéchal.**Dargassies , rue de las Leys.**Augé , rue du Taur.**Marchand , près les Capucins.**Rominguieres , rue des Cordeliers.**Saury , rue du Sénéchal.**Loubers , rue du Taur.**Galias , vis-à-vis le Sénéchal.**Bourdeil , rue du Taur.**Cambon , rue du Taur.**Alayrac , idem.**Flottes , rue Boulbonne.**Paillés , rue des Cordeliers.*

P R O C U R E U R S . M A I T R E S

*RESPLANDY , Doyen , rue Negogouffes.**Penavayre aîné , rue du Taur.**Guittou , rue Bouquieres.**Saury , rue d'Aguilleres.**Méric , rue Ste. Ursule.**Vitry , rue du Taur.**Descaux , idem.**Penavayre Cadet , idem.**Joula , près le Refuge.**Cassagnere , rue de la Pomme.**Fedas , vis-à-vis les Hospitalieres.**Imbert , rue du Taur.**Falguiere , rue des Pénitens Noirs.**Caiffel , rue du Taur.*

Carivenc , *rue des Tourneurs.*
 Coufy , *rue des Jacobins.*
 Breil , *rue du Four Bistard.*
 Darles , *vis-à-vis le Sénéchal.*
 Bonneferre , *rue Negogouffès.*
 Faduilhe , *rue du petit Versailles.*
 Trébos , *rue des Tierçaires.*
 Malfré , *rue des Pénitens Bleus.*
 Guittou neveu , *rue Boulbonne.*
 Chaphtive , *rue du Taur.*
 Labat , *à l'arc des Carmes.*
 Fourés , *rue du Taur.*
 Bieyffe , *Place de la Visitation.*
 Monroux , *rue Montoyol.*
 Larbanés , *rue Cauffette.*
 Marrast , *rue du Taur.*
 Deltil , *rue Negogouffès.*
 Jamot , *rue des Cordeliers.*

*JOURS D'AUDIENCE de la Cour Pré-
sidiale & Sénéchauffée.*

P Remierement , les Lundi , & Jeudi ,
 à 8 heures du matin , il y a Aud. Prêfid.
 & au cas que le Lundi se rencontre un
 jour férié , l'Audience est transférée au
 lendemain , & si le Jeudi se rencontre un
 jour férié , elle est transférée au matin du
 Samedi , à la même heure.

Le Lundi & le Jeudi , à 3 heures de re-
 levée , il y a Audience pour les Causes
 Civiles ordinaires ; & au cas que le Lun-
 di se rencontre un jour férié , lad. Aud.
 est renvoyée au lendemain , à la même h.
 & pareillement , au cas que le Jeudi soit
 férié , elle est encore renvoyée au lende-
 main , à 3 heures de relevée.

Les Mardi & Vend. à 8 heures du ma-
 tin , Audience Criminelle ; & dans le cas
 où le Mardi se rencontre un jour férié , ou

que l'Aud. Présidiale ait été renvoyée au Mardi , à cause du férié , il n'y a Audience que le Vendredi au matin.

Et dans le cas que le Vendredi se rencontre un jour férié , l'Audience Criminelle est renvoyée au lendemain , à la même heure : elle est même donnée par préférence à celle du Présidial , qui auroit vaqué le Jeudi précédent.

En Carême , les Audiences du matin ne commencent qu'à 9 heures.

Dans le cas où la veille de S. Jean devant la Porte latine , se rencontre un lundi , il n'y a point d'Audience de relevée , ni les Jeudi & Lundi qui précèdent le jour des Cendres.

Il n'y a aucune Audience le jour de S. Jean devant la Porte latine. Les Audiences , tant Présidiales qu'Ordinaires , Civiles & Criminelles finissent le Samedi , veille du Dimanche des Rameaux , & ne recommencent que le Lundi après *Quasimodo* : finissent le Lundi de relevée avant la Pentecôte , & recommencent le Lundi après la Trinité : finissent encore la veille de St. Thomas , Apôtre , & ne recommencent qu'après les Rois.

Il n'y a point Audience les jours de Ste. Cathérine & de S. Nicolas , à cause de la Messe que l'on chante au Palais , de même que la veille de Notre-Dame d'Août , & de Ste. Croix de Septembre , jours des Arrêts généraux.

La Cour ne donne point Audience les jours qu'il échoit Enterrement de quelqu'un des Officiers.

Les Fériés de l'Année , pour le Présidial & le Sénéchal , sont les mêmes que ceux de la Cour du Parlement.



HOTEL DE VILLE.

CAPITOU LS.

MR. le Marquis de GRAMONT, Cap.
Gentilhomme, près la place Rouaix.

M. le Marquis de Belestia, Capitoul Gen-
tilhomme, rue Bouquieres.

M. de Gary, Avocat, Premier de Justice,
petite rue Nazareth.

M. de Chauliac, Ecuyer, rue Vieux-Rais.

M. de Combes, Pr. au Parl. rue Regans.

M. de Sancené, Conseiller du Roi, Juge-
Garde de la Monnoie, Ecuyer.

M. de Bauvine Morel, Avocat, Proc. au
Parlem. Place-Mage.

M. Dubernard, Professeur en Médecine,
rue Sainte Claire.

ASSESEURS, Messieurs.

Laymerie, rue Balances.

Dalbés, rue Cantegril.

Mazars, rue de la Pomme.

} Avocats.

GENS DU ROI.

M. Loubeau, Avocat du Roi, rue St.
Antoine du T.

M. Moyffet Proc. du Roi, rue S. Rome.

M. Delaporte, Avocat du Roi, idem.

(182 bis.)

Avocats au Parlement postulans.

M E S S I E U R S

Penavayré, *rue du Taur.*

Vincens, *rue Prémontardy.*

Raymond, *rue d'Astorg.*

Sirven, *rue St. Sernin.*

Bardon, *rue des Théatins.*

Greffiers Civils de la Police.

M Micheldieu-lafoy, *, rue Balances*

Greffier du Cadastre.

M Virebent, *rue du Fourbastard.*

Greffiers Criminels.

M Limoges père, *près le Sénéchal.*

M Micheldieu-lafoy, *rue des Balances.*

M Prax, *rue petit-Versailles.*

M Candolive, *rue de Lages.*

Huissiers, Sergens exploitans.

Sempé, *Huissier Audiencier & Crieur
juré, rue des Pénitens Gris.*

Andrau, *rue du Taur.*

Caillé, *rue du Taur.*

Bergerot, *au Prémontardi.*

Bedeau.

M Deloze aîné, *dans l'Hôtel de Ville.*

COMPAGNIE DU GUET.

M. D'AUGER, † Capitaine-Command.

M. Soubeyran d'Auteroche, Cap. en sec.

M. Ribeyre de Lagrange, Lieutenant.

M. de Lajenfonier, Sous-Lieutenant.

Un Sergent-Major, deux Fourriers, six
Sergens, 15 Caporaux, 150 Fusiliers,
3 Tambours, 3 Clarinettes.

M. Deschet, ancien Lieut. de Grenad.
Commissaire des Patrouilles Bourgeois.

(183 bis)

OFFICIERS DE LA VILLE.

S Y N D I C.

M. DUPUY Av, logé dans l'Hôtel de Vil.
Trésorier.

M Prevost Avocat, anc. Cap. rue Velane.

M. Abel, Caissier, rue Croix-Baragnon.
Receveur des Impositions.

M Delaporte, ancien Capitoul, tenant
son Bureau dans l'Hôtel de Ville.

Directeurs des Travaux.

M. P. Virebent, rue du Fourbastard.

Peintre, M. Gaubert Labeyrie.

Médecin, M Arrazat, Professeur.

Chirurgien, M Cazaubon, Prof. en Chir.

Notaire, M. Sans, rue Croix Baragnon.

Imprimeur, M. Baour, Ecuyer.

Procureur au Parlement, M I. Comes.

Procureur au Sénéchal, M Chaphtive.

Proc. au Bur. des Finances, M. Vincens.

Aumôniers de la Chapelle.

Les Pères du Tiers-Ordre de S. François.

Commissaire au fait de la santé.

M Ramond père, rue Pouzonville.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Mrs Ramond, fils aîné, rue Pouzonville.

Terrassier fils, rue des Couteliers.

Bernadet, Fauxbourg St. Michel.

Cassaigne, près la Porte Montgaillard.

Huc, Fauxb. S. Etienne.

Lagarde, Fauxbourg St. Michel.

Loubers, rue des Chartreux.

Languille, rue des Balances.

Desfrac, rue de la Colombe.

Bauzil, près la Porte Matabiau.

Garde Cazernes.

Paul, aux Cazernes, Quartier S. Cypr.

Affineur Juré.

Gardés, Place S. George.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Messieurs les CAPITOU LS,
Conseillers Electifs du Conseil Politique.

M E S S I E U R S

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Prem. Classe. | } | Le Comte de Bournazel. |
| | | Le Chev. Dupuy St. Amans. |
| | | Le Chev. de Cambon. |
| | | Le Comte de Caylus. |
| | | Le Marq. de Thezan Poujol. |
| | | Le Marq. de Bonfontan. |
| | | De Guibert fils,
De Cambolas. |
| Seconde Classe. | } | Lagane, Proc. du Roi, anc. Cap. |
| | | Malcart, Avocat, anc. Capitoul. |
| | | Berdoulat, ancien Capitoul. |
| | | Teynier, ancien Capitoul. |
| | | Ricard, Avocat, anc. Cap. |
| | | Lafue, Avocat, anc. Cap. |
| | | Laburthe, Ecuyer, anc. Cap.
Dhezes, Ecuyer, anc. Cap. |
| Troisième Classe. | } | Depeyre, Docteur en Médecine. |
| | | Biros, Notaire. |
| | | Meyran, Négociant. |
| | | Caulet, Négociant. |
| | | Caze aîné, Négociant. |
| | | Esquirol, Négociant. |
| | | Pin, Bourgeois, Dir. du Canal Roy. |
| | | Lahens, March. Apothicaire juré. |
| | | Moyffet, Conseiller au Sén. & Pré. |
| | | Rigand, Professeur en Droit. |
| | | Dirat, Avocat. |
| | | Viguiér, Avocat. |
| Lagarrigue, Av. & Proc. au Parl. | | |
| Bonneserre, Av. & Proc. au Sén. | | |
| Aymar, Bourgeois, Syndic du Dioc. | | |
| Douziech père, Bourgeois. | | |

M. le Syndic de la Ville.

Députés

Députés Electifs du Conseil Général.

MESSIEURS

- 1 Classe. { de Guibert Renery, père,
le Marquis de Gavaret.
le Marquis de Bertier.
le Comte de Thezan Olargue.
- 2e Classe. { Gouazé, Prof. en Droit, anc. Cap.
I Cassaigne, Proc. anc. Capitoul.
Gounon des Changes, anc. Cap.
Gounon Loubens, anc. Cap.
- Trois. Classe. { Francez aîné, Négociant.
Calmels, Négociant.
Perés, Aggrégé à l'Université.
Guyon, Avocat.
Richard, Notaire.
Costes, Avoc. & Proc. au Parlem.
Loubers, Bourgeois.
Baron, March. Apothicaire juré.

Commission des Affaires Contentieuses.

Quatre de Messieurs les CAPITOULS,
y compris M. le premier de Justice.

MESSIEURS

Prem. Classe. { le Comte de Caylus.
De Cambolas.

2 Classe. { Mascart, Avocat, anc. Capit.
Lagane, anc. Cap. Proc. du Roi.
Berdoulat, anc. Capitoul.
Ricard, Avocat, ancien Capitoul.

Trois. Classe. { Dirat, } Avocats.
Viguiier, }

M. le Syndic de la Ville.

Commission des Affaires Economiques.

Quatre de Messieurs les CAPITOULS,
y compris M. le premier de Justice.

(186 bis.)

M E S S I E U R S

Prem. Classe. { le Comte de Bournazel.
le Marquis de Thezan.

Seconde Classe { Lagane , anc. Cap.
Laburthe , anc. Cap.

Trois. Classe. { Pin , Bourgeois.
Esquirol aîné , Négoc.
Cazes aîné , Négociant.
Lagarrigue , Av. & Pr.

M. le Syndic de la Ville.

Commission de l'Affiette des Impositions.

MM. les C A P I T O U L S.

M E S S I E U R S

Prem. Classe. { le Chev. de Cambon.
le Comte de Bournazel.

Seconde Classe { Lagane , anc. Cap.
Berdoulat , anc. Cap.

Trois. Classe. { Biros , Notaire.
Caze aîné , Négociant.
Moyflet , Conf. au Sén.
Douziech , Bourgeois.

M. le Syndic de la Ville.

*Commission de l'Audition des Comptes
du Trésorier de la Ville.*

M. G A R Y , Premier de Justice.

Prem. Classe. { le Marquis de Bertier.
de Guibert Renery père.

Seconde Classe { I Cassaigne , Pr. an. Ca.
Gounon Loubens , a. C.

Trois. Classe. { Calmels , Négociant.
Costes , Av. Pr. au Par.
Richard , Notaire.
Loubers , Bourgeois.

M. le Syndic de la Ville.

HÔTEL DES MONNOIES.

Officiers de la Jurisdiction.

M E S S I E U R S

- 1782 Raymond BLADVIEL DE VERDUN,
Général-Provincial.
1742 Jean - Théodose de Favier , *Juge-
Garde* , à l'Hôtel.
1763 Louis de Sancené , *Juge-Garde* , à
l'Hôtel.
1781 Louis Moulas , *Contrôleur-Contre-
Garde* , à l'Hôtel.
1742 Martin Laffus , *Procureur du Roi* ,
rue des Pénitens Blancs.
1771 Jean-François Catala , *Greffier* , rue
S. Remesy.

1777 Joseph Berenguier , *Huissier* , rue
du Taur.

*Officiers chargés de la police & des détails
de la fabrication.*

M E S S I E U R S

- 1742 Jean - Théodose de Favier , *Juge-
Garde.*
1763 Louis de Sancené , *Juge-Garde.*
1766 Guillaume de Laburthe , *Directeur
& Trésorier particulier* , à l'Hôtel.
1781 Louis Moulas , *Contrôl. Contre-Gar.*
1778 Antoine-Pascal Fontas , *Effayeur.*
1781 Louis - Pierre - Jacques Poufieux ,
Graveur.

M O N N O Y E U R S. *Maîtres.*

- 1756 Jean-François Cathala , *Doyen des
Monnoyeurs.*
1760 François Melet.
1767 Michel Miquel , oncle.

(188 bis.)

- 1778 Jean Meric , Prév. des Monnoyeurs.
1782 Jean Miquel , neveu.
1783 Jean Miquel , jeune.

Recuchon des Monnoyeurs:

- 1768 Alexandre Catala Bruzaut.

AJUSTEURS. Maîtres

- 1722 Jean-Jacques Catala , oncle , Doyen
des Ajusteurs.
1764 Jacques - François Catala , neveu ,
Prévôt des Ajusteurs.
1765 Jean Miquel , père.

Recuchon des Ajusteurs.

- 1785 Bernard Soulages , *Recuchon Ajusteur.*
1785 Marie-Anne Soulages , Veuve Seguenot ,
Tailleresse à l'Ajustage.

Un Suisse & deux Gardes à la suite de
la Jurisdiction de la Monnoie , portant la
Cazaque , aux Armes du Roi.

VILLES où l'on bat Monnoie.

Paris ,	A	Perpignan ,	Q
Rouen ;	B	Orléans ,	R
Lyon ,	D	Nantes ,	T
La Rochelle ,	H	Aix ,	&
Limoges ,	I	Metz ,	AA
Bordeaux ,	K	Strasbourg ,	BB
Bayonne ,	L	Lille ,	W
Toulouse ,	M	Pau ,	<i>Vache.</i>
Montpellier ,	N		

B O U R S E.

LE Roi Henri II, par ses Lettres Patentes, du mois de Juillet 1549, vérifiées en Parlement au mois de Décembre suivant, établit & créa la Bourse commune des Marchands à l'instar de la Conservation de Lyon; & dans le nombre des privilèges qu'il leur accorda, il leur permit d'imposer les sommes nécessaires pour la construction d'un Hôtel.

Cette Jurisdiction connoit généralement de toutes affaires de commerce, & juge en dernier ressort jusqu'à la somme de 500 livres: les causes excédantes sont portées par appel au Parlement.

Toutes parties ont le droit d'aller plaider leur cause à l'Audience. La Bourse agrée cependant un nombre de Postulans, qui se chargent de parler pour les personnes peu versées dans la discussion des affaires, & qui peuvent néanmoins assister leurs défenseurs.

Les Prieur & Consuls rendent la Justice **GRATUITEMENT**: ils expédient 100 affaires chaque jour, & quelque fois davantage. Les Causes n'y souffrent point le moindre délai, & les Parties ont l'avantage d'y plaider à peu de fraix.

Les Audiences se tiennent tous les jours depuis 3 heures jusqu'à 8 du soir, excepté les Dimanches, les Fêtes & les jours fériés. Leurs vacations commencent le 28 Septembre, & finissent à St. Martin; on entre néanmoins chaque Vendredi à huit heures du matin, pour l'expédition des Lettres de change & Billets à ordre, qui ne peuvent souffrir le moindre délai.

COLLÈGE
DES ANCIENS OFFICIERS
DE LA BOURSE.
MESSIEURS

1738. Pagez aîné, ancien Prieur.
1747. Ladeveze, ancien Prieur.
1748. Delprat, ancien Prieur.
1749. Defazars, anc. Consul, anc. Capitoul.
Brandelac, ancien Consul.
1756. Guibert père, ancien Consul.
1760. Teynier, ancien Prieur, anc. Capitoul.
1763. Joulia, ancien Prieur, anc. Capitoul.
1768. Depins, ancien Prieur.
Francés aîné, ancien Prieur.
1769. Guibert fils, ancien Consul.
Boubée, ancien Consul.
1771. Babar, ancien Prieur.
1772. Bruils aîné, ancien Prieur.
1773. Darnés, ancien Consul.
Marchand, ancien Prieur.
1774. Daupias fils, ancien Consul.
Esquirol, ancien Prieur.
1775. Fages, anc. Consul, anc. Capitoul.
1776. Miegéville, ancien Consul.
Paul Francés cadet, ancien Consul.
1777. Bruils cadet, ancien Consul.
Saint-Laurens, ancien Prieur.
1778. Gounon, *des Changes*, an. Pr. an. Cap.
1779. Sevenes aîné, ancien Consul.
Casseing, ancien Consul.
1780. Antoine Loude, ancien Consul.
Baour, ancien Consul.
1781. Saint-Raymond-Sacarin, anc. Consul.
Burgalat, ancien Consul.
1782. Pijon, ancien Consul, anc. Capitoul.
Carol, ancien Consul.
1783. Trubelle, anc. Consul, anc. Capitoul.
Sahuqué, anc. Consul, anc. Capitoul.
1784. Soulié Joncas, ancien Consul.
Dubosc, ancien Consul.
1785. Berger, ancien Consul.
Bayssade fils, ancien Consul.

ÉLECTION CONSULAIRE.

M. Antoine LOUDE , Prieur , *rue de la Baruthe.*

M. BERGER , premier Consul , *rue des Balances.*

M. BAYSSADE fils , second Consul , *rue Croix Baragnon.*

ELUS DE SERVICE.

Pour les mois de Janvier & Juillet.

MESSIEURS

Mazaré , ancien Pr. | Claret.
S. Raymond Sacrin , a. C | Paul Paris.

Pour les mois de Février & Août.

Marchand , anc. Pr. | Vignoles.
Paul Francez , a. Co. | Baudens.

Pour les mois de Mars & Septembre.

St. Laurens , anc. Pr. | Decamps.
Bruils cadet , anc. Co. | Pijon jeune.

Pour les mois d'Avril & Octobre.

Gounon , a. Pr. & a. C. | Dalbis.
Sevenes aîné , an. Co. | Cazals.

Pour les mois de Mai & Novembre.

Miegeville , an. Conf. | Duffé.
Cassaing , an. Consul. | Ville.

Pour les mois de Juin & Décembre.

Pijon , a. Co. & a. Cap. | Coutaut aîné.
Burgalat , anc. Consul. | Trinquier.

B A I L E S.

M. Busquet. | M. Remaury.
M. Lasbarieres. | M. Alexandre Beziat

(193 bis.)

Greffier en Chef.

M. Berger , *rue des Imagères.*

M. Ventach , *Commis principal & Secrétaire de la Jurisdiction , rue des Paradoux.*

Ferradou , *rue de la Daurade.* } *Commis*
Lauzero , *rue Sainte Ursule.* } *au Gr.*
Huissiers.

Me. Blanc , *premier Huissier , rue de l'Inquisition.*

Me. Gasc *rue Sainte Ursule.*

Avocats Postulans à la Jurisdiction.

M E S S I E U R S

Pagés , *Doyen , rue des Paradoux.*

Larigaudere , *rue des Paradoux.*

Bourdeil , *aux quatre coins des Augustins.*

Mirepoix , *rue Tour de Nayac.*

Degeilh aîné , *près la place de la Bourse.*

Degeilh cadet , *rue de la Bourse.*

Frayssé , *rue peyrolières.*

Mittou , *rue de la Colombe.*

Fages , *rue de la Bourse.*

Bernadou cadet , *rue de la Bourse.*

Raymond , *rue des Augustins.*

Mondine , *rue de la Pomme.*

Boyer , *place des Paradoux.*

Bernadou , *près la Bourse.*

Catala , *rue St. Remesy.*

Lasserre , *rue des Couteliers.*

Bila & Labadie , *rue Tour de Nayac.*

GRANDE

GRANDE MAITRISE
DU LANGUEDOC.

C E Département est composé de cinq
Maîtrises particulières, qui sont

Toulouse.

Montpellier.

Castres.

Quillan.

Villeneuve de Berc.

Messire André DE CHEYSSAC, Che-
valier Conseiller du Roi en tous ses
Conseils, Grand-Maître, Enquêteur
& Général Réformateur des Eaux-&-
Forêts de France, au Département du
Languedoc, à Paris.

M^e. Dubernard, Secrétaire de la Grande
Maîtrise du Languedoc, rue Ste. Claire.

Receveur Général des Domaines & Bois
de la Généralité de Languedoc,

M. JOLY, au contrôle.

Ingénieur dudit Département.

M. Raymond aîné, Ingénieur en chef,
à Paris.

MAITRISE

Des Eaux-&-Forêts de TOULOUSE.

C E Tribunal resta établi dans cette Ville
depuis sa création jusques en 1671; il
fut, à cette époque, transféré dans celle
de Villemur. Il a été rétabli à Toulouse
par Lettres-Patentes de l'année 1777.

Officiers de ladite Maîtrise.

M^e. J. B. GRANAL, Conseiller du Roi,

Maitre Particulier, logé à la Manufacture du Tabac.

Me. François-Cathérine FABRE, Conseiller du Roi, Lieutenant, rue *Velane*.

Me. Joseph-Marie de MALPEL-LATOURE, Ecuier, Co-Seigneur directe de la Vicomté de Villemur, Lieutenant honoraire, rue du *Taur*.

Me. Jacques-Ignace Rigal de Foncave, Conseiller du Roi, Garde Marteau, à *Montauban*.

Gens du Roi.

Me. André St. Pierre, Conseiller du Roi, Procureur pour Sa Maj., rue du *Taur*.

Greffiers.

Me. François-Louis Ratié, Greffier en Chef, Civil & Criminel, &c. rue *Boulbonne*.

Me. Limoges, fils aîné, Commis audit Greffe, près le *Sénéchal*.

Arpenteurs.

Me. François Maison, Arpenteur juré, à *Montech*.

Me. Annet Rey, rue des *Capucins*.

Me. Jos.-Marie Rey fils, reçu en surviv.

Me. Cassés, reçu en survivance.

Commis à la Recette particuliere.

Le Sieur Raymond - Antoine Rigal, à *Montauban*.

Collecteur des Amendes.

Le Sr. Blaise Fauché, à *Montauban*.

Procureurs.

Tous les Procureurs au Sénéchal postulent au susdit Siège. Les Audiences se tiennent le Samedi à la Salle du second Bureau du Sénéchal, à deux heures de relevée.

*Huissiers Audienciers.*Cramoussel, *rue des Pénit. Gris.*Cocural, *rue d'Astorg.*

Nota. Les Huissiers au Sénéchal remplissent les fonctions d'Huissiers aud. Siége.

VIGUERIE DE TOULOUSE.

Premierement, la Viguerie de Toulouse & ses enclaves, pour ce qui est deçà de la Riviere de Garonne, qui contient les lieux suivans.

La Ville de Toulouse, Fauxbourgs & Gardiage d'icelle, contenant les Paroisses du Touch, Pourvoirville, &c.

Montaudran.

Castelginest.

Gasselaze.

Gratentour.

Novital.

Fenouillet.

La Courtenfourt.

Lespinasse.

Gaignac.

Bruguieres.

Saint Sauveur.

La Bastide S. Sern.

Montberon.

Agassac.

Pechbonnieu.

La Bastide constan.

Saint Loup.

Lannaguet.

La Cournaudric.

Castelmaurou.

Lapeyrouse.

Gragnague.

Montdouzil.

La Guitardie.

Le Fouffat.

Salvagnac le blanc.

St. Jean Despeyres.

Belbezé.

Le Py.

Balma.

Montrabé.

La Barthe.

La Magdelaine.

Paulel.

Taulat.

La Valette.

Monts.

Flourens.

Pechauriolle.

Auzielle ou Osville.

Montauriol.

Dremil.

Lafage.

Agreteilhe.

S. Martin de Roussac

Quint.

Fontsesgrives.

Le Pujol.

S. Orens de Gamev.	Vigoulet.
Lauzerville.	Beaupny de Granag.
Cairals.	Puydaniel.
Labège.	Montbrun.
Escalquens.	Donneville.
Gauré.	Vallegre.
Lentourville.	Saint Geniés.
Castanet.	Rouffiac.
Pechabon.	Beaupny de Rouais.
Corroniac.	St. Jean de Lerm.
Rebigne.	Montpitol.
Mervilla.	Bonrepaux.
Auzeville.	Marcel.
Ramondville.	Verfeil.
Gouirans.	Montaufel.
La Croix Falgarde.	Saint Martin de la
Auzil.	Riviere.
Clarmont.	Montcabriere.
Ayronville.	Bourg St. Bernard.
Vieille Toulouse.	Asas.
Pechbusque.	Le Puy St. Pierre.

SUBDÉLÉGATION.

M. de Ginisty, Avocat, & Subdélégué,
rue d'Aussargues.

M. Dartigoite, premier Secrétaire.

*Le Bureau est ouvert depuis 8 heures du
matin jusqu'à midi ; & depuis 2 heures
jusqu'à 5 du soir.*



GABELLES DU LANGUEDOC

Au Siège de Toulouse.

CES Officiers connoissent du Fauxfausage, de toutes les querelles, débats, rebellions, fraudes & autres excès, crimes ou délits qui viendront & procéderont du fait des Gabelles, privativement à tous autres Juges, sauf l'appel en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

M LOUDE, Conseiller du Roi, Contrôleur Général ancien, Doyen; en cette qualité, Président, *rue des Balances.*

M Roques, Conseiller du Roi, Contrôleur Général Triennal, *rue du Taur.*

M Pescaire, Conseiller du Roi, Contrôleur Général alternatif, *rue de la Pom.*

G E N S D U R O I.

M S. Pierre, Conseiller du Roi, & son Procureur, *rue du Taur.*

M Limoges, Cressier en chef, *rue du Sén.*
Pujol, Premier Huissier Audiencier,
rue du Peirou.



MAÎTRISE DES PORTS,
& Jurisdiction des Traités foraines.

M. Laurent, Conseiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & passages, Prêfid. des Traités, *rue de la Pomme, près S. Pantaléon.*

M I. Coste, Conseiller du Roi, Lieutenant ancien, *rue Montoulieu.*

M S. Pierre, Conf. du Roi, Lieutenant alternatif, *rue du Taur.*

G E N S D U R O I.

M. Pescaire, Conseiller du Roi, & son Procureur, *rue de la Pomme.*

M Limoges, Greffier en Chef, *près le Sénéchal.*

Galinier, Huissier, *rue du Canard.*

Il n'y a point des Procureurs en titre, & les vacations sont les mêmes que celles de la Chambre des Comptes de Montpel.



A D M I N I S T R A T I O N

De la Librairie & Imprimerie de France.

MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux, faisant les fonctions de Chancelier, & en cette qualité seul Chef & Administrateur général, *en son Hôtel rue de Richelieu.*

Monseigneur le Garde des Sceaux donne ses Audiences tous les Mercredi matin.

M. Vidaud de la Tour, Conseiller d'Etat, Directeur Général, *en son Hôtel, Rue des Capucines, donne ses Audiences aussi tous les Mercredi, depuis dix heures jusqu'à une heure.*

M. _____, *Secr. de M. Vidaud de la Tour, est chargé de la Librairie Gracieuse & Contentieuse : c'est à lui qu'il faut s'adresser pour l'expédition des Arrêts de Reception, soit pour l'Imprimerie, soit pour la Librairie ; en un mot, pour toutes les affaires dépendantes des parties auxquelles il est attaché : à l'Hôtel de M. Vidaud de la Tour.*

C E N S E U R S R O Y A U X.

Pour la Théologie, le R. P. Dufour, Dominicain.

Pour la Jurisprudence, M. Poitevin, Avocat, Place-Mage.

Pour la Physique & Littérature, M. de Villeneuve, près S. Ant. du Salin.

I N S P E C T E U R S.

M. Raynal, Avocat, *rue Stes. Carbes.*
 M. de Villeneuve, seul en exer. & chargé
 de la correspondance, *près S. Ant.*

C H A M B R E S Y N D I C A L E

S Y N D I C.

M. DARNÉS, Libraire, *rue Sermin.*

A D J O I N T S.

M. Pijon, Imprimeur, *Place Royale.*
 M. Dupleix, Libraire, *rue S. Rome.*
 M. Robert, Imprimeur, *rue Peyrolieres.*
 M. Bezian, Libraire, *rue S. Rome.*

I M P R I M E U R S, M E S S I E U R S

Baour Ecuyer, Im- prim. de la Ville.	Pijon, ancien Cap. Imprim. du Roi.
Dalles.	Rayet.
Desclaffan.	Robert.
Douladoure <i>Veuye.</i>	Robert, jeune.
Henault.	Sens.

L I B R A I R E S, M E S S I E U R S.

Bellegarrigue.	Laporte.
Bezian.	Leclerc.
Broulhiet.	Manavit.
Darnés.	Robert.
Dembaux.	Sacarau.
Douladoure.	Viallanes.
Dupleix.	Vitrac.
Espigat.	

F O N D E U R S D E C A R A C T E R E S.

M. Peyranne, *rue des Pénitens Bleus.*
 M. Cazaulon, *rue des Balances.*

Simonet, Clerc, *rue Serminieres.*

*La Chambre Syndicale est dans la maison de
 M. Forest, rue S. Rome.*

Toutes les Balles , Ballots ou Paquets qui entrent dans la Ville , contenant Livres , Estampes , & Caractères d'Imprimerie , doivent être portés dans ladite Chambre , pour y être visités les Mardi & Vendredi de chaque semaine par les Officiers de la Librairie , en présence de l'Inspecteur , depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq.

Les Libraires ou autres particuliers sont tenus , avant de retirer leldites marchandises , d'aller chez le Syndic chercher un billet , que l'on remet à M. Carbonel , Receveur à la Commutation , qui a le soin de faire transporter les Balles dans la Chambre , où les particuliers sont tenus , après la visite , de mettre leur retiré sur le Regître.

Il est défendu à tous particuliers de vendre ou faire vendre aucunes Bibliothèques & Cabinets de Livres vieux ou neufs , sans au préalable avoir averti le Syndic , qui s'y transporte , pour en faire la visite , & sur sa déclaration , être donnée par M. le Juge-Mage , une permission signée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 liv. par vacation , tant à l'Officier qui en fait la visite , qu'au Libraire chargé de l'estimation.

Tous Auteurs , Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage , sont tenus , si le manuscrit n'exécède pas deux feuilles de caractère de *Cicero* de se munir d'une permission de Police. Les Avis , Annonces & Prospectus concernant la Librairie , doivent être de plus revêtus d'une permission signée de l'Inspecteur en exercice. Si l'ouvrage est plus considérable , il faut s'adresser à M. de Villeneuve , qui demande un Censeur. Celui-ci approuve ou refuse l'ouvrage. Dans l'un ou dans l'autre cas il en rend compte à Monseigneur le Garde des Sceaux , en déduisant les

motifs de son approbation ou de son refus. D'après son jugement, le bon pour le Privilège ou la Permission d'imprimer est accordé ou refusé.

**D É P A R T E M E N T
DE LA CHAMBRE SYNDICALE**

NOMS des Villes qui y ressortissent.

Agen, Alby, Auch, Aurillac, Cahors, Carcassonne, Castres, Condom, Montauban, Pamiers, Rhodéz, Tarbes, Villefranche de Rouergue.

Mirepoix, St. Papoul, Lezouze, Lombèze, Comminges, Lavaur, Rieux, Alet, St. Lizio de Couserans, &c.

Nota. Le Caractère Romain désigne les Villes où sont établis des Imprimeurs ou Libraires privilégiés. Les Colporteurs recus à la Chambre Syndicale, ne peuvent, sous peine de confiscation de leurs Marchandises, y étaler, ni vendre aucuns Liv.



FERMES GÉNÉRALES DU ROI.

*Bail de Nicolas SALZARD , 6^e. année.
Directeur Général.*

M. MICAL , *rue Croix-Baragnon.*

M. Deiouches de Varennes , Contrôleur
Général , *rue Croix-Baragnon* , de rési-
dence habituelle à *Casteinaudarry*.

M. de Laville , Contrôl. Gén. des Fermes du
Roi , de résidence à *Montauban*.

M. Memvielle , Premier Commis des Bureaux
de la Direction , *rue Vieux-Raisin*.

RECEVEURS Généraux & Particuliers.

Receveur Général des Gabelles.

M France de S. Quentin , *rue Payras*.

M. Lacaux , Caissier , *même Maison*.

Receveur du Grenier à Sel.

M. Dupuy , *rue Boulbonne*.

M. Memvielle , Commis , *au Gren. à Sel.*

Receveur Général du Tabac.

M Varnier , *aux Paradoux*.

M. Pertuisot de Chanoy , Contrôl. *idem*.

M. Bacou , prem. Commis à la Recette ,
Fauxbourg St. Etienne.

M. Tardy , Entreposeur , *rue Boulbonne*.

M. Bataille , Commis , *même Maison*.

Receveur des Huiles & Savons.

M. Dupuy , *rue Boulbonne*.

M. Dommergue , Contrôleur , *au Bureau
des Huiles*.

M. Castan , Commis , *audit Bureau*.

Bureau de la Commutation.

M. Comere , Contrôleur , Visiteur à la
Commutation , *rue des Tierceretes*.

M. S. Germié , Visiteur , à *Tounis*.

Manufacture du Tabac, Voyez pag. 258

Employés supérieurs des Brigades.

M. Chambonnau, Capitaine Général.

M. Blavignac, Capitaine Particulier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES DOMAINES,

*Sous le nom de Jean-Vincent-René, établie
par Arrêt du Conseil du 9 Janv. 1780.*

CETTE Administration embrasse la Recette des Bois du Roi ; les Domaines proprement dits ; le Contrôle des actes, insinuations ; Centième denier ; les Amortissemens ; Franc-fief, usages, nouveaux acquets ; les droits de conservation des Hypothèques, ceux de formule, exploits & saisies mobilières ; les quatre deniers pour livre des ventes de meubles ; les droits de petit scel ; les amendes prononcées dans les Cours & Sièges Royaux ; les amendes de fol appel ; les droits de Greffe & ceux réservés ; ensemble les huit sous pour livre de ceux desdits droits qui y sont sujets.

M. JOLY, Directeur & Receveur Général, *rue d'Astorg.*

M. Domingon, Ambulant, *rue des Chap.*

M. Desessars, Contrôleur des Actes, *place Royale.*

M. Boutan, Garde-Magasin des Formules, *rue des Filatiers.*

M. Granier, Contrôleur des Formules, *rue des Cordeliers.*

*Bureau d'entrepôt & de distribution de
formule pour la Généralité d'Auch.*

Veuve Ballet, rue de la Maison-Professe.

*Bureaux particuliers pour la distribution
des papiers & parchemins timbrés.*

Mlle. Calmetes , au coin des Moulins.

Mlle. Veuve Sordes , au Sénéchal.

Receveurs au Parlement.

M Verlhac , Receveur au Greffe Civil.

M. Chamayou , rue Pharaon.

M Suau ,

M Trinquécostes , } *Greffiers Garde-facs.*

M Labroue ,

M Naveres ,

M Bastien , Receveur des Présentations &
Affirmations , rue de la Pleau.

M Dupont , Receveur des droits de Greffes & Réservés de la Chamb. des Req.

M Valescure , Receveur des Droits Réservés des épices de MM. les Gens , Receveurs au Parquet du Roi , rue Ninau.

*Bureau des Finances.*M H. Richard , au Greffe du Bur. des Fin.
Sénéchal & Présidial.M Limoges , Receveur du Greffe , à côté
du Sénéchal.M Limoges , Receveur des Présentations ,
Défauts , Congés & Affirmations , près
le Sénéchal.*Bourse Consulaire.*M Ventach , Receveur du Greffe , Droits
réservés & Affirmations , rue des Para-
dour.M Delfau , Receveur des Présentations ,
Défauts & Congés , dans l'Hôtel de la
Bourse.*Gabelles & Hôtel de Ville.*

M Desessars , Receveur des Droits réservés , place Royale.

NOTAIRES ROYAUX

- T**AYAC, Doyen, *rue Boulbonne.*
 Dufaur, *rue de la Pomme.*
 B. Richard aîné, *rus Ste. Claire.*
 Cabissol, *rue Maletache.* SYNDIC.
 Biros, *rue des Couteliers.*
 Lepine, *Fauxbourg S. Michel.*
 Muquet, *rue de la Sénéchaussée.*
 Arnand, *rue de la Pomme.*
 Entraignes, *rue du Taur, Avocat.*
 Sans, *rue Croix Baragnon,*
 Saurine, *rue d'Aguilleres.*
 Roc, *rue des Filatiers.*
 Pugens, *rue Maletache.*
 Mirepoix, *rue Tour de Nayac.*
 Monna, *rue Stes. Carbes.*
 Gilabert, *rue Izalguier.* SYNDIC.
 Mauras, *rue Nazareth,*
 Daubert, *rue Toloçane.*
 Pratviel, *rue d'Astorg.*
 Campmas, *rue Croix Barag.*
 Mis Avocat, *rue de la Dalbade.*
 Lafforgue, *rue S. Rome.*
 Flotard, *rue Pisselauque.*
 C. Vidal, *rue du Fourbastard.*
 Corail, *rue Croix Baragnon.*
 I Boyer, *Place-Mage.*

*Les Reg. de Mes. Cahusès, Gaubert, Cor,
 Chansfreau, Richard, Toulza, Caussé,
 Buffac, Vidal & Fontas, sont au pouvoir
 de la Communauté.*

*Lacombe, Agent de la Communauté,
 préposé à la recherche des Actes, logé
 dans le Collège de Mirepoix.*

F E U D I S T E S ,

Messieurs

Belgros , *Place des Pénitens Noirs.*
 Chalret , *Avocat , rue S. Rome.*
 Deltil , *Avocat , rue des Teyssyres.*
 Gringaud , *rue des Couteliers.*
 Icard , *rue du Taur.*
 Iché , *Place S. Sernin.*
 Lacan , *rue du petit Versailles.*
 Lagarrosse , *rue des Moulins.*
 Monfarrat de Lagarrigue , *rue Laffesquiere.*
 Tremolieres , *rue Pharaon.*
 Tasse , *Place d'Arnaubernard.*

G É O M È T R E S A R P E N T E U R S ,

Messieurs

Echeau , *Place-Mage.*
 Virebent cadet , *rue des Polinaires.*
 Cougot , *rue Regans.*
 Dartigoyte , *rue Montcarmel.*
 Ramon cadet , *rue Pouzonville.*
 Delibes , *Enclos du Palais.*



HYPOTÉQUES.

M. JOLY, Directeur, *rue d'Afforg.*
Conservateur.

M. Marcillac, Avoc. à l'Hôtel de Béarn.

M. Limoges père, Greffier, *rue du Sénéc.*

M. Cabos, Scelleur, *rue des Tierçaires.*

RECEVEURS GÉNÉRAUX.

Cassier de la Province.

M Bessières, *rue St. Rome.*

Receveurs Généraux des Tailles.

M Fornier, *rue de la Bourse.*

M. Bancal, *Place du Salin.*

Receveur des Droits réunis.

M Lefèvre, *rue des Chapeliers.*

Receveur du centième den. des Offices.

M Darquier, *rue Latomy.*

M Pomian, Contrôleur, *rue des Polinaires*

M. Delrieu, Réc. gén. du Canal, *rue Bol.*

M. Mongé, Directeur des Vivres de la
Marine, au Canal.

Inspecteur des Marbres du Roi.

M Teissier, *rue du Crucifix.*



BUREAU
DES HUILES ET SAVONS.

M. DUPUY, Réc. rue du Cheval blanc.

M. DOMERGUE, Cont. rue du Taur.

M. Castan ; Commis, rue des Augustins.

ENTREPOT DES HUILES, *

Rue Roumingueres.

Courtiers peseurs au Poids de l'Huile.

Mrs. Pecarrere, D.	Dauban.
Aurias, Sous-Doy.	Sudre.
Dauranjou.	Gasc.
Fort.	Belembre.

Ils se chargent de faire la Commission pour les Marchands de la Ville & autres, moyennant un pour cent.

GRENIER A SEL.

M. DUPUY, Receveur.

M. Mainvielle, premier Commis, rue du vieux Raisin.

Le Bureau est ouvert tous les jours, depuis le 1 Octobre jusqu'au 1 Mars ; & pendant le reste de l'Année, les trois jours de marché seulement.

Le Minot coûte 33. liv. 1 sou.

La Pugnere, 16. liv. 11. sous.

Les 4 Boisseaux 8. liv. 6 sous 3. den.

Les 2 Boisseaux 4. liv. 2 sous 6. den.

Ces deux Bureaux sont dans le Collège de Périgord, rue S. Sernin.

*BUREAU de la Ferme, Générale de
l'Équivalent, rue de l'Écharpe.*

Bureaux de Correspondance.

*M. Daupias, Chef du Bureau,
M. Vallée cadet, second Chef,
M. Desperamon cadet, } Commis aux
M. Comet, } Écritures.
M. Periés, Directeur à Toulouse.
M. Detté, Receveur de la Ville & de la Banl.*

*Les Assemblées de la Comp., où assiste M. de
Pujou, Agent de la Province, se tiennent deux
fois la semaine, le Lundi & le Jeudi.*

OCTROIS.

*M. Campmas, Rec. Gén. rue d'Astorg.
M. Campan de Latour, Directeur, près
la place Royale.*

DOUANE. MESSIEURS

*Martin, à son Bureau, Receveur des
droits pour la Ville.
Verdeille, Visiteur, rue
Carteron, Contrôleur, rue petit Versailles.
Froidefont, Rec. pour les droits du Quart.
& patrimoniaux, à la Commutation.*

**BUREAU
DE CORRESPONDANCE.**

Rue Nazareth.

MM. BOULHET Frères, Directeurs.



S C I E N C E S
E T A R T S .

U N I V E R S I T É .

CETTE Université, la seconde, & l'une des plus célèbres du Royaume, sur tout pour le Droit, fut créée en 1215, par Philippe-Auguste.

Raymond, dernier Comte de Toulouse, donna en 1228 quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, six Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui professeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Professeurs fut augmenté successivement; ensorte qu'il y en a aujourd'hui 22 & 4 Aggrégés aux Arts.

Le Recteur de l'Université change chaque trois mois: il est pris dans la Faculté du Droit; & quoique marié, il peut pro-

céder par censure, selon les Bulles d'Innocent IV, & nombre d'Arrêts du Parlement.

Cette Université a donné plusieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres, tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats savans, plusieurs^s profonds Jurisconsultes, Auriery, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Maran de Hauteferre, Boutaric, Bastard, &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on distingue les différentes Facultés par la couleur des houpes; celle du Recteur est en or; celle des Professeurs en Théologie est blanche; celle des Canonistes est verte; celle des Professeurs en Droit est rouge; celle des Professeurs en Médecine est violette; & celle des Professeurs aux Arts est bleue.

Les Professeurs acquièrent la qualité de *Comtes ex-Loix*, après avoir enseigné pendant 20 ans. Blaise Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, est le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Dassis, Recteur, qui lui donna l'Epée, la Ceinture, le Baudrier, les Eperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient le Cachet & les Armes du Récipiendaire. On conserve encore l'usage d'ensevelir les Professeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

PROFESSEURS EN THEOLOGIE,
perpétuels.

M. Barthe, *Place des Pénit. Blancs.*

M. Pijon, *aux Puits-Clos.*

M. Laroque, *au Sémin. de la Mission.*

Professeurs Conventuels.

- Le Reverend Pere Roignan , *Dominicain.*
 Le R. P. Bruffac , *Cordelier.*
 Le R. P. Glize , *Dominicain.*
 Le R. P. Tartanac , *Augustin.*
 Dom Létang , *de l'Ordre de Citeaux.*
 Le R. P. Calvet , *Carme.*

Professeur Émérite.

- Le R. Pere Dufour , *Dominicain.*

Professeurs en Droit.

- M. Brian , *rue des Études.*
 M. Delort , père , *rue du Canard.*
 M. Ruffat , *rus des Nobles.*
 M. Gouazé , *rue Velane.*
 M. Labroquere , *rue Latomy.*
 M. Rigaud , *aux Puits-Clos.*
 M. Delort , fils , *reçu en survivance , en
 exercice , rue du Canard.*

Professeurs en Médecine.

- M. Dubernard , *rue Sainte Claire.*
 M. Gardeil , *rue Montgaillard.*
 M. Arrazat , *près la Dalbade.*
 M. Dubor , *rue des Balances.*
 M. Sarebeirouse , *rue Tour de Nayac.*

Professeurs aux Arts.

- M. l'Ab. Cauffanel , *près les Tiercerettes.*
 M. Benet , *Docteur en Médecine , de l'A-
 cadémie des Sciences , rue Boulbonne.*

Professeurs Aggrégés aux Arts.

- M. Martin St. Romain , *au Col. Royal.*
 Le Rev. Pere Rouaix. } *Doctrinaires.*
 Le Rev. Pere Duffaut. }
 M. Libes , *au Collège Royal.*

Aggrégés en Droit.

- M. Turle-Larbrepin , *rue des Pujols.*
 M. Perés , *rue Boulbonne.*
 M. Daram , *rue Vinaigre.*
 M. Gontault , *rue des Regans.*
 M. Maynard , *rue Boulbonne.*
 M. Fauqué , *rue Serminieres.*
 M. Bec , *rue Ninau.*
 M. Loubers , *rue Nazareth.*

Secrétaires.

- M. Vaissiere , *rue d'Astorg.*
 M. Truilhé , *rue Neguegouffes.*

Bedeaux.

- M. Pecarrere , *rue Poussonville.*
 M. Denneville , *à l'Université.*

Trésorier.

- M. Vaissiere , *rue d'Astorg.*

Toutes les Chaires sont au Concours , à l'exception de celle du Droit Français , & de celles des Professeurs Conventuels.

FACULTÉ DE MEDECINE.

LA Faculté de Toulouse est , après celle de Paris , la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Université , en 1228. La Bulle de confirmation du 3. Mai 1234 , adressée par Grégoire XI à l'Université , comprend les Professeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on fait que les Médecins étoient anciennement désignés par le titre de *Physiciens.*

On voit dans la Salle des Assemblées de la Faculté , les Portraits de plusieurs Professeurs célèbres , dont les noms l'ont illustrée. Le plus remarquable est celui de

Lupus, premier Méd. de Raymond VII. Comte de Toulouse, qui signa l'an 1238, en qualité de Professeur en Médecine, la quittance de la somme que le Comte avoit été obligé de payer, pour l'entretien de l'Université, pendant 10 ans. *Magister Lupus, in Medicina, in Universitate Tolosana, Procurator ab Universitate Magistrorum Tolosæ.* Les Portraits de *Lupus*, de Raymond de Sebonde, d'Augier Ferrer, dont le Buste en marbre occupe un rang distingué dans la Galerie des Illustres, & celui du célèbre Sanchés, surnommé le *Sceptique*, sont placés aux 4 angles, comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Université que 2 Professeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des Leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, au commencement du dix-septième siècle, Henri IV. voulut que la Faculté de Toulouse procurât à ses élèves le même avantage. Il établit en 1604, une troisième Chaire pour l'enseignement de la Chirurgie-Pharmacie. En 1705, la Charge de Conseiller-Médecin ordinaire de la Ville de Toulouse fut érigée en une quatrième Chaire, qui fut alors consacrée uniquement à enseigner l'Anatomie-Chirurgie. La troisième Chaire resta occupée des Leçons de Pharmacie & Chymie. Louis XV. a créé, en 1773 une cinquième Chaire, pour donner aux Étudiants de la troisième année, des leçons de Médecine-pratique. Les Professeurs pourvus des deux Chaires de la première création, expliquent les *Institutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine, qu'on n'enseigne dans cet-

te Faculté , pendant les trois années d'étude qui sont nécessaires pour obtenir le grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique , quoiqu'il n'y ait pas encore d'établissement particulier pour cet objet. Le zèle des Professeurs a suppléé jusqu'ici , au défaut de fonds , pour la Chaire de Botanique.

La Ville voulant favoriser les progrès de cette Faculté , dont le lustre s'est beaucoup augmenté depuis quelque tems , acheta en 1774. , une Maison adjacente aux anciennes Ecoles : on y a fait construire un bel Amphithéâtre , qui sert aux démonstrations d'Anatomie & de Chymie. Il y a aussi une Bibliothèque publique , destinée particulièrement à l'usage des Etudians , qui s'ouvre tous les Jendis.

La Faculté , composée des cinq Professeurs , & de tous les Docteurs agrégés , s'assemble le premier Dimanche de chaque mois , pour conférer sur les Maladies courantes. Elle donne tous les Jendis , dans une de ses Salles , des Consultations gratuites aux Pauvres , depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Quatre Médecins sont chargés de s'y rendre à leur tour , pour cette œuvre. On y administre de plus , gratuitement , les remèdes pour le traitement des Maladies Vénéériennes.

D O C T E U R S ,
M E S S I E U R S

Carriere , Doyen , *Place S. George.*

Mafars de Cazelles , *rue S. Rome.*

Sol , *Place d'Aljézat.*

Pouderoux , *rue Pharaon.*

Dastarat , *rue du Coq Dinde.*

Dubernard , Professeur , *rue Ste. Claire.*

Depeyre , *Place Rouaix.*

Marre , *rue du Temple.*
 Gardeil , Professeur , *rue Montgaillard.*
 Salvat , *Porte Montoulieu.*
 Benet , *rue Boulbonne.*
 Merlhes , *rue Capelle-Redonde.*
 Arrazat , Professeur , *près la Dalbade.*
 Ducasse , *Place S. George.*
 Villar , *Place des Paradoux.*
 d'Abadie , *rue de la Pomme.*
 Francés , *rue Croix-Baragnon.*
 Brunet , (pour le Milit.) *rue Baruthe.*
 Gaugiran , *rue Sainte Ursule.*
 Calais , *rue des Balances.*
 Dubor , Professeur , *Place de la Trinité.*
 Sarabeyrouse , Prof. , *rue Tour de Nayac.*
 Loubet , *rue Tour de Nayac.*
 Lafon , *rue des Paradoux.*
 Barberet , *rue de la Pomme.*
 Dubernard fils , *rue Ste. Claire.*
 Lamarque fils , *rue Vinaigre.*
 Dejean , *rue Peyrolieres.*
 Rustat , *rue des Nobles.*
 Desessars , *au Pont de Tounis.*
 Roaldés , *rue des Pilatiers.*
 Panassi , *enclos du Palais.*
 Tarbouché , *arc des Carmes.*
 Becane , *rue Bouquieres.*

MEMBRES ET SUPPOTS
de l'Université.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES , pag. 200

PENSION. (Maîtres de)

MESSIEURS

Alexandre , Parisien , *P. Place S. Sernin.*

Baby , (Madame) coin des Jacobins.
 Daver , Place St. Etienne.
 Doure , rue de la Magdelaine.
 Ducreux cadet , rue Sainte-Ursule.
 Damaine , rue S. Remery.
 Duménil , rue du Four bastard.
 Dupouy , rue des Filatiers.
 Gaich , rue de Régans.
 Guibert , rue des Capucins.
 Mandou , rue du Four bastard.
 Mde. Mouy , près St. Ant. du Salin.
 Pelé , rue du Temple.
 Sacau , rue Peyrolières.
 Sirven , rue Malbeq.

ECRITURE. (Maîtres d') Messieurs.

Barés aîné , rue de la Pomme.
 Barés cadet , Fauxbourg S. Etienne.
 Blanchard , Fauxbourg S. Cyprien.
 Berthomieu fils , aux Pénitens Blancs.
 Cadours , rue Tour de Nayac.
 Chastanet , fils , rue de la Colombe.
 Cuy , rue des Moulins.
 Delile Père & fils , aux Pénitens Blancs.
 Donés , Fauxbourg S. Cyprien.
 Ducreux , sur l'Esplanade.
 Dutré , rue Boulbonne.
 Grouffac , rue de la Daurade.
 Guten , rue des Pénitens Blancs.
 Hilhet , rue des Pujols.
 Medan , rue des Tourneurs.
 Pecarrere , rue du Taur.
 Peletan , rue des Tourneurs.
 Pouzeins , rue des Fleurs.
 Rey , rue des Filatiers.
 Saberes , rue Capelle Redonde.
 Samary , Fauxbourg S. Etienne.
 Saubion , Place d'Afèzat.

S. Hillaire , *rue Bouquieres.*
 Toulouzet , *Fauxbourg S. Michel.*
 Turben , *rue des Moulins.*

Pour la vérification des Ecritures , Comptes & Calculs contestés en Justice.

Rey	Turben Père.
Pouzeins.	Samary.
Medan.	Turben fils.

A C A D É M I E
 D E S J E U X F L O R A U X .

V E R S le commencement du treizième siècle , plusieurs Citoyens , gens de Lettres , étoient dans l'usage de s'assembler pour se communiquer leurs ouvrages ; & pour exciter l'émulation des Poëtes , ils publièrent dans le mois de Novembre 1323 , le dessein qu'ils avoient formé de donner une Violette d'or à celui dont l'ouvrage réuniroit les suffrages de cette Académie naissante. Arnaud Vidal de Castelnaudarry , fut le premier qui fut couronné , pour un Poëme qu'il fit en l'honneur de la Vierge ; & cet Auteur fut qualifié de Docteur en la *gaie Science* , pour une nouvelle Chanson , qu'il composa sur le même sujet.

Les Capitouls , persuadés de l'utilité de ce nouvel établissement , & ne consultant que leur zèle , pour la gloire de la Patrie , délibérèrent de distribuer chaque année des Prix , aux dépens de la Ville.

Cette Académie commençoit à dégénérer , mais les libéralités de CLEMENCE IZAURE , dont le Buste en marbre blanc est placé dans le grand Consistoire , lui donnerent un nouveau lustre. Vers l'an

1502 , à l'époque du renouvellement de la Cérémonie des Jeux Floraux , elle légua par son testament , des fonds considérables , pour fournir aux cinq Prix que cette Académie distribue toutes les années le 3 du mois de Mai.

Indépendamment des 3 Assemblées générales , indiquées dans le Calendrier qui se trouve au commencement de ce Livre , ce Corps Littéraire en tient des particulières , le Vendredi de chaque semaine.

LE ROI , PROTECTEUR.

Mgr. LE CHANCELIER.

M E S S I E U R S

- 1763 De NIQUET , Pr. Président , Chancelier.
 1736 De Cambon , Ev. de Mirepoix.
 1739 De Miramont , Conseiller au Parl.
 1739 Le Comte de Garaud.
 1739 De Bardy , Conseiller au Parl.
 1742 Lecomte , Proc. gén. au Parl. de T.
 1750 De Carriere-d'Aufrery , Conf. au P.
Secrétaire.
 1751 De Pegueyrolles , ancien Président.
 1751 Castillon , Avocat au Parlement.
 1751 De Villeneuve de Beauville.
 1751 De Rafin , Conseiller au Parl.
 1752 De Montegut , Conf. au Parl.
 1753 Daignan , Baron d'Orbesan.
 1754 Delpy , Secr. Perpétuel.
 1755 Verny , Avocat au Parl.
 1755 Daguin , Président aux Enquêtes.
 1759 De Senaux , Président au Parl.
 1760 Boyer de Sauveterre , Prés. au Par.
 1761 Lacroix , Avocat au Parlement.
 1761 De Dillon , Archevêque de Narb.
 1763 De Cambon-Labastide , Prés. au P.
 1765 De Brienne , Archevêque de Toul.

- 1765 Varagne-Gardouch, Mar. de Belesta.
 1770 Martel, Avocat au Parlement.
 1770 Drouin de Vaudeuil, ancien Prem.
 Président au Parl. de Toulouse.
 1770 Jamme, Avocat au Parlement.
 1772 De Portes, Conf. au Parlement.
 1774 L'Abbé Magi, Doct. en Théolog.
 1777 De Sapte, Président au Parlement.
 1778 Ferés, Bibliothécaire de MONSIEUR
 1778 De Lalo, Conseiller au Parlem.
 1779 Dalbis de Belbeze, Conseil. au P.
 1780 Comte de Périgord, Com. de la Pr.
 1780 De Resseguier, 1^{er}. Avocat Génér.
 1782 Lecomte, Avocat Général.
 1783 De Belmont de Malcor, Conf. au P.
 1785 Poitevin, Avocat au Parlement.
 1785 Mailhe, Avocat au Parlement.

Le premier Capitoul, *Académicien né.*

Maîtres des Jeux Floraux.

Marmontels, de l'Académie Fran.
 Valet de Regagnhac.

Le Chev. de la Tremblaye.

L'Abbé Taverne.

Dutour, Avocat au Parlement.

Mad. la Comtesse d'Esparbés.

L'Abbé Labat de Moursens.

Mad. la Marquise de la Gorce.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

Inscriptions & belles Lettres.

MESSIEURS Gouazé, Docteur en Médecine, Carrière, Chirurgien, & Sage, Apothicaire, jetterent les premiers fondemens de cette Académie en 1729.

En 1730 M. le Cardinal de Fleury leur permit de tenir des Assemblées ; le nombre des Associés fut augmenté de trente , qui fournirent à tous les fraix nécessaires. Louis XV , informé du succès des travaux de cette Société naissante , la mit sous sa protection , & l'érigea en ACADEMIE ROYALE par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1746.

Cette Compagnie est divisée en trois Classes ; Physico-Mathématique , Médico-Physique , & les Belles-Lettres. Le sujet du Prix roule par ordre , sur des matieres de la compétence d'une de ces Classes ; on le distribue dans la Scéance publique du 25 Août ; elle en tient encore une autre le premier Jeudi après Quasimodo.

Le Corps Municipal a fondé ce Prix , & a fixé des secours annuels pour l'entretien d'un Observatoire , & d'un Jardin de Botanique , dans lequel l'Académie fait faire tous les ans un cours gratuit. Les Etats de la Province lui ont aussi fixé un revenu annuel.

Une chose digne de remarque , c'est qu'il n'existe pas de Ville de Province où il y ait autant d'instrumens d'Astronomie qu'à Touloufè ; on y voit de très-beaux Cabinets d'Histoire Naturelle , & de superbes Cabinets de Livres , de Médailles & d'antiques. Toutes ces collections se sont formées depuis l'établissement de cette Acad.

Jusques ici elle n'avoit point pu , faute de secours , faire imprimer le recueil de ses Mémoires. M. l'Abbé d'Heliot , membre de cette Compagnie , zélé pour la gloire de sa patrie , a légué un fonds annuel pour servir à cette impression , dont les deux premiers volumes ont paru. L'Académie travaille à donner la suite.

LE ROI, PROTECTEUR,
HONORAIRES.

- M. le Duc de Richelieu.
 M. de S. Priest, Intendant du Langued.
 M. Dillon, Archevêque de Narbonne.
 M. le Comte de Carignan, Lieut. Gén.
 M. de Brienne, Arch. de Toulouse.
 M. de Niquet, Pr. Président.
 M. de Bonrepos, ancien Proc. Général.
 M. le Maréchal de Biron, Gouverneur
 de la Province.
 M. l'Evêque, Présid. de la Commission
 des Trav. publics du Haut-Languedoc.
 M. le Baron, membre de la même Comif.
Deux de MM. les Capitouls, Associés nés.

ASSOCIÉS LIBRES,

- M. le Marquis de Belesta.
 M. Darquier-Pellepoix.
 M. d'Orbeffan.
 M. Marcorelle.
 M. Gardeil.
 M. le Syndic général de la Province.
 M. l'Abbé de Rey.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

Pour la Géométrie.

- M. de Saget, Directeur des Travaux de
 la Province, rue des Filatiers.
 le P. Bonnefoux, Général des Doctrin.
 M. l'Abbé Bellot, rue de la Trinité.

Pour l'Astronomie.

- M. l'Abbé Legris, Principal du Coll. R.
 M.
 M.

Pour la Méchanique.

- M. l'Abbé Martin, Prof. de Physique ex-
 périmentale, au Collège Royal.
 M. Gounon, Secr. du Roi Hon., au Pont.

M. de Puymaurin le fils , place d'Assezat.
Pour l'Anatomie.

M. Pouderos , Médecin , rue Pharaon.

M. Brun , Chirurgien , rue Ste. Claire.

M. Baquier , Chirurg. à Montoulieu.

Pour la Chimie.

M. Dubernard , Pr. en Méd. rue Ste. Cl.

M. Lahens , Apothic. rue des Conteliers.

M. Benet , Médecin , rue Boulbonne.

Pour la Botanique.

M. le Baron de Lapeyrouse , de l'Ac. des
Sciences de Stokholm , Corresp. de celle
de Paris , rue de la Pomme.

M. Masars de Cazelles , de l'Académie
des Sciences de Beziers , Membre de la
Société Royale de Médecine de Paris ,
rue S. Rome.

M. Viguerie , Chir. Major de l'Hôt. Dieu.

Pour les Inscriptions & Belles-Lettres.

M E S S I E U R S

Raynal , Avocat , rue Stes. Carbes.

l'Abbé d'Aufrery , Conf. rue Temponier.

Montegut , Conseiller , rue du Crucifix.

Labroquere , Prof. en Droit , rue Latomy.

Marquis de Chalvet , rue des Pén. Bleus.

D. Dolive , Bénédictin.

Gonazé , Profes. en Droit , rue Velane.

Jamme , Avocat , rue des Fleurs.

l'Ab. Lombard , Prin. du Col. de Mban.

Cairol , rue du Temple.

Foulquier , rue des Paradoux.

le P. Sermet , Carme Déchauffé.

l'Abbé Magi , Docteur en Théologie ,
rue Provençale.

Séerétaire Perpétuel.

Castillon , de l'Acad. des Jeux Floraux ,
Bibliothécaire du Collège Royal , rue
des Pénitens Bleus.

M. l'Abbé de Sapte , *Secr. Vétéran* , rue Piffelauque.

Trésorier.

M. Turle-Labrepin , rue des Pujols.

A S S O C I É S É T R A N G E R S .

M. de Lalande , des Acad. Roy. de Paris , de Londres , de Prusse , &c.

M. de Born , des Acad. de Stockcolm , de Berlin , de Londres , &c.

M. Champer , Prof. d'Anat. de Médecine.

M. de Morveau , ancien Avocat Général du Parlement de Bourgogne.

A D J O I N T S .

Pour la Géométrie , M. Dufour.

Pour l'Astronomie , M. le Ch. Despinasse.

Pour la Mécanique , M. Marcorelle fils.

Dessinateur , M. Lacas aîné.

Le Sieur Pouzeins écrivain , à l'Hôtel de l'Académie , rue des Fleurs ,

Il y a encore une Classe de Correspondans étrangers.

A S T R O N O M E S . *Messieurs.*

Darquier de Pellepoix , rue Latomy.

Vidal , à l'Observatoire , de M. de Bonrepos , anc. Proc. Général , rue Velane

I N G É N I E U R S . *Messieurs*

De Saget , Direct. des Trav. de la Prov. rue des Filatiers.

Lopies , rue S. Pantaléon , Inspecteur.

Francés , rue des Pénitens Noirs.

Echau , Place-Mage , Insp.

Maduron cadet , rue du Coq-Dinde , Insp.

Delaitre , rue Boulbonne , Insp.

Senelle , Place S. George , Ing. du Dioc.



ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE,
SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

BERNARD Dupuy du Gtez, que la nature doua des plus rares talens, après avoir passé une partie de sa jeunesse à l'étude des Langues, embrassa la Profession d'Avocat, & disputa une Chaire de Droit dans l'Université de cette Ville. Son goût pour la solitude, le détermina à quitter le Barreau, pour faire fleurir les Arts. Les connoissances qu'il avoit acquises dans la Peinture, le décidèrent à établir une Ecole publique de Dessin : il fit exposer, à ses frais, un modèle vivant : il distribua des Prix à ses nouveaux Elèves, au jugement des plus habiles Peintres, & Sculpteurs de la Ville. Ce Citoyen estimable composa un Traité sur la Peinture, qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz, Crozat, & Cammas, Peintres, de Toulouſe, animés du même zèle, continuerent de tenir ces mêmes Ecoles : les Capitouls sollicitèrent la Vil-

le de fournir aux dépenses nécessaires , ce qui fut arrêté , dans une Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738 , ils rendirent cet établissement perpétuel , & fonderent en 1744 différens Prix ; scavoir , une Médaille d'or , de la valeur de 300 liv. qui se donne alternativement aux meilleurs Ouvrages de Peinture , Sculpture & Architecture. Le second Prix est une Médaille d'or , de 60 liv. pour les essais de Peinture. Un troisième de même valeur , pour ceux d'Architecture. Un quatrième , de 30 liv. pour le Dessin , d'après le modèle vivant. Cinq autres de moyenne valeur , dont 2 pour le Dessin , d'après la Ronde-bosse : deux pour une Académie d'après l'Estampe , 1 pour le Prix de Perspective , & l'autre , pour la Géométrie-pratique ou l'Astronomie.

En 1751 , le Roi érigea ces Ecoles en Académie Royale , qui fut composée de 72 personnes , partagées en quatre différentes classes. Le Modérateur est toujours pris dans la troisième ; & les Professeurs , choisis pour l'enseignement , sont tirés de la quatrième Classe.

Outre ces libéralités , la Ville a donné un logement très-vaste pour les différentes Ecoles , & pour les Assemblées de cette Académie , *logée dans la rue du petit-Versailles.*

Les jours de l'Exposition des Tableaux sont fixés depuis le 16 Mai , jusqu'à la fin du mois. La distribution des Prix se fait le second Dimanche du mois d'Août.

FONDATEURS.

MESSEIERS LES CAPITOUIS ,
 Quatre de MM. les Capitouls : Deux de
 Robe longue , & deux de Robe courte.
 Le SYNDIC de la Ville.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

M. le Maréchal Duc de Biron , Gouver-
 neur de la Province.
 M. le Comte de Périgord , Commandant
 en Chef de la Province.
 M. de Brienne , Arch. de Toulouse.
 M. de Niquet de Serame , premier Pr. du
 Parlement de Toulouse.
 M. Bergeret , Réc. gén. des Finances,
 M. de Laverdy.
 M. Dillon , Archevêque de Narbonne.
 M. de Saint Priest , Intendant de Langue-
 doc , Conseiller d'Etat.
 M. de Riquet de Bonrepos , anc. Pr. gén.
 M. le Comte de Caraman , Lieutenant-
 Général des Armées du Roi.
 M. le Marquis de Mirepoix , *rue Ninau.*

M. le Comte Dubarry , Comte de Ro-
 quelaure , *reçu en survivance.*

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

MODÉRATEUR pour l'année 1786 ,
 M. de Saget , Directeur des Travaux de
 la Province , *rue des Filatiers.*
 M. l'Abbé de Sapte , *rue*
Piffelauque.
 M. de Mondran , *Écuyer,*
rue des Fleurs.

} Reçus le mé-
 me jour.

M. le Marquis d'Orbessan , *Place Mage.*

1765 M. Boutaric d'Azas, Conseiller honoraire du Parlement , *Place Perchevinte.*

1767 M. Daufrery , Chev. de Malte, *rue Temponieres.*

1768 M. le Marquis de Fourquevaux, *au puits de Montgaillard.*

1772 M. le Marquis de Chalvet , *rue des Pénitens Bleus.*

1777 M. le Marquis de Belestta , de Gardouch, *rue Bouquieres.*

M. le Marquis de Gavarret , † *Place Mage.*

1778 M. le Comte d'Espie. † *Place St. Etienne.*

M. Dupuy de S. Amand. † *rue Stes. Carbes.*

M. de Parazols , Chev. de Malte. *rue Ninau.*

M. de Gilede Pressac , *rue S. Remy*

M. de Voifins , *Ecuyer, rue Velane.*

1781 M. Finot , *Ecuyer, rue Chapeliers.*

1782 M. de Miramont , Capit. de Dragons , *rue des Couteliers.*

M. Lavedan , Greffier en chef des Tréf. de France , *rue Nazareth.*

1783 M. de Saget , *Modérateur, rue des Filatiers.*

1785 M. Suau , *près les Tierçaires.*

1785 M. Mortreuil aîné , *rue des Salenques.*

Secrétaire perpétuel.

M. le Chevalier d'Aufrery.

M. de , *Secrétaire Vétéran.*

ASSOCIÉS HONORAIRES ,
ARTISTES ÉTRANGERS.

- 1764 M. Lagrenée Peintre , Prof. de l'Académie Royale de Rome.
- 1767 M. Pajon , Sculpteur du Roi , Pr. de l'Académie Royale de Paris.
M. Vien , Peintre d'Hist. Chev. de S. Michel , anc. Prof. de l'Ac. de Paris , ancien Dir. de l'Ac. de Fr. à Rome.
M. d'André Bardon , Pr. des Eleves protégés par le Roi ; de l'Acad. des Belles Lettres de Marseille , Dir. perpétuel de l'éc. acad. de Dessin de cette Ville.
M. Etienne Jourat , Peintre du Roi , Recteur de son acad. & Garde des Tableaux de la Couronne.
- 1768 M. Salvador de Carmona , Graveur du Roi d'Esp. de l'ac. de Madrid.
- 1770 M. Restout , Peint. de l'ac. de Paris
- 1774 M. d'Antoine , Sculpteur , de l'ac. de Marseille.
M. Gamelin , Peintre , de l'acad. de S. Luc de Rome.
M. Legey , anc. Conseiller , & prem. Architecte du Duc régnant de Meckelbourg , Dir. gén. des Bâtimens , & premier architecte du Roi de Pr.
M. Sauvage , Peintre , à Paris.
- 1776 M. Houdon , Scul. du Roi. à Paris.
M. Pujos , Peintre , à Paris.
M. Themenza , prem. arc. de la Rép. de Vénise , de l'acad. de Paris.
- 1777 M. Cochin , Séc. perpétuel de l'ac. Royale de Paris.
- 1778 M. Houin , Peintre , à Paris.

1779 M. Moles , Graveur , & Direct. de l'acad. de Barcelone.

M. de Lavalier , Offic. des Cuirassiers du Roi.

1780 Mad. Mechin , peint à l'huile & en miniature , à Versailles.

Mad. Cammas , Peint. en Miniature , *rue du poids de l'Huile.*

M. Lapujade.

ASSOCIÈS ARTISTES *rés. à Toulouse*

DIRECTEUR DES ECOLES ,

M. PIN , *aux Puits-Clos.*

1746 M. Pin , Peintre , Direct. gén. du Canal , Prof. du Des. , *aux P. Clos.*

1751 M. Gaubert Labeyrie , Peint. Prof. du Dessin , *rue du Taur.*

M. Dufourc , Prof. de Géométrie & de Perspective , *rue Sesquière.*

M. Francés , Architecte , *rue des Pénitens Noirs.*

1752 M. Echeau , Arch. Inspecteur des travaux publics de la Province , *rue Place Mage.*

1756 M. Hardy , Profes. de l'Ecole des Ponts & Chaussées , *rue Stes Carbes.*

1762 M. Lucas , Prof. de Sculpture & de Dessin , *rue des Pénitens Noirs.*

1767 M. Cammas , Peintre de l'Ac. de S. Luc de Rome , *rue du poids de l'Huile.*

M. Noubel , Sculpteur , adjoint à Pr. du Dessin , *hors la porte S. Mich.*

1769 M. Sabere-Bastide , Peintre , adj. à Prof. du Des. *rue des Couteliers.*

1778 M. Mortreuil cadet , Sculpteur , adjoint à Prof. de Des. *rue Croix Ba.*

- M. Virebent , Arch. Direct. des Travaux de la Ville , *rue Fourbastard.*
 M. Gros , Peintre , *Fauxb. S. Et.*
 1778 M. Malliot , Peintre , *rue de la Po.*
 M. Julia , Sculpteur , *rue Pré Mout.*
 1780 M. Goudin , adjoint à Prof. de Dessin , *Fauxb. S. Michel.*
 M. Gleizes , Destinateur & Architec. *place de la Daurade.*
 M. Delaitre , Insp. des Trav. publics du Lang. , *rue Boulbonne.*
 1783 M. Dejean , Profes. de Mathémat. de l'Ecole des Ponts & Chaussées , *rue neuve des Jacobins.*

M. Durozoï , Correspondant Historiogr. de l'Académie. *A Paris.*

Le Sr. Lafeuillade , Scribe & Concierge de l'Académie , *logé dans l'Hôtel, rue du Petit Versailles.*

ARCHITECTES. Messieurs.

- Maduron aimé , *rue Ninau.*
 Hardi , *près Saintes Carbes.*
 Raymond , *Place des Pénitens Noirs.*
 Raymond , *rue du vieux raisin.*
 Nelle , *Place Saintes Carbes.*
 Gleises , *près de la Daurade.*
 Bireben , *rue des Polinairss.*
 Benazet , *près de la Daurade.*

DESSINATEURS, Messieurs

Saberes, *rue des Couteliers.*
 Lucas cadet, *près les Pénitens Noirs.*
 Malliot, *rue de la Pomme.*
 Lanaspeze aîné, *à Montoulieu.*
 Benazet, *près de la Daurade.*

GRAVEURS EN TAILLE-DOUCE.

M. Lavallée, *Fauxbourg S. Etienne.*
 M. Artau, *près les grands Carmes.*

GRAVEURS SUR CACHET.

M. Artau, *près les grands Carmes.*
 M. Simon, *près S. Antoine du Salin.*
 M. Olivier, *près les Grands Carmes.*
 M. Gerard, *rue Maletache.*

GRAVEURS EN BOIS.

M. Peyranne, *rue de la Pomme.*
 M. Raynaud, *rue Riguepels.*

PEINTRES à l'Huile. Messieurs

Cammas, *rue du poids de l'Huile.*
 Gaubert Labeyrie, *(Peintre de la Ville)
 rue du Taur.*
 Saberes, *rue des Couteliers.*
 Rocques, *rue des Pénitens Noirs.*
 Malliot, *rue de la Pomme.*
 Lucas cadet, *rue des Pénitens Noirs.*
 Rey, *rue des Filatiers.*
 Faure, *rue des Tierçaires.*

PEINTRES à la Détrempe.

Bordes Frères, *rue des Bourdettes.*
 Lanaspeze cadet, *à Montoulieu.*
 Raynaud, *rue Riguepels.*

PEINTRES *Vernisseurs d'Appartement.*
Mrs. Catellan & Albene, *rue des Penit.*
Noirs.

PEINTRES à Fresque.

Berthaldy, Italien, Artificier de la Ville, *rue du Taur.*
Matthioly, près la Place d'Arnaud-Bernard.

SCULPTEURS. Messieurs

Lucas aîné,
Lacombe,
Henry,
Castelnaud, } *rue des Pénitens Noirs.*

Rostan, près les Tierçaires.

Noubel, à l'Esplanade.

Mortreuil aîné, *rue des Salenques.*

Mortreuil cadet, *rue St. Antoine du T.*

Vidal, *rue de la Colombe.*

Julia, *rue Predmontardy.*

Renaud aîné, *rue Nazareth.*

Renaud cadet, à l'Esplanade.

Caillive, *Fauxbourg St. Michel.*

Lespinaffe, *rue Riguepels.*

Loubeau, *place des Pénitens Noirs.*

Saleffes, à l'Isle de Tounis.



ACADÉMIE D'ÉQUITATION.

LE Conseil de Ville , par Délibération du 24 Février 1616 , érigea un Manège dans Toulouſe , nomma le ſieur Dabard pour Écuyer , & lui aſſigna une penſion de 300 livres ; mais il en fut bientôt dépoſſédé par M. de Cerac , Gentilhomme , qui obtint une commiſſion du Roi.

En Janvier 1640 , M. de Vitrac fut nommé par les Etats de la Province , qui lui accorderent une penſion de 400 liv. pour montrer le manège & tous les exercices du du corps aux jeunes gens : on lui donna un local ſur l'Éſplanade & les deux Tours adjacentes. M. de Barthe ſuccéda à ce dernier en 1646 , mais les malheurs des tems ne permirent plus à la Ville de payer cette penſion.

En 1663 , M. de Barthe , qui avoit été appellé à Montpellier , par le Maréchal de Schomberg , offrit de revenir à Toulouſe , ſi la Province vouloit lui accorder une penſion de 1000 liv. , ce qui fut exécuté. Son fils lui ſuccéda en 1674 , mais la penſion ayant été ſupprimée de nouveau , il obtint un Arrêt du Conſeil qui le réintégra.

À la mort de M. Vitrac , cette place paſſa en 1726 ſur la tête de M. de Ville-neuve. Sur ſa démiſſion , la Ville délibéra de la donner à M. Fraïche , en réſervant néanmoins la ſurvivance à M. de Ville-neuve le fils , dans le cas que le ſieur Fraïche vînt à prédécéder.

M. FRAÏCHE , Écuyer.

Ce Manège eſt ſitué ſur l'Éſplanade.

ACADÉMIE D'ESCRIME

LES Maîtres en fait d'Armes voulant ranimer l'émulation de leurs élèves, proposerent de donner deux Prix, & firent faire à leurs dépens deux Epées, une de Vermeil & l'autre d'Argent, qu'ils distribuèrent pendant quelques années. Les Capitouls reconnoissant l'avantage de cette institution, pour rendre cet établissement plus durable, délibérerent de faire cette dépense aux fraix de la Ville.

MAITRES en fait d'Armes.

M. Pujos père, Ecuyer, Do. *rue du Taur.*

M. Pujos aîné, Ecuyer, Syndic, *idem.*

M. Pujos cadet, Ecuyer, *rue de la Pom.*

M. Plate, Ecuyer, *rue petit Versailles.*

Leurs Salles sont dans les rues des Cordeliers & des Jacobins.

 ÉCOLE ROYALE
DE CHIRURGIE.

LA Chirurgie, si utile à l'Humanité, négligée depuis le siècle dernier, est parvenue de nos jours, à son plus haut degré de perfection. Depuis que Louis XV. l'érigea en Ecole Royale, & que les Maîtres jouirent, à cette époque, d'un état plus distingué, on les vit s'appliquer de plus en plus; & par un travail pénible & assidu, acquérir une pratique consommée, qui les met à même de rivaliser avec ceux de la Capitale, & de procurer à leurs ma-

lades , des secours jufqu'alors inconnus.

Leur Amphitéâtre , devient de jour en jour plus célèbre & plus nombreux , par la quantité des Etudians qui affiftent aux Démonftrations Anatomiques. Pour exciter leur émulation , la Ville vient de fonder , dans cette Ecole , feize Prix , dont la diffribution fe fait ordinairement le 9^e Septemb. Leur Amphitéâtre eft fitué fur le Rempart. On voit fur le haut de la Tour , une pièce de marbre noir , fur laquelle eft gravée , en lettres d'Or , cette Épitaphe latine , placée en 1686.

*Hic locus eft ubi Mors gaudet succurrere Vitæ.
Exuviasque fuas , fariatâ cruore reponit.
Ut præftent fanos aliena Cadavera Civis.
Hic difcreta manus durâ pietate recludit
Morborum infidias ; fatifque præmentibus obftat.*

PROFESSEURS.

M E S S I E U R S

Cazabon , Lieutenant de-M. le 1^{er}. Chirurgien du Roi , Professeur Royal pour les Principes , logé rue S. Rome.

Becane , Pr. R. pour les Maladies des Os , rue Bouquieres.

Bofc , Prof. R. pour l'Anatomie , rue des Polinaires.

Villar , Prof. R. pour les Opérations , rue des Paradoux.

Frizac , Prof. R. pour la Matière Médico-Chirurgicale , rue Velane.

Baquier , Prof. R. pour les Accouchemens près la Porte Montoulieu.

MAITRES EN CHIRURGIE.

M E S S I E U R S

Riviere , Doyen , près la porte S. Etienne.
Mefplé , rue de la Daurade.

Vallés , *rue Boulbonne.*
 Foulquet , *Fauxbourg S. Michel.*
 Carriere jeune , *rue Nazareth.*
 Lamarque , *rue Malcoufinat.*
 Dulout , *près la porte du Château.*
 Brun , *rue des Pierre-Brunières.*
 Lacoſte , *rue Sainte-Claire.*
 Rouget , *aux Blanchers.*
 Bagneris , *Fauxbourg S. Cyprien.*
 Delpech , *près la Croix-Baragnon.*
 Bayez , *rue des Couteliers.*
 Decamps ; *rue du Four-Bastard.*
 Barrau jeune , *place du Salin.*
 Soye fils , *Gref. en chef , au petit Vers.*
 Begué , *Place St. George.*
 Marfaing , (*pro Peste ,*) *rue d'Aguileres*
 Carrere , *rue Maletache.*
 Morere , *Place Perchepinte.*
 Pourcet , *rue de la Colombe.*
 Camy , *rue des Pujols.*
 Ducassé , *rue du Pont.*
 Caumon , *rue des Couteliers.*
 Tarbés , *rue du Trou.*
 Delibés , *près la Bourse.*

Chirurgiens LITHOTOMISTES.

Lamarque aîné , *rue Vinaigre.*
 Lamarque cadet , *rue Malcoufinat.*

Chirurgiens DENTISTES.

Touffaint , *Place Royale.*
 Delga , *rue d'Astorg.*
 Ruscât , *près l'Eglise S. Pantaléon.*

SAGES-FEMMES , *reçues à S. Côme.*

DEMOISELLES

Labroue , *rue de la Pléau.*
 Boudet aînée , *rue d'Astorg.*

Boudet Cadette , *idem.*
 Labérie , *Fauxbourg S. Michel.*
 Estremé , *Fauxbourg des Recolets.*
 Canut , *rue des Moulins.*
 Lanes , *idem.*
 Bouchar , *sur le Pont de Tounis.*
 Cazeneuve , *Fauxbourg S. Cyprien.*
 Picard , *Près l'Hôpital de la Grave.*
 Latrille , *rue des Blanchers.*
 Martres , *rue du Peyrou.*
 Martres fille , *rue des Chartreux.*
 Martin ,
 Gesse , }
 Teulieres , } *le long du Rempart.*
 Quinquiry , }
 Fournés , *rue des Moulins.*
 Pecarrere , *rue du Taur.*

GARDES pour les Femmes en Couches.

Louise , *rue des Augustins.*
 Honorée , *rue des Pujols.*
 Lassus , *dans l'enclos du Palais.*
 Palmoulette , *rue des Tourneurs.*
 Marion , *rue des Tourneurs.*
 Pauline , *rue des Tourneurs.*
 la Touzete , *rue Riguepels.*
 Mondete , *rue de Tounis.*
 Lamote , *rue de la Pomme.*
 la Marquise , *idem.*
 Lanes , *rue Maletache.*
 Ramonde , *rue du Cheval blanc.*
 Rabastens , *rue de la Magdelaine.*
 Milan , *rue des Couteliers.*
 Bosque , *rue de la Colombe.*
 Racaude , *à la Bourse.*
 Henry , *Place Rouaix.*
 Gassat , *rue des Changes.*
 Françon , *rue Riguepels.*
 Castel sœurs , *Fauxbourg St. Michel.*
 Gabriele , *vis-à-vis St. Michel.*

Petite Marie , *Fauxbourg St. Michel.*
 Mlle. Richard , *aux Blanchers.*
 Faure , *rue Regans.*
 Lormieres , *rue Petit-Versailles.*
 Ramond , *rue Peyrolieres.*
 Tambour , *rue St. Pantaléon.*
 Jeanneton , *à la Grand' rue.*
 Catin , *rue des Tourneurs.*
 Touffaints , *rue du Cheval blanc.*

P H A R M A C I E.

DE tous les états qui existent dans la Société civile , l'art scientifique de la Pharmacie & Chymie , qui embrasse une des principales branches du Commerce , & qui compose encore la seconde partie de la Médecine , appelée dialectique , est un de ceux qui exigent le plus de connaissances , pour la composition des remèdes : voilà pourquoi tous nos Rois , & notamment le Roi Jean , fit un Règlement par son Ordonnance du mois de Mai 1355 , qui accorda des Privilèges à tous les Apothicaires du Royaume , tous ses Successeurs les ont presque renouvelés. Louis XV , par des Lettres-Patentes du mois de Février 1751 , confirma les Statuts des Apothicaires de Toulouse , dûment enregistrés en la Cour le 27 dudit mois , sous le régime desquels ils vivaient depuis l'an 1471 , temps auquel ils avaient également le droit de visiter les Drogues , Epiceries & Cire , dans toutes les Boutiques des Marchands qui en vendaient , comme ils l'ont encore.

J'avais dit dans mes précédens Almanachs , que les Apothicaires n'avaient acquis la qualité de Notables Citoyens que

depuis

depuis qu'ils avoient été compris dans le Règlement de l'Administration Municipale de cette Ville , pour être admis , suivant l'Art. VIII , au Conseil de Ville , & par voie de suite être nommés Capitouls , tandis que j'ai été informé qu'avant ce Règlement il y a eu nombre de Capitouls pris dans leur Corps ; on en compte quatre dans ce siècle qui ont été nommés par Louis XIV & Louis XV , malgré que ce Corps soit séparé de celui de la Bourse depuis 1682.

Il y a peu de Corps qui jouissent d'autant de privilèges que les Apothicaires : la Cour leur a donné , dans toutes les occasions , des marques de sa protection , en les dispensant du Port d'armes , Tutelles & de toutes les actions publiques , sans exception ; & Messieurs les Capitouls , de leur côté , les dispensèrent de la Garde Bourgeoise.

A P O T H I C A I R E S

*Jurés en la Faculté de Médecine , nommés
par le Roi Inspecteurs de la Droguerie ,
Epicèrie & fabrique de Cire.*

M E S S I E U R S

Baron , Doyen , chargé pour le compte du Roi de la fourniture & soins des malades de la Miséricorde , de la Conciergerie & des autres Prisons de la Ville ;
& Expert pour la vérification des Sels aux Gabelles de Toulouse , *Pl. du Salin.*

Ricard , Syndic & Trésorier , *Idem.*

Larotare , Expert pour la vérification des Sels aux Gabelles , *Place Rouaix.*

Vallat , *rue de la Pomme.*

Pelissier , *idem.*

Forbet , *Place du Salin.*

Lahens , de l'Ac. des Sciences , Intendant
de Pharmacie de l'Hôtel-Dieu S. Jacq.
rue des Couteliers.

Gramont , *Place Stes. Carbes.*

Delpech , *rue des Paradoux.*

Vidailhan , *rx^e Tour de Nayac.*

Bogues , pour les Opérations de Chymie ,
aux Ecoles de Médecine , *rue S. Rome.*

Darles , Maître-ez-Arts , près la Place-
Mage , & M^e. Apothic. de Bordeaux.

Cluzon , *rue Serminieres.*

Delpont , ancien Apothicaire Aide-Major
à l'Hôpital du Roi à Brest , *rue Boulbon.*

Privilégiés.

Baron neveu , *Fauxbourg S. Cyprien.*

Ponfard , (Mad.) *Place Perchepinte.*

EAUX MINÉRALES.

*Le sieur DORLIAC , Hôtel St. Pierre ,
rue du Cheval-Blanc , vend , par Privi-
lège exclusif , toute espèce D'EAUX MI-
NERALES.*

BAINS DE SANTÉ.

A la Baraquete , Fauxbourg S. Etienne.

Sabatier , rue des Couteliers.

Peyrouzet , idem.

Deymes , dans l'Isle de Tounis.

Esquerre & Robert , idem.

Gratia , au Moulin du Château.

EAUX DE CLARIFICATION.

Sabatier , rue des Couteliers.

Esquerre & Robert , à Tounis.

BOËTES FUMIGATOIRES,

Pour administrer des secours aux Noyés

DANS le nombre des découvertes qui ont été faites jusqu'à nos jours, il n'en est point qui soit plus digne de la reconnoissance publique, que celle des Boëtes Fumigatoires, que nous devons aux soins de M. PIA. Les succès sans nombre, constatés par les différens Verbaux qui sont venus de la Capitale, en prouvent l'efficacité. Il est surprenant que dans cette Ville, où nous avons la douleur de voir périr chaque année un nombre de citoyens noyés, que l'on pourroit garantir de la mort, on néglige des secours aussi certains. Quelle gloire pour tout homme, de pouvoir se flatter d'avoir sauvé la vie à son semblable! Un motif aussi sacré ne devoit-il pas ranimer son zèle & sa charité?

A peine l'usage de ces Boëtes fut-il connu, que M. le Comte de Bournazel se hata de signaler son patriotisme, en faisant venir, à ses dépens, une desdites Boëtes, qu'il a consacré à l'usage du public. Elle est déposée chez le Portier de M. de Bonrepaux, *rue Velane.*

Les trois autres Boëtes sont déposées; savoir, à l'Hôtel-Dieu S. Jacques; dans la Maison des Sœurs Grises, Fauxbourg S. Etienne; & dans la Maison de Charité de la Paroisse de la Dalbade, près l'Eglise.



COMMERCE.

LE Guerrier qui réunit le courage à la force, défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat, armé du glaive de la Justice, dont il est le dispensateur, la protège par la vigueur des Loix, & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant, de son côté, l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté, lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers, dans l'espoir de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume, & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Commerce & de ses Manufactures : l'on voit, pour ainsi dire, couler de sa plume, une source abondante de richesses ; & quel-

ques efforts que faisoient certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profession , elle n'en fera ni moins utile , ni moins honorable

Louis XIV , que la nature donna des talens les plus rares , & qui réunissoit à ces avantages , des connoissances en tout genre , ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'aggrandissement du Commerce dans son Royaume. Il lui accorda une protection particulière , & combla d'honneurs & de bienfaits les Négocians qui se distinguèrent le plus.

M. de Colbert , que son Roi honoroit d'une confiance entière , entra si parfaitement dans ses vues , qu'il porta dans peu d'années , au plus haut degré de perfection , les Manufactures , la navigation , & les Arts de toute espèce. Il peupla les Colonies : les encouragemens qu'il donna aux Négocians , les mit à même de rivaliser avec ceux d'Angleterre , de Hollande & d'Amsterdam , qui se virent bientôt forcés de donner aux Français , en échange de leurs marchandises , celles que ceux-ci étoient obligés de se procurer avec de l'argent : Commerce forcé , mais ruineux pour l'Etat , puisqu'il diminueoit considérablement son numéraire.

Le Monarque , sous la dépendance duquel nous avons le bonheur de vivre , ne pense pas moins avantageusement que son Trisayeul. Les circonstances pré-

sentes , en sont une preuve non équivoque. Quel autre , que ce grand Prince , eût pu former le vaste projet , qu'il exécute avec autant de succès que de gloire , contre une nation enorgueillie de ses forces maritimes , qui prétendoit avoir le droit exclusif du Commerce , & tenir tous les autres peuples dans la dure nécessité de lui acheter les marchandises qu'elle exportoit des différens Royaumes ?

La richesse réelle d'un Etat , est le plus grand degré d'indépendance où il est des autres Etats , pour fournir à ses besoins , par l'industrie qu'il peut avoir de savoir trafiquer son superflu. C'est la combinaison de ces richesses réelles & relatives , qui constitue l'Art & la Science du Négociant habile , & vigilant.

L'on peut diviser le Commerce en deux parties : en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Les Français , très - industrieux , & qui ont l'avantage d'être nés dans un Royaume abondant & fertile , seront toujours assurés de tenir leurs voisins dans la dépendance , par l'exportation des denrées de nécessité , qui contribuent à procurer des richesses relatives.



CHAMBRE DE COMMERCE.

Cette Chambre fut établie par Arrêt du Conseil du 29 Décembre 1703 : elle s'occupe à discuter les projets & les mémoires qui lui sont adressés par les autres Chambres ou différens particuliers, sur tous les objets qui regardent le progrès des Fabriques, Manufactures ou autres choses relatives à l'accroissement du Commerce. Ces mémoires sont envoyés avec les observations à M. le Contrôleur Général des Finances.

La Chambre de Commerce est ordinairement composée des Prieur & Consuls en exercice, & de quatre anciens Négocians qu'on appelle Commissaires députés du Commerce. On en change deux chaque année; de manière qu'il y en a toujours deux anciens & deux nouveaux.

MM. les Prieur & Consuls en Place.

D E P U T É S. MESSIEURS

Fages <i>anc. Conf.</i>	Soulié Joncas. <i>anc. C.</i>	
Berger.	Caze aîné.	

*Commissaires pour le Paraphe des Livres
Journaux des Négocians de cette Ville,
& autres du Ressort.*

Pijon,	Sahuqué,	} <i>anc. C.</i>
Carol,	Soulié Joncas,	
Trubelle,	Dubosc,	

S Y N D I C.

M. Girard, *rue de la Vache.*

T R É S O R I E R.

M. St. Laurens, *rue Maison-Professe.*

Blanchard, *Sec. de la Chamb. à S. Cypr.*

Baptiste, *Concierge de l'Hôtel.*

N É G O C I A N S

Qui composent le grand Tableau de la
Bourse , rangés selon leur genre de
commerce , & par ordre alphabétique.

BANQUIERS, Messieurs
Teynier , anc. Cap. près de la Bourse.

B I J O U T I E R S

Bach , place d'Affezat.
Chevalier , rue Maison-Professe.
Claret , place Rouaix.
Cornu cadet , rue Malcoufinat.
Dufour , rue Boulbonne.
Ferradou fils & Comp. rue Serminieres.
Lagrange , rue Maison-Professe.
Martin , rue de la Trinité.
Pech (Louis) au Pont.
Rigaud , rue Maison-Professe.
Zimmerman , rue Croix Baragnon.

BAS & BONNETS, (Marchands de)
Lafon & Comp. rue Maison-Professe.
Marseille , rue du Pont.

BOIS de CONSTRUCTION. (Mar. de)

Belombre & Pujol , à S. Etienne.
Bessan , *idem*.
Cardinal , Fauxb. d'Arnaubernad.
Castilhon & Estrade à S. Michel.
Claverie , à S. Michel.
Depins , *idem*.
Dumas , Fauxb. S. Cyprien.
Estrade , Fauxbourg S. Etienne.
Lafite , à S. Michel.

Lafforgue , (aimable) Fauxb. S. Cypr.
 Mailin , à S. Michel.
 Montané , Fauxb. S. Michel.
 Pujol , Fauxbourg S. Cyprien.
 Redounet , à S. Michel.
 Roques & Comp. , au Bazacle.
 Rouane & Comp. Fauxb. S. Cyprien.

COMMISSIONNAIRES (Marchands)

Albert Cadet , Fauxb. S. Cypr.
 Babard Veuve & fils , pet. Pl. de la Pier.
 Baric , rue du Coq Dindc.
 Barthe cadet , à l'Arc des Carmes.
 Baudens & Calvet , rue de la Pomme.
 Berger , rue des Balances.
 Blanc & Michel , rue de la Pomme.
 Cassemayor Rey , rue Tour de Nayac.
 Courtois & Comp. , aux Paradoux.
 Demouis , Fauxbourg S. Etienne.
 Depanis jeune , Place de la Trinité.
 Fontanilles (Veuve) rue Poids de l'Huile.
 Gairal jeune , *idem*.
 Gounon , rue des Changes.
 Laporte jeune , rue de la Pomme.
 Laffabathie (Aug. fils ,) rue de la Pome.
 Marié l'ainé , rue de la Pomme.
 Mony , rue des Paradoux.
 Paschal , rue du Four-bastard.
 Pradel , & Comp. rue de la Pomme.
 Pradera Bernard , rue des Tierçairettes.
 Raynal , rue S. Rome.
 Rossignol , rue S. Rome.
 Sanegre , rue Riguepels.
 S. Clair & Duffé , rue Temponieres.
 Seguiet , rue des Filatiers.
 Soulié Joncas , aux Puits-Clos.
 Vignoles & S. Polyt , rue Tour de Nayac.

C U I R S. (Marchands de)

Bayle & Comp. aux Puits clos.
 Laurens Veuve & Comp. rue Payras.
 L'Isle, rue Tour de Nayac.
 Loubers Freres, rue Serminieres.
 Loubers (Cath. , sœurs) & Hebrays, rue
 de la Pomme.
 Loude (Antoine), rue de la Baruthe.
 Loude (Nicolas) rue de la Pomme.
 Molinier, rue S. Rome.
 Paris, (Paul) rue Sainte-Ursule.

 DRAPERIE FINE, Soierie & Dorure.
 (Marchands de)

Abadie, rue Maison-Professe.
 Bouniol & Armengaud, aux Changes.
 Charlain, rue Croix-Baragnon.
 Couzié & Comp., rue de la Trinité.
 Daram, rue de la Trinité.
 Daure, à la Pierre.
 Delapersonne rue de la Trinité.
 Delbois, rue de la Trinité.
 Depanis neveu, & Comp., place de la
 Trinité, *pour femme*.
 Farjanel, & Lorine aîné, *pour femme*,
 rue des Filatiers.
 Filhouze, rue des Filatiers.
 Francés freres, rue des Filatiers.
 Jouglà & Couffou, Place d'Asselat.
 Jtey, *pour femme*, rue des Filatiers.
 Laporte, oncle & neveu, place Rouaix.
 Maillol, rue Maison-Professe.
 Meyran, rue des Filatiers.
 Montagnac, place Rouaix.
 Pagés, rue Maison Professe.
 Prevost, rue Maison Professe.
 Roumengaud, rue des Filatiers.
 Seguié, rue des Filatiers.

S. Laurans & Capelle, rue Maif.-Prof.

S. Paul, *idem.*

Trinchant & Bertrand, pour femme, pl.
Rouaix.

DRAPERIE COM. (Marchands de)

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.

Barrau, rue Tentonnières.

Bedout, Basside & Com. Pl. de la Pierre.

Bellegarrigue & Comp. *idem.*

Borrel, Lanneluc & Comp. à la Pierre.

Calmels, Pl. de la Pierre.

Caze & Pierre Roussillon, rue Maif. Pr.

Coffaune, rue Maillon Professe.

Dangla & Durand, place de la Pierre.

Dardenne, à la Pierre.

Delquier & Comp^e, rue des Filatiers.

Dubernay, à la Pierre.

Hoquetis, rue de la Pierre.

Malesiette, rue des Changes.

Marcoul, S. Martin & Comp., Place de
la Pierre.

Monties & Esquirol, Place de la Pierre.

Pijon aîné, aux Changes.

Resleguier, rue de la Pierre.

Sabattier neveu, à la Pierre.

Sales aîné, place de la Pierre.

Seran & Delozes, rue de la Pierre.

Tayac, aux Changes.

Teulade, Malbecq & Comp. à la Pierre.

Vayffe & Martin, à la Pierre.

Viala & Vié, aux Changes.

Cette Branche de Commerce tient ses
Assemblée particulières dans l'Hôtel de
la Bourse le premier Lundi de Carême,
le Lundi après Quasimodo, & le 18 Oct.

L'Inspecteur & les 4 Commerçans Ju-

rés-Gardes sont préposés à la vérification desdites marchandises ; & lorsqu'il s'en trouve de défectueuses , le différend est porté devant MM. les Capitouls , Juges des Manufactures , qui d'après l'avis de l'Inspecteur , & le rapport des Jurés-Gardes , rendent leur Sentence.

SOUS-INSPECTEUR de la Draperie.

M. Joubert de Pinac , *rue de la Pomme.*

J U R E S - G A R D E S .

M. Vignier.

M. Bellegarrigue.

M. P. Roufillou.

M. Cossaune.

Lassale , *Auteur juré du Commerce.*

Leur nomination se fait ordinairement la seconde semaine de Décembre , & l'on en change deux toutes les années.

M. Seré , *Contrôleur , dans son Bureau , à la Douane , rue du petit Versailles.*

D R O G U I S T E S - E P I C I E R S .

Albert aîné , à S. Cyprien.

Affalit & Carrere , *rue du Pont.*

Baiffade père , *rue Croix-Baragnon.*

Baiffade fils , & Comp. *idem.*

Baville , *rue Roumingueres.*

Bergégrand , *idem.*

Beziat (Etienne ,) à la Pierre.

Bouloc , *rue Croix Baragnon.*

Bourguignon , *place S. Etienne.*

Castet , *rue Peyrolieres.*

Caze , père & fils , *rue Maison-Professe.*

Clauzolles , *au Pont.*

Combes frères & Comp. *au Salin.*

Comère , *aux Puits-Clos.*

Coutaud frères , *au Salin.*

Cruzet , *Fauxbourg S. Cyprien.*

Dardenne & Moras , *4 Coins de la Daur.*

Daubert & Comp. *rue des Couteliers.*

Debans aîné, rue des Augustins.
 Delprat, près du Pont.
 Duchamp, à S. Etienne.
 Durand, à S. Michel.
 Fabre, Place Royale.
 Geze & Beziat, à la Pierre.
 Gerbal (Ve.) & Bezombre, à St. Cypr.
 Guibert neveu, rue Croix-Baragnon.
 Jourda, Boissier & Comp. aux Changes.
 Juery, au Pont.
 Labat, rue Nazareth.
 Latapie Freres, Place de la Bourse.
 Mamignard, Place de la Bourse.
 Martin, (Raymond,) rue Riguepels.
 Maury, Fauxb. S. Etienne.
 Michel, Place du Pont.
 Moulis, près le Pont.
 Pannassié, rue des Tourneurs.
 Pecharman, rue de la Pomme.
 Perier, place Royale.
 Pijon, Fauxbourg S. Cyprien.
 Pujol, porte S. Etienne.
 Rocaché, Fauxb. S. Etienne.
 Sacaley cadet, rue du Pont.
 Sanchole, & Comp. Place Royale.
 Seignan aîné, aux 4 coins des Augustins.
 Sevene, (Alexis) aux Changes.
 Thuries, rue Serminieres.
 Tuffaud, rue Peyrolieres.

FER Brut & FER Ouvré. (March. de)

Bardes, rue de l'Inquisition.
 Bougaud, rue du Pont.
 Campardon, *idem*.
 Deschamps, (Veuve) pl. de la Daurade.
 Ferradou père, rue Peyrolieres.
 Garrigou, aux Puits-Clos.
 Laquiere & Comp., aux Puits-Clos.

Maffonié Oncle , aux Changes.
 Maffonié Neveu , *idem*.
 Pampuzat , près la Visitation.
 Romestein , aux Changes.

G R A I N S. (Marchands de)

Barada , Fauxbourg S. Etienne.
 Belmont , rue Dumay.
 Cloupet , Fauxbourg S. Etienne.
 Delmont , Fauxbourg S. Etienne.
 Fages aîné , *idem*.
 Gaic , Fauxbourg S. Etienne.
 Henault (François ,) rue S. Rome.
 Jacquier , (Dom.) Decamps , Raby & C.
 rue Croix-Barag. font aussi les Laines.
 Lacals Freres , Fauxbourg S. Etienne.
 Lamarque , Fauxbourg S. Etienne.
 Mercery , Fauxbourg S. Etienne.
 Michel aîné , *idem*.
 Molinier , *idem*.
 Périgord , rue de la Pomme.
 Portes & Comp. rue Croix-Baragnon.
 Pratviel , Fauxbourg S. Etienne.
 Saquarin , (S. Raymond) Fauxb. S. Et.
 Senil , rue Riguepels.
 Siadoux aîné , Fauxbourg S. Etienne.
 Trayssac , *idem*.

H U I L E S. (Marchands d')

Albouy (Ve.) & Achart , aux Puits-Clos.
 Bernadet , (Veuve) & Roubichou, *idem*.
 Limes , Place du Puits verd.
 Rozés , rue S. Rome.
 S. Salvy , rue du Poids de l'Huile.
 Tournié , aux Puits-Clos.
 Goulard , aux Changes.

LAINES. (Marchands de)

Clauzade (Joseph) Place du Pont.
 Girard, rue de la Vache.
 Joulia, près la Bourfe.
 Laborde Roncal, rue des Pujols.
 Salva oncle & Comp. rue Tour de Nayac.

LIBRAIRES. *Voyez* pag. 100.

LINGERIE. (Marchands de)

Alary (Veuve) à la Trinité.
 Armaing (Veuve) Place de la Pierre.
 Barrau frères, & Bastouil, rue des Cout.
 Busquet, rue Maison-Professe.
 Bruils frères, rue du Pont.
 Calvel & Alzieu, place du Salin.
 Capelle, place du Salin.
 Carol, & Comp., rue Maif. Prof.
 Cassaing, Davasse & Comp. *idem*.
 Cornu cadet & Comp. rue Malcoufinat.
 Dalbis, Pujol & Comp. près du Pont.
 Daulon, rue de la Trinité.
 Ducos frères & Comp., Place d'Assezat.
 Esquirol, Michel & Comp. rue M. Prof.
 Foissac, rue des Filatiers.
 Fontés, rue Maison-Prof.
 Fortis, Pech & Comp. place d'Assezat.
 Fromatge, Azam & Comp. *idem*.
 Galtier, rue de la Trinité.
 Gayssac, à la Trinité.
 Gounon, (Jacques) à la Maison-Professe.
 Lajart, Brunel & Comp. près la Bourfe.
 Lamarque, rue de la Trinité.
 Laperche & Comp. rue Maison-Professe.
 Lasbarrières, rue Maison Professe.
 Lorine & Gleyfes, rue Maison Professe.
 Marseille sœurs & Baron, aux Changes.
 Miegville & Comp., près le Pont.
 Molas Frères, rue Malton Professe.

Paris (Jacques) *idem.*
 Pech (Paul) & Leuret Place d'Affezat.
 Pinaut , (Jacques) rue du Pont.
 Sabatier & Beaumel , rue
 Seré , rue Maison-Professe.
 Soulié & Comp. rue de la Pierre.
 Soum , place Royale.
 Suau & Pagez , rue de la Trinité.
 Tourné , à la Trinité.
 Trinquié , Remaury & Com. à la Pierre.
 Vaisse & Comp. au Pont.
 Ville & Comp. rue Tour de Nayac.

MANUFACTURE de Soierie.

Liotard freres , au Collège de Mirepoix.

MIGNONNETTES. (Marc. & Fabr. de)

Bajou , rue des Paradoux.
 Cazals , fabriquant de Couvertures en co-
 ton , près le Pont.
 Lapene aîné , rue Jouxaygues.
 Marnac freres , sur le pont de Tounis.
 Souques , rue des Paradoux.

P E C H E. (Marchands de)

Dubosc , aux Puits-Clos.
 Clauzolle & Comp. *idem.*

QUINCAILLERIE. (Marchands de)

Beauregard , au Pont.
 Clauzade (Raymond) *idem.*
 Dispan , *idem.*
 Fontan , *idem.*
 Gardelle & Violet , rue du Pont.
 Lacoste Veuve , & Brandela , au Pont.
 Pech (Joseph) au Pont.
 Pradere , rue Peyrolieres.

VINS ETRANGERS. (Marchands de)
Campardon , rue du Pont.
Raynal , rue S. Rome.

NÉGOCIANS ETRANGERS.

Bonafoux frères.	Marchand , Barri-
Pommier frères.	dou & Torries.
Cambon & Comp.	Picot & Fafy.
Ottmann.	Aimar aîné.
Hayroux.	Moulet Freres.

H O N O R A I R E S.

Burgalat.	Pauly.
Caulet.	Pagés jeune.
Fontenelle.	Pouchelon.
Bertrand aîné.	Marchand.
Bouffage.	Alexis Sevene.

T E I N T U R I E R , *Privilégié*
par la Chambre du Commerce.

M. Prat , près de la Bourse.

A G E N S D E C H A N G E .

M E S S I E U R S

Sevene aîné , rue Izalguier.
Sevene cadet , aux Changes.
Maillol , rue des Filatiers.
Fabre , vis-à-vis le puits des Augustins.
Resleguier , rue des Filatiers.
Constans , rue de la Pléau.

*Outre ces Négocians , il y a encore une
seconde Classe , composée d'environ 1500
petits Marchands de toute espèce , qui
quoique réunis au grand Corps , n'entrent
point aux Assemblés , & ne passent par les
Charges , que lorsqu'ils sont inscrits sur
le grand Tableau.*

COURTIERS pour la Vente des Grains.

Lapeyre , à l'Esplanade.

Toulouzette , près S. George.

Passerieu , rue des Paradoux.

Siadoux cadet.

Richard.

Cazac

Sarda.

Frechou.

Acier.

Labat Père.

Verniet Père.

Labat fils.

Verniet fils.

Arnaud , Portes C. Heilhes.

Ces derniers sont logés au Fauxb. S. Et.

MANUFACTURES ROYALES.

MANUFACTURE DU TABAC.

CETTE Manufacture , dépendante des Fermes Générales , fut établie à Toulouse en 1722 : elle est administrée par un Inspecteur & deux Contrôleurs , qui correspondent directement aux Fermiers Généraux à Paris : elle occupe journellement 260 Ouvriers , qui jouissent de l'exemption de Milice , de Patrouille & autre service public.

I N S P E C T E U R.

M. M É N A R D , dans la Manufacture.

Contrôleur.

M. L A M Y , logé dans la Manufacture.

Commis aux Écritures.

M. Bure fils , place S. Raymond.

Jean Bure , Maître-Ouvrier , chargé de la direction des ateliers , place S. Sernin.

Un Portier à la livrée du Roi.

POUDRES ET SALPÊTRES,

*Dont la régie se fait pour le compte
du Roi.*

COMMISSARIAT.

M. de Lapeyrie, Commissaire, *rue Tolo-
zane.*

M. Lanaspese, Secrétaire, *rue Velane.*
Contrôleur.

M. Muguet, *rue des Cordeliers.*
Magasin à Poudre.

M. Ducros de Bayanne, Commis aux ven-
tes, *rue des Teyssères.*
Moulin à Poudre.

M. Broutin, Maître Poudrier, *logé au
Moulin.*
Atelier à Salpêtre.

Le sieur Carpenté, M^e. Salpêtrier.

Prix des Poudres fines pour les débiteurs
35 sous la livre, pour être vendue 40 s.
en détail : les particuliers qui iront la
prendre au Magasin la paieront 36 sous :
les grosses Poudres continueront d'être
vendues le même prix ; savoir, celles de
guerre, 20 sous, & celles de mine & de
traite 18 sous ; le Salpêtre brut 12 sous la
livre, & celui de trois cuites 1 liv.

MANUFACTURE

Des Sieurs LIOTARD frères.

Elle fut érigée en Manufacture Royale,
par Arrêt du Conseil du 20 Juillet 1775,
revetu de Lettres-Patentes du 17 Août,

même année , regitrées en Parlement le 2 Décembre suivant. Cette Manufacture tient ordinairement 44 métiers , montés à fabriquer toute espèce d'étoffes en soie , unies ou melangées , pour meubles ; Damas à trois couleurs ; Damas unis , Brocatelles , Moères , Damassades , Satinades & Serges en Fleuret ; Gazes pour le minot , la Boulangerie & les tamis ; Gazes pour les robes ; Mouchoirs damassés ; Serges en soie & Tafetas de Florence , le tout de belle qualité.

Le Diocèse y a fait construire à ses fraix une Calandre , à l'instar de la Calandre Anglaise de Nîmes , où le public aura la liberté de faire calandrer toute sorte de marchandises , suivant le tarif fixé par le Diocèse , pour l'anne ou pour la canne.

Cette Manufacture est logée dans la rue Mirepoix.

M A N U F A C T U R E
DE COUVERTURES EN COTON

De Madame la Veuve DEBRU aîné.

Cette Manufacture , qui occupe ordinairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des molettons en coton , fut érigée en Manufacture Royale , par Lettres-Patentes du 22 Mars 1774 : elle est dans la rue Vieux-Raisin.

M A N U F A C T U R E

De Mignonettes , Brocatelles , Serges de Soie , Taffetas , & autres Etoffes pour Habits , ou pour Meubles.

Chez Lapene aîné , rue Jouxaygues.

De Draperie Anglaise , & autres étoffes ,
chez Peterfargues , Fauxb. des Recolets.

M O U L I N S , F R I S O I R , E T F O U L O N S .

Le Moulin du Château , placé au-dessus de la Ville , est alimenté par les eaux de la Garonne , rehaussées par une chaussée , située à une petite lieue du Moulin. Le bras qui conduit les eaux au Moulin , & l'ancien lit de la Rivière , forment une Isle considérable & charmante , où sont placés très-avantageusement les Moulins à Poudre. Cette Isle est coupée par plusieurs petits bras de Rivière , où sont autant de Chaussées qui servent d'épanchoir pour écouler les eaux superflues , dans les tems d'inondation.

Ce Moulin est composé de 16 Meules , qui peuvent moudre ensemble , 640 sacs de bled dans 12 heures.

Il y a sur la droite , au fuyant du Moulin , un Frisoir double , construit à l'instar de celui de Londres ; & sur la gauche , un Foulon , composé de 4 auges.

M O U L I N D U B A Z A C L E .

Le Moulin du Bazacle , semblable au premier par la construction intérieure , est placé au-dessous de la Ville. Les eaux de la Garonne sont rehaussées de treize pieds , par une Chaussée , qui barre la Rivière perpendiculairement à ses bords , & forme un spectacle frappant. Au-dessous du Moulin , sur la droite , il y a un Foulon à plusieurs auges.

Outre ces superbes Moulins , il y a trois autres petits Moulins sur le Canal , composés de deux Meules , & qui vont au moyen des eaux superflues du Canal.

Il y a encore trois Moulins , mus par un

Cheval , pour faire l'huile de Lin , dont la graine abonde dans les environs de la Ville. L'un de ces Moulins est au Fauxbourg des 36 Ponts ; l'autre , près le pont de Guillemery : & le dernier , près le pont des Minimes.

On vient de faire construire sur le bord du Canal , vis-à-vis du milieu de la grande allée , un Four à cuire la chaux , qui sera d'une très grande utilité.

FABRIQUES DE MINOT.

M. Belz , près les Capucins.

M. Dutau , rue des Bourdettes.

FABRIQUES D'EAU DE VIE.

Timbal , vis-à-vis les Tierçairettes.

Champagne , rue Vidalle.

COUVERTURES DE COTON.

M. Lenoble fils , rue Vinaigre.

M. Béarc , vis-à-vis le Collège de l'Esq.

PAPIERS DE TAPISSERIE.

M. Lorié , rue Serminieres.

Bedos , *idem*.

Fox , Place Perchepinte.

Geniés & Bérrot , le long du Cours

Audouï & Noguié , rue Pargaminières.

PLOMB LAMINÉ.

Sac , rue des Couteliers.

Barrau Cadet , Fauxb. S. Etienne.

FABRIQUE DE CIERGES.

M. Bernardy , le long du Cours.

ÉTAMURE DES GLACES.

Chauvet , rue des Couteliers.

O R G U E S. Facteur d'

Maizier , rue des Argentiers.

POSTE AUX LETTRES,

A la Place-Mage.

CONTROLEUR-PROVINCIAL

M. Delorme, *rue Tolozane.*

DIRECTEUR.

M. Dubu de Laploniere, *à l'Hôt. des Post.**Contrôleur.*M. de Neubourg, *Place Stes. Carbes.*

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Molard aîné, Maître de la Poste, *à l'Esplanade.*

ROUTE DE PARIS.

NOMS DES BUREAUX.

Fronton.	St. Ceré.
Montauban <i>part encore les Jeudi & Di.</i>	Souillac.
Caste'nan de Montr.	Sarlat.
Caussade.	Crecensac.
S. Antonin.	Donzenac.
Caillus.	Brive.
Espalion.	Uzerche.
Caors.	Tulle.
Villefranche de Ro.	Aurillac.
Figeac.	Pierre-Buffiere.
Maur.	Limoges.
Peyrat.	Orléans.
	P A R I S.

*Courriers.*M. Fabre, *vis-à-vis l'Hôtel des Postes.*M. le Grand, *idem.*M. Maurice, pour M. Guiche, *idem.*

Ils partent le Merc. à midi précis, & arrivent le Vendr. à cinq heures du mat.

ROUTE DE BORDEAUX.

Grifolles.	Condom.
Castelfarrasin.	Nerac.
Moissac.	Tonneins.
Lauzerte.	Villeneuve d'Agen.
S. Nicolas de la Gr.	Ste. Livrade.
Lafpeyres.	Clairac.
Valence d'Agen.	Marmande.
Lectoure.	Casteljaloux.
St. Clar.	Laréole.
Estafort.	S. Macaire.
Agen.	Bazas.
Port Ste. Marie.	Cadilhac.
Aiguillon.	BORDEAUX.

Courriers.

M. Vié, *place S. Etienne.*

M. Gara, *vis-à-vis l'Hôtel des Postes.*

Ils sont également chargés des Dépêches pour Paris ; partent le Jeudi & le Dimanche à midi précis , & arrivent le Mercredi & Samedi à 5 heures du matin.

ROUTE DE LYON.

Villefranche de Lau.	Coliovre.
Castelnaudarry.	Montlouis.
Mirepoix.	Beziers.
Puylaurens.	Pezenas.
Revel.	Agde.
Alzonne.	Meze.
Carcassonne.	Cette.
Limoux.	Montpellier.
Narbonne.	Nîmes.
Perpignan.	Marseille.
Villefr. de Conflan.	L Y O N.

Courriers.

M. Pascal, *Fauxbourg S. Etienne.*

M. Sauty, *rue Boulbonne.*

M. Brun, *Place S. Etienne.*

Mrs. Barriere, Geoffroi & Roussel, *g. S.*

Ces Courriers, chargés des Dépêches de Catalogne, Vivarais, Sevenes, Avignon, Provence, haut & bas Dauphiné, Lyon, Auvergne, Italie, Franche-Comté, Beaujolois, Bourgogne, Bourbonnois, partent les Lundi, Mercredi & Samedi à quatre heures du soir. Ils arrivent les Mardi, Jeudi & Samedi à cinq heures du matin, portant les mêmes Dépêches, à l'exception du dernier, qui n'en porte point, venant de Paris.

Les Courriers chargés de la conduite des Brouettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la grosseur ou le poids, avec eux.

P O R T E U R S.

Castres.	} Logé rue du Cheval blanc, chez Dorliac.
Mazeres.	
Lavaur.	} à l'Hôtel du Clocher d'Al- by, Place de Montardy.
Milhan.	
S. Afrique.	
Murdebarés.	
S. Geniez de R.	
Rodez.	
S. Sernin.	
Alby.	
Gaillac.	
Rabatens.	
Orthez.	} à l'Ecu de Fr. rue Tripières.
Oléron.	
Pau.	
Bagneres	
Tarbe.	
Miélan.	
Mirande.	
Nogaro.	
Vic-Fezenfac.	
Auch.	
Gimont.	
Lille-Jourdain.	

Tarascon.
 Foix.
 Maz-d'Azil.
 Pamiers.
 Martres.
 Saverdun.
 Auterive.
 Trie.
 Castelnau de Magnoa
 Boulogne.
 Lille en Dodon.
 Lombez.
 Samatan.
 S. Lys.
 S. Béat.
 S. Martory.
 Arreau.
 Montregeau.
 S. Girons.
 S. Gaudens.
 Martres.
 Lezat.
 Rieux.
 Noé.
 Muret.
 Beaumont.
 Grenade.

*Loge à l'Aub.
 de l'Écharpe.*

*Loge Place de
 la Daurade.*

*Ces différens Porteurs partent les Mer-
 credi & Sam. à midi , & arrivent les Mar-
 di & Vendredi à la même heure , à l'ex-
 ception de celui d'Espalion , qui part le
 Samedi seulement.*

On instruit le Public qu'on leve la der-
 niere boëte le matin à onze heures préci-
 ses ; & l'après-midi à quatre heures. Tou-
 tes les Lettres qui ne sont point remises
 au Bureau avant ces heures , ne partent
 que l'ordinaire suivant. On affranchit les
 Lettres jusqu'à dix heures & demie du

matin ; & l'après-midi , jusqu'à trois heures & demie : on se charge du port de l'argent pour tout le Royaume , moyenant un sou pour livre.

ROULAGE DE FRANCE.

M. de NANTEUIL , *Fermier Général des Messageries du Haut-Languedoc.*

M. Saintgeniés , *Directeur.*

M. Thouron , }
M. Capmas , } *Contrôleurs.*

Conducteurs des Diligences.

Charlot , *au Predmontardy.*

Delboisq , *au coin fermé des Muriers.*

Les autres Conducteurs sont de Paris.

VOITURINS , *qui donnent des Litieres , Carrosses & Chaises , pour les différentes routes.*

Fabas , *Fauxbourg S. Cyprien.*

Moucharon , *place du Chairedon.*

Lacan , *place des Pénitens Noirs.*

Le Mougé , *Fauxbourg S. Michel.*

Moucharon cadet , *idem.*

AFFENEURS , *Loueurs de Chevaux.*

Failheres , *rue St. Antoine du T.*

Gayral , *rue des Pénitens Noirs.*

Bernard à la Ville d'Alby , *rue d'Astorg.*

Bernadet , *au puits d'Aguilheres.*

Pierre , *du Cheval verd , rue Malcousinat.*

Rey ,

Marquet , } *rue Tripieres.*

Bonholy ,

Louis , Debach } *Place du Chayredon.*
& Henric , }

DÉPART ET ARRIVÉE des Diligences, Messageries & Carroffes publics.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Prix des places.	Prix des paquets.	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
Alby.	rue Rouminguères.	Carrosse à 4 places.	10 liv. Dom, 6 l.	1 sou la livre.	Merc. Sam. à 4 h. du mat	Lundi, Jeudi matin.	1 jour.
Auch.	rue Tripières.	Cabriolets à 4 places.	10 liv.	1 sou	Merc. Sam. à 11 heur.	Mardi, Ven. à midi.	1 jour.
Auterive.	rue de Temponières.	Cabriolets & Carrosse.	3 liv.	6 den.	tous les jours	tous les jours	4 heures.
Axen Foix.	rue de Malcoufinat.	Carrosse & Cabriolets	18 liv.	1 sou	tous les jours	tous les jours	2 jours & demi.
Bagneres de Bigorre.	rue Tripières.	Cabriolet à 4 places.	24 liv.	2 sous	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	2 jours & demi.
Bagneres de Luchon.	place de la Daurade.	Cabriolet	24 liv.	2 sous	Mardi, Jeudi à 5 h. du mat	Lundi, Vendredi soir.	2 jours.
Bayonne.	rue Rouminguères.	Furgon.		10 liv. le cent.	Vend. matin à 9 heures.	Jedi soir à 6 heures.	6 jours.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Prix des places.	Prix des paquets.	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
Bordeaux.	place du Prémontardy.	Carrosse à 4 places.	18 liv.	2 sous la livre.	Dim. & Jeu. à 5 h. du m.	Vend. & Mar à 5 h. du s.	5 jours & demi.
Caraman.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	3 liv.		Mercredi.	Lundi.	4 heures.
Castelsarraz.	place du Prémontardy.	Carrosse.	6 liv.	6 den.	Mardi, Vendredi à 1 h. après midi.	Lundi & Jeudi soir.	1 jour & demi.
Castres.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	9 liv.	1 sou	Merc. Sam. matin.	Mardi, Ven. matin.	1 jour.
Foix.	rue Maicoufinat.	Carrosse & Cabriolets	9 liv.	1 sou	tous les jours	tous les jours	1 jour & demi.
Gimont.	rue Tripières.	Cabriolet à 4 places.	7 liv.	1 sou	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	7 heures.
Lavaur.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	6 liv.	6 den.	Mercredi & Samedi.	Mardi & Vendredi.	5 heures.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Prix des places.	Prix des paquets.	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
Martres.	place de la Daurade.	Carrosse Cabriolet Pannière.	9 liv. 8 liv. 4 l. 10 s.	9 den.	Dim. Mardi & Jeudi, à 5 h. du matin.	Lundi, Mer. & Vendredi soir.	9 heures.
Moissac.	place du Prémontardy.	Carrosse à 4 places.	6 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Merc. soir.	1 jour & demi.
Montauban.	rue Roumingueres.	Diligence Cabriolet.	8 liv. 4 liv.	1 sou	Lundi, Merc. & Vend. à 4 h. du matin.	Mardi, Jeudi & Samedi.	6 heures.
Montpellier.	rue Roumingueres.	Carrosse à 4 places.	18 liv.	3 sous 4 l. 10 c.	Merc. & Sam à 4 h. du mat.	Mercredi & Diman. soir.	5 jours.
Muret.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Pannière.	3 liv. 2 l. 10 s. 2 liv.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc. & Vendredi soir.	3 heures.
Narbonne.	rue Roumingueres.	Carrosse à 4 places.	12 liv.	2 sous 3 liv. le cent.	Mardi & Ven- dredi à 4 h. du matin.	Mercredi & Dim. soir.	3 jours.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Prix des places.	Prix des paquets.	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
Nos.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Pannière.	5 liv. 4 liv. 2 l. 10 s.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Mer. & Vendredi soir.	4 heures.
Pamiers.	rue de l'Echarpe	Cabriolets	7 liv.	6 den.	Mercredi & Samedi à 4 h. du matin.	Lundi à midi Jeudi à midi	8 heures.
Paris.	rue Roumangueres.	Diligence Cabriolet.	13 l. 4 s. 84 l. 10 s.	8 s. 6 d.	Sam. à 11 h. du soir. Jeudi à 11 h. du matin.	Jeudi à midi	7 jours & demi.
Pau.	rue Tripieres.	Charrètes. Cabriolets à 4 places.	50 liv. 21 liv.	6 sous 2 sous	Merc. Sam. à midi.	Sam. à midi. Mardi, Ven. à midi.	16 jours. 2 jours & demi.
Saverdun.	rue Malcougnat.	Carrosse & Cabriolets	4 l. 10 s.	6 den.	tous les jours	tous les jours	9 heures.
Revel, & Soreze.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet à 4 places.	7 liv.	9 den.	Mercredi.	Lundi.	7 heures.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Pris des places.	Prix des paquets.	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
S. Élim.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	7 liv. 6 liv. 3 l. 10 s.	6 den.	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	6 heures & demie.
S. Gaudens.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	12 liv. 10 liv. 8 liv.	1 sou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	12 heures.
S. Martory.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	10 liv. 9 liv. 5 liv.	1 sou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	10 heures.
Villefranche du Rouergue.	place du Prémontardy.	Carrosse à 4 places.	15 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Mercredi à midi.	2 jours & demie.

M A R C H E S.

LE *Marché des Grains* se tient le Lundi, Le Merc. & Vendredi de chaque semaine, sous la Pierre, où ils sont mesurés en présence d'un Officier de Police, qui en ramasse un cornet des différentes espèces, qu'il remet au Greffe de la Ville, afin que MM. les Capitouls puissent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes, se tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Bougeries* de Bœuf, de Veau & de Mouton, sont dans la rue des Changes, & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Bougeries*, pour la vente des Agneaux, se tiennent sous la place de la Pierre.

Le *Marché de la Volaille, des Oies, des Pigeons, en vie, du Gibier & des Œufs*, est établi sur la place de la Daurade, se tient le Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque semaine; mais pendant le Carême, il est transféré dans la cour de l'Hôtel de Ville: la Volaille morte se vend tous les jours, sous la Pl. de la Pierre, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons, Lards & Saucissons* se tient le Jeudi-Saint sur la place Saint George. Les Citoyens, & les gens de la campagne y viennent déposer leur salage; mais il leur est défendu d'en commencer la vente, avant que la taxe en ait été faite par un des Capitouls.

Il se vend encore tous les jours de la semaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poisson de Mer*, d'Eau douce & de la *Morue*, se tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les espèces, se tient chaque jour sur la place Royale; & il est très-expressément défendu aux Revendeuses d'y entrer avant l'heure fixée, qui est annoncée par le son de la cloche.

Celui des *Herbes potageres*, tous les jours sur la place Rouaix, au Pont, & sous la Place de la Pierre: on y trouve aussi toute espèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptisanes aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, se tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouffelines, Cottonades & autre espèce de Lingerie, se tient sur la place St. George, tous les jours de la semaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles grossieres*, Chanvre, Linet & Fil de toute espèce, est placé dans la rue de l'Écu, près la place Royale, & se tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* se vend au Port-Garau, & sur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été mesuré par des Pagelleurs assermentés, auxquels le vendeur paye un sou & l'acheteur deux sous par pagelle, qui est un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamètre; on vend encore sur les Places les Sarmens, les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* se distribue pareillement au

Port & sur la place du Pont, dans des saches, qui doivent peser au moins 105 livres.

La vente du *Foin*, des *Barres de Saule*, pour les arpillages, des *Cerceaux* pour les barriques & les comportes, se fait sur l'Esplanade, tous les jours, pendant la saison de la coupe du Foin; & avant les Vendanges, pour les Cerceaux.

P O I D S d'usage dans la Ville.

Le Quintal poids de Marc, rend 120 liv. poids de Toulouse.

Le quintal en usage dans Toulouse, est de 100 petites livres.

Le demi Quintal de 50 l. & le Quarteron de 25. liv.

La Livre est de 16 onces; & se divise en demi; en quart, & en demi quart.

Lorsque l'on achète Quintal garni, il doit être de 105 liv. & celui des Huiles que l'on achète au Bureau du poids, est de 110 liv.

Le Marc d'Or & d'Argent est de 8 onc.

La Livre pour la Boucherie est de 48 onc. ou de 3 petites livres.

Le pega, pour la vente du Vin, se divise en demi-Pega, en Quart, Ucheau, & demi Ucheau, qui compose le seizième du Péga.

L'Eau de Vie se vend à la mesure de l'Ucheau, qui équipolle au poids d'une liv.

Le sétier de Blé pese ordinairement de 150 à 160 liv. & contient 4 pugneres, dont chacune se divise en 8 Boisseaux.

La marque du Pain blanc est du poids de 5 liv. & celle du bis de 6 liv. Elles se vendent l'une & l'autre au même prix.

La marque du Pain bis ne se divise pas,

comme celle du Pain blanc , que l'on vend en demi marque , en pain double , ou ravaillé , & en petit Pain ou Pistolet , qui fait la huitième portion d'une Marque.

L'on vend encore sur les Places une autre qualité de Pain , dont la grosseur est indéterminée , & que l'Acheteur prend au poids.

M E S U R E S

Qui sont en usage dans Toulouse.

LE pied de Roi contient 12 pouces ; le pouce 12 lignes ; & la ligne 12 points.

L'aune contient 5 pams , un tiers ; de sorte que 3 aunes , valent 2 cannes.

La canne contient 8 pams ; chaque pam 8 pouces ; & chaque pouce 8 lignes.

La toise contient 6 pieds de Roi.

La perche est de 14 pams.

Le pas commun est de 2 pieds & demi.

Le pas géométrique est de 5 pieds.

La lieue Royale contient 2853 toises , ou 3423 pas géométriques.

La lieue géographique ou petite lieue de 25 au degré , est de 2282 toises , ou de 2739 pas géométriques.

L'arpent contient 576 perches carrées , ou 1764 cannes carrées.

PRODUIT des mesures de diverses Places, avec celle de Toulouse, au moyen de Sacs ou Setiers.

S A V O I R :

Ambres,	100 Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.
Alby,	100 Set. rendent à Toulouse 130 Set. 2 pugneres.
Auterive,	100 Set. rendent à Toulouse 106 Set. 2 pugneres.
Bordeaux,	116 Boisseaux ren- dent à Toulouse 100 Setiers.
Berad,	100 Set. rendent à Toulouse 130 Setiers.
Bouret,	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Cordes,	100 Se. rendent à Toulouse 130 Setiers.
Carbonne,	100 Set. rendent à Toulouse 119 Setiers.
Castres,	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Castelfarrasy,	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Cazeres,	100 Set. rendent à Toulouse 120 Setiers.
Castelnau,	100 Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
Castelnaudary,	154 Set. rendent à Toulouse 100 Setiers.
Cologne,	127 Sacs rendent à Toulouse 100 Setiers.
Foix,	100 Sacs rendent à

	Toulouse	111 Setiers.
Fronton,	100 Set.	rendent à Toulouse 110 Setiers.
Fouffèret,	100 Set.	rendent à Toulouse 129 Setiers.
Gaillac,	100 Set.	rendent à Toulouse 147 Setiers.
Grenade,	100 Set.	rendent à Toulouse 111 Setiers.
Grisolles,	100 Set.	rendent à Toulouse 111 Setiers.
Graulhet,	100 Set.	rendent à Toulouse 105 Setiers.
Gimont,	121 Sacs	rendent à Toulouse 100 Setiers.
L'Isle d'Albi, . . .	100 Set.	rendent à Toulouse 146 Setiers.
L'isle en jourdain, .	127 Sacs & demi	rendent à Toulouse 100 Setiers.
Levignac,	127 Sacs & demi	rendent à Toulouse 100 Setiers.
Lombez,	124 Sacs & demi	rendent à Toulouse 100 Setiers.
Lavaur,	100 Set.	rendent à Toulouse 129 Setiers.
Mazeres,	100 Set.	rendent à Toulouse 118 Setiers.
Montech,	100 Set.	rendent à Toulouse 114 Setiers.
Montan,	100 Set.	rendent à Toulouse 129 Setiers.
Moissiac,	100 Set.	rendent à Toulouse 109 Set. 2 pugneres.
Montesquieu, . . .	100 Set.	rendent à

	Toulouse	112	Set. 2 pugnères.
Muret,	100	Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Montauban,	100	Set. rendent à Toulouse 120 Setiers.
Pamiers,	100	Set. rendent à Toulouse 118 Setiers.
Rabastens,	100	Set. rendent à Toulouse 160 Setiers.
Réalmont	100	Set. rendent à Toulouse 125	Set. 2 pugnères.
Rieumes,	100	Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.
Saverdun,	100	Set. rendent à Toulouse 118 Setiers.
Samatan,	126	Sacs rendent à Toulouse 100 Setiers.
S. Lys,	100	Set. rendent à Toulouse 116 Setiers.
S. Nicolas,	100	Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
S. Porquier,	100	Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Villemeur,	100	Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
Villaudric,	100	Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
Verdun,	100	Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.

Villefranche de Lauraguais, Baziege, Montesquieu, Nailhous, Vignonet, Montgiscard & Castanet, la même mesure.

Nota. En prenant mesure de Toulouse, pour porter aux Places ci-dessus, toutes-fois que la mesure du lieu où l'on voudra transporter sera plus grande, le public doit compter sur un pour cent de plus pour y trouver le compte, parce que la petite mesure perd toujours sur la grande.

A R B O R I S T E S.

Maugas, *Quartier St. Cyprien, hors la nouvelle Porte.*

Cordeau, *Fauxbourg St. Etienne.*

F L E U R I S T E S.

Marquié père, *Fauxbourg S. Michel.*

Henry, *Quartier St. Cyprien.*

Lavaur, *idem.*

Le Sieur GEMINAY, Italien, demeurant depuis long-temps à Toulouse, Place des Pénitens Noirs, sculpe le Marbre, la Pierre, le Stuc, la Terre cuite & le Bois, la Figure & l'ornement. Il vend toute sorte d'ouvrages en Marbre, soit pour l'Eglise, soit pour les Appartemens, le tout à juste prix.

Le Sieur R. DONNAT, Marchand d'Outils, rue des Orfèvres, aux quatre Billards, près la Galetache, tient ce qui regarde les fournitures d'Horlogerie, Orfèvrerie & Pierrerie, de même que plusieurs Outils fins d'Angleterre & de Geneve, pour Messieurs les Amateurs qui s'amusent au Burinage, Gravures & aux Tours de plusieurs espèces. Il vend le tout à juste prix.

ÉTIQUETTE DES DEUILS.

PÈRES ET MÈRES.

LE deuil est de six mois : les trois premiers, la laine en papeline, ou raz de Saint-Maur ; la garniture d'étamine, avec effilé uni ; les bas & les gants de soie noire, les souliers & les boucles bronzés.

Si c'est en grand habit, on prend les bonnets d'étamine noire ; les barbes plates, garnies d'effilé uni ; la coëffe pendante, les mantilles de même étoffe, ainsi que l'ajustement ; & les manches de crêpe blanc, garnies d'effilé uni, pendant les six premières semaines.

Si c'est en robe, on porte les bonnets, les barbes, les manches & le fichu de crêpe blanc, garnis d'effilé uni.

Au bout de six semaines, on quitte la coëffe, on prend les barbes frisées, & on peut mettre les pierres noires.

Les trois mois finis, on prend la soie noire pour six semaines ; le pou-de-soie en hiver, le taffetas de Tours en été ; avec les coëffures, manches, fichu de gaze brochée, garnis d'effilé découpé, soit en grand habit, soit en robe.

Les six dernières semaines sont de petit deuil. On porte ou le blanc uni, ou le noir & le blanc, avec la gaze brochée, & les agrémens pareils. On peut alors porter les diamans.

GRANDS-PÈRES & GRAND'MÈRES.

L'étiquette est la même ; mais le deuil

n'est que de quatre mois & demi ; six semaines en laine , six en soie , & six en petit deuil.

F R E R E S & S Œ U R S .

La laine pendant trois semaines , quinze jours la soie , huit jours le petit deuil.

O N C L E S & T A N T E S .

Le deuil est de trois semaines ; & peut se porter en soie ; quinze jours avec effilé , sept jours avec gaze brochée , ou blonde.

C O U S I N S - G E R M A I N S .

Quinze jours ; huit avec effilé , sept avec gaze brochée , ou blonde.

O N C L E à la mode de Bretagne.

Onze jours ; six en noir , cinq en blanc.

C O U S I N S issus de germain.

Huit jours ; cinq en noir , trois en blanc.

M A R I S .

Le deuil est d'un an & six semaines. Pendant les six premiers mois , les veuves portent le raz de Saint-Maur de laine ; la robe à grande queue retroussée par une ganse attachée au jupon sur le côté , & qu'on fait ressortir par la poche ; les plis de la robe arrêtés par devant & par derrière ; les deux devants joints par des agrafes ou des rubans ; point de compère ;

La coëffure de batiste à grands ourlets ; les manches plates à un rang & grand ourlet ; le fichu de batiste , aussi à grand ourlet ; une ceinture de crêpe noir agrafée par devant , pour arrêter les plis de la taille , les deux bouts pendans jusqu'au bas de la robe.

Une écharpe de crêpe plissée par derrière , comme on les portoit anciennement ; la grande coëffe de crêpe noir ; les

gants , les fouliers , les boucles bronzés ; le manchon revêtu de raz de Saint-Maur , sans garniture , ou l'éventail de crêpe.

Les six autres mois , la soie noire , les manches & garnitures de crêpe blanc , & les pierres noires , si l'on veut.

Pendant les six dernières semaines , le noir & le blanc seulement , & non pas le blanc uni. La coëffure & les manches de gaze brochée ; les agrémens ou tout noir , ou tout blanc , au choix de la veuve.

Les antichambres doivent être tendues de noir , la chambre à coucher & le cabinet de gris , pendant un an ; les glaces cachées pendant six mois.

Les veuves ne peuvent paroître à la Cour qu'au bout des six premiers mois.

F E M M E S .

Le deuil est de six mois. L'homme veuf doit porter l'habit & les bas de laine ; les manchettes de batiste à ourlet plat ; l'épée , les fouliers & les boucles bronzés ; une grande cravatte unie ; les grandes & les petites pleureuses. On quitte les grandes après les trois premières semaines.

Au bout de six semaines , les bas de soie noire , les manchettes effilées , mais toujours l'épée & les boucles noires.

Les six semaines suivantes , l'habit de soie noire , l'épée & les boucles d'argent : & pendant les six dernières , l'habit coupé , ou petit deuil , & les bas de soie blancs.

Les hommes peuvent paroître à la Cour dès les premiers jours de leur deuil.

Il n'y a d'exception à ces règles , que pour les deuils des parens dont on hérite.

TABLE ALPHABÉTIQUE,

*Des articles contenus dans l'Almanach
de 1786.*

A		
Brégé Chronologique des principaux évé- nemens qui sont arrivés dans Toulouse, de- puis 1551, jusqu'en 1562.		Page 29
Abbeyes de la Ville & du Diocèse.		100
Abbés de St. Sernin.		112
Abrégé Chronologique des Rois de France.		47
Académie des Jeux Floraux.		219
— des Sciences.		221
— de Peinture, Sculpture, &c.		226
— des Armes.		236
— d'Équitation.		235
Administration de la Librairie & Imprim.		199
Administration générale des Domaines.		204
Administration Municipale.		136 bis.
Affeneurs, Loueurs de Chevaux.		267
Agens de Change.		257
Agens Généraux du Clergé.		97
Amusemens publics.		28
Anciens Officiers de la Bourse.		142 bis.
Apothicaires.		241
Arboristes & Fleuristes.		280
Archevêques de Toulouse.		99
Astronomes.		225
Architectes.		232
	B.	
Bains de santé.		242
Banquiers en Cour de Rome.		105
Bibliothèques publiques.		133
Boîtes Fumigatoires pour les Noyés.		243
Bon-Jesus. (1e)		149
Bureau Diocésain.		104
Bureau des Finances.		182
Bureau des Huiles & Savons.		209
Bureau de Correspondance nationale & étrangere.		210
	C.	
Cabinets curieux.		135
Calendrier des Cérémonies publiques.		17

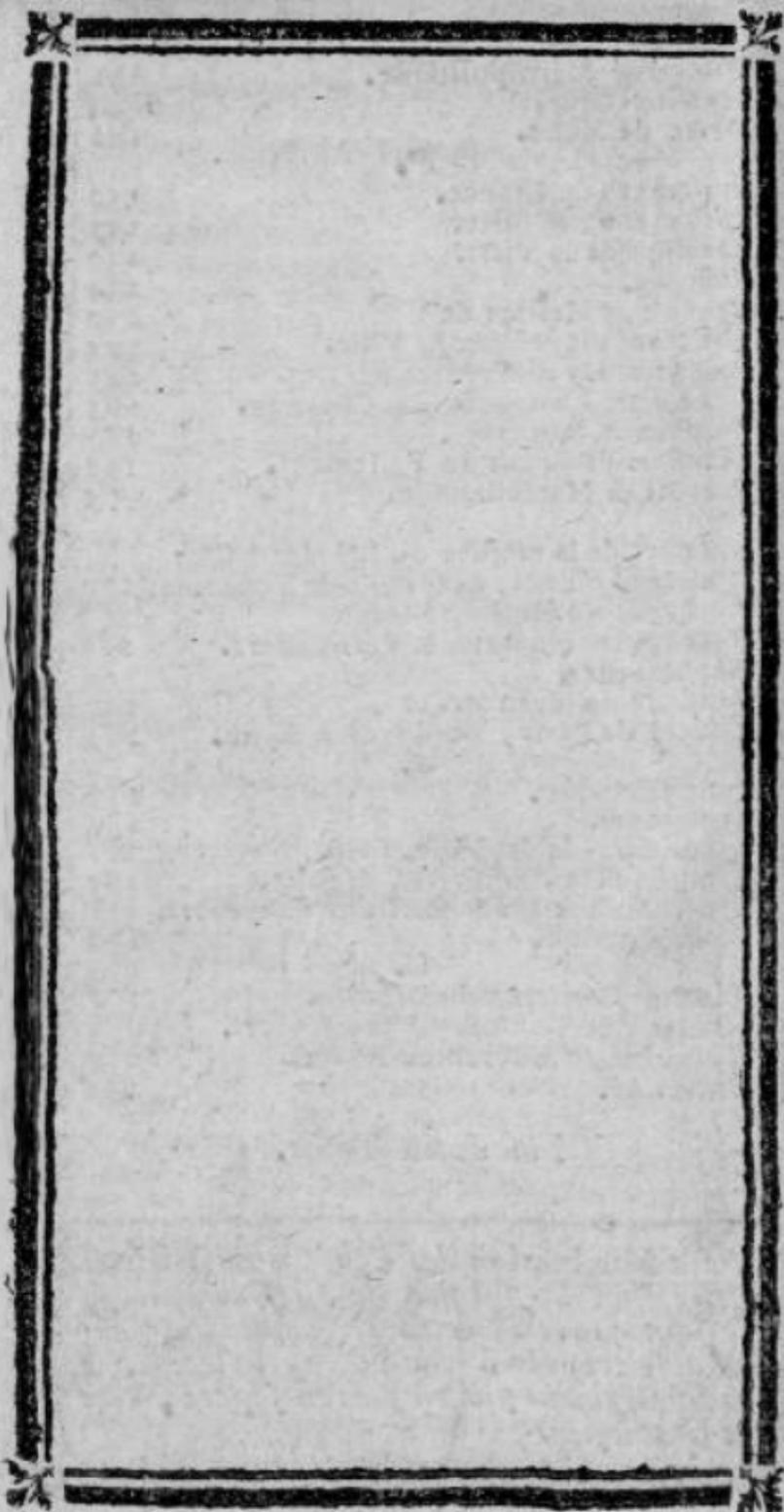
Cardinaux qui composent le sacré Collège.	90
Censeurs Royaux.	199
Chambre Syndicale de la Librairie.	200
Chambre Souveraine du Clergé.	102
Chambre du Commerce.	247
Chancellerie du Palais.	180
Chapitre de S. Etienne, avec le Patronage.	106
--- de S. Sernin.	113
--- de l'Isle-Jourdain.	114
--- de S. Felix.	117
--- des Bénédictins.	118
Châtellenie du Canal.	257
Chronologie des Papes depuis S. Pierre.	87
Clergé de France.	94
Collège des Doctinaires.	126
--- Royal.	<i>Ibid.</i>
--- des Boursiers.	127
Collèges du Ressort du Parlement.	132
Commerce. (Idée du)	225
Commissaire des Guerres & de la Marine.	86
Communautés Religieuses d'Hommes.	138
--- de Filles.	139
Comtes de Toulouse.	71
Confrérie des Pénitens & des Pèlerins.	143
Connoissance abrégée de la Ville.	38
Courtiers pour la vente des Grains.	238
<i>D.</i>	
Départ & Arrivée des Diligences, Messageries & Carrosses publics.	268
Destinateurs.	233
Diocèses ressortissans de la Chamb. Souv.	103
Directeur des Economats.	105
<i>E.</i>	
Eaux-&Forêts de Toulouse.	193
Eaux minérales.	242
Eaux de clarification.	<i>Ibid.</i>
Ecole Royale de Chirurgie.	236
Ecoles Chrétiennes.	141
Ecriture, (Maitres de)	218
Eglises particulières.	142
Equivalens.	210
Etat Militaire de Toulouse.	76
Étiquette des Deuils.	281
Evêques de Toulouse.	98
<i>F.</i>	
Fabriques particulières.	262

Fondeurs de Caractères.	200
Fermes unies de France.	203
Feudistes.	207
Frères Cordonniers & Tailleurs.	149
<i>G.</i>	
Gabelles.	197
Garde-malades.	239
Géomètres Arpenteurs.	207
Gouvernement Militaire de la Province.	49
Grandeur de la Ville.	46
Graveurs sur Métaux & en Bois.	233
Grenier à Sel.	209
<i>H.</i>	
Hôpital S. Jacques.	144
— Général de la Grave.	147
— des Hospitalières.	118
— des Orphelines.	149
Hôtel de Ville.	133 <i>bis.</i>
Hôtel des Monnoies.	139 <i>bis.</i>
Hypothèques.	208
<i>J.</i>	
Imprimeurs-Libraires.	200
Ingénieurs.	225
Inspecteurs de la Librairie.	200
Jurisdiction Consulaire de la Bourse.	143 <i>bis.</i>
<i>L.</i>	
Lieutenans des Maréchaux de France.	74
<i>M.</i>	
Maisons d'Education pour les Filles.	140
Maitrise du Languedoc.	193
Maitrise des Ports.	198
Manufactures Royales.	258
Marchés de la Ville.	273
Maréchaux de France.	72
Médecine. (<i>Faculté de</i>)	214
Mesures de la Ville.	276
Monnoies. (<i>Valeur des</i>)	267
Moulins, Frisoir & Foulons.	261
<i>N.</i>	
Naissances des Rois & Souverains de l'Europe, avec un historique à la tête de chaque Royaume.	49
Négocians du grand Tableau.	248
Notaires Royaux.	206
<i>O.</i>	
Oârois & Douane.	210

Officialité Métropolitaine.	101
— Diocésaine.	<i>ibid.</i>
Ordre de Malte.	122
<i>P.</i>	
Parlemens de France.	150
Parlement , & suite.	152
Paroisses de la Ville.	118
Peintres.	233
Pension , (Maîtres de)	217
Poids en usage dans la Ville.	275
Porteurs des différentes Routes.	245
Poste aux Lettres & des Chevaux.	203
Poudres & Salpêtres.	259
Premiers Présidens du Parlement.	151
Prevôté & Maréchaussée.	75
<i>R.</i>	
Rapport de la mesure du Blé des Villes circonvoisines , avec celle de Toulouse.	277
Receveur-Général du Clergé	105
Receveurs-Généraux & Particuliers.	208
Républiques.	69
Roulage de France.	267
Routes de Paris , Bordeaux & Lyon.	263
<i>S.</i>	
Sages Femmes.	238
Sculpteurs.	234
Séminaires de la Ville.	121
Sénéchaussée , Présidial , & suite.	185
Sénéchaussées & Juridictions du Ressort.	155
Subdélégation.	196
<i>V.</i>	
Vicaires-Généraux du Diocèse.	105
Viguerie de Toulouse & son Ressort.	195
Voiturins de différentes Routes	267
Université.	211

Fin de la Table.

La Nomination des Conseils de Ville & l'Élection Consulaire de la Bourse ne se faisant que le 27 & 28 Décembre , ne peuvent se trouver à leur place , on les donne ordinairement par un carton séparé , vers le 6 Janvier.



ADMINISTRATION MUNICIPALE,

Pour l'Année M. DCC. LXXXVI.

CAPITOULS,

- M. le Marquis de BELESTA, Cap. Gentilhomme, *rue Bouquieres.*
- M. le Marquis de BONFONTAN, Capitoul Gentilhomme, *rue Croix-Baragnon.*
- M. de GARY, Avocat, Premier de Justice, *petite rue Nazareth.*
- M. de GOUNON-LOUBENS, Écuyer, *Place d'Assezat.*
- M. DUBERNARD, Professeur en Médecine, *rue Sainte Claire.*
- M. MANENT, Écuyer, *rue du Coq-Dinde.*
- M. MERLE, Avocat au Parl., *rue Ninau.*
- M. DUROUX, Avocat au Parl. *rue des Coffres.*

Conseillers Electifs du Conseil Politique.

M E S S I E U R S

- | | | |
|---|---|---|
| Prem. Classe. | { | Le Comte de Caylus. |
| | | Le Marquis de Thesan Poujol. |
| | | De Guibert fils. |
| | | De Cambolas. |
| | | Le Marquis de Fourquevaux. |
| | | le Baron de Fleyres. |
| | | Le Vicomte de Burniquel. |
| Le Comte de Vaillac. | | |
| Seconde Classe. | { | Ricard, Avocat, ancien Capitoul. |
| | | Lafue Avocat, ancien Capitoul. |
| | | Laburthe Ecuyer, ancien Capitoul. |
| | | Dezes Ecuyer, ancien Capitoul. |
| | | Gouazé, Professeur en Droit, anc. Capitoul. |
| | | Joulia, ancien Capitoul. |
| | | Gounon <i>des Changes</i> , ancien Capitoul. |
| I. Cassaigne, Proc. au Parl. anc. Capitoul. | | |
| 3 Classes | { | Moyffet, Proc. du Roi de la Ville & Sénéchal. |
| | | Rigaud, Professeur en Droit. |
| | | Dirat, Avocat. |
| | | Viguiet, Avocat. |

Troisième Classe. { Lagatrigue Avocat, Procureur au Parlem.
 Bonneserre Avocat, Procureur au Sénéchal.
 Aymar Bourgeois, Syndic du Diocèse.
 Douziech Père, Bourgeois.
 Arrazat, Professeur en Médecine.
 Monna, Notaire.
 Francés aîné, Négociant.
 Loude aîné, Négociant.
 Babar, Négociant.
 Bruils aîné, Négociant.
 Naveres, Bourgeois.
 Vaquier, Professeur en Chirurgie.
 M. le Syndic de la Ville.

Députés Électifs du Conseil Général.

M E S S I E U R S

1. Classe. { le Marquis de Gavarret,
 le Marquis de Bertier.
 le Comte de Thesan.
 d'Adhemar.

2. Classe. { Arexy, Avocat, ancien Capitoul.
 Boufquet, Proc. au Parlem., anc. Capitoul.
 Trubelle, Écuyer, ancien Capitoul.
 Pratviel Damades, Écuyer, ancien Capitoul.

Trois. Classe. { Perés, Aggrégé à l'Université.
 Guyon, Avocat.
 Richard, Notaire.
 Costes, Avocat & Doyen des Proc. au Parl.
 Loubers, Bourgeois.
 Baron, Marchand Apothicaire juré.
 Carol, Négociant.
 Trinchant, Négociant.

Commission des Affaires Contentieuses.

Quatre de Messieurs les CAPITOULS, y compris
 M. le premier de Justice.

M E S S I E U R S

Prem. Classe { le Comte de Caylus.
 de Cambolas.

2. Classe. { Ricard, Avocat, ancien Capitoul.
 Lafue, Avocat, ancien Capitoul.
 Gouazé, Professeur en Droit, anc. Capitoul.
 I. Cassaigne, Proc. au Parl. anc. Capitoul.

Trois. Classe { Dirat, Avocat.
 Viguiier, Avocat.

M. le Syndic de la Ville.

Commission des Affaires Économiques.

Quatre de Messieurs les CAPITOU LS, y compris
M. le premier de Justice.

M E S S I E U R S

Prem. Classe (le Marquis de Thesan Poujol.

de Guibert fils.

Seconde Classe (Laburthe, Écuyer, anc. Capitoul.

Joulia, ancien Capitoul.

3 Classe { Lagarrigue, Avoc. & Proc. au Parlem.

Moyffet, Proc. du Roi de la Ville & Sénéch.

Babar, Négociant.

Francés aîné, Négociant.

M. le Syndic de la Ville.

Commission de l'Assiette des Impositions.

MM. les CAPITOU LS.

M E S S I E U R S

Prem. Classe (le Marquis de Thesan Poujol.

de Guibert fils.

Seconde Classe (Gouazé, Prof. en Droit, anc. Capitoul.

Gounon des Changes, anc. Capitoul.

3 Classe { Moyffet, Proc. du Roi de la Ville & Sénéch.

Douziech père, Bourgeois.

Rigaud, Professeur en Droit.

Monna, Notaire.

M. le Syndic de la Ville.

*Commission de l'audition des Comptes
du Trésorier de la Ville.*

M. de GARY, Premier de Justice.

M E S S I E U R S

Prem. Classe (le Marquis de Bertier.

le Marquis de Gavarret.

Seconde Classe (Trubelle, Écuyer, ancien Capitoul.

Pratviel Damades, Écuyer, anc. Capitoul.

3 Classe { Costes, Avoc. & Doyen des Proc. au Parlem.

Richard, Notaire.

Loubers, Bourgeois.

Carol, Négociant.

M. le Syndic de la Ville.

ÉLECTION CONSULAIRE.

M. CASSAING, Prieur, *aux quatre coins de la Maison-Professe.*

M. DALBIS, premier Consul, *Place du Pont.*

M. VIGNOLLES, second Consul, *rue de la Maison-Professe.*

ELUS DE SERVICE.

Pour les mois de Janvier & Juillet.

MESSIEURS

Teynier, an. Pr. & a. Cap. | Ducos cadet.
Babar, ancien Prieur. | Guibert neveu.

Pour les mois de Février & Août.

Joulia, an. Pr. & a. Ca. | Belombre.
Fages, an. Co. & a. Ca. | Molas aîné.

Pour les mois de Mars & Septembre.

Depins, anc. Prieur. | Coffaune aîné.
Daupias, anc. Consul. | Honoré Assalit jeune.

Pour les mois d'Avril & Octobre.

Francez aîné, anc. Pr. | Marnac aîné.
Carol, anc. Consul. | Jacques Pinaud.

Pour les mois de Mai & Novembre.

Bruils aîné, anc. Pr. | Pascal.
Soulié-Joncas, a. Co. | Hoquetis.

Pour les mois de Juin & Décembre.

Esquirol, anc. Prieur. | Girard.
Dubosc, anc. Consul. | Louis Loubers.

B A I L E S.

M. Bellegarrigue. | M. Lanneluc.
M. Séré. | M. Caussou.



